

Rapports divers

2018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Séance du 23 février 2018



SOMMAIRE

PREMIERE COMMISSION : AFFAIRES FINANCIERES, LE PATRIMOINE ET LES RESSOURCES HUMAINES

1ère C - Affaires Financières

1 Orientations Budgétaires (ID WD : 9762).....	20
--	----

1ère C - Moyens Transversaux

2 Commande publique - Communication opérée en application de l'article L3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ID WD : 8723).....	148
3 Désignations des membres du Conseil départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs (ID WD : 9180).....	170

TROISIEME COMMISSION : DEVELOPPEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ECONOMIE

3ème C - Infrastructures et Transports

4 Désignation d'un représentant à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes (ID WD : 9215).....	170
5 Convention entre le Département d'Indre-et-Loire et Tours Métropole Val de Loire relative aux limites de l'entretien entre les routes départementales et les routes métropolitaines (ID WD : 9205).....	171

3ème C - Aménagement du Territoire et Economie

6 Contrat d'objectifs 2018-2021 entre le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et l'Université de Tours (ID WD : 8841).....	178
--	-----

3ème C - Environnement

7 Adhésion de la Communauté de communes Forez-Est à l'Etablissement Public Loire (ID WD : 8760).....	187
--	-----

3ème C - Ingénierie départementale

8 Remplacement d'un représentant au sein du Conseil d'Administration de l'ADAC (ID WD : 11085).....	187
---	-----

QUATRIEME COMMISSION : AFFAIRES EDUCATIVES ET DES COLLEGES

4ème C - Affaires Educatives

9 Désignation des membres du Conseil Académique de l'Education Nationale (ID WD : 9200).....	188
--	-----

TROISIEME COMMISSION : DEVELOPPEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ECONOMIE

3ème C - Aménagement du Territoire et Economie

10 Vœu en faveur des agriculteurs d'Indre et Loire dans le cadre de la redéfinition des zones défavorisées (ID WD : 10855).....	189
---	-----

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2018

Le Conseil départemental se réunit L'an deux mille dix huit, le vingt trois février, à 09 heures 30, en l'Hôtel du Département, dans la salle Guillaume-Louis, sous la présidence de M. Jean-Gérard PAUMIER , Président de l'Assemblée départementale.

Sont présents :

M. Jean-Gérard PAUMIER, MME Nadège ARNAULT, MME Céline BALLESTEROS, M. Fabrice BOIGARD, M. Patrick BOURDY, M. Alexandre CHAS, MME Cécile CHEVILLARD, MME Jocelyne COCHIN, MME Laurence CORNIER-GOEHRING, MME Barbara DARNET-MALAQUIN, M. Xavier DATEU, M. Patrick DELETANG, MME Pascale DEVALLEE, M. Gérard DUBOIS, MME Brigitte DUPUIS, MME Geneviève GALLAND, M. Jean-Pierre GASCHET, M. GELFI, MME Valérie GERVES, MME GINER, MME Mounia HADDAD M. Olivier LEBRETON, M. Dominique LEMOINE, M. Rémi LEVEAU, M. Eric LOIZON, M. Vincent LOUAULT, M. Etienne MARTEGOUTTE, MME Agnès MONMARCHÉ-VOISINE, MME Isabelle RAIMOND-PAVERO, MME SARDOU, MME Nathalie TOURET, MME Valérie TUROT, MME Florence ZULIAN

Sont absents et excusés :

M. Jean-Marie CARLES a donné pouvoir à Mme Laurence CORNIER-GOEHRING
MME Martine CHAIGNEAU a donné pouvoir à M. Rémi LEVEAU
M. Pierre LOUAULT a donné pouvoir à Mme Valérie GERVES
M. Pierre MICHAUD a donné pouvoir à Mme GINER
M. Judicaël OSMOND a donné pouvoir à Mme Valérie TUROT

*

* *

**OUVERTURE DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2018
PAR M. JEAN-GERARD PAUMIER, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

M. le Président. - Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, bonjour. La séance est ouverte.

Mme CHAIGNEAU a donné pouvoir à M. LEVEAU
M. CARLES a donné pouvoir à Mme CORNIER-GOEHRING
M. MICHAUD a donné pouvoir à Mme GINER
M. OSMOND a donné pouvoir à Mme TUROT.

Nous avons l'adoption des procès-verbaux des 17 novembre et 15 décembre 2017. Y-a-t-il des remarques ou des observations ? On peut les considérer comme adoptés ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.
Les procès-verbaux des 17 novembre et 15 décembre 2017 sont adoptés.

Mes chers collègues, en tout premier lieu, je veux souhaiter un bon anniversaire à notre sénatrice Mme Isabelle RAIMOND-PAVERO... *applaudissements...*

Mes chers collègues, ces Orientations Budgétaires se déroulent dans un contexte national marqué par l'inquiétude agricole autour de la carte des zones défavorisées simple et de la loi Asile et Immigration.

Conformément au Règlement de l'Union Européenne, l'Etat a entrepris la révision des Zones Défavorisées Simples (ZDS).

En mars dernier, les Parlementaires d'Indre-et-Loire et le Conseil départemental avaient soutenu les agriculteurs tourangeaux avec la Chambre d'Agriculture, par rapport à l'application de ce projet de zonage et des critères qui y étaient attachés : c'était au total 85 communes qui se trouvaient exclues du nouveau périmètre lequel, englobait en l'état, seulement 94 communes d'Indre-et-Loire. Il apparaissait que les communes laissées pour compte étaient pour la plupart situées dans des zones à forte densité d'élevage.

Des apaisements avaient alors été apportés par le Ministre de l'Agriculture et le dossier était resté en l'état.

Aujourd'hui, il serait question d'exclure à nouveau les deux tiers du territoire départemental et de conserver seulement une cinquantaine de communes en ZDS, excluant notamment le Plateau de Sainte-Maure, la Gâtine du Lochois et Montrésor, zones d'élevage laitier.

Ce revirement possible, probable, a déclenché colère et incompréhension à l'intérieur de la profession agricole, mais aussi stupeur parmi les élus territoriaux. Cette nouvelle carte engage l'Etat pour trente ans, elle ne saurait être découpée à la serpe sans concertation.

La Touraine ayant déjà perdu beaucoup d'élevages depuis une quinzaine d'années, nous réitérons notre soutien à la préservation des zones précitées dans la carte des zones défavorisées simples, afin de maintenir ces territoires agricoles, indispensables à notre économie et à la vie rurale.

Aussi, tous les acteurs de la Touraine se sont mobilisés aux côtés des agriculteurs et leurs organisations.

Avec les Parlementaires et le Président de la Métropole, j'ai saisi le Premier Ministre le 22 janvier et j'ai entrepris une nouvelle démarche auprès du Président de la République le 13 février. Ces démarches s'ajoutant à d'autres notamment des Parlementaires présents dans la salle.

C'est le sens du vœu qui sera présenté tout à l'heure par Jean-Pierre GASCHET pour permettre à nous tous, de marquer le soutien du Département aux agriculteurs et demander une évolution du projet des cartes actuelles des zones défavorisées simples.

Le 2^{ème} sujet d'actualité concerne la loi Asile et Immigration qui me semble un moment opportun pour clarifier les missions respectives de l'Etat et des départements sur le dossier des Mineurs Non Accompagnés.

Nos services ont accueilli en 2016, 269 MNA dont 69 ont été pris en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, leur minorité et leur isolement ayant été avérés. En 2017, 553 MNA ont été accueillis dont 153 ont été pris en charge au final par l'ASE. En janvier 2018, 29 MNA ont été accueillis contre 7 en janvier 2017. Nous ne sommes que le 23 février ; il y en a déjà 18 qui ont été pris en charge, contre 7 sur tout le mois de février 2017. Vous voyez l'évolution préoccupante.

De 3,8 M€ en 2016, le coût pour notre Département est passé en 2017 à 11,9 M€, c'est-à-dire un montant équivalent à l'aide à l'investissement que le Conseil départemental consacre chaque année aux communes et aux intercommunalités et qui génère, lui, 50 M€ de travaux pour les PME locales.

Je tiens à saluer les préconisations de la Mission bipartite (Etat-ADF) –c'est Matignon qui pilote cela- de réflexions sur les MNA et tout particulièrement les propositions suivantes auxquelles je souscris, à savoir :

- Accroître les capacités de mise à l'abri
- Contenir le délai d'évaluation à 25 jours maximum
- Modéliser l'évaluation des MNA
- Protéger dès le premier accueil les jeunes manifestement mineurs
- Organiser un circuit court pour les personnes manifestement majeures
- Eviter les réévaluations
- Mettre en œuvre un bilan de santé systématique

Par contre, cette mission propose 2 scénarios en matière de MNA, le tout Etat et le tout Département.

Pour ma part et je l'ai écrit à M. le Premier Ministre, je préconise un scénario « médian » qui permette à l'Etat et aux conseils départementaux de rester dans leurs compétences « respectives, historiques », en retenant la répartition suivante :

- L'Etat deviendrait compétent pour la mise à l'abri des MNA, au regard de ses compétences qu'il exerce déjà au titre de l'hébergement d'urgence de droit commun et de celui des demandeurs d'asile. Cela nécessitera la déconcentration de crédits aux Préfectures.
- Les départements resteraient compétents pour l'évaluation des MNA (avant détermination de la minorité ou de la majorité du jeune migrant) et leur accompagnement social et sanitaire (leur minorité étant alors avérée). Cela n'exclurait nullement, dès l'évaluation, la recherche d'une mutualisation avec les services de l'Etat en créant par exemple des plateformes communes pour garantir le respect de circuit court, en particulier pour les personnes manifestement majeures ou mineures.

Le dossier des MNA est actuellement le sujet le plus difficile qu'ont à gérer les services de l'Etat (Préfecture, autorité judiciaire) et les Départements ; et les arbitrages du Gouvernement sont attendus avec impatience pour clarifier une situation qui se tend de plus en plus sur le terrain.

J'en viens maintenant aux orientations budgétaires elles-mêmes.

Mes chers collègues, ces Orientations Budgétaires 2018 de la mi-mandat –pour un budget de 658 M€- montrent les fruits de notre action économe et rigoureuse depuis 2015.

Elles sont marquées par :

- Un effort d'investissement soutenu
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Pas d'augmentation de la fiscalité et ce, pour la 3^{ème} année consécutive
- La poursuite du désendettement

Tout d'abord, un effort d'investissement soutenu.

Depuis 2 ans nous avons maintenu l'effort d'investissement en améliorant les taux de consommation des crédits. Je vous donne les chiffres exacts des comptes administratifs :

Compte Administratif 2015, en investissement réalisé : 57 M€
Compte Administratif 2016 : 60 M€

Retour sommaire

Compte Administratif 2017 : 74,5 M€

Budget Primitif 2018 : 74,3 M€ + 5 M€ de report, nous aurons en 2018, 79 M€ d'investissement .

On revient à des niveaux pratiquement d'avant la crise, hors boulevard périphérique.

Parmi les grands projets de l'année figurent notamment :

- 11 M€ au titre du soutien à l'investissement du bloc communal à travers le FDSR et le F2D.

On a commencé toutes les discussions avec les uns et les autres, et on le votera en mars de manière à ce que cela puisse être lancé rapidement et que les communes et intercommunalités sachent bien ce qu'elles pourront avoir pour leur projet.

- + 19 M€ au titre des collèges qui représentent l'effort le plus important de ces dernières années.
- + 4 M€ au titre du plan EHPAD sur les 15 que nous avons prévus au schéma.
- + 17 M€ au titre des infrastructures routières avec notamment la RN 943 sur laquelle on sera amené, dans une prochaine réunion à vous donner le bilan de la concertation et les propositions du Département.

Comme vous le savez l'encaissement supplémentaire des droits de mutation de 2017 qui était important, n'a pas été consacré à une augmentation des dépenses de gestion mais à un renforcement de l'effort d'investissement de notre collectivité, particulièrement dans les collèges et les EHPAD et nous poursuivrons dans cette voie.

Le but est de renforcer l'effort d'investissement afin de poursuivre un réel effort d'équipement sur des projets structurants pour l'avenir de la Touraine

Deuxième point, après l'investissement soutenu, la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Compte Administratif 2015 : - 0,19 %, elles ont baissé

Compte Administratif 2016 : 1,88 %, mais il y avait tout l'effort que l'on a fait –on a été pratiquement le seul département à faire- sur le vieillissement, cela nous a permis d'avoir des recettes tout à fait importantes et on est un des rares départements à l'avoir fait et je pense qu'on a eu raison de le faire.

Compte Administratif 2017 : - 0,58 %

Budget Primitif 2018 : - 0,37 %

Nous poursuivons dans la ligne que nous nous sommes fixée depuis 2015, et qui nous a permis jusqu'à ce jour d'absorber la baisse des dotations de l'Etat sans recourir à la fiscalité.

La poursuite de cette approche nous permettra de respecter les nouveaux critères des dépenses de fonctionnement limitées à 1,2 % -inflation comprise- sans augmenter la fiscalité et je vous rappelle que l'inflation est sur une base supérieure, à l'heure actuelle, à 1,2. Donc, il y aura un souci.

Nous avons continué la Revue des Actions Départementales -engagée par mes prédécesseurs et Gilles LAGARDE- et engagé des réformes de structures qui permettront de dégager des marges sans augmenter la dépense.

Depuis 2014, la perte des recettes cumulées de l'Etat, en fonctionnement, s'élève à 33 M€ et dans le même temps les dépenses sociales ont fortement augmenté alors que leur compensation, elle, a diminué (elle est de 48 % seulement).

Malgré cela, nous n'avons pas une nouvelle année de hausse de la fiscalité. Je vous rappelle que depuis 2015, 42 % des départements ont augmenté leurs impôts et parmi les départements n'ayant pas augmenté leur fiscalité, la moyenne du taux de taxe foncière des propriétés bâties était, en 2017, de 19,6 % alors qu'elle est de 16,48 % en Indre-et-Loire.

Retour sommaire

De même, il y a la poursuite du désendettement. De 2008 à 2014, la moyenne annuelle de l'emprunt était de 32,7 M€. Depuis 2015 elle est, en moyenne, de 19,5 M€.

Depuis 3 ans, avec les difficultés que je viens d'évoquer, augmentation des dépenses sociales, moins compensées, et baisse des recettes de fonctionnement en provenance de l'Etat, nous avons, cependant, par des économies de fonctionnement, désendetté notre collectivité de 34 M€, c'est-à-dire de 11 % de notre encours. Et on peut être fier, mes chers collègues, que le taux de notre dette est de 0,8 %. Je peux vous assurer que c'est un taux moyen très très intéressant.

Notre collègue Olivier LEBRETON va maintenant nous détailler les grandes lignes de ces Orientations Budgétaires qui ont fait l'objet d'un document de préparation, qui vous a été remis, d'une synthèse du power-point et du 4 pages qui, à mon avis, sont des documents de qualité –je tiens à le dire- et je les en remercie comme j'en remercie les Vice-Présidents, les Conseillers Départementaux délégués dans leur domaine.

En terminant mon propos, je souhaite vous faire part d'une information. Nous aurons le plaisir et l'honneur, au Conseil départemental d'Indre-et-Loire, d'accueillir les 16 et 15 mars prochains M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, pour une visite, en Touraine, sur le thème de « L'intelligence des territoires ».

Ce sera un moment important, qui se situera au moment des Assises du Journalisme, et je rappelle que l'actualité liée à la crise agricole, et prochainement, à la réforme constitutionnelle, donne un relief particulier qui souligne l'intérêt que le Président du Sénat porte à la vie des territoires. Le fait que son Directeur de Cabinet soit notre ancien DGS, Gilles LAGARDE, n'est pas pour rien dans cette visite, mais en votre nom à tous, je m'en réjouis. Le programme est pratiquement bouclé, il est en arbitrage, on a vu hier le Président du Sénat, et les invitations partiront dès la semaine prochaine. Je voulais vous faire part de cette importante visite, puisque c'est le deuxième personnage de l'Etat.

Maintenant, je vais laisser la parole à mon collègue Olivier, mais s'il y a une prise de parole, comme il est d'usage, préalablement, bien sûr, après mon intervention, si quelqu'un souhaite s'exprimer, pour la minorité, c'est toujours de droit.

Monsieur BOURDY.

M. BOURDY. – On aurait pu intervenir après la présentation du budget mais comme on a déjà eu loisir, en Première commission et lors de votre présentation, Monsieur le Président, d'avoir un certain nombre d'éléments, je voudrais d'abord dire qu'en ce qui concerne sur les zones défavorisées, je pense pouvoir me faire le représentant de la minorité pour dire que nous sommes disposés, les uns et les autres, à le voter. Il correspond parfaitement à la façon dont nous entendons, à la fois, le respect de la démocratie, et aussi l'intelligence des territoires, le respect, justement, de cette intelligence des territoires qui passe par l'intelligence des hommes.

Le deuxième point que je voulais évoquer, c'est le budget qui fait l'objet de cette réunion. Nous notons en effet que vous avez mis l'accent sur le difficile équilibre et le difficile exercice qui consiste à la fois à soutenir l'investissement, à maîtriser les dépenses et à pratiquer le désendettement. Les uns et les autres, je crois, avons remarqué que ces orientations budgétaires –et je regarde mes collègues pour être sûr de ne pas parler tout seul- que ces orientations budgétaires correspondaient à la fois à des souhaits que nous avons et également à une réalité.

Deux points que je voulais évoquer cette fois à titre personnel, mais on les verra, je pense, arriver dans le cadre du budget lui-même, dans le cadre de la précision de ce budget. Nous avons deux points importants, nous avons travaillé récemment sur l'autonomie des personnes âgées et nous avons travaillé également sur la jeunesse et les difficultés qu'elle pouvait rencontrer.

Nous sommes avec nos compétences, Département, j'allais dire non pas loin des foudres jupitériennes puisque nous les subissons aussi mais nous sommes avec nos champs de compétence que nous devons défendre et dont nous devons prendre le complet exercice. J'ai deux propositions à faire : la première, c'est un travail au niveau des EHPAD, on avait entendu parler de certains EHPAD pionniers, peut-être faudrait-il avoir un certain nombre d'éléments à ce sujet dans le cadre du côté pionnier des territoires, nous avons un travail à effectuer, peut-être d'ailleurs qu'on parlait des mineurs non accompagnés, on parle aussi de transgénération, peut-être que le rapprochement serait à faire entre les personnes âgées des EHPAD et un certain nombre des personnes que nous suivons dans ce cadre-là.

Le deuxième point qui me tient particulièrement à cœur du fait de ma formation professionnelle, c'est le travail sur les collèges. On a vu que le gouvernement et les nouvelles réformes mettaient l'accent sur l'oralité. C'est un élément essentiel, je crois, les uns et les autres on en est conscient on est dans une culture de l'écrit, c'est important, il ne faut pas la perdre mais la culture de l'oral est aussi essentielle. Or, on sait, quand j'avais des

élèves en Université comme des élèves au collège où on pratiquait des exercices oraux, parce que j'insistais beaucoup là-dessus en dehors de mon atelier théâtre, notamment les 5 minutes pour convaincre dont une des difficultés, dont je suis parfois victime, est la synthèse ! Je préfère le dire avant que d'autres ne le disent !... *rires*

M. le Président. – C'est prudent !...

M. BOURDY. - Cet exercice oral se complète évidemment d'une proposition qui avait été faite à l'époque où j'étais vice-président chargé de la Culture et qui avait été suivie d'effets grâce à un contrat avec la DRAC, avec l'Education Nationale et le Conseil départemental qui était un travail de ressources auprès des musiciens, auprès des personnes de théâtre, des acteurs, auprès des artistes qui pouvaient travailler de manière approfondie dans les collèges.

Serait-il possible, comme il y a un certain nombre de fonds qui ont été réalisés, qu'un fond soit réalisé pour qu'un certain nombre de collèges pionniers –quand je dis réalisé c'est fléché- puissent s'engager dans des activités qui seraient ainsi pérennes et qui déboucheraient sur des exercices d'oralité dans ces différents domaines que j'ai évoqués et qui correspondent d'ailleurs au bac nouveau tel qu'il est voulu et au brevet nouvel tel qu'il est déjà pratiqué. Merci.

M. le Président. – Merci mon cher collègue.

Sur les EHPAD, effectivement, on a voté un schéma, d'ailleurs on vous remettra tout à l'heure en CP les deux schémas que l'on a votés pour que vous les ayez et qui seront présentés prochainement, le 13 mars, à tous les partenaires. On vous en a donné la primeur aujourd'hui. Et ensuite il y a toutes les décisions qui vont en découler. C'est pour cela que j'évoquais la convergence, c'est pour cela qu'il y a des projets d'investissement importants, on est en lien bien sûr avec l'ARS, on des sujets un peu chauds dans le Département, on le sait les uns et les autres ; on y travaille en étroite liaison avec l'ARS.

Sur le côté collège, effectivement, je rejoins –je comprends bien ton interpellation- en matière culturelle dans les collèges, pour te donner un exemple, on va lancer, comme tu le sais, toute une opération sur l'art contemporain en Touraine, eh bien 11 collèges seront concernés, c'est sur la base du volontariat, ce n'est pas 11 collèges une fois, c'est pour lancer une dynamique avec l'artothèque pour qu'il y ait non seulement des œuvres d'art qui aillent dans les collèges, mais qu'il y ait un contact avec les artistes et avec les professeurs, parce que le vrai sujet, le vrai événement, c'est s'il y a un dialogue autour des œuvres d'art. Ce qui vient en plus de ce qui se fait déjà comme tu le sais qui est important, et on a poursuivi une action qui avait déjà été menée. Mais là on l'amplifie un peu en profitant de cette opération strictement départementale.

Je vais demander à Olivier de présenter les orientations budgétaires, en synthèse.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

M. LEBRETON. – Depuis 2014 où nous avons connu une contribution des collectivités au redressement des comptes publics à travers la baisse de leurs recettes, cela s'est traduit par la ponction sur la DGF qui est le principal concours financier de l'Etat aux collectivités.

Pour la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, changement de paradigme évidemment, au lieu d'une baisse des recettes, il y a l'introduction d'une norme de progression des dépenses, c'est-à-dire en conséquence, une perte d'autonomie financière.

Remplacement de la ponction unilatérale de la DGF par un système de contrats de territoires négociables entre l'Etat et les collectivités.

Donc, existence d'une double norme avec une limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement réelles à + 1,2 % par an à périmètre constant, inflation comprise, sur la période 2018-2022 et réduction du besoin de financement de 2,6 Mds€ par an, au niveau national.

L'effort demandé aux collectivités apparaît un peu disproportionné de leur poids réel dans la dette et le déficit publics puisque 23 % de l'effort de redressement pour 2018-2022, alors que les collectivités ne représentaient en 2016 que 9 % de la dette publique, donc forte disproportion évidemment et 3,9 % du déficit public.

Dans ce contexte nouveau, la politique du Département ne change pas, elle ; la stratégie financière non plus. Toujours le même paradigme en ce qui nous concerne, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement,

avec une cible, évidemment, pour 2018, on l'a dit, de 1,15 % ; on va en reparler ; un maintien, voire une augmentation de l'effort d'investissement d'environ 74 M€ en 2018 , la poursuite –toujours- du désendettement et évidemment sans hausse de fiscalité depuis 2015, déjà depuis trois ans.

Les dépenses de fonctionnement : grâce à la REVAD, engagée depuis 2015, nous allons pouvoir, poru la troisième année consécutive, stabiliser les dépenses de fonctionnement et notamment sur les RH.

Vous avez un tableau qui explique un peu, avec la DRF, à périmètre constant et à périmètre constant hors AIS et hébergement, tout cela pour vous montrer à quel point nous avons dû faire des efforts importants sur les dépenses discrétionnaires, c'est-à-dire celles que nous maîtrisons , qui ont permis de compenser les hausses des dépenses qui sont contraintes notamment l'augmentation de l'allocation individuelle de solidarité.

DRF	-0,16%	+0,06%	-0,37%
DRF à périmètre constant	-0,17%	+1,65%	+2,80%
DRF à périmètre constant hors AIS et hébergement	+2,48%	-4,27%	+0,17%

Ainsi , l'équilibre prévisionnel du BP 2018 permet au Département, en anticipation d'atterrissage 2018, de respecter la norme de progression de + 1,2 % prônée par l'Etat. Progression de CA 2017 – 2018 prévisionnel de 1,15 % des dépenses de fonctionnement réelles comprises dans le périmètre défini par l'Etat.

Attention, malgré ces efforts, la marge de manœuvre entre 1,15 % et 1,2 %, cette marge de progression n'est que de 215 000 € ; ce qui montre bien à quel point nous sommes « ric-rac ».

En ce qui concerne la section d'investissement, L'effort d'investissement se maintient en 2018, avec une inscription de 74,3 M€ (79,4 M€ avec reports)

Il faut noter une amélioration depuis 2015, à la fois des inscriptions budgétaires prévisionnelles et de la consommation de l'investissement , en clair, nous inscrivons plus d'investissement et nous dépensons mieux.

Le PPI 2018-2022 prévoit ainsi le maintien d'un effort annuel d'environ 72 M€.

Parallèlement à la stabilisation des dépenses de fonctionnement et à la hausse des investissements, nous continuons à nous désendetter.

Un désendettement de -34,1 M€ depuis 2015, rendu possible notamment par les économies faites sur le fonctionnement, nous sommes à moins de 5 ans environ au 31 décembre 2017 pour la capacité de désendettement, ce qui est plutôt positif.

€	Stock de dette
2013	300 788 531
2014	306 893 454
2015	300 081 609
2016	283 714 632
2017	272 817 946

Juste pour votre information, la dette par habitant, la moyenne nationale pour les départements est 516/habitant, c'était la somme quand nous sommes arrivés en 2014 et en 2016 nous sommes à 473 € par habitant. Je vous rappelle, la moyenne nationale c'est 516 € par habitant.

Un maintien de l'épargne brute, à plus de 40 M€, ce qui permet de prévoir une poursuite du désendettement malgré la hausse de l'effort d'investissement

Ensuite l'équilibre prévisionnel, on ne va pas revenir dessus, avec un budget total de 658 614 000€ ; l'autofinancement brut est passé des dépenses à l'investissement. Voilà pour l'équilibre prévisionnel.

On va voir maintenant les principaux projets de la DGA territoires avant de voir ceux de la DGA solidarités.

En ce qui concerne le numérique –je pense à Sylvie et donc à Isabelle ici présente- cet enjeu c'est l'enjeu décisif pour l'avenir de nos territoires, c'est une priorité pour le Département avec tout d'abord des infrastructures numériques : plus de 256 millions d'euros d'investissement dès les 5 premières années sur le département, par l'opérateur TDF. Et le démarrage des travaux de fibre optique sur plus de 30 communes dès cette année.

Aussi le développement de nombreux usages numériques : projet de visite virtuelle des châteaux de Loches et de Chinon, une mise à disposition de contenus numériques pour faciliter la découverte d'espaces naturels, une expertise en archivage numérique proposée aux collectivités locales du Département. Voilà pour le numérique, notre priorité pour le Département.

Autre priorité, les collèges : pour créer les conditions favorisant l'égalité des chances et la réussite des élèves des 54 collèges publics départementaux. 19 millions de dépenses d'investissement pour des travaux d'extension et de restructuration mais également pour l'accessibilité aux élèves handicapés (fin 2018, la moitié des collèges seront accessibles à toutes les formes de handicaps) et pour l'équipement numérique, la création de classes mobiles et la poursuite du fibrage.

Des actions innovantes avec des innovations pédagogiques avec une expérimentation pour l'enseignement du chinois à distance et aussi pour améliorer la qualité de vie des collégiens avec la mise en place expérimentale d'objets connectés. Voilà pour les actions innovantes.

On va parler maintenant transition écologique, nouvel engagement pour le Département :

- . Le projet alimentaire de territoire : développement de la consommation de produits de qualités issus de circuits courts pour les 20 000 repas servis chaque jour dans les collèges publics du Département,

- . Un contrat de Performance Energétique avec la réalisation d'audits dans les collèges et 5 bâtiments administratifs afin de signer dès l'an prochain un marché global de performance énergétique

- . La restauration des milieux naturels : la restauration des sites ENS et le soutien des contrats de rivières pour la restauration des milieux aquatiques.

- . et puis la mise en place d'un nouveau Fonds Départemental d'Aménagement et de Développement Durable ; l'objectif sera d'accompagner notamment les projets de circulation douce.

En ce qui concerne les infrastructures routières, on va maintenir un réseau routier équilibré et en bon état.

- . 17 millions de dépenses d'investissement pour des travaux de confortement de chaussées, des projets routiers structurants, vous les connaissez, la RD 943, RD 750 et d'autres ; des études, et des restructurations d'ouvrages d'art notamment à Chisseaux et Bléré

- . des actions innovantes, avec, cette année un: test de l'intégration de capteurs dans les couches de roulement pour mesurer les températures des routes en prévention du verglas et l'expérimentation de la combinaison géo-grille et enrobés pour le traitement des fissures. Voilà pour les actions innovantes en ce qui concerne la DGA territoires sur les infrastructures.

En ce qui concerne le tourisme : valorisation de tous les atouts de notre territoire, du Département, et ils sont nombreux : valorisation du patrimoine avec une nouvelle scénographie de la cité royale de Loches, une mise en lumière du château de Chinon, l'aménagement des dépendances du château de Candé, la poursuite des travaux du Cher à Vélo, le développement de la base de loisirs notamment de Hommes et l'aménagement de sentiers et d'itinéraires pour la découverte d'espaces naturels.

Ensuite le fonds départemental pour l'Investissement Touristique (FIDIT) avec un objectif de financement d'une vingtaine de projets à l'instar de 2017

Une promotion de la destination Val de Loire et des Monuments avec la reconduction de la campagne de promotion avec le Loir-et-Cher qui avait été très positive.

En ce qui concerne la culture et le sport, mes collègues de TOURS : Favorisons l'accès à tous sur tout le territoire avec un développement culturel des territoires : élargissement de la contractualisation et partenariat avec le réseau « Cinq scènes en campagne » ; un Fonds départemental pour l'Investissement Culturel et Sportif avec encore l'objectif de financement de presque une centaine de projets comme en 2017 et aussi des actions innovantes avec un projet innovant dédié à l'art contemporain et à la création d'outils numériques de partage pour les sports et loisirs de nature.

Voilà pour les principaux projets de la DGA Territoires pour 2018.

On passe maintenant à la DGA Solidarités :

Tout d'abord l'insertion Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA ; l'objectif est de consolider de la baisse –je vous rappelle qu'au dernier trimestre 2017, on a eu une baisse- du nombre de bénéficiaires via la montée en puissance de Job Touraine en 2018 et le développement d'atout parrainage ; améliorer la performance du dispositif d'accompagnement en termes d'accès et partage de l'information, de délais de traitement, de coût administratif et de pilotage du dispositif via un nouveau système d'information. Tout cela pour fluidifier les logiques d'accompagnement de retour à l'emploi qui est une priorité. Voilà pour l'insertion.

En ce qui concerne l'autonomie, l'objectif est de relever les grands défis du vieillissement et du handicap à travers la mise en œuvre du fameux schéma ; avec une consolidation de l'organisation institutionnelle vers la création d'une Maison Départementale de l'Autonomie : un renforcement de l'accueil et l'information avec la création d'un numéro de téléphone unique et une nouvelle répartition du maillage territorial des conseillers autonomie notamment pour renforcer les secteurs ruraux ; faciliter la prise en charge et la continuité des parcours de vie à domicile et en établissement et accompagner les aidants ; renforcer la connaissance des besoins, notamment des personnes handicapées ; améliorer la prévention et lutter contre l'isolement en construisant des réponses nouvelles avec les acteurs locaux et rénover l'offre médico-sociale des EHPAD à travers un plan de soutien aux travaux de remise aux normes, d'accessibilité et la création d'un établissement innovant, favoriser les projets d'habitats inclusifs .

En ce qui concerne l'enfance, il s'agit de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles à travers la mise en œuvre du Schéma départemental ; soutien pour la politique de prévention diversifiée à travers la promotion de la prévention primaire de la PMI notamment et la consolidation du fonctionnement de la CRIP, des informations donc préoccupantes.

Amélioration de la prise en charge des mineurs, par une redéfinition territoriale et qualitative de l'offre pour une prise en charge individualisée et de proximité, le maximum de proximité .

Favoriser la place de l'enfant dans sa famille en renforçant l'offre de prévention et de protection à domicile

Mise en œuvre de l'appel à projets relatif à l'évaluation, la mise à l'abri et la prise en charge socio-éducative des MNA

Relancer une campagne de recrutement de 40 assistants familiaux , sujet majeur pour offrir plus de dispositifs n vrai souci dans nos recrutements , donc, recrutement, grande campagne, de 40 assistants familiaux, parlez-en autour de vous.

En ce qui concerne la territorialisation, vecteur privilégié des politiques de solidarité à proximité des usagers ; accompagnement de la mise en œuvre territoriale des schémas de l'Enfance et de l'autonomie ; une poursuite de la coordination territoriale de l'accessibilité des services publics sociaux : MDS / MSAP / CCAS-CIAS et enfin formaliser les complémentarités d'intervention des acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques de solidarité en faveur de la mobilité .

Voilà en ce qui concerne les principaux projets des DGA Solidarités et Territoires et les orientations budgétaires, Monsieur le Président. Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. – Merci Olivier.

Ces OB ont une particularité, c'est la première année où l'Etat va nous imposer un cadre nouveau puisque l'Etat a fixé une augmentation maximale, pour les dépenses de fonctionnement, pour 139 collectivités, en Touraine c'est le Département, la Métropole et la Ville de Tours. Il ne faut pas dépasser 1,20 % avec un système extrêmement compliqué parce que les AIS sont traitées à part... C'est pour cela qu'il faut bien parler attentivement du fonctionnement.

Quand je vous ai dit, dans mon intervention, qu'on était à - 0,37, on était de BP à BP et il y a eu une évolution, c'est qu'il y a moins les routes et les transports. IL y a eu des transferts de compétences. Mais quand l'Etat nous dit qu'il ne faudra pas dépasser 1,20 ce sera en réalisé final ! Il vérifiera en compte administratif, c'est pour cela qu'on a voulu se mettre dans la posture de 1,15 par rapport à 1,20. On est à 300 000 euros d'écart, c'est vous dire qu'on est sur un fil.

Alors, aujourd'hui, où est-ce qu'on en est ? D'abord, il y a jusqu'au 30 juin pour, le cas échéant, signer avec l'Etat. Je vais vous dire pourquoi le cas échéant.

Aujourd'hui, beaucoup d'incertitude, d'abord, pas de circulaire de DGCL, ce qui est embêtant. Deuxième chose, le périmètre exact, les MNA : ils sont dans le périmètre ou ils n'y sont pas ? A 11,9 M€, ce n'est pas un détail, chacun en conviendra.

Et puis, autre incertitude, les conséquences de la réforme de la fiscalité. La taxe d'habitation est supprimée, il y a des discussions sur savoir si le bloc communal n'aurait pas récupéré d'autres recettes de type foncier bâti et les départements pourraient avoir une part ou de CSG ou de TVA. Il y a des discussions très importantes et je rappelle que les évolutions de ces impôts ne sont pas les mêmes en période faste qu'en période de crise. C'est extrêmement important.

Aujourd'hui, où est - ce qu'on en est ? L'Assemblée des départements de France, le 14 février, a réuni sa commission exécutive et ce qui est important et rare, c'est qu'à l'unanimité, elle a confirmé la position des départements à l'égard des pactes financiers avec l'Etat.

Les départements, à ce jour, refusent d'entrer dans des discussions tant que l'Etat n'aura pas annoncé des solutions concrètes aux questions fondamentales que sont les MNA, les allocations de solidarité. Qu'est-ce qu'on fait dans cette attente ? On se met dans la posture du bon élève qui dit « je respecterai la copie » parce que, il faudra être dans la copie. Signer n'est pas une obligation, simplement, il y a aussi des questions liées aux libertés locales. On va attendre, on se met dans la position, dès ce budget de respecter les critères qui nous sont demandés avec toutes les incertitudes ; il y en a que je ne connais pas. on sera amené à revenir devant vous mais je pense qu'on a fait l'épure la plus stricte pour respecter les choses. Mais avec beaucoup d'incertitude ; je rappelle qu'on est à un mois de voter tous les budgets, et on n'a pas encore les circulaires d'application de la mesure gouvernementale. Vous comprenez la difficulté mais on a préféré être prudent et je pense que cela passera. C'est un point sur lequel je voulais vous sensibiliser parce que c'est un point majeur. C'est pour cela, 1,15 ! et je peux vous dire que tenir 1,15 ce n'est pas simple. Mais on a tout fait pour y arriver et pour y arriver avec tous les éléments de sincérité budgétaire qui s'y attachent. J'insiste ! parce que c'est facile, il suffit de faire une copie mais ce n'est pas la peine de se mentir, si on n'est pas à l'arrivée, ce n'est pas à ligne de départ que l'on compte le résultat ! c'est à la ligne d'arrivée. Il faudra, à la ligne d'arrivée, être sur ce que l'on avait prévu au départ.

Pierre LOUAULT a demandé la parole.

M. Pierre LOUAULT. – Président, vous m'excuserez, mais je dois partir, j'ai un train à 10 h 55... Tout simplement d'abord pour vous féliciter, c'est ce troisième budget où sont faits des efforts considérables pour contenir les dépenses à travers la REVAD et ce qui n'est pas dit non plus assez souvent c'est qu'à travers un budget d'investissement, il y a, là aussi, un effort très important, c'est l'exemple des collègues. On voulait construire des collèges dont on n'avait pas les moyens, à des coûts très importants, on sait avoir le même résultat pratiquement à moitié prix. Je crois qu'il faut souligner ce souci d'optimiser les budgets d'investissement, faire plus avec moins d'argent.

Je défendrai tout de même un peu le gouvernement sur cette limite de 1,2 % d'augmentation. Notre exemple, on est rigoureux depuis trois ans, et on a été pénalisé comme tout le monde, comme les départements qui ont laissé continuer leurs dépenses de fonctionnement et effectivement, c'est un pari, il n'y a pas de baisse des dotations, alors qu'on était quand même habitué depuis cinq ans maintenant à avoir des baisses de dotations, je crois que pour nous, faire cet effort, effectivement, le tenir dans le temps, il y a un moment, quand on serre la ceinture, comme dit le Président, de deux crans, trois crans j'ai du mal, quatre crans je ne peux plus ; donc, effectivement, comme on a fait cet effort depuis longtemps, c'est un peu plus compliqué que pour d'autres départements, mais je crois qu'on sait être vertueux et pour la première fois on ne sera pas pénalisé, cela me semble important.

Le dernier point, que je partage vraiment dans ce budget, c'est l'effort qui est fait vers les territoires, tous les territoires du Département, et je crois que c'est véritablement le rôle du Département, la solidarité des personnes, la solidarité des territoires, et vraiment à ce niveau là, malgré la rigueur budgétaire, on consacre des moyens importants pour l'ensemble de nos territoires. Je trouve même si je n'y ai pas participé beaucoup cette année parce qu'accaparé par ailleurs, je trouve que c'est un très bon budget et je vais vous abandonner

sur ce.

M. le Président. – Merci Pierre.

Effectivement, on a d'abord fait une revue complète des actions départementales mais cette action aurait touché à sa fin si on ne l'avait pas poursuivie, mais surtout complétée par des réformes de structures. Tout ce qu'on a eu le courage de prendre à bras le corps sur le laboratoire, sur les colonies, sur les schémas, etc. je pense qu'aujourd'hui, à tous les niveaux, de l'Etat jusqu'au niveau communes, il faut qu'on s'apprenne à faire autrement parce qu'on sait qu'on aura durablement moins. C'est une réalité.

Madame ARNAULT.

Mme ARNAULT. – Merci Monsieur le Président.

Chers collègues, je voulais apporter quelques petites précisions pour le domaine social notamment. Si le Conseil départemental a engagé de nombreux travaux de concertation en 2017, il est important que ces travaux aboutissent dans le champ des politiques sociales à la naissance de cadres d'actions concrets et opérationnels dès 2018.

JOB TOURAINE, comme nous l'a dit notre collègue Olivier LEBRETON, lancé sur le quatrième trimestre 2017, sera ainsi le fer de lance de la politique de retour à l'emploi en Indre-et-Loire en 2018 avec l'extension à l'application smartphone.

Les résultats prometteurs de cet outil en quelques mois, fin 2017, laissent présager une montée en puissance de son objectif et ainsi permettre de conforter la diminution du montant des allocations versées au titre du RSA, amorcée en fin d'année dernière.

2018 sera également l'année clé et fondatrice du nouveau cadre organisationnel du centre de vacances de Longeville-sur-Mer à travers l'attribution d'une maîtrise d'œuvre pour 3,7 M€ de travaux -une quinzaine de candidatures recevables sont en cours d'analyse- et l'attribution d'une délégation de service public avec la réception de cinq candidatures en cours d'analyse également.

Après de longs mois de concertation et de collaboration partenariale, deux nouveaux cadres d'intervention ont été définis élaborés et votés pour cinq ans, le deux février dernier. D'une part, le schéma de l'autonomie et d'autre part celui de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille.

Fédérateurs, ces schémas doivent désormais être mis en œuvre et déclinés dans une dynamique opérationnelle et concrète et cela dès cette année.

C'est pourquoi, le 13 mars, comme vous l'a annoncé M. le Président, une réunion de lancement se tiendra avec l'ensemble des partenaires et des acteurs des schémas pour présenter les étapes, le calendrier et les premiers travaux à conduire dès 2018.

Je tiens à souligner la volonté de notre département de voir se concrétiser dès 2018, de premières actions. Qu'il s'agisse dans le champ de l'enfance, de la mise en œuvre dès le deuxième trimestre de l'appel à projets relatif à la mise en œuvre d'un dispositif innovant d'accueil, d'évaluation, de mise à l'abri et de prise en charge des mineurs non accompagné. Entre avril et mai 2018, le dispositif sera opérationnel.

La publication d'un nouvel appel à projets relatif à la réorganisation territoriale de l'offre de placement éducatif à domicile (PEAD) et éducative en milieu ouvert pour la rentrée de septembre 2018. Une nouvelle offre de proximité sera proposée en la matière, que le Conseil départemental aura déterminée dans le cadre d'un dialogue partenarial certain sur la base d'un découpage de cinq plateaux territoriaux comme prévus dans le schéma.

Le lancement d'une campagne de recrutement d'une quarantaine d'assistants familiaux dès ce printemps, sans oublier la poursuite de la consolidation de la cellule de recueil des informations préoccupantes.

Qu'il s'agisse dans le champ de l'autonomie, de la finalisation de l'expertise technique afin d'identifier territorialement dès ce printemps, un plan départemental des travaux de sécurité, de remise aux normes, de rénovation ou de réhabilitation des EHPAD, à mettre en œuvre dans les cinq ans.

Du lancement dès le deuxième trimestre 2018 d'un appel à projets conjoint avec l'Agence Régionale de Santé, pour la réalisation d'un établissement médico-social innovant pour l'accueil de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative diagnostiquée ou de troubles cognitifs ; personnes âgées, personnes

handicapées vieillissantes.

La création d'un numéro de téléphone unique opérationnel dès la rentrée de septembre 2018 pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'information pour l'ensemble des personnes âgées et handicapées sur tout le territoire départemental.

C'est la mise également en œuvre d'un nouveau maillage territorial des conseillers autonomie et des conseillers d'information dès ce premier trimestre pour une meilleure réponse de proximité devant garantir une égalité de traitement sur tout le territoire.

Enfin, et pour conclure, je souhaite réaffirmer que les cadres de nos politiques de solidarité seront efficaces et n'auront de sens qu'à travers une mise en œuvre de proximité au plus près des usagers dans une cohérence territoriale consolidée à l'appui d'une coordination et d'une complémentarité avérée avec chacun des acteurs et partenaires impliqués. Je vous remercie.

M. le Président. – Merci Madame ARNAULT.

Juste une précision, et je les en remercie, les vigies des réseaux sociaux m'informent qu'une information erronée viendrait, semble-t-il, de circuler. Je me suis bien exprimé, clairement, que le Président LARCHER était l'hôte du Conseil départemental. J'ai simplement indiqué que sa visite se ferait en même temps que les Assises du Journalisme. Je n'ai pas dit qu'il se rendait aux Assises du Journalisme, il ne s'y rendra pas ! Il sera seulement et exclusivement l'hôte du Conseil départemental. Je tiens à le dire ! Il sera l'hôte du Conseil départemental. Mais, pourquoi j'ai précisé que cela se situait en même temps c'est que je peux penser que certains journalistes puissent être intéressés, dans le contexte actuel de crise agricole et de préparation de la réforme constitutionnelle, pour venir passer une heure avec le Président du Sénat, mais il est l'hôte du Conseil départemental durant toute sa visite. Je le dis pour ne pas laisser à cette manifestation un espoir, ou qui serait démenti par un communiqué du Sénat dans l'après-midi. C'est pour cela que je tiens à le dire pour être très clair. Il est l'hôte du seul Conseil départemental et sa visite ne concernera que le Conseil départemental sur le thème de l'intelligence des territoires.

La parole à M. LEMOINE, puis à M. BOURDY.

Monsieur LEMOINE.

M. LEMOINE. – Monsieur le Président, chers collègues, une analyse en deux parties ; une partie un peu plus politique et une partie plus analytique au niveau des dépenses et des recettes.

Dans la partie politique, je n'ai pas du tout la même vision que Pierre –dommage, il n'est pas là, mais je pense que vous lui direz tous et je lui dirai moi-même- je n'ai pas la même vision que Pierre LOUAULT sur la loi de finances et ce qui, finalement, va pénaliser le Département.

D'abord, on commence à dire, dans le document que l'on m'a donné, qu'on a commencé à demander des contributions depuis 2014, ça a commencé bien avant puisque les contributions, vous le savez comme moi, les restrictions ont commencé sous l'ère Sarkozy, ont continué sous l'ère Hollande. Donc, on n'est pas sous pression depuis 2014, mais depuis bien plus longtemps et lorsqu'on commence à donner des critères de convergence comme on nous les donne là, alors que cela fait depuis plus de 10 ans que l'on rabat notre DGF et tout, je crois qu'il faut quand même le noter.

Le deuxième point, c'est qu'effectivement, quand on est bon élève et qu'après on nous redonne des contraintes supplémentaires, cela veut dire qu'on est deux fois pénalisés. On n'a pas à être très très heureux de la situation parce que si vous avez arrêté vos dépenses de fonctionnement depuis trois ans et que maintenant on vous dit qu'il ne faut pas les augmenter de plus de 1,2 % et que l'inflation va être de 1,5 %, on est pénalisé pour avoir été un bon élève et ça il faut quand même le noter, je ne suis pas dans le cocorico.

Deuxièmement, ce qui est très important, c'est qu'on va aller vers la déflation parce que si on a –et je ne mets même pas les MNA dedans- une progression des dépenses de fonctionnement de 1,2 % sur la période 2018-2022, eh bien, on va, à un moment donné, aller en déflation. Et donc, une déflation, vous savez tous sa répercussion sur l'emploi, sur la vie –pas des plus riches- mais de ceux qui triment -excusez moi l'expression mais c'est comme cela que je le ressens-.

Donc, cette double norme qu'on veut nous donner, d'une part nous limiter à 1,2 % comme si nous n'étions pas suffisamment grands pour savoir quelles sont les capacités que nous avons à réduire notre fonctionnement et d'autre part, cette deuxième partie, puisque c'est la norme... c'est parfaitement écrit dans le document que vous nous avez remis, au niveau de l'investissement, je crois que là on en est train de régler

la coupe des collectivités territoriales. Donc, pour moi, aujourd'hui, on n'est pas du tout dans un contexte où on pourrait contractualiser avec l'Etat. Je considère qu'au contraire, c'est une agression que l'on n'a jamais connue malgré les agressions des deux présidents précédents, je mets les deux présidents aussi bien Sarkozy qu'Hollande, là c'est une agression sans précédent ! et ça c'est un truc que moi je ne contractualiserai pas. Premier point, plus politique. C'est pour cela que j'ai une vision qui est complètement différente de l'optimisme que l'on peut avoir sur ce que fait le Gouvernement sur ces points de vigilance parce qu'à l'arrivée, on verra ce que cela donnera.

Vous parliez, Monsieur le Président, des MNA. Je sais que le Département a fait beaucoup, contrairement à tout ce qui a été dit, dans beaucoup d'organes de presse, ou par certaines associations. Je rappellerai juste les chiffres que vous avez donnés, je les connais par cœur, 3,9 M€ en 2016. 11,7 M€ cette année, supposez que les MNA soient dans le fonctionnement –supposons parce que nous ne le savons pas encore- vous voyez où l'on va... ! Soit on commence à dire qu'on ne s'occupe plus des MNA, ou alors qu'est-ce qu'on réduit ?

Donc, je pense qu'il faut faire très très attention à cette loi de finances que l'Etat nous impose en nous disant qu'il faut être vertueux. Je pense qu'on est capable d'être vertueux sans qu'on nous donne des coups de bâton.

Ça c'est la première partie plus politique, elle me tenait à cœur, vous le comprenez, parce que je pense que là on va vraiment dans le mauvais sens et si on veut la mort des collectivités territoriales, il n'y a qu'à faire ça.

La deuxième partie a plus trait à notre Département car j'ai des incompréhensions sur l'analyse financière qui a été présentée.

Dans ces incompréhensions, d'abord, lorsqu'on donne des graphiques, il est bien de donner des graphiques avec les légendes complètes parce que pour celui qui n'a pas les tableaux excel et qui n'a pas les données, on est incapable de savoir à quoi cela correspond. Je parle, par exemple, du graphique page 106 –les graphiques ne sont pas numérotés, alors que normalement on le fait- mais page 106 vous avez un graphique où on vous dit que l'évolution du reste à charge des AIS, on vous donne 75 millions à peu près pour le RSA – on connaît les chiffres- et puis vous avez deux autres colonnes –jaune et bleu- est-ce que c'est les restes à charges ? on le pense quand même... à la charge de qui ? ... Je pense qu'il est intéressant, dans ces exercices, de donner des graphiques complets.

Le deuxième point, page 107, où on nous dit que l'effort le Département, depuis 2014, est impacté de 33 M€ en recettes cumulées. Moins 33 M€ . Moi, si je pars du CA 2014 sur la DGF aux OB 2018, je fais les calculs, et là le graphique est parfait, il y a même les chiffres, je félicite ce graphique là, je n'arrive pas à – 33 M€, mais à – 27M€. Il y a un écart que je n'arrive pas à comprendre parce que je n'ai pas les données excel, je lis le document. Donc là je ne comprends pas trop.

Ce qui fait que, si je me reporte après, au graphique un peu plus loin sur la capacité des endettements, page 110, là, j'ai une divergence forte entre ce que vous m'avez donné ce matin et le document, puisque dans ce que vous m'avez ce matin, j'ai 44,23 M€ d'autofinancement, ici j'en ai que 33 M€. 33 m€ d'autofinancement avec des recettes de 514 M€ et des dépenses de fonctionnement de 480 M€. Là, il y a 10 M€ d'écart, je ne sais pas d'où viennent ces 10 M€ d'écart entre les deux, qui fait que si je calcule la capacité des endettements, avec les chiffres que j'ai sur le document, moi j'arrive à une capacité de désendettement plutôt de 10 ans au lieu de 8 ans. Mais, ceci dit, cela ne m'effraie pas parce que la capacité d'endettement jusqu'à maintenant on la calcule grosso modo pour une durée d'investissement de 15 ans, et dans les emprunts en cours il y a les emprunts du périphérique, qui sont, j'espère, des emprunts plutôt de 40 ans ! ce qui veut dire que la capacité des endettements n'est probablement pas de 8 mais plutôt de 5 ; et du reste, la capacité de désendettement de 5 c'est ce qui avait été présenté l'an dernier aux dernières OB -5 – 6 – C'est cela que je ne comprends pas ; vous n'êtes pas forcé de me donner la réponse tout de suite, je vous donne juste mes interrogations.

Dans ces interrogations, et cela va exactement dans le même plan, c'est que dans un cas, les tableaux que -l'on m'a donnés, disent que je vais emprunter cette année 60 M€, c'est le graphique ... excusez-moi de vous parler des graphiques –page 112- alors que, cela me convient beaucoup mieux, ce que l'on m'a donné aujourd'hui c'est un emprunt seulement de 44 M€. ce qui a quand même une répercussion importante sur la capacité de désendettement puisque c'est l'encours divisé par l'emprunt que l'on va faire.

Voilà un peu toutes les incompréhensions que j'ai sur ce document. J'ai un peu de mal à m'y retrouver d'autant plus que les documents que l'on m'a donnés aujourd'hui ne sont pas tout à fait les mêmes.

Après, derrière cette analyse là, quelles sont mes grandes questions, non plus financières, mais en matière

de personnel ?...je vois que tu me regardes Thomas ... je me dis que c'est très bien, à la RH, d'avoir essayé d'optimiser au maximum d'autant plus que le numérique arrive, mais à un moment donné lorsqu'on dit qu'on a fait une pression au maximum de ce que l'on peut faire, avec 0% entre 2015 et 2017, et qu'on a fait en sorte que les personnels qui partent ne soient pas remplacés, je dis, attention, à un moment donné, la surcharge arrive... Le personnel, il est comme nous, il a deux bras, une tête et il faut quand même qu'il ne soit pas mis sous une pression colossale. Je ne sais pas ce qu'en est la situation ; c'est ma crainte au vu de l'analyse financière, Thomas je pense que tu vas me répondre.

La deuxième question, Monsieur le Président, et je m'arrêterai là parce que vous allez finir par dire que je suis bavard ce matin.... J'ai deux questions ; une question de remarques, et l'autre question c'est réduire progressivement le soutien de la construction de logements sociaux parce que la Touraine n'est plus sous tension... c'est peut-être vrai, peut-être pas vrai... Je ne sais pas mais je veux avoir des informations... et dernière question, c'est très important sur la période 2018 – 2022, c'est qu'on était très heureux en 2017 d'avoir des droits de mutation à très haut niveau, on a presque dit que c'était une aubaine ; en 2018 on voit que cela continue et on est très heureux que cela continue...

M. le Président. – Pas sûr, pas sûr ! ça fléchit un peu !

M. LEMOINE. –... On espère que cela va continuer ! ça fléchit mais très peu Monsieur le Président, ou alors les échelles sont mal faites...mais pour moi très peu ! Et je vois quand même que 2019-2020-2021-2022 on continue avec des droits de mutation à une hauteur jamais connue depuis 2013. Est-ce que tout cela est très logique ? Voilà mes questions. J'ai été un peu long, mais je pense qu'avec mes collègues, quand on a préparé cette journée d'orientations budgétaires, on avait toutes ces questions à vous poser pour comprendre le budget qui va venir parce que ce n'est pas le tout de dire « je le vote » ou « je m'abstiens » il faut savoir pourquoi on le fait.

M. le Président. – Je vais reprendre les éléments de ton intervention.

D'abord les éléments que tu qualifies toi-même de politiques. C'est vrai que les ponctions sont anciennes mais chacun reconnaîtra objectivement que l'aggravation très forte date de 2014, c'est incontestable, parce qu'il y en avait eu avant mais là, la proportion a été très forte, puisqu'on était à 30 M€ c'est pour ça que le chiffre exact est bien de 33 M€ mais chaque année parce qu'en fait, si on voulait être juste, quand on a baissé, la première année, de 10 M€ ça vaut pour les années suivantes et en deuxième année, c'est-à-dire que la réalité elle est plus importante encore.

La question de la péréquation des dépenses de fonctionnement est un sujet majeur et là on change totalement de système et avec des incertitudes. Certains se demandent même si on ne pourrait pas faire une péréquation régionale de l'effort des conseils départementaux... c'est-à-dire que s'il y en a un qui ne peut pas arriver à 1,20 on dira à l'autre « vous êtes à un peu moins, vous pourriez faire encore un petit effort »... on est vraiment dans des choses que l'on n'a jamais connues. Il faut le dire. Or, c'est très difficile, effectivement, je te rejoins parce que c'est quoi le fonctionnement ? le fonctionnement, c'est le fonctionnement des services publics. Dans le même temps, on nous demande de baisser la dépense, mais on nous envoie tout le monde au guichet ; la CAF tout est par internet, dans les communes ce sont les passeports, les cartes d'identité avec trois mois d'attente, les cartes grises –je n'en parle pas- et on peut allonger la liste... Donc, on nous fait la voiture-balai du service public et en même temps, on dit qu'il ne faut pas augmenter les dépenses. On ne va pas savoir faire longtemps ! Il faut le dire parce que le fonctionnement c'est le fonctionnement du service public départemental et effectivement, là où je te rejoins c'est que pour les RH on est très attentif parce qu'on ne fait pas porter l'effort de manière uniforme, il y a des secteurs... c'est quoi le service public territorial ? c'est le social, c'est les routes, c'est dans les collèges. Je prends l'exemple des collèges, on remplace trois fois plus que l'Etat antérieurement ; oui mais on a des personnels qui, à 23%, ont des restrictions médicales parce que ce sont des métiers durs et la pyramide des âges est élevée. Voilà une réalité à prendre en compte.

Par contre, là où je te rejoins, c'est que la contractualisation ce n'est pas qu'un effort supplémentaire, c'est un changement complet de doctrine. Pour moi, la contractualisation marque la mort, de fait, de la loi DEFERRE qui s'appelait, je le rappelle, en mars 1982, Droits et libertés des régions, départements et communes. Où sont les droits et libertés quand on vous augmente les dépenses et que l'on vous bride les recettes ? C'est un vrai sujet ! c'est pour cela que je dis qu'on fait tout pour être dans l'épure, la signature qui est d'ordre symbolique, ce sera un autre sujet mais on attendra un petit peu de voir.

Sur le sujet plus technique, d'abord, mon cher collègue, il faut te rassurer... Je te donne acte de tes remarques...je dirai qu'il y a des légendes qui ont sauté notamment dans ce document important ; parce que le document a été imprimé avant et on avait pris la précaution, page 102, qui ne t'a pas échappé : « remarque préliminaire : les données sont encore provisoires au moment de l'élaboration de ce document » mais que les légendes aient sauté je reconnais que c'est malheureux ; tout à fait d'accord. Je te confirme que

l'autofinancement est bien de 44 M€, que la capacité de désendettement est bien de 4 ans fin 2017, et que la baisse de DGF a bien été de 33 M€. Le document avec les chiffres les plus précis, c'est le power point qui vous a été présenté. Celui-ci ayant été fait antérieurement avec des éléments qui bougent un peu.

Voilà les quelques éléments que je voulais te dire mais le plus important que je retiens de ton intervention, c'est ce qui est lié à la contractualisation qui est un changement complet d'approche entre Etat et collectivités locales. Je rappelle qu'on n'a pas été invité à contractualiser avec le budget de l'Etat, qui lui est voté en déficit et nous il est voté en équilibre. Je le dis comme cela mais c'est juste pour être taquin.

Monsieur BOURDY.

M. BOURDY. – Ce qu' a dit Dominique, c'est, en gros, ce que je voulais dire, on est dans un pari pascalien, et si je suis Pierre LOUAULT, il rejoint ce que disait Pascal, il est plus avantageux de croire que notre contrat sera positif.

Ce qui m'inquiète, je l'ai dit l'autre jour en cinquième commission, c'est que nous avons fait, les uns et les autres, des efforts parce que les efforts de remplacement que vous évoquez dans les collèges et dans les EHPAD, cela a été fait il y a déjà longtemps. Ces efforts là, nous les avons faits, et il ne faudra pas que l'on soit traité comme les départements qui, eux, n'ont pas fait les mêmes efforts. C'est ce qui m'inquiète particulièrement et nous y serons, les uns et les autres, extrêmement attentifs.

Le problème des MNA que vous avez évoqué, avec le partage... de manière très précise d'ailleurs, excellente idée.. avec le partage avec l'Etat, chacun dans sa compétence accepté cela me paraît être un élément essentiel.

M. le Président. – Merci Patrick.

Madame ZULIAN puis M. GELFI.

Mme ZULIAN. – Merci de me donner la parole, Président ; mes chers collègues, on avait tout particulièrement noté les 18 M€ attribués aux collèges, c'est très bien. Cet effort nous convient tout à fait et nous nous félicitons absolument de ces 18 M€ et des 8 M€ aux gros travaux donc pour l'année 2018.

Par rapport au PPI, on a ce PPI sur 2019-2025, les efforts notamment les 8 M€ sur les gros travaux, est-ce qu'ils seront reportés également tous les ans en plus du PPI ? et à propos du PPI, celui-ci a été finalisé, et le prochain... il est en cours, on est bien d'accord, mais la question c'était : est-ce qu'on pourrait participer, quelqu'un de l'opposition, à l'élaboration de manière à bien comprendre quels sont les critères ?...

M. le Président. – Je te réponds immédiatement. Je l'avais dit en séance ici-même à la précédente session, il va y avoir un comité de pilotage sur le PPI animé par Judicaël OSMOND auquel toutes les sensibilités de notre assemblée seront associées. Il y a un travail préparatoire par les services qui a bien avancé, et il y aura, comme on l'a fait à la fois pour tous les grands sujets, pour tous les schémas, on est tous élus à part égale et il faut que tout le monde puisse apporter sa contribution.

Sur le PPI lui-même, je te remercie de souligner ; c'est un effort très important parce qu'il y a aussi des attentes importantes et puis c'est un sujet majeur avec les EHPAD et on est vraiment au cœur des compétences départementales. On a fait un gros effort cette année, on sait qu'il y a des sujets qui nous attendent : Azay-le-Rideau est en cours, on a des restructurations importantes, je dirai, qui sont à programmer, je pense à Savigné, mais là aussi il faut revoir entre Savigné-sur-Lathan et Château-la-Vallière. Vous avez un collège qui était plein il y a 20 ans, qui s'est à moitié vidé, il y en avait un qui était à moitié vide qui s'est rempli, plus que rempli. ON a aussi des mouvements démographiques qui font que sans augmentation de collégiens, globalement, les répartitions posent des fois problème ici ou là parce que la démographie évolue. On a même pour la rentrée prochaine des choses à faire en urgence. On a des matériels, on a des demi-pensions, on veut accélérer également le numérique... mais c'est justement tout cela qui fera l'objet du PPI et c'est tout cela que l'on a voulu, d'ores et déjà, accélérer. On a pris un peu d'avance en se disant que les droits de mutation ont rendu plus que ce que l'on attendait ; le principal fléchage va sur les collèges et les EHPAD. Je crois que l'on est tous d'accord. Mais le PPI, on le votera sûrement en juin, avant l'été , je l'ai demandé à Judicaël... mais il finissait, il attendait que le travail préparatoire des services soit bien collationné pour vous présenter déjà une première copie sur laquelle le COPIL pourra travailler, mais tout le monde sera associé. On fera un COPIL, pas limité, sur ce sujet, si tel ou tel, à un moment, veut dire quelque chose, c'est de droit, on ne fera ps de formalisme.

Monsieur GELFI.

M. GELFI. – Merci Monsieur le Président. Avant de répondre à mon collègue LEMOINE et le rassurer sur les RH, je voulais redire que je ne partage pas un grand enthousiasme sur ces demandes de l'Etat parce que ... c'est écrit dans le document « l'effort demandé aux collectivités apparaît déconnecté de leur poids réel dans la dette et le déficit public » je pense que tout est écrit et je ne partage pas l'enthousiasme de certains sur ces points des demandes de rigueur budgétaire de la part de l'Etat qui, tous les ans, est en déficit important et n'est pas capable de présenter des comptes équilibrés.

Sur les RH, tu as raison Dominique, et on est très attentif là-dessus. Il y a eu un gros travail qui a été fait dans le cadre des REVAD, d'essayer de contraindre la masse budgétaire. C'est passé par des arbitrages sur des postes, mais pas que... et cela ne peut pas passer que par cela, parce qu'on est aussi là pour rendre un service public de qualité et cela passe aussi par des conditions de travail décentes pour nos agents. On y a travaillé, on y a été attentif. Il y a d'autres leviers importants, la dématérialisation, la modernisation, les changements de méthode de travail et une réforme plus de fond qui est importante qui ne dit pas que tout est mal mais qui touche plus au management de proximité et là il y a un gros travail, on y est très attentif parce que c'est surtout sur le gros morceau de nos politiques, le social, et on y est très attentif avec Nadège et on en est bien conscient et il y a un gros travail en cours, très gros travail, mais c'est quelque chose qui doit être fait en étant posé dans le dialogue, avec les directions et rassure-toi là-dessus, on y regarde et là il y a eu un temps fort sur les réorganisations. Maintenant, il faut qu'elles soient digérées, on ne peut pas être dans le mouvement perpétuel là-dessus. Il y a eu des gros efforts qui ont été faits, maintenant les choses se posent et on va être sur un travail de fond sur ces changements de méthode de travail et aussi sur l'encadrement de proximité.

M. le Président. – Merci Thomas. Il est vrai que sur le terrain, le Département, avec les CCAS, est le seul qui réponde. Il faut bien voir qu'on est la dernière ligne du service public parce que, quand les personnes trouvent la porte close ici ou là, ils vont où ? Ils vont à ce qui reste ouvert, et ce qui reste ouvert c'est quoi ? ce sont les communes et c'est le service social départemental. ON ne peut pas dire à quelqu'un « non, rentrez chez vous » pour quel que problème que ce soit. Or, chacun son raisonnement, sauf que les raisonnements de chacun ne font pas un vivre ensemble. Qu'est-ce qui supporte la charge ? C'est le Département. On a des équipes qui, des fois, sont à la peine parce qu'elles ressentent cette charge croissante. Quand vous avez les travailleurs sociaux qui sont appelés des fois nuitamment pour juger si un jeune est mineur ou pas. Mais vous imaginez ce que cela représente comme charge, comme stress, avec la responsabilité qui s'y attache ? Donc, c'est compliqué. Les gens se le prennent en pleine face.... C'est compliqué aussi. Mais dans les gestions des RH, il faut être très attentif aux questions de terrain, parce que, quand il y a des trous dans la maille parce qu'il y a un arrêt de maladie ou autre, si ce sont les collègues qui, trop longtemps, portent la charge, ils faiblissent aussi. Donc, il faut que l'on soit vigilants.

Pour vous donner un exemple, en février, si on projette l'évolution sur l'année, on a déjà consommé les enveloppes de remplacement par des contractuels. Il faut essayer de comprendre ce qui se passe et pourquoi cela s'accélère. Voilà une réalité, mais d'un autre côté on le fait quand même parce que sinon on va avoir des problèmes ici ou là, et des problèmes que l'on peut comprendre quand on nous les précise.

Madame TOURET.

Mme TOURET. – Merci Président. Simplement pour une petite réponse à Dominique, je vais faire un peu de politique, mais c'est mon ressenti... Quand il met MM. SARKOZY et HOLLANDE sur la même longueur d'ondes, je dirai que je fais une petite différence -c'est là où on est différent- je veux dire que M. SARKOZY a continué à arroser les collectivités pour qu'elles puissent investir, il a laissé une dette certes, mais il y avait une crise connue et M. HOLLANDE, derrière, bien évidemment, a voulu faire économiser en donnant moins aux collectivités mais il a multiplié la dette, cherchons l'erreur....

M. le Président. – On est au Conseil départemental 2018, les deux ont disparu du radar national, faisons avec ce que l'on a aujourd'hui.

Dominique, un mot ! un mot mesuré !... à ta façon !

M. LEMOINE. – A ma façon et mesuré, la dette ce n'est pas un gros mot. Une dette, pour investir, ce n'est pas un gros mot. Aujourd'hui, lorsqu'on parle de la dette, on est toujours en train de dire que c'est un gros mot. Si la dette est faite pour investir dans de l'actif qui va rapporter après à l'Etat, à la collectivité, etc. et qui va permettre d'aller vers l'amortisseur social, ce n'est pas un gros mot.

Si la dette est faite pour payer du fonctionnement, là, je suis d'accord avec toi, c'est un gros mot. Donc, je ne suis pas pour réduire à tous les coups la dette surtout lorsque les emprunts sont à moins de 1 %, ma chère collègue.

M. le Président - Il n'y a pas de vote, c'est un "dont acte".

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, décide d'en donner acte à M. le Président.



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



2018



SOMMAIRE

ÉDITO	3
AXE 1 : DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE	9
Enjeu 1 : Assurer un développement équilibré du territoire	22
Enjeu 2 : Développer l'attractivité de la Touraine	31
Enjeu 3 : Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement	40
AXE 2 : UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE	43
Enjeu 4 : Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA	54
Enjeu 5 : Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	58
Enjeu 6 : Rendre plus efficace, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance	65
Enjeu 7 : Rendre plus efficace la territorialisation de nos politiques sociales	71
AXE 3 : MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE	76
Enjeu 8 : Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique	84
Enjeu 9 : Mettre en place une stratégie patrimoniale	96
ANALYSE FINANCIÈRE	101
ANNEXES	117

ÉDITO



L'année 2017 fut une année riche de projets et d'évolutions en maints domaines :

- La création de la Métropole ;
- La mise en place de la réforme des intercommunalités ;
- Le transfert des transports à la Région et celui des routes à la Métropole au 1^{er} janvier ;
- Le lancement de l'ingénierie territoriale.

En 2018, l'action du Conseil départemental se structurera autour des trois lignes de force suivantes :

1 - Le Conseil départemental reste le premier partenaire des collectivités locales et le garant de l'équité dans l'aménagement du territoire ;

2-Partenaire privilégié des collectivités locales, le Conseil départemental reste aussi une collectivité de proximité ;

3 - Le Conseil départemental a fait le choix du courage, il fera aussi celui de l'innovation en 2018 ;

1. Le Conseil départemental reste le 1^{er} partenaire des collectivités locales et le garant de l'équité dans l'aménagement du territoire :

- Le Conseil départemental reste le premier partenaire de la Métropole dont il a soutenu la création par le vote positif unanime de son Assemblée.

Tours Métropole Val de Loire est une chance car une locomotive plus puissante, c'est un train plus rapide pour toute la Touraine.

Dans le domaine hospitalier par exemple, on constate déjà à quel point la synergie existant entre le CHRU de Tours et les hôpitaux de Loches, Chinon, Amboise et Château-Renault a fait la preuve de son efficacité.

- Le Conseil départemental reste aussi le premier partenaire des communes et des intercommunalités pour lesquelles il a créé **des dispositifs simples, rapides et efficaces dont la fonction est de soutenir leurs efforts d'investissements :**

- Le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR) et le Fonds Départemental de Développement (F2D) : 12 M€ alloués en 2017, qui ont généré plus de 45 M€ de travaux ;

- Le dispositif d'aide à l'investissement immobilier des entreprises que le Département maintient, en accord avec la Région, pour les dossiers de moins de 400 000 €. L'Indre-et-Loire est le seul département de la Région Centre-Val de Loire à avoir mis en place un tel dispositif grâce aux partenariats établis de longue date avec les communautés de communes : 19 projets ont ainsi été soutenus en 2017 ;

- Le Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT), grâce auquel 21 projets de développement touristique ont pu être financés en 2017, et le Fonds Départemental d'Investissement Culturel et Sportif (FDICS), qui a, lui, permis de soutenir 92 projets d'équipement d'associations culturelles et sportives en 2017 ;

- En 2018, il sera proposé de compléter cet ensemble par un Fonds d'Aide au Développement Durable dont l'objectif est de renforcer le soutien du Département aux projets des collectivités portant notamment sur la transition énergétique ;

2. Partenaire privilégié des collectivités locales, le Conseil départemental est une collectivité de proximité :

Alors que des Services Publics s'éloignent progressivement des territoires, **le Département reste bien présent partout** avec :

- Ses 54 collèges ;
- Ses 22 Maisons de la Solidarité et leurs 131 points d'accueil ;
- Ses 4 Services Territoriaux d'Aménagement et leurs 15 secteurs d'exploitation ;

Cette proximité est un atout fort du Département qu'il faut préserver car c'est aussi grâce à la présence diffuse de ses agents et de ses services sur tout le territoire départemental que notre institution peut remplir efficacement son rôle en matière de solidarité sociale comme en matière de solidarité territoriale. De ce point de vue, le

vent de recentralisation jacobine qui semble souffler plus fort ces dernières années, en particulier du côté de Bercy, est inquiétant.

Depuis plusieurs années, les collectivités locales produisent des efforts très importants pour maîtriser leurs dépenses de fonctionnement. Si conséquents, qu'alors qu'elles représentaient seulement 9 % de la dette publique et à peine 3,9 % du déficit public, elles auront pourtant, entre 2014 et 2022, financé 23 % de l'effort global de réduction de ce déficit public : soit 24 milliards d'euros, qui auront été soustraits au financement de leurs investissements. Alors que ce sont justement leurs investissements qui, cumulés, représentent, et de loin, la plus grande partie de l'investissement public (70 %).

- les 146 M€ de dépenses sociales sont aujourd'hui compensées seulement à 48 %. Les seules dépenses liées aux mineurs non accompagnés, non compensées par l'Etat, sont passées de 3,8 M€ en 2016 à + de 11,9M€ fin 2017. 11,9M d'€ c'est l'équivalent du montant annuel des deux Fonds (F2D et FDSR) que le Conseil départemental a créé pour financer les projets de développement des communes et EPCI d'Indre-et-Loire ;

3. Le Conseil départemental a fait le choix du courage, il fait aussi celui de l'innovation en 2018 :

Le courage c'est :

- L'action en faveur du Laboratoire de Touraine : son avenir est désormais assuré, comme celui de son personnel, auquel une grande attention a été portée, et la contribution financière de notre collectivité a diminué ;
- L'action en faveur des colonies de vacances : les colonies de vacances se dérouleront désormais dans un seul lieu, à Longeville-sur-Mer, qui accueillera autant d'enfants que les deux colonies actuelles. Ce site sera par ailleurs ouvert 10 mois sur 12 à d'autres séjours (classes vertes, personnes handicapées, séniors, accueils sportifs, etc) ;
- La prise à bras le corps du dossier de la RD 943, qui était devenu le dossier routier dont on parle sans cesse, mais que l'on ne traite jamais ;
- La sortie en douceur d'ISOPARC, qui a été actée le 2 février en accord avec le Syndicat Sud-Indre Développement ;
- Le changement de cap sur le numérique avec le Loir-et-Cher : pari jugé risqué, mais dont on doit convenir aujourd'hui qu'il est réussi puisqu'il dote notre Département d'un projet d'infrastructures numériques d'ampleur exceptionnelle en divisant par cinq la contribution des EPCI ;
- L'absence d'augmentation d'impôts trois années de suite (2016, 2017 et 2018), en dépit d'un contexte budgétaire difficile imposé par l'Etat. En faisant ce choix, le Conseil départemental a préféré s'appliquer à lui-même les efforts qu'il aurait pu demander aux contribuables ;
- Le courage c'est aussi d'avoir décidé que l'embellie des droits de mutation serait utilisée en priorité pour investir dans les collèges et

les maisons de retraite ;

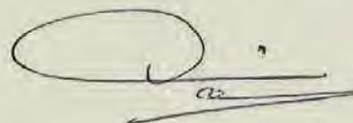
- Le courage, c'est enfin : la poursuite du désendettement en 2018 ; la poursuite de nos efforts pour respecter les critères imposés par l'Etat d'une évolution des dépenses de fonctionnement limitée à + 1,2 % inflation comprise. **Efforts produits tout en hissant notre niveau d'investissement à plus de 70 M€**, ce qui nous ramène au montant d'investissement d'avant la crise de 2008 (hors dépenses d'investissement consacrées au financement du boulevard périphérique nord-ouest).

Ce mandat du courage est aussi celui de l'innovation. Toutes nos politiques seront concernées. En 2018, nous innoverons notamment avec :

- Les réponses apportées par les schémas enfance et autonomie ;
- Des projets numériques ambitieux dans les collèges et une expérimentation en matière de télé-enseignement ;
- La mise en œuvre opérationnelle de l'ingénierie territoriale ;
- Des innovations dans nos monuments départementaux (histopads) ;
- Une grande opération de diffusion et de valorisation de l'art contemporain dans toute la Touraine ;
- Un effort significatif en faveur du sport amateur et la refonte des conventions culturelles ;
- L'avancement du projet départemental expérimental pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ;
- La nouvelle convention passée avec l'Université concernant un bio laboratoire, le Biolab, et un amphithéâtre ;

Notre gestion en 2018 se doit d'être sérieuse, rigoureuse et économe. Nous la plaçons au service d'une ambition collective volontaire pour une Touraine plus forte et plus solidaire, qui se traduira en 2018 par l'adoption du projet de notre collectivité Touraine 2025.

Bien cordialement



Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire



8

ENJEU 1 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

ENJEU 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA TOURAINE

ENJEU 3 : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

AXE 1 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

UN DÉPARTEMENT ÉCONOME QUI INVESTIT POUR L'AVENIR

Des politiques territoriales économes qui privilégient les investissements dans les collèges

Le Département a réalisé de considérables économies de fonctionnement au cours de ces trois dernières années. Si ces efforts doivent et vont d'ailleurs se poursuivre, le budget des politiques territoriales sera cependant stabilisé en 2018 : de nouvelles actions seront mises en œuvre (distribution de dictionnaires pour les élèves de 6^e des collèges, nombreuses manifestations en faveur de la création contemporaine, soutien accru aux sports amateurs, ...), mais en respectant l'objectif de stabilisation des dépenses globales.

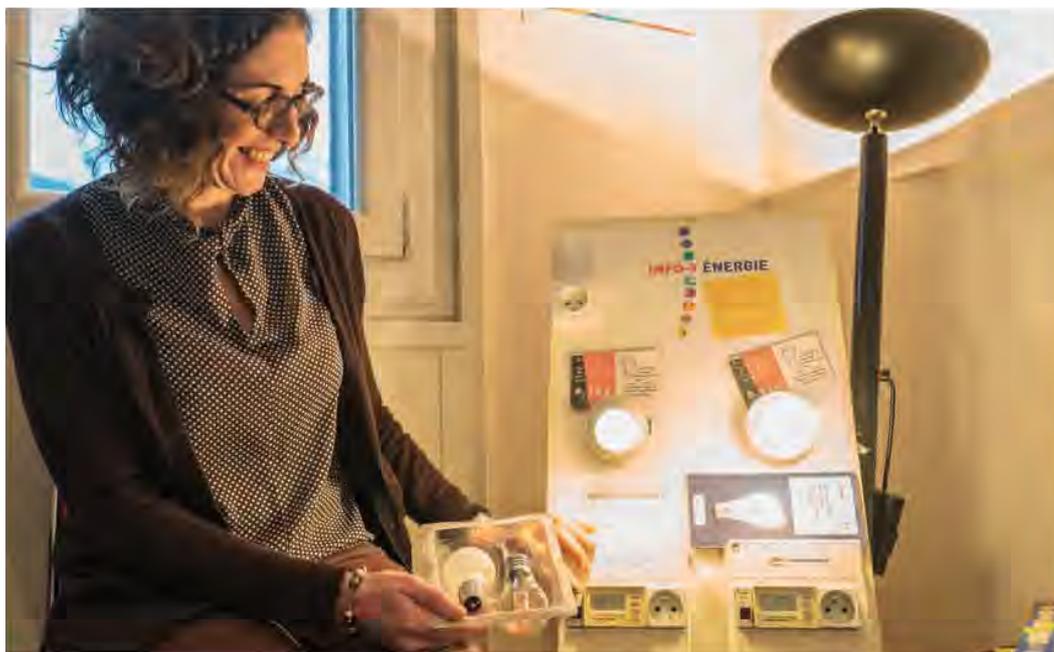
Ces efforts continus portant sur les dépenses de fonctionnement vont permettre au Département de présenter un programme d'investissement renforcé dans les collèges.

Dans l'attente du démarrage des premiers gros chantiers de la Programmation

Pluriannuelle d'Investissement des collèges 2019-2023 qui sera arrêtée au printemps 2018, **cet effort d'investissement du Conseil départemental portera cette année sur un ensemble de grosses réparations dans un grand nombre de nos collèges**. Parmi celles-ci, une attention particulière sera accordée à celles qui contribueront à améliorer la vie des collégiens hors de leurs classes (sanitaires, foyers, selfs, préaux, équipements sportifs...). Les opérations de sécurisation des collèges seront également amplifiées, en raison du contexte Vigipirate. Ainsi, **une enveloppe de 8 millions d'euros, au lieu des 4,8 millions d'euros habituels, sera consacrée à l'ensemble de ces gros travaux**.

En parallèle, le programme 2017-2020 de mise en place de la fibre optique dans les collèges ruraux et urbains se poursuivra en 2018 avec la montée en débit à 20 Mbit/s dans plus de la moitié d'entre eux. Tout comme l'effort d'investissement en faveur de l'équipement en classes mobiles ou le renouvellement des équipements informatiques

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE



10

(micro-ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, ...).

Le Département, acteur engagé dans la transition écologique

L'Etat a adopté une stratégie nationale de transition écologique 2015-2020 avec la volonté d'orienter notre pays vers un nouveau modèle de société alliant progrès économique, écologique et humain. Les collectivités territoriales peuvent et doivent jouer un rôle décisif dans cette transition, d'une part en identifiant et en encourageant les initiatives pionnières vertueuses et, d'autre part, en accompagnant leur changement d'échelle, condition indispensable à une mise en mouvement globale de la société.

Pour sa part, le Département contribuera à cette transition écologique avec deux projets majeurs, qui témoignent de sa volonté d'être un acteur engagé des mutations en cours pour préparer l'avenir :

Le Contrat de performance énergétique :

Le Département gère un immense parc de plus de 450 000 m² de bâtiments

- près de 300 000 m² pour les seuls collèges - dont la plupart, construits avant l'apparition de réglementations thermiques, sont énergivores. Des audits énergétiques réalisés sur 59 de ces bâtiments (54 collèges et 5 bâtiments administratifs, soit 330 000 m², c'est-à-dire les trois-quarts de notre parc bâti) ont permis de déterminer le niveau de consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre de chacun d'entre eux.

Sur cette base, **le Département engagera en 2018 une procédure de mise en concurrence dans l'optique de signer un marché global de performance énergétique mi-2019**, marché public sous maîtrise d'ouvrage du Département, qui fixera des obligations de résultat pour la ou les entreprises attributaires. En l'occurrence, l'objectif affiché sera d'atteindre une réduction des consommations liées au chauffage de 25 % sur l'ensemble du parc bâti, entraînant une baisse d'un peu plus de 35 % des émissions de gaz à effets de serre. Ce faisant, le Conseil départemental répondra à

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

la fois aux attentes de la loi de transition énergétique et à la nécessité de maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement.

Dans ce cadre, la possibilité de doter les six collèges chauffés au fioul lourd de chaudières à biomasse et d'installer une chaufferie bois desservant le site composé du Laboratoire de Touraine, des Services techniques et de la Maison des sports, sera tout particulièrement étudiée.

Le projet alimentaire territorial :

Le modèle de distribution qui s'est progressivement développé partout tend à imposer au consommateur une alimentation essentiellement produite hors du territoire où il vit. Ce qui entraîne des conséquences néfastes au plan écologique (empreinte carbone liée au transport, ...), économique (on ne fait pas travailler les producteurs locaux) et alimentaire. La Touraine ayant la chance de bénéficier d'une offre diversifiée de producteurs et de transformateurs agroalimentaires, le projet du Département consiste au contraire à favoriser une chaîne de production et de distribution alimentaire centrée sur nos territoires.

Dans cette perspective, **le Conseil départemental va donc poursuivre son action en faveur du développement des circuits de proximité en s'engageant dans un « projet alimentaire de territoire »**. Celui-ci participera à la consolidation des filières territorialisées et au développement de la consommation de produits de qualité issus de circuits de proximité et des productions biologiques et raisonnées.

Avec près de 20 000 repas servis par jour, les collèges publics concourent à cet objectif tout en assurant leur mission d'éducation au goût, à la nutrition et à la culture alimentaire.

UN DÉPARTEMENT CHEF DE FILE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES ET ACTEUR MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE



● Les jardins de contrat

Fonds départementaux : le nécessaire soutien des pôles de proximité et de la transition écologique

Notre Département a assumé le rôle de chef de file des solidarités territoriales que lui assignait la loi NOTRe en mettant en place dès 2016 le Fonds Départemental de Solidarité Rurale pour les communes de moins de 2000 habitants et le Fonds Départemental

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

de Développement pour les communes de plus de 2000 habitants et les Communautés de communes. Leurs objectifs étaient d'aider les territoires ruraux de notre département à financer leurs projets de développement.

Plus récemment, dans le cadre de la réalisation du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) qui sera approuvé début 2018, un diagnostic détaillé a identifié des pôles de services. Le Département, dans la continuité de l'action qu'il mène en faveur des solidarités territoriales et de l'aménagement du territoire, souhaite leur apporter un soutien dans le cadre du Fonds Départemental de Développement.

Par ailleurs, le Département mettra en place un nouveau fonds d'investissements à destination des collectivités locales : le Fonds Départemental d'Aménagement et de Développement Durable, fonds destiné à financer par exemple des projets favorisant la biodiversité ou encore des aménagements favorisant les circulations douces. Plus lisible que les dispositifs actuels, il aura pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans la transition écologique.

Un Département agissant aux côtés des Communautés de communes pour soutenir l'immobilier d'entreprise

L'Indre-et-Loire est le seul département de la Région Centre-Val de Loire qui poursuit son action de soutien aux projets d'immobilier d'entreprise : 10 Communautés de communes sur 11 lui ont délégué leur compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise (en cours de discussion avec la dernière). Dans le cadre de l'accord conclu avec la Région Centre-Val de Loire, le Conseil départemental accompagne désormais les projets dont le coût est inférieur à 400 000 €. L'enveloppe budgétaire 2018 sera ajustée à un nombre de projets éligibles en baisse.

Réseau routier : un entretien responsable et des investissements pour l'avenir

Au 1^{er} janvier 2018, un peu plus de 286 km de routes départementales ont été transférées à la Métropole. Ce transfert obligera les services à adapter leur fonctionnement - des propositions seront faites en ce sens début 2018 - mais les missions du Département resteront inchangées pour le reste de notre réseau routier.

L'entretien régulier de ce réseau demeure l'une de ces missions : celle d'éviter les dégradations irréversibles qui entraînent des coûts ultérieurs très lourds. 9 millions d'euros (montant en baisse en raison du transfert évoqué plus haut) seront consacrés cette année au Plan de Confortement des Chaussées (PCC).



DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE



● Château de Loches

Son adaptation permanente aussi : qui se traduira notamment en 2018 par la création de deux giratoires sur la RD943 au lieu-dit du café brûlé et sur les RD 750 et RD 725 à Yzeures-sur-Creuse ; ou encore des travaux sur les ponts de Bléré et Chisseaux.

Par ailleurs, des projets de plus grande ampleur seront également engagés cette année : ainsi les déviations de Richelieu et de l'Île-Bouchard-Tavant, entreront dans des phases d'études opérationnelles pour la première et d'études préalables obligatoires pour la seconde. De la même manière, à l'issue des conclusions de la procédure de consultation publique, le projet d'aménagement et de sécurisation de la RD943 entre Cormery et Loches sera arrêté ce qui permettra à aussi d'engager une phase obligatoire d'études réglementaires préalables. Pour ces trois projets, les acquisitions foncières nécessaires seront négociées dans le cadre d'une démarche globale qui privilégiera les acquisitions foncières volontaires et d'opportunité.

Enfin, s'agissant de la déviation des agglomérations de Cormery et de Truyes, le Département financera deux

études : celle du Ministère de la transition écologique pour le barreau de liaison avec l'A85 et celle demandée par le Département au syndicat porteur des Schémas de COhérence Territoriale pour qu'un fuseau puisse être inscrit dans ses documents de planification ; qui sera opposable aux documents d'urbanisme et aux tiers avant la fin de ce mandat si les concertations entre élus du territoire s'avèrent fructueuses.

Le Département, acteur du développement touristique et de la promotion de la Touraine

L'action du Département dans ce domaine se développera selon quatre axes :

Tout d'abord, des actions en faveur de la valorisation et de la restauration de son patrimoine historique bâti : dans ce registre, on peut citer l'ouverture au second trimestre 2018 de la nouvelle scénographie de la cité royale de Loches ou la mise en lumière du château de Chinon pour la future édition de Noël au pays des châteaux. Ou encore le lancement d'une étude pour la restauration du pigeonnier de Panzoult, édifice classé monument historique (XVII^e siècle) et vestige unique de l'ancien château de

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Roncé, en vue d'une ouverture ultérieure au public.

Ensuite, des actions en faveur de la mise en valeur de son patrimoine naturel : ainsi l'itinéraire du Cher à vélo entrera dans son avant-dernière phase de travaux. C'est une action forte du projet d'aménagement de la vallée du Cher porté par les deux conseils départementaux d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher dès 2013. Ce projet avance

ses preuves en matière de soutien des efforts de développement des acteurs et professionnels du tourisme, sera ainsi maintenu.

Enfin des actions de promotion : à titre d'exemple, l'action de promotion de la destination Val de Loire dans les gares, bus et métros parisiens, menée en collaboration avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher et les deux agences départementales du tourisme, sera reconduite à la demande des partenaires privés, plus nombreux en raison de la réussite de la première édition de 2017.

La Touraine, terre de diffusion et de création culturelles

Dans le domaine de la culture et des sports, **le Département s'attachera à poursuivre son objectif : favoriser l'accès à la culture et aux sports pour tous sur l'ensemble du territoire.**

En raison de l'asymétrie des dotations entre les territoires urbains et les territoires ruraux, la poursuite de cet objectif conduira notamment le Département à accentuer ses efforts en faveur de l'accès à la culture et aux sports amateurs en milieu rural.

La poursuite de cet objectif requerra aussi d'aider les associations dans le développement de leurs pratiques par un soutien à l'investissement. Ainsi, le dispositif du FDICS (Fonds Départemental de soutien à l'investissement Culturel et Sportif), créé en 2017, sera reconduit en 2018 en raison de son succès.

Enfin, et toujours dans la même perspective, le Département engagera tout au long de l'année 2018, des actions de large diffusion de la création contemporaine : les monuments et musées départementaux, certains Espaces Naturels Sensibles, des collèges... mettront en permanence en valeur la création contemporaine sous toutes ses formes et ses artistes.



● Plan d'eau de Hommes

enfin et devrait connaître une accélération en 2018 ; en particulier grâce à l'action exemplaire que mène le Conseil départemental sur la rivière de contournement du barrage de Civray, qui sera opérationnelle fin 2018. La qualité de sa conception est en effet soulignée par les experts de l'agence française de la biodiversité.

Dans un autre registre, le recrutement d'un délégataire permettra d'accélérer le projet de développement de la base de loisirs des plans d'eau de Hommes.

Puis des actions en faveur des acteurs du tourisme : le Fonds départemental pour l'investissement touristique (FIDIT), qui depuis deux ans maintenant a fait

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Département, fer de lance de l'aménagement numérique de l'Indre-et-Loire

Le Conseil départemental a fait de l'aménagement numérique une priorité, parce qu'il s'agit sans doute de l'enjeu le plus décisif pour l'avenir de nos territoires. Ainsi, dès 2016, l'assemblée départementale exprimait à l'unanimité sa volonté de se doter d'un projet d'aménagement numérique plus ambitieux que celui adopté initialement en optant pour une Délégation de Service Public concessive et une association avec un nouveau partenaire, le Loir-et-Cher. Le pari était alors jugé audacieux, il s'avère aujourd'hui réussi.

L'alliance de tous les territoires d'Indre-et-Loire autour d'un objectif ambitieux et partagé a permis au Département de conduire à son terme, avec l'appui du syndicat mixte Loir-et-Cher numérique, une procédure extrêmement lourde dans le court délai imparti d'une année.

Le résultat : un projet bi-départemental de plus de 1,1 milliard d'euros de flux financiers sur 25 ans ; 490 millions d'euros d'investissements dès les 5 premières années, dont 256 millions d'euros uniquement pour l'Indre-et-Loire. Grâce au modèle concessif, 154 millions d'Euros de contributions publiques ont été économisées.

Au terme de ces 5 premières années, tous les foyers, même les plus isolés, auront la possibilité de se raccorder au très haut débit via la fibre optique au même coût qu'en zone urbaine. Et, grâce à un catalogue de services négocié, les entreprises pourront souscrire auprès des fournisseurs d'accès à Internet des abonnements très haut débit à des tarifs très compétitifs. La réalisation de ce chantier d'ampleur exceptionnelle dans le délai extrêmement court de 5 ans s'accompagnera par ailleurs du recours aux entreprises locales (un minimum de 25 % du chiffre d'affaire du délégataire

sur les chantiers déploiements leur sera réservé) et aux entreprises d'insertion (220 000 heures d'insertion et de formation contractualisées avec le délégataire).

En Indre-et-Loire, les travaux ne débuteront qu'au cours du second semestre 2018, en raison des études à mener lors du premier trimestre. Plusieurs territoires seront donc concernés dès cette année, en particulier le Castelrenaudais et les communes de Veigné, la Ville-aux-Dames, Pouzay, ... Mais le chantier n'atteindra vraiment sa vitesse de croisière qu'en 2019.

La réalisation d'infrastructures numériques de cette ampleur constitue bien sûr un levier de développement considérable pour l'ensemble des territoires du Département. Mais ce potentiel de développement ne deviendra réel que si tous les acteurs institutionnels,



● Câble pour le déploiement de la fibre optique

économiques et associatifs locaux se saisissent vraiment de toutes les possibilités ouvertes par la construction de telles infrastructures. Et ce chantier des usages numériques doit s'engager dès maintenant si l'on veut tirer le meilleur

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

parti des réseaux de fibre optique qui irrigueront tous nos territoires dans 5 ans.

C'est dans cette perspective que le Département a décidé de prendre à sa charge le différentiel entre le coût réel à la prise pour l'EPCI et le coût moyen constaté. Cette prise en charge répond à la logique de péréquation et de solidarité territoriale que souhaite porter le Département. C'est aussi dans cette perspective que le Département a engagé une négociation avec la Région Centre-Val de Loire pour qu'elle oriente les fonds prélevés sur les Contrats régionaux de Solidarité Territoriale vers le financement des projets numériques des collectivités d'Indre-et-Loire : 5,28 millions d'euros.

UN DÉPARTEMENT QUI INNOVE ET EXPÉRIMENTE

En encourageant le recours systématique aux innovations, l'objectif du Département n'est pas de paraître moderne, mais de tirer le meilleur parti

de tout ce qui s'élabore de nouveau en matière d'usages numériques, d'objets connectés, de matériaux, de techniques de recyclage, de production d'énergie, etc, pour continuer d'assurer le plus efficacement possible ses missions dans le respect de contraintes budgétaires croissantes.

Dans ce domaine, les seules règles que notre institution se fixera seront tout d'abord de s'organiser pour repérer ou susciter l'innovation, la tester, la diffuser lorsqu'elle s'avérera probante et, ensuite, d'étudier attentivement tout ce qui s'élabore de nouveau sans aucun a priori mais avec le seul souci d'en tirer éventuellement parti. Concrètement, cela impliquera notamment d'aller voir ce qui se conçoit et se met en place ailleurs d'innovant sans préjugé afin d'en tirer des enseignements pour nos propres pratiques. Cela impliquera aussi d'avoir recours régulièrement à des expérimentations pour éprouver les innovations envisagées avant, le cas échéant, d'en généraliser l'application.

16



■ Pour un développement des usages numériques innovants

Malgré l'ampleur du chantier, **le département n'entend pas limiter son action à la seule réalisation des infrastructures numériques. Il s'est d'ores et déjà engagé dans la voie du développement d'usages numériques innovants** lui permettant d'améliorer la qualité des services qu'il produit dans l'exercice de ses compétences.

La réalité virtuelle au service du patrimoine bâti et de son développement touristique

Sur le modèle de ce qui existe aujourd'hui au château de Chambord, Le Département va développer au cours de cette année 2018 **un projet de visite des châteaux de Loches et de Chinon en réalité virtuelle**. Dès 2019, il permettra aux visiteurs de ces sites de parcourir ces monuments virtuellement meublés et habités et ainsi de faire l'expérience d'un rapport moins conventionnel et figé à l'histoire. De cette manière, le Département espère augmenter la fréquentation de ces deux sites et leur effet d'entraînement sur l'économie locale.

Le Département souhaite développer les usages pédagogiques innovants du numérique

Le Département s'est aussi engagé dans une démarche expérimentale de collègue Lab' avec **les collèges de Richelieu et de Joué-lès-Tours : à partir de septembre 2018, des élèves de ces deux collèges pourront bénéficier de cours de chinois dispensés à distance via un dispositif de télé-enseignement**.

La réussite de cette expérimentation ouvrirait une voie qui permettrait en particulier aux élèves des collèges ruraux de suivre des enseignements auxquels ils ne peuvent pas avoir accès aujourd'hui, contribuant ainsi à renforcer l'égalité des chances sur tout le territoire.



D'autres démarches de ce type seront encouragées via notamment un appel à projet « innovation pédagogique par le numérique ».

Un Département pilote en matière d'archivage numérique

Dans le cadre d'une démarche commune avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher, notre Département entend également se positionner comme département expert et pilote en matière d'archivage numérique. Expertise qui lui permettra ensuite d'accompagner d'autres collectivités locales dans leur propre développement de l'archivage numérique.

Le numérique au service de la découverte du patrimoine naturel

Dans le cadre de la réalisation du nouveau sentier d'interprétation du Val de Choisille, de nouveaux contenus numériques seront mis à la disposition des visiteurs. De la même manière, des ressources pédagogiques en ligne seront mises à la disposition des professeurs des collèges pour leur faciliter la découverte de l'ancienne carrière de Channay-sur-Lathan, dont le projet de réaménagement sera finalisé en 2018 pour une mise en œuvre début 2019.

Le numérique au service de la lecture

Le Département poursuivra l'essor de son portail Nom@de, qui rencontre un véritable succès, et travaillera au développement des nouveaux modes numériques de lecture.



18

■ Pour un développement du recours aux objets connectés

Si l'objectif du Département n'est pas d'accumuler des gadgets à la mode, il est en revanche d'encourager le recours à ces nouveaux objets connectés, souvent disponibles à des coûts accessibles, lorsqu'ils peuvent contribuer à améliorer les conditions de travail des agents ou l'information des usagers, l'efficacité des interventions de nos services, ..., bref à améliorer l'action et la qualité de notre service public. Deux exemples pour illustrer ce point :

Vers des routes connectées

Le Département va expérimenter une innovation relative à la gestion de la viabilité hivernale consistant en l'intégration de capteurs dans les couches de roulement. Aujourd'hui, les décisions de salage, ..., des chaussées sont prises à partir de mesures discontinues de température réalisées manuellement la nuit par des agents d'astreinte avec un thermomètre laser. L'inconvénient de

cette discontinuité de la mesure et de l'imprécision qui lui est liée, est qu'elle peut amener nos services à intervenir (salage) à mauvais escient ou à ne pas intervenir alors qu'il aurait fallu le faire. L'intégration de capteurs dans les couches de roulement permettra désormais aux agents du Département de connaître l'évolution continue des températures sans avoir à se déplacer, donc sans aucun risque pour eux. Cela permettra ainsi au Conseil départemental de disposer de données de températures plus fiables et donc de cibler de manière plus précise ses interventions de viabilité hivernale.

Dans un futur proche, on peut tout à fait imaginer que ces informations relatives au risque de verglas pourront être communiquées sur notre site Internet ainsi qu'à des partenaires gestionnaires de système de GPS type Waze ou TomTom, qui pourront alors informer en temps réel les membres de leurs réseaux des risques rencontrés sur certaines

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

routes départementales en les orientant vers celles où ils n'y seraient pas confrontés. Nos routes de demain seront ainsi de plus en plus connectées et communicantes.

Au-delà, les récentes avancées technologiques dans les domaines de l'énergie (routes solaires, ...), du big-data, ..., devront, elles aussi, être attentivement examinées, et dans certains cas même, expérimentées.

Vers des collèges connectés

Le Département ne dispose pas aujourd'hui d'assez de données fiables et continues - pour mesurer la température, l'hygrométrie, la qualité de l'air, ... - lui permettant de gérer de manière efficace le fonctionnement de ses bâtiments.

Dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique évoqué plus haut, le Département, dès 2018, va installer des objets connectés dans les collèges qui permettront la mesure de la température et de l'hygrométrie dans les classes.

Il instrumentera aussi des canalisations de gaz et d'eau potable dans l'objectif de sensibiliser les utilisateurs des collèges aux consommations d'eau et d'énergies.

Le Département équipera également une dizaine de classes dans différents collèges urbains et ruraux de stations connectées pour mesurer leur teneur en dioxyde de carbone et donc évaluer la qualité de leur air. Etant entendu que celle d'un bâtiment destiné à l'éducation a un effet démontré sur la qualité de concentration, le bien-être et la santé des élèves.

Enfin, la sécurité alimentaire étant une préoccupation majeure du Département, il expérimentera le déploiement de capteurs connectés non intrusifs qui permettront d'assurer

une surveillance constante et tracée de la température des chambres froides des collèges, plus efficacement qu'aujourd'hui avec les relevés manuels de température.



● Collège Raoul Rebout - Montlouis-sur-Loire

■ Organiser l'innovation et l'expérimentation

Une précision importante pour commencer : l'innovation dont il s'agit ici doit être entendue au sens large. Tout d'abord, elle concerne tous les registres : technique, organisationnel, etc. Ensuite, elle ne se réduit pas aux seules innovations révolutionnaires : de petites innovations peuvent améliorer considérablement le quotidien des usagers. Enfin, elle ne se réduit pas non plus aux seuls domaines des usages numériques et des objets connectés innovants, même s'ils occupent une place centrale dans cette dynamique. Pour illustrer cette dernière remarque, il suffira de développer un exemple : aujourd'hui, **grâce aux techniques dites de grave émulsion, le Département va pouvoir réaliser des travaux de renforcement de chaussées uniquement à partir de matériaux récupérés lors des opérations de rabotage des routes,** dont les stocks sont abondants mais sous-utilisés. En ayant ainsi recours au recyclage efficace de ces matériaux,

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

le Conseil départemental va être en mesure de diminuer le coût de ces opérations et leur empreinte carbone (moins de recours aux extractions de carrières et au transport) ;

Dans une institution comme la nôtre qui n'est pas une institution de recherche et développement, s'organiser pour repérer ou susciter l'innovation revient avant tout à trouver et à mettre en place les moyens de tirer le meilleur parti de l'intelligence collective, qu'elle soit interne ou externe. Concrètement, cela signifie :



● Chefs cuisiniers des collèges - Ferme expo

Tout d'abord, mobiliser l'intelligence collective des agents de notre collectivité, objectif qui renvoie à deux conditions préalables :

-Parce que personne ne travaille sans réfléchir sur sa pratique, il faut d'abord convertir les agents à l'idée qu'ils ne doivent pas hésiter à exposer les idées d'amélioration qui portent sur leur activité sans autocensure et sans arbitrage préalable de leur hiérarchie. Il ne s'agit pas ici de méfiance vis-à-vis de cette dernière, mais de cohérence : exercer un tri préalable s'inscrirait en contradiction avec la volonté de libérer l'innovation, c'est-à-dire justement d'examiner toutes les idées d'amélioration sans a priori, même les plus petites en apparence ;

-Il faut ensuite créer un canal de diffusion de ces idées, qui pourrait prendre par exemple la forme d'un réseau social de collectivité, comme cela se pratique ailleurs. A travers ce canal, il ne s'agirait alors pas de susciter les critiques de ce qui existe, mais bien de solliciter les idées d'amélioration de ce qui existe pour créer in fine une dynamique d'innovation continue ;

Ensuite, mobiliser l'intelligence collective des usagers de nos services publics :

Instaurer une dynamique d'innovation continue des produits numériques grâce à une interaction constante avec leurs usagers, c'est la manière dont fonctionne aujourd'hui les « startups d'Etat » de l'incubateur de services numériques de la Dinsic (Direction interministérielle du numérique et du système d'information de l'Etat) par exemple. Ou, à un autre niveau, des entreprises comme Google ou Facebook. Pourquoi ne pas transposer à nos services publics ce qui a fait la preuve de son efficacité ailleurs ? Des interactions avec les usagers ont d'ailleurs déjà été mise en place dans notre institution, en l'occurrence dans le domaine de l'insertion ; il faut les généraliser dans un objectif d'amélioration continue de nos services publics ;

Puis repérer et étudier attentivement ce qui s'élabore ailleurs de nouveau et d'innovant :

Il s'agira notamment d'aller voir ce que d'autres collectivités locales conçoivent et mettent en place d'innovant sans préjugé afin d'en tirer des enseignements : le projet de smart city piloté par le maire de Saint-Amand-Montrond dans le Cher, la méthanisation des produits de fauche dans la Mayenne, le collège innovant de Laval, le projet innovant élaboré par la commune de Marmagne (Cher) sur la base de la loi du 24 février 2017 (autoconsommation de l'électricité qu'elle va produire selon des tarifs différenciés), etc.

Le Conseil départemental sera bien

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

entendu particulièrement attentif aux innovations qui concernent ses champs de compétences, mais son action dans ce domaine portera plus loin. Car il lui revient aussi d'accompagner les collectivités locales d'Indre-et-Loire face aux grands défis auxquels elles vont être confrontées à l'avenir. Il aura donc le souci de les aider à relever ces défis (en matière de transition écologique et énergétique, de gestion de l'eau, etc) en portant à leur connaissance les expériences innovantes et probantes menées ailleurs et, le cas échéant, en les accompagnant dans la mise en place d'expérimentations et de projets innovants.

Avoir recours aux appels à projets :

Les procédures ouvertes d'appel à projets ou d'appel à manifestation d'intérêt, qui ne préjugent pas de la nature des réponses à apporter, permettent de s'affranchir des solutions standardisées et incitent ceux qui y répondent à

soumettre des propositions moins conventionnelles et plus innovantes. Il est ainsi envisagé de lancer en 2018 plusieurs appels à projets sur les domaines de compétences du Département afin d'encourager l'innovation ;

Enfin, expérimenter :

La volonté du Département de développer l'innovation sous toutes ses formes impliquera d'avoir recours régulièrement à des expérimentations dont l'objectif sera d'éprouver les innovations envisagées avant, le cas échéant, d'en généraliser l'application. Ce qui revient à accepter la possibilité de l'échec comme condition irréductible d'une recherche d'innovation. Car en effet, expérimenter pour s'assurer qu'une innovation potentielle est vraiment probante, c'est accepter implicitement l'idée qu'elle puisse ne pas l'être.



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Développer le territoire par le numérique

POLITIQUE

Aménagement du territoire et lecture publique

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1** : adaptation et suivi du portail Nom@de.

↳ **Objectif 2 relatif aux formations** : programme de formation au numérique en bibliothèque : com-

munication, initiation au codage, connaissance des applications ; 5 journées de formations (à Tours, Loches et Chinon) et plus de 10 rendez-vous répondant à des besoins spécifiques.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

Contexte : la procédure de Délégation de Service Public pour l'aménagement numérique du territoire est arrivée à son terme. Un délégataire a été retenu et aura pour mission de créer, sur 5 ans, un nouveau réseau fibre optique permettant à tous les foyers d'Indre-et-Loire de pouvoir se raccorder au Très Haut Débit. En parallèle, le syndicat mixte Val de Loir Numérique a été créé. Il regroupe la Région Centre-Val de Loire, les deux Départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ainsi que tous les EPCI de ces deux Départements. À compter du 1^{er} janvier 2018, c'est ce dernier qui va porter la politique de desserte en FttH (Fibre jusque l'abonné) et le dispositif d'inclusion numérique via le satellite ou la radio dans l'attente de la desserte fibre optique.

↳ **Projet 1** : accompagnement du démarrage des travaux de fibre optique sur le territoire départemental en débutant le déploiement sur plus de 30 communes (pour certaines en plusieurs tranches

annuelles) dès le second trimestre 2018 (dont la Ville-aux-Dames, Pouzay, Nazelles-Négron, Veigné, Autrèche, Dame-Marie-les-Bois, Nouâtre, Antogny-le-Tillac, Saint-Benoit-la-forêt, ...)

↳ **Projet 2** : poursuite du programme de fibrage et d'amélioration interne du réseau WIFI des collèges ruraux d'Indre-et-Loire avec montées en débit progressives sur l'année pour les 29 collèges ruraux ;

↳ **Projet 3 relatif au projet de bibliothèque numérique de référence** : l'objectif de ce projet est d'intégrer le dispositif initié par l'Etat, ce qui permettra au Département à la fois d'augmenter sensiblement l'offre numérique du portail Nom@de et de mener des actions pour l'inclusion numérique. Sa réalisation est subordonnée au financement de la DRAC. À travers un programme de formations et de diagnostics de service, les accès internet présents dans les bibliothèques en milieu rural seront analysés ; le Département développera des réponses adaptées aux besoins des habitants, notamment en termes d'e-administration.

Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Education
et système de
l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif en matière d'inclusion des personnes handicapées** : poursuite de la démarche d'adaptation des établissements pour permettre l'accueil des élèves handicapés, d'une part avec la mise aux normes de 9 établissements supplémentaires, ce qui portera à 27 le nombre de collèges accessibles, et d'autre part avec l'ouverture, programmée avec l'Education Nationale, d'une classe ULIS en 2018 ;

↳ **Objectif en matière de sectorisation** : engager un travail de synthèse portant sur la sectorisation permettant d'abord de construire une évaluation de l'évolution des effectifs collégiens et ensuite de déterminer, le cas échéant, les besoins d'évolution des capacités d'accueil des collèges. Sur l'année 2018 nous pourrions ainsi garantir des données qualifiées ;

↳ **Objectif en matière de location et de transport vers des équipements sportifs** : poursuivre le développement des circuits de course d'orientation à proximité des collèges. Un groupe de travail permettra d'acter, après évaluation de l'expérimentation, la dotation d'un forfait annuel, garantissant au Département une maîtrise de ses dépenses et aux collèges une lisibilité sur leur politique sportive ;

↳ **Objectif en matière de maîtrise des coûts de remplacements des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)** : maintenir le niveau des dépenses par rapport au consommé 2017. La mobilisation d'un ETP sur la coordination des agents d'entretien dans les collèges devrait permettre de professionnaliser les agents afin de réduire les restrictions médicales, et diminuer le nombre d'arrêts maladie dues aux positions de travail inadaptées ;

↳ **Objectif en matière d'intervention informatique auprès des collèges** : aujourd'hui, en plus du maintien en condition opérationnelle des 54 sites interconnectés, le pôle politique numérique des collèges a entamé la **reprise de la maintenance informatique** qui sera effective sur 15 collèges en 2018.

En parallèle, le programme 2017-2020 de mise en place de la fibre optique dans les collèges ruraux et urbains se poursuivra en 2018 avec la montée en débit à 20 Mbit/s dans plus de la moitié d'entre eux. Tout comme l'effort d'investissement en faveur de l'équipement en classes mobiles ou le renouvellement des équipements informatiques (micro-ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, ...).

Afin d'assurer l'ensemble de ces missions, l'équipe informatique dédiée à l'informatique des collèges sera portée à neuf agents ;

↳ **Objectif en matière de recours à des structures d'insertion** : les collèges ont pu recourir à des structures d'insertion par l'activité économique pour les travaux de peinture des collèges afin d'apporter un soutien aux agents de maintenance, qui ne peuvent généralement effectuer ces travaux que lors des permanences. En 2018, conformément aux retours et besoins exprimés par les collèges, le champ d'intervention sera élargi aux travaux d'espaces verts et à l'élimination des déchets.

↳ **Objectif en matière de restauration scolaire** : maintien d'une proportion élevée de demi-pensionnaires. À la rentrée 2017-2018, il y avait 88,8 % de demi-pensionnaires.

Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Education
et système de
l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projets 1 et 2 : deux opérations d'extension-restructuration** permettront d'offrir de meilleures conditions de travail aux collégiens et à la communauté éducative des deux collèges suivants :

- Collège de Neuillé-Pont-Pierre : la première tranche de travaux est achevée (demi-pension et salles de classes dans un des bâtiments). La seconde tranche a débuté à l'été 2017 pour une livraison en février 2018 et la troisième et dernière tranche interviendra au cours du second semestre 2018. Au total, la restructuration portera sur une superficie de 2840 m² et l'extension représentera 1900 m² supplémentaires. L'investissement porté par le Département s'élève à 11 M€ ;
- Collège d'Azay-le-Rideau : les travaux ont débuté en septembre 2017 pour s'achever en 2019. La restructuration portera sur 3500 m² et l'extension représentera 1400 m² supplémentaires. Ce chantier d'une durée de 2 ans est estimé à 7,8 M€ ;

↳ **Projet 3** : différents projets de **grosses réparations** seront menés au cours de l'année 2018 pour un montant global de 8 M€. Tous les collèges sont concernés par ce programme qui recouvre des travaux aussi divers qu'une intervention sur une demi-pension, la réfection d'un système de chauffage ou le réaménagement d'un pôle d'enseignement, en passant par la réfection des cours de récréation. Ce programme mettra l'accent sur les travaux d'amélioration des conditions de vie des élèves et de mise en sécurité des bâtiments concernés ;

↳ **Projet 4** : Le précédent PPI étant achevé, il est important de prévoir un nouvel ensemble d'investissements relatifs aux extensions-restructurations nécessaires dans certains établissements, au regard des évolutions démographiques, de la vétusté et de l'inadaptation de certains bâtiments des collèges, sur les externats et les demi-pensions ;

↳ **Projet 5** : cette année, les 5 dernières demi-pensions concernées par la réglementation sur le tri et la valorisation des bio-déchets seront équipées d'**éco-digesteurs**. En sont déjà équipés 8 établissements ;

↳ **Projet 6** : dans le cadre d'un groupe de travail avec nos partenaires de l'Education Nationale, une réflexion sur les critères de répartition de la **dotations globale de fonctionnement** sera finalisée, avec l'objectif de poser les bases d'un véritable dialogue de gestion. La volonté de la collectivité est de doter les établissements d'une DGF répondant à une répartition équitable entre établissements : rationalisée, par une réflexion sur les économies d'échelle à engager ; et renforçant la réussite éducative, c'est-à-dire tenant compte des spécificités, notamment pour les collèges ruraux sur la partie déplacements ;

↳ **Projet 7 : Projets informatiques dans le cadre du Plan Numérique pour l'Éducation (PNE)** : après l'expérimentation menée en 2017 sur quatre collèges pilotes, la solution testée a été retenue. Elle comprend : une classe mobile pour deux classes de 5^e, un réseau de télécommunication Wifi, un raccordement fibre optique haut débit. Il est

Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Education
et système de
l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

prévu d'équiper sur le premier semestre 2018 seize autres collèges au titre de l'année scolaire 2017/2018 et à compter du mois de septembre dix-sept autres. La dépense d'investissement est estimée à 2 M€. La moitié de cette somme a été engagée dès la fin 2017 ;

↳ **Projet 8 définir une vraie politique RH pour les ATTEE** : Le Département compte 450 agents ATTEE, agents de catégorie C qui exercent des tâches pénibles et dont l'usure professionnelle se fait ressentir avec le temps. Leur temps de travail est annualisé pour correspondre aux temps scolaires, ce qui a pour conséquence des journées de travail denses accentuant la pénibilité du travail. Il s'agit majoritairement d'un personnel féminin, d'une moyenne d'âge de 49 ans et dont la moitié a plus de 50 ans, avec un taux de restrictions médicales important concernant environ 22 % des agents. Ces différents éléments ont conduit à l'élaboration d'une politique ajustée aux besoins des établissements et garantissant l'amélioration des conditions de travail des agents ATTEE. Les rencontres sur site avec les agents, les groupes de travail organisés ont permis de travailler des propositions d'évolution qui aboutiront en 2018 à l'adoption d'un référentiel des besoins par collège et d'un protocole d'entretien commun ;

↳ **Projet 9. Le soutien aux collèges ruraux** est un axe fort des orientations en matière de politique éducative. Cela passe par le soutien des actions pédagogiques menées au Musée du Grand-Pressigny avec la collaboration du

collège, une politique numérique ambitieuse, et l'accompagnement pour ouvrir les collèges ruraux sur leur territoire. Un projet innovant aura lieu par ailleurs dans plusieurs collèges ruraux. (cf. « principales innovations et expérimentations pour 2018 », projet 2) ;

↳ **Projet 10 relatif à la restauration scolaire** : les collèges distribuent chaque jour près de 20 000 repas aux collégiens répondant à des normes de sécurité sanitaire et d'équilibre alimentaire strictes. L'attention est également portée sur l'éducation au goût et la qualité des produits.

L'élaboration d'un plan alimentaire territorial permettra de remplir ces objectifs et de soutenir en parallèle le développement de l'agriculture locale, de façon à ce que, progressivement, 40 à 50% des produits utilisés par les EPLE soient issus de filières locales ;

Un plan de formation et les rencontres entre les chefs de cuisine permettront d'expérimenter en 2018 les cuissons basse température, et d'élaborer un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Un ETP sera consacré à cette politique en 2018.



Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Education
et système de
l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

PRINCIPALES INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS POUR 2018



Innovations

26

↳ **Projet innovant 1** : un projet « **Collèges laboratoires et innovation pédagogique** » mettra en liaison les collèges de Joué-lès-Tours

Vallée violette et Richelieu pour l'enseignement à distance du chinois. Après un temps de conception et de maquetage, l'enseignement à distance débutera à la rentrée 2018-2019 ;

↳ **Projet innovant 2** : un appel à projet proposé en 6 déclinaisons sera élaboré avec l'Éducation nationale autour de la **co-construction des espaces éducatifs de demain** sur les aspects patrimonial, architectural et numérique. Les 6 axes proposés seraient les suivants : quelle salle de classe pour demain?; du CDI au centre de connaissance et de culture; des salles de sciences et de technologie au Fab Lab éducatif; laisser plus de place au vivant dans les collèges; pour des collèges numériques hyper-connectés et innovants et la qualité de l'air dans les salles de classe. Ces projets seraient montés en partenariat avec les communautés éducatives et les élèves de 12 collèges (moitié rural/moitié urbain), et impacteraient tant le mobilier, que les cours de récréation et des éléments architecturaux. L'impact de ces appels à projets se fera ressentir également sur les méthodes pédagogiques et éducatives, dans un objectif de « bien-vivre ensemble », et intégrera les élèves dans l'élaboration des propositions ;

↳ **Projet innovant 3** : le **référentiel numérique** de la collectivité date de 2009 et s'avère inadapté

aujourd'hui aux usages pédagogiques. Un nouveau référentiel, travaillé conjointement avec la communauté éducative, les inspecteurs et le rectorat sera adopté pour la fin de l'année 2018 afin de présenter un référentiel prenant en compte les évolutions nécessaires pour la réussite éducative des élèves et l'inclusion ;

↳ **Projet innovant 4** : une étude pour la mise en œuvre d'un **contrat de performance énergétique** est en cours et vise à réduire les consommations liées au chauffage, améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et la qualité de l'air ambiant. Cette politique est d'autant plus importante que les élèves passent près de la moitié de leur temps au collège et qu'elle trouve un lien direct avec les enseignements dispensés. La dotation en outils connectés et leur utilisation par les élèves dans le cadre de ce CPE permettra d'en garantir l'appropriation par la communauté éducative et d'en garantir l'efficacité ;

↳ **Projet innovant 5** : les demi-pensions utilisent un matériel de plus en plus performant et connecté. La sécurisation des outils de production est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire par la **connexion informatique des chambres froides des collèges**. Ainsi, toute panne en dehors du temps de présence des agents pourra être détectée et la procédure de sécurité alimentaire mise en œuvre.

Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état

POLITIQUE

Infrastructures routières, schéma départemental des déplacements doux

ACTIVITÉS COURANTES 2018

Objectif en matière de maîtrise d'œuvre études :

Sur 2017, le coût agents des études menées en régie a atteint un montant de 308 700 €. Pour 2018, le coût estimé des études internalisées, qui ne tient compte que des opérations qui seront réellement réalisées, devrait s'élever à 200 000 € environ (soit l'équivalent de 5 ETP mobilisés).

Objectifs en matière d'entretien du patrimoine routier :

- Suite au transfert à la Métropole de 286 km de routes départementales dès le 1^{er} janvier 2018, l'objectif budgétaire de consacrer 9 M€ d'investissement à l'entretien du patrimoine routier permettra, dans les conditions économiques actuelles, de renouveler les couches de roulement à hauteur de 6% par an (soit de l'ordre de 100 km/an), ce qui correspond sensiblement au taux d'usure des structures de chaussées ;

- Dans le cadre de la préservation du patrimoine routier, l'un des enjeux principaux est d'assainir les structures de chaussées. Dans cette optique, un premier programme de 500 000 € de rénovation des accotements et fossés sera entrepris en 2018, avec comme objectif de lutter contre les infiltrations en rive de chaussée et d'assurer le drainage des couches de chaussées et l'écoulement des eaux de ruissellement ;

- En matière d'enduits superficiels, l'objectif de 2018 est de couvrir 500 000 m² (au lieu de 650 000 m² en 2017) au cours de l'année – ce qui représente de l'ordre de 90 km linéaires – de manière à préserver les chaussées des infiltrations des eaux de ruissellement. Cette diminution du volume d'enduits superficiels

permettra aux équipes du pôle opérationnel de consacrer plus de temps à la réalisation de la rénovation de la signalisation horizontale, volet incontournable de la sécurité routière ;

- Enfin, en matière de rénovation des panneaux de signalisation directionnelle, en particulier pour la signalisation touristique, l'objectif est de poursuivre la politique initiée en 2017 qui consiste à changer tous les panneaux défectueux.

Objectif en matière d'entretien des dépendances pour la sécurité des usagers :

- Le fauchage de l'ensemble des dépendances routières devra être impérativement réalisé d'ici à la fin de l'année 2018, ce qui représente près de 2 700 km de routes fauchées. Cette activité, y compris le traitement des sur-larges, des délaissés ainsi que l'élagage des plantations d'alignement et le traitement des giratoires, devrait mobiliser au total 28 ETP par an (46 000 heures). Pour garantir cet objectif, un effort particulier est consenti par la collectivité sur le renouvellement des matériels : plusieurs tracteurs neufs ont été achetés sur l'exercice budgétaire 2017 ; et acquisition de 2 véhicules spécifiques dit VSV qui seront partagés par 2 STA. La plupart des acquisitions 2017 seront livrées pour la première passe de fauche début 2018. La poursuite du renouvellement de la flotte se poursuivra en 2018 ;

- Enfin, en matière de marquage horizontal des routes départementales, l'objectif poursuivi est de se rapprocher d'un renouvellement bi-annuel du marquage routier, notamment sur le réseau routier principal. La nouvelle organisation mise en place avec le pôle opérationnel va dans ce sens.

Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état

POLITIQUE

Infrastructures routières, schéma départemental des déplacements doux

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

Travaux routiers sur le réseau structurant :

↳ **Projet 1** : réalisation d'un carrefour giratoire entre les RD 943 et RD 58 au lieu-dit du café brûlé à Reignac, dans le cadre de l'amélioration de la sécurité sur l'itinéraire Cormery-Loches. Les travaux de l'ordre de 450 000 € seront réalisés au printemps 2018 ;

↳ **Projet 2** : réalisation d'une opération individualisée de sécurité à Yzeures sur Creuse par la création d'un carrefour giratoire à la Revaudière entre les RD 750 et RD 725. Les travaux sont estimés à 560 000 € pour une réalisation printemps/été 2018.

Travaux portant sur les ouvrages d'art :

↳ **Projet 3** : fin des travaux de construction du pont de Mettray / St Cyr. Les travaux engagés en 2017 sont poursuivis en début d'année 2018 afin de ré-aligner les raccordements des dispositifs de sécurité hors et sur ouvrage de franchissement. La mise en service est prévue en février 2018 ;

↳ **Projet 4** : travaux de sécurité sur le pont de Bléré (première tranche), 150 000 € ;

Travaux d'aménagements cyclables :

↳ **Projet 5** : Liaison cyclable Cher à vélo : fin de la réalisation de la première tranche de travaux entre Bléré et Azay-sur-Cher pour un montant global estimé des travaux de 500 000 € et démarrage des travaux de la seconde tranche entre Azay-sur-Cher et la Métropole, comprenant la réalisation d'une liaison cyclable entre Véretz et la gare SNCF de Montlouis ;

↳ **Projet 6** : réalisation d'une voie verte en site propre entre Cinq-Mars-La-Pile et Langeais permettant de sécuriser les déplacements doux très nombreux entre ces 2 communes. Le montant des travaux est de 640 000 € environ, acquisitions foncières comprises ;

↳ **Projet 7** : réalisation du 2^e Schéma Départemental des Déplacements Doux. Ce document s'appuiera sur le bilan du premier schéma et précisera les orientations de la politique cyclable conduite par le Département.

Études préalables à travaux futurs :

↳ **Projet 8** : poursuite des études sur la création de créneaux de dépassement sur la RD 943 entre Cormery et Loches, incluant la réduction du nombre d'accès sur la route départementale par l'aménagement de carrefours sécurisés et la création de rabattement du réseau secondaire sur les carrefours aménagés ;

↳ Poursuite des études et procédures de la déviation de l'île Bouchard-Tavant et préparation du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre pour l'ouvrage de franchissement de la Vienne ;

↳ Poursuite des études et procédures engagées pour la déviation de Richelieu et préparation du DCE travaux, de la liaison cyclable du Cher à vélo entre Azay-sur-Cher et la Métropole ainsi que les réhabilitations des ouvrages d'art de Civray-de-Touraine et Chisseaux.

Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état

POLITIQUE

Infrastructures routières, schéma départemental des déplacements doux

PRINCIPALES INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS POUR 2018



Innovations

Test d'une innovation relative à la gestion de la viabilité hivernale : des tests vont être faits sur les mesures en temps réel des températures des chaus-

sées. Ces mesures, réalisées par des capteurs intégrés dans la couche de roulement, seront transmises via un nouveau réseau agissant par modulation de fréquences aux services qui n'auront ainsi plus à se déplacer pour prendre ces mesures manuellement – ce qui représente un progrès en matière de sécurité – et pourront déclencher les opérations de salage sur la base d'informations plus précises. A terme, ces outils permettront de mieux communiquer avec la population et les dispositifs d'aide à la conduite type GPS ;

Test d'une innovation relative au comptage routier : plutôt que de remplacer les stations de comptage ainsi que les logiciels d'exploitation désormais obsolètes par des outils du même genre pour un coût global d'environ 300 k€ sur 2 ans (2018 et 2019), le Conseil départemental porte son choix sur des systèmes de caméras reliées au service des routes qu'il va tester. Leur avantage tient notamment à ce qu'on peut les disposer sur des itinéraires bien identifiés et les déplacer de manière économique ;

Innovation relative au traitement des fissures : de profondes fissures peuvent apparaître sur les routes, en général en raison de conditions météorologiques dégradées qui provoquent des phénomènes de retrait et de gonflement des argiles souvent présentes sous les chaussées. Les techniques de colmatage des fissures utilisées aujourd'hui sont onéreuses et n'offrent pas de garantie de résultat. Aussi, le Conseil départemental envisage de traiter ce problème en combinant la pose de géo-grille et d'enrobés. Cette solution semble être la meilleure solution technique alternative disponible aujourd'hui, de surcroît pour un coût inférieur (3 €/m² environ) ;

Innovation relative aux travaux de renforcement des chaussées : aujourd'hui, les techniques dites de grave émulsion permettent de réaliser des renforcements des chaussées uniquement à partir de stocks de matériaux récupérés lors des opérations de rabotage des routes, stocks abondants localement mais sous-utilisés. En testant le recours à ces techniques sur des routes à faible trafic, le Conseil départemental s'engage dans la voie d'une diminution du coût et de l'empreinte carbone de ses opérations de renforcement des chaussées (moins de transport et de recours aux extractions de carrières).

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Habitat

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un maillage équilibré en matière d'habitat

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1** : objectif prévisionnel d'attribution, en lien avec les programmes locaux de l'habitat des EPCI, de 230 agréments PLUS et PLAI nécessaires à la production de logements locatifs sociaux, et de 490 aides de l'Agence nationale de l'habitat en faveur de propriétaires privés pour l'amélioration de leur logement ;

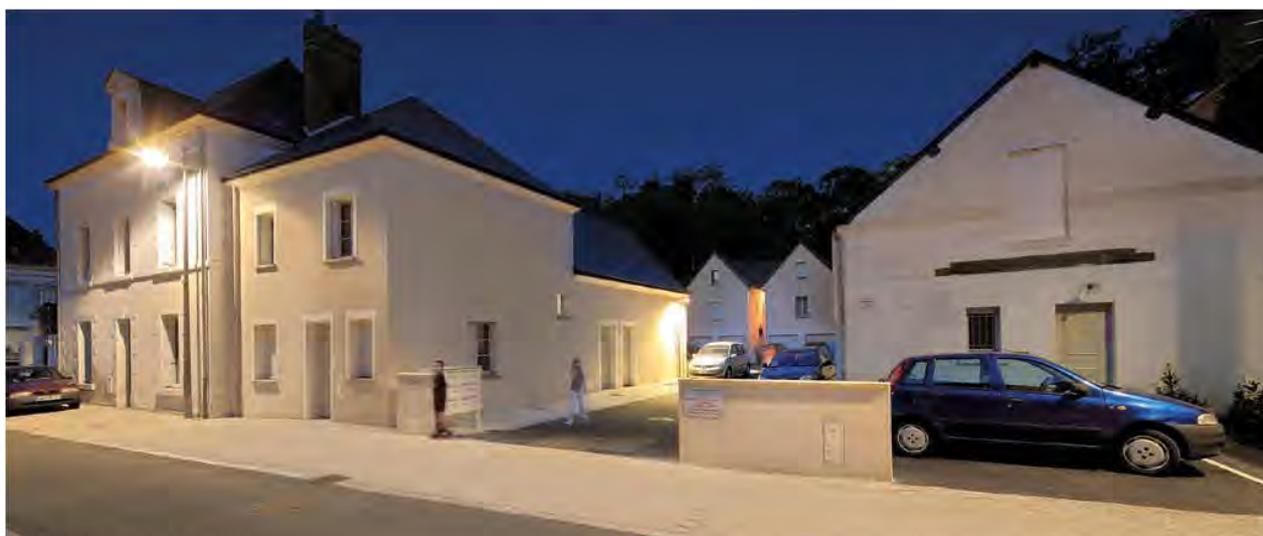
↳ **Objectif 2** : objectif minimal de 120 propriétaires accompagnés en 2018 par un opérateur pour une assistance au montage de leur projet de travaux énergétiques et demandes de financement, dans le cadre du nouveau programme d'intérêt général ;

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : resserrer la programmation des aides à la pierre dans le logement locatif social neuf vers la perte d'autonomie et les publics en situation de précarité. L'ambition est d'une part de soutenir la création de logements adaptés vers des publics relevant de la compétence de la collectivité, tels que les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et, d'autre part, de favoriser l'accès au logement social pour les publics relevant des minimas sociaux, dont le RSA ;

↳ **Projet 2** : cibler les aides du Département à la création de logements inclusifs au profit des personnes âgées ou handicapées. Cette orientation vient en appui des priorités du nouveau schéma autonomie.

30



Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois

POLITIQUE

Tourisme, aménagement du territoire et protection de l'environnement

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif au Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT)** : 21 projets ont été financés en 2017. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2018 avec l'objectif de financer un nombre de projets équivalent ;

↳ **Objectif 2 relatif à l'aide à l'investissement immobilier des entreprises** par délégation des Communautés de communes : 19 projets ont été financés en 2017. En 2018, ce dispositif, unique et innovant en Région Centre-Val de Loire, sera maintenu avec l'objectif d'atteindre les mêmes résultats qu'en 2017 ;

↳ **Objectif 3 : développement des circuits courts en agriculture** à travers l'aide à la diversification agricole, aux manifestations agro-touristiques...

↳ **Objectif 4 : accompagnement de la mutation de l'aéroport, facteur d'attractivité du territoire ;**

↳ **Objectif 5 : renouvellement d'un contrat d'objectifs avec l'Université, recentré sur la diffusion de la recherche et de la culture.**



Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois

POLITIQUE

Tourisme,
aménagement du
territoire et protection
de l'environnement

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

32

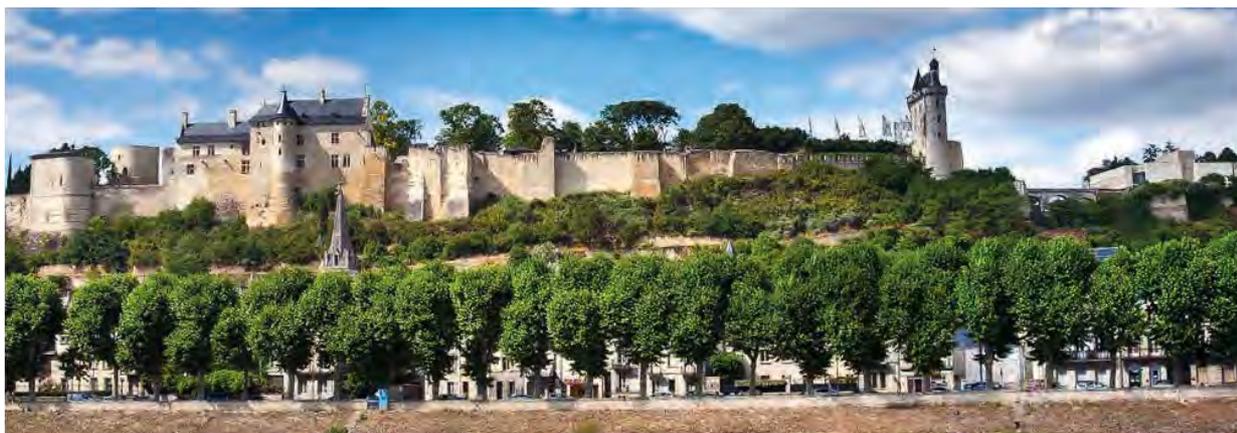
↳ **Projet 1 : attractivité et promotion de la destination** : en avril 2018, une grande campagne de promotion des châteaux (publics et privés) sera reconduite avec le Loir-et-Cher, sous la marque Val de Loire, en direction des clientèles franciliennes. Six sites tourangeaux seront mis à l'honneur dont la forteresse de Chinon et le donjon de Loches, propriétés du Département ainsi que les châteaux d'Amboise, de Villandry, du Clos Lucé et de Chenonceau ;

↳ **Projet 2 : développement touristique de l'espace naturel sensible des plans d'eau de Hommes** : suite à la consultation relative à la délégation de service public menée fin 2017, le Département procédera au choix du délégataire et à la signature du contrat, prévue à l'été 2018. Il effectuera par ailleurs les travaux de construction d'un local pour les maîtres-nageurs et la réalisation d'un parking de 150 places et les

travaux d'assainissement nécessaires au raccordement à la station d'épuration de la commune de Hommes ;

↳ **Projet 3 : expérimentation autour de l'offre touristique et la création artistique** donnant la possibilité aux touristes de visiter le patrimoine historique bâti et le patrimoine naturel du Département (paysages de la Loire, patrimoine mondial de l'Unesco...) au travers d'espaces scénographiés grâce au recours à des installations artistiques et à des outils numériques ;

↳ **Projet 4 : mise en lumière de la forteresse de Chinon**. Le Département, propriétaire de la Forteresse de Chinon, a décidé d'engager une opération de mise en lumière extérieure et intérieure de ce monument afin d'en valoriser l'image en lien avec son environnement immédiat, la ville historique de Chinon.



Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Connaître, préserver et valoriser
le patrimoine de la Touraine

POLITIQUE

Monuments et patrimoine culturel et archives et archéologie et inventaires

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif à l'offre culturelle dans nos monuments : renouveler l'offre culturelle** au sein des huit sites au travers des expositions, de l'amélioration et du renouvellement des scénographies permanentes.

- Expositions ;
- La comédie animale au musée Balzac ;
- La duchesse de Windsor en ses meubles à Candé ;
- L'archéologie à grande vitesse du Grand Pressigny ;
- L'exposition Antoine Leperlier à l'Hôtel Gouin et Franta au prieuré Saint-Cosme ;
- Scénographies ;
- Réaménagement des salles de la Forteresse de Chinon avec la reconstitution de la chambre de Charles VII et la création d'un *nouvel escape game* ;
- Nouveau parcours de visite au sein du jardin. au musée Rabelais : nouveau parcours de visite au sein du jardin ;
- La reconstitution d'un campement datant de 20 000 avant Jésus Christ en vallée de Claise au musée du Grand-Pressigny ;

↳ **Objectif 2 relatif à la promotion/commercialisation de nos monuments :**

Mise en oeuvre de la stratégie numérique

- Nouveau site web- cité royale de Loches ;
- Déploiement sur les réseaux sociaux ;

Mise en œuvre d'un plan de commercialisation

Active depuis 1 an, cette action permet d'accroître la présence des sites départementaux sur le marché touristique réalisé en partenariat avec les grands sites de la Touraine et du Val de Loire ;

↳ **Objectif 3 relatif aux travaux de fouilles archéologiques :** poursuite du travail archéologique à la cité royale de Loches, décliné en une nouvelle campagne de fouilles sur l'emprise du jardin du logis à l'été 2017 et la surveillance archéologique des travaux de restauration du rempart notamment ;

↳ **Objectif 4 relatif au travail de numérisation du cadastre :** achèvement de la campagne de numérisation des matrices du cadastre napoléonien et intégration au portail internet des archives numérisées (estimation : 1 million d'images pour la totalité des registres) ;

↳ **Objectif 5 relatif aux actions des archives à destination du public :** poursuite de la programmation des actions en faveur du public des Archives : ateliers du samedi, ateliers de paléographie ;

↳ **Objectif 6 relatif à la conservation des antiquités et objets d'art :** développement d'une politique en faveur du patrimoine mobilier, en lien avec la Conservation des antiquités et objets d'art (sensibilisation, soutien aux projets de valorisation et de restauration, conseil).

Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Connaître, préserver et valoriser
le patrimoine de la Touraine

POLITIQUE

Monuments et
patrimoine culturel et
archives et archéolo-
gie et inventaires

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1 : proposer une scénographie de la Cité royale de Loches** : ouverture au public de la nouvelle scénographie au printemps 2018, après 2 ans de travaux (1,1 M€)

S'appuyant sur l'identité singulière et la dualité des deux monuments de la Cité Royale, défensif et carcéral pour le Donjon, résidentiel et ornemental pour le Logis Royal, le fil rouge de la scénographie porte sur le caractère rebelle et insoumis des hommes et femmes qui ont marqué de leur empreinte l'histoire des lieux. Au total, 15 espaces seront scénographiés (6 au logis, 9 au donjon). Tout au long de ce parcours, le visiteur sera sollicité par des jalons et des ambiances, une signalétique informative, des animations vidéo et des projections ;

↳ **Projet 3 : aménager et valoriser des dépendances du domaine de Candé**. Après la restauration du château, les dépendances seront aménagées pour accueillir des artistes et des animations autour de la chasse et de la pêche.

↳ **Projets 4 relatifs à des travaux :**

Réaménagement des abords du prieuré Saint-Cosme : prolongation du circuit Loire à Vélo ; restauration de l'espace investi par le chantier du tunnelier ; étude sur l'aménagement en concertation avec la mairie de terrains situés face à l'entrée du site ; étude sur la restauration du chaix en vue d'une utilisation pour des séminaires (tourisme d'affaires) ;

Mise en sécurité des remparts de Loches : après passation des accords-cadres de dévégétalisation et de maçonnerie en 2017, une première saison complète d'interventions sur les zones prioritaires est programmée en 2018 (chantier sur 4 ans à plus de 2M€) ;

↳ **Projet 5** : exposition et journée d'études en partenariat avec l'Université de Tours et le service culturel du Bodenseekreis (Allemagne) au printemps 2018 : « Une jeunesse en révolte. Des deux côtés du Rhin en 1968, Touraine-Bodensee » ;

↳ **Projet 6** : réalisation d'un important diagnostic archéologique pour la communauté de communes de Bléré-Val-de-Cher à partir de juillet 2018 ;

↳ **Projet 7** : étude en vue d'une opération de mise en valeur du patrimoine mobilier dans le cadre de la restauration de l'église de Beaulieu-lès-Loches ;

↳ **Projet 8** : restauration d'une locomotive ancienne et classée à Saint-Pierre-des-Corps ;

↳ **Projet 9** : programmation et création d'une *Murder Party* dans le cadre des Journées du patrimoine.

34



Innovations

↳ **Projet 2 innovant relatif aux Histopads** : il s'agit d'un projet de réalité augmentée pour les sites des châteaux de Chinon et de Loches

(1,2M€). L'année 2018 sera consacrée à un travail scientifique approfondi à partir duquel sera réalisé celui de la restitution des espaces qui y existaient autrefois.

Ainsi, au terme de cet effort, la forteresse de Chinon pourra prendre vie à travers la reconstitution virtuelle de la salle de la reconnaissance où Jeanne d'Arc a reconnu Charles VII comme roi de France et de celle du palais Plantagenêt sur le fort Saint-Georges.

De son côté, le donjon de Loches, chef d'œuvre de l'architecture romane du XI^e siècle, retrouvera ses étages avec leurs différents usages.

L'objectif sera de présenter ces monuments ainsi scénographiés au public pour la saison touristique 2019 ;

Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

POLITIQUE
Action culturelle
et lecture
publique

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à l'accès et au développement
des pratiques culturelles

ACTIVITÉS COURANTES 2018

Action culturelle :

- ↳ **Objectif 1 relatif au Fonds Départemental d'Investissement Culturel et Sportif (FDICS)** : reconduction du soutien à l'équipement des associations culturelles ; AP-CP 2018-2019 de 300 000 € ;
- ↳ **Objectif 2 relatif aux actions en faveur de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans nos collèges** : reconduction du protocole associant la DRAC, l'Education Nationale, l'Université (pour la formation des enseignants) et le Conseil départemental, avec co-financement des actions menées ;
- ↳ **Objectif 3 relatif au développement culturel dans les territoires** : élargissement de la contractualisation en faveur du développement culturel vers de nouveaux territoires tels que le Castelrenaudais, le Sud Cher (communes d'Azay-sur-Cher, Larçay, Véretz) ;

Lecture publique :

- ↳ **Objectif 1** : gestion et adaptation des fonds de livres, films et musique ;
- ↳ **Objectif 2 relatif au site « Lireentouraine »** : conserver le dynamisme du site avec des mises à jour hebdomadaires, pour une meilleure visibilité des services et une animation de qualité du réseau des bibliothèques ;
- ↳ **Objectif 3** : suivi des stagiaires accueillis par le Département dans les bibliothèques et maintien des formations sur le terrain.

35



Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

POLITIQUE

Action culturelle
et lecture
publique

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à l'accès et au développement
des pratiques culturelles

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018



Innovations

36

Action culturelle :

↳ **Projet 1 innovant : manifestation ACT(e)S parcours dédié à l'art contemporain en Touraine** : actions de diffusion de la création contemporaine et de valorisation de ses artistes au sein des monuments et des musées départementaux et privés, des lieux d'exposition privés associés, des résidences d'artiste, de certains sites ENS et des collèges tout au long de l'année ;

↳ **Projet 2** : élaboration d'un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques (écoles de musique, danse et théâtre) rendu nécessaire en raison de l'évolution des pratiques artistiques et des conséquences de la loi NOTRE sur l'intercommunalité. Il sera rédigé à partir d'un diagnostic réalisé en partenariat avec les fédérations UDEM et UDESMA ;

↳ **Projet 3** : partenariat avec le réseau « Cinq scènes en campagne » regroupant divers lieux de diffusion culturelle en milieu rural. L'objectif est de positionner le Conseil départemental comme le partenaire majeur de ces salles qui proposent une programmation complémentaire (axes de communication et soutien financier renforcé à la diffusion) ;

Lecture publique :

↳ **Projet 1 relatif à un plan de développement de la lecture publique 2018-2022** : il s'agira de mener une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'adaptation des services du Département, pour accompagner la mutation des bibliothèques vers la création de véritables services publics modernes offrant une plus grande ouverture à la diversité des publics ;

↳ **Projet 2** : renouveau du festival de la parole en Touraine, pour une offre professionnelle et variée, en milieu rural ;

↳ **Projet 3** : création d'une offre de jeux afin de toucher des publics hétérogènes et de diversifier les services des bibliothèques. Mise en œuvre de l'exposition-jeu « Qui a tué Lemaure ? » sur l'univers du roman policier.



● Hôtel Gouin

Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer au développement
des pratiques sportives

POLITIQUE
Sports et Vie
associative

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif au Fonds Départemental d'Investissement Culturel et Sportif (FDICS)** : reconduction du soutien à l'équipement des associations sportives ; AP-CP 2018-2019 de 300 000 € ;

↳ **Objectif 2 relatif au dispositif « J'apprends à nager »** : dans le cadre de l'opération d'été « Nager grandeur nature », les objectifs sont de doubler la capacité d'accueil et de mobiliser deux autres territoires (Ligueil et Richelieu), en plus des trois qui adhèrent déjà à ce dispositif (Bourgueil, Château la Vallière, Chemillé -sur-Indrois) ;

↳ **Objectif 3 relatif au challenge départemental des sports de nature les « Outdoors »** : les deux objectifs de 2018 sont d'intégrer deux nouvelles manifestations (un « run and bike » à Montlouis et un « trail » à Vouvray) et d'augmenter le nombre de participants (plus de 7 000 en 2017) ;

↳ **Objectif 4 relatif à la communication institutionnelle à travers le sport** : l'objectif poursuivi sera la mise en place systématique d'un marquage dans les installations sportives utilisées à la fois par les collèges et par les clubs sportifs.



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018



Innovations

↳ **Projet 1 innovant** : adopter les orientations du nouveau schéma départemental en faveur des sports et loisirs de nature pour la période 2018-2022 (dispositifs PDESI / PDIPR) : création d'outils numériques de partage pour la randonnée (PDIPR en Open Data et application numérique touristique grand public) ; ingénierie auprès des collectivités porteuses de projets en matière d'aménagements dédiés aux sports et loisirs de nature ;

↳ **Projet 2** : renforcement du soutien au développement du sport en milieu rural. Dispositif : aide supplémentaire de 100 000 € par redéploiement vers le financement de l'encadrement sportif des clubs ruraux ;

↳ **Projet 3** : engager une concertation politique sur les enjeux de la pratique sportive dans les territoires. Dispositif : une présentation avec débat aux élus communaux et intercommunaux du schéma régional de développement du sport (Etat/Conseil départemental). Perspective de création de contrats territoriaux de développement sportif.

Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

POLITIQUE
Protection de
l'environnement

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à la valorisation de l'environnement naturel de la Touraine

ACTIVITÉS COURANTES 2018

Pour les ENS :

↳ **Objectif 1 relatif à la politique d'éducation à l'environnement** : déjà significative auprès des collégiens et du grand public, elle sera intensifiée par des animations auprès des classes primaires et représentera un volume financier global de plus de 100 000 € ;

↳ **Objectif 2 relatif à la restauration des milieux naturels des sites ENS** : réalisée essentiellement par des structures d'insertion, ces actions mobiliseront plus de 600 000 € ;

Pour l'information en matière de sécurité nucléaire :

↳ **L'objectif** est de permettre une importante information par le biais de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Chinon, qui relève de la compétence du Président du Conseil départemental. Une réunion publique sur les mesures post-Fukushima sera organisée en mars ;

Pour la préservation et l'amélioration des fleuves et rivières :

↳ **Objectif 1** : une enveloppe de près de 1 M€ sera consacrée :

- à la participation au nouveau Plan Loire Grandeur Nature IV mené dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région pour la réalisation de travaux sur les levées, en lien avec les intercommunalités concernées, en particulier avec Tours Métropole-Val de Loire (500 000 €) ;
- au soutien financier des Contrats de rivières pour la restauration des milieux aquatiques (432 500 €) ;

↳ **Objectif 2** : dans le cadre de l'ingénierie territoriale départementale, des conseils et une assistance technique seront apportés aux structures compétentes en matière d'entretien et de gestion du milieu aquatique.

38



● La Loire

[Retour sommaire](#)

Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine

POLITIQUE
Protection de
l'environnement

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à la valorisation
de l'environnement naturel de la Touraine

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : lancement d'un appel à projets de développement et d'aménagement du territoire durables pour la préservation de la biodiversité auprès des collectivités, de leurs groupements et des syndicats mixtes, dans le cadre d'une autorisation de programme de projet de 200 000 € sur 4 ans ;

↳ **Projet 2** : aménagement des sentiers et itinérances nouvelles pour la découverte du patri-moine naturel :

- Sentier d'interprétation sur l'ENS Val de Choisille ;
- Itinéraire cyclable Loire à vélo sur l'ENS « Les Bardeaux de l'Indre » ;
- Sentier d'interprétation sur le site ENS de l'Eperon Barré de Murat à Ferrière-Larçon (subvention au CEN Centre-Val de Loire) ;
- Signalétique sur les sites ENS : mise à jour des panneaux existants et pose d'une signalétique harmonisée « politique ENS » ;

● Parcours sonore sur le site de l'étang du Louroux dans le cadre de la manifestation ACT(ES (cf le projet 1 de l'orientation stratégique « contribuer à l'accès et au développement des pratiques culturelles »).

↳ **Projet 3** : réhabilitation de deux parkings sur le site ENS de l'île de la Métairie à La Ville-aux-Dames, destinés à faciliter d'accueil des visiteurs (coût estimé : 250 000 €) ;

↳ **Projet 4** : Les acquisitions étant terminées, les travaux de réalisation de la rivière de contournement du barrage de Civray-de-Touraine sur le Cher canalisé pourront débuter le 15 septembre pour un coût évalué à 0,8 M€ (20 % à la charge du Département). Son objectif est double : permettre la navigation sur le bief de Chenonceau et répondre aux obligations écologiques de respect des migrations piscicoles.



● L'étang du Louroux

Enjeu 3

Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Proposer une offre de services d'ingénierie à destination des communes et EPCI mobilisant toutes les compétences de l'institution et de ses satellites

POLITIQUE
Ingénierie
départementale

40

L'année 2017 a été consacrée à la réalisation d'un guide présentant l'offre du Département en matière d'ingénierie. Ce guide, co-construit avec les partenaires et les collectivités, permet aujourd'hui d'identifier l'ensemble des prestations mobilisables par les communes ou les intercommunalités. 2018 sera l'année du déploiement de ce dispositif.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : mettre en place une organisation mutualisée avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales), le CAUE (conseil architecture urbanisme environnement), et l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat) ;

↳ **Projet 2** : construire les outils de suivi et de reporting de Touraine Ingénierie ;

↳ **Projet 3** : accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs compétences dans différents domaines par la mise en place d'ateliers thématiques et d'échanges d'expériences ;

↳ **Projet 4 relatif au système d'information géographique (SIG)** : aider les collectivités dans ce domaine. La géomatique fait partie intégrante de l'offre de services qui leur est proposée. Le projet 2018 permettra de mettre à leur disposition des outils de référencement et de catalogage de données ;

↳ **Projet 5** : mettre en place un système de référencement des données mutualisé avec nos

partenaires permettant de satisfaire les obligations légales relatives à l'Open Data. À travers ce projet, il s'agira de mettre à la disposition des usagers, de nos partenaires, mais aussi de professionnels, de start-up, des données brutes à partir desquelles elles pourront imaginer des produits innovants, à valeur ajoutée, ou tout simplement, travailler au développement du territoire de demain ;

↳ **Projet 6** : le site dédié à l'ingénierie mis en place début 2018 et accessible à partir du site institutionnel du Conseil départemental, a pour vocation de mettre à la disposition des collectivités des ressources documentaires, de la veille juridique et des e-services. En 2018, le Département sollicitera la participation et la collaboration des collectivités dans l'objectif à la fois d'enrichir ces ressources documentaires et de mutualiser les connaissances accumulées sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Enjeu 3 Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement

POLITIQUE
Aménagement
du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir l'investissement local pour développer les équipements des collectivités territoriales

LES DEUX FONDS (F2D ET FDSR) : ACTIVITÉS COURANTES 2018

En 2018, à travers ces deux fonds, le département va poursuivre son intervention en matière de développement du territoire et son action de soutien financier :

- aux projets de développement et d'amélioration du cadre de vie portés par les collectivités de moins de 2000 habitants à travers le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR : 4 M€) ;
- aux projets structurants portés par les villes de plus de 2000 habitants et les communautés de communes à travers le Fonds Départemental de Développement (F2D : 7 M€) ;

Comme le Département entend jouer un rôle majeur en matière d'innovation et de développement durable, des actions et des financements spécifiques seront mis en place dans ces deux domaines.



Le Guide

Retrouvez tous les renseignements sur
www.touraine-ingenierie.fr



ENJEU 4 : FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

ENJEU 5 : RÉPONDRE À UN ENJEU MAJEUR DE NOTRE DÉPARTEMENT : AMÉLIORER
L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

ENJEU 6 : RENDRE PLUS EFFICIENTE, FORTE ET SOUTENABLE LA POLITIQUE
DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

ENJEU 7 : RENDRE PLUS EFFICIENTE LA TERRITORIALISATION
DE NOS POLITIQUES

AXE 2 **UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE**

Les politiques sociales portées par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ont représenté, en 2017, un total de 287 millions d'euros, soit environ 60% des dépenses de fonctionnement de la collectivité. Elles représentent une augmentation de plus de 7 millions d'euros, soit une croissance de 2,6% par rapport à 2016, tandis qu'elles avaient augmenté de 5% entre 2015 et 2016. Cette moindre croissance traduit à la fois les efforts de maîtrise des dépenses que la collectivité a engagés depuis plusieurs années maintenant et l'efficacité des politiques qu'elle met en place.

Il faut le rappeler, faire face aux besoins légitimes d'une forte demande sociale constitue, pour le Département, une exigence politique, celle de la solidarité envers les plus fragiles. Mais c'est aussi un défi dans un contexte budgétaire très difficile caractérisé à la fois par :

- La baisse continue des dotations de l'État (environ -33 M€ entre 2014 et 2017) ;
- Le poids croissant des dépenses sociales non compensées là aussi par l'État ;

- Et, désormais, la limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2 %, inflation comprise, imposée là encore par l'État ;

Dans ce contexte extrêmement contraint, le Conseil départemental a pourtant pris le parti, dès le début du mandat de l'actuelle majorité départementale, de renforcer ses politiques sociales obligatoires. Objectif, qui, pour être atteint, exigeait de notre institution qu'elle se désengage d'actions ou de politiques pour lesquelles elle avait perdu juridiquement toute compétence

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE



● Maison Départementale de la Solidarité - Joué-lès-Tours

mais aussi qu'elle se réorganise pour éviter la dispersion de ses moyens, préjudiciable à la cohérence, la lisibilité et l'efficacité de ses politiques sociales.

2018 sera l'année de la mise en œuvre d'une organisation simplifiée de la DGAS, avec trois directions chargées de mettre en œuvre les grandes politiques : l'autonomie, la prévention et la protection de l'enfance, et l'insertion, dans l'objectif de :

- Faire face aujourd'hui et demain aux grands défis du vieillissement et du handicap ;
- Mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles en tout point du territoire, ce qui requiert la redéfinition de l'organisation et de l'offre sociale de la prévention et de la protection de l'enfance ;
- Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en complétant les dispositifs déployés par le Conseil départemental depuis maintenant 3 ans ;
- Conforter le rôle des Maisons Départementales de la Solidarité dans la déclinaison des politiques sociales et dans la réponse de proximité aux usagers.

INSERTION : compléter l'ensemble cohérent d'outils et de dispositifs déployés par le Conseil départemental pour favoriser le retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA :

Depuis 2015 l'enjeu clairement exprimé de la politique conduite en matière d'insertion est en effet de favoriser le retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA.

C'est dans la perspective de conforter les actions déjà initiées en ce sens et dans un souci de mutualisation des coûts, que notre institution s'est associée l'an dernier au Conseil départemental de Loir-et-Cher pour le développement de la plateforme « **Job Touraine** ». Ce projet très innovant a complété et modernisé notre offre de services aux bénéficiaires du RSA en **facilitant la mise en relation des demandeurs d'emploi et des recruteurs de notre département**. Trois mois après son lancement le 26 septembre 2017, plus de 4000 demandeurs d'emploi, dont plus de 1000 bénéficiaires du RSA s'étaient enregistrés et un peu plus de 200 recruteurs avaient dans le même temps publié 390 offres d'emploi représentant plus de 500 postes à pourvoir.

En 2017, 100 000 € avaient été inscrits pour cofinancer avec le Département de

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Loir-et-Cher la création de cette plateforme. L'année 2018 sera consacrée à la création d'une version « smartphone » et au développement de l'outil pour intégrer de nouvelles fonctionnalités, notamment l'évaluation du taux de retour à l'emploi.

Articulé à « Job Touraine », le Conseil départemental souhaite en 2018 engager le déploiement d'un nouvel outil informatique, qui simplifiera les démarches administratives des bénéficiaires eux-mêmes. En automatisant ce qui peut l'être, cet outil soulagera également le travail des services d'une dimension bureaucratique chronophage qui leur permettra de disposer de plus de temps pour s'occuper des personnes. L'année 2018 sera ainsi consacrée à la profonde réforme de la mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA induite par ce dispositif dans un souci d'efficience.

Après une augmentation continue du montant annuel payé de l'allocation RSA depuis 2009 représentant une hausse cumulée de 55%, **2017 a enregistré pour la première fois une stabilisation du montant payé de l'allocation, malgré la dernière revalorisation de + 2 %.** Cette situation, inédite depuis 9 ans, traduit un mouvement de retour vers l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active plus soutenu, grâce à un contexte économique plus favorable et à l'arsenal d'outils et de dispositifs déployés par le Conseil départemental.

L'objectif de 2018 sera de renforcer, a minima de consolider, la stabilisation constatée à la fin de l'année 2017, en poursuivant les différentes actions déployées jusqu'alors, aux côtés de Job Touraine :

- Le développement d'Atout parrainage 37, réseau expérimenté avec succès qui facilite l'accès à un emploi grâce à l'accompagnement de chefs d'entreprise ou de cadres dirigeants.

En 2018, il sera étendu au Ridellois et au Chinonais ;

- Les opérations à destination des publics éloignés de l'emploi, portant sur les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de l'aide à la personne ;
- Le dispositif de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) des bénéficiaires du RSA, en entreprises ou dans les services départementaux ;
- **La mobilisation de la clause d'insertion dans les marchés publics de notre collectivité et dans ceux des différents maîtres d'ouvrage publics du département : à cet égard, le déploiement du très haut débit en fibre optique devrait constituer une belle opportunité ;**
- Les dispositifs qui permettent de lever les obstacles à un retour vers l'emploi des bénéficiaires en facilitant l'accès au logement ou la garde d'enfants en bas-âge par le financement de places de crèches réservées.



● Présentation de l'application Job Touraine

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE



46

AUTONOMIE : achever le travail relatif à la nouvelle organisation et aux fondations du renouvellement de l'offre sociale, qui permettront au Conseil départemental de relever les défis de l'avenir, et en premier lieu celui du vieillissement de la population :

Au cours de l'année 2017, le Conseil départemental a poursuivi la mise en œuvre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV, qu'il avait engagée dès 2016 avec la révision de presque 7000 plans d'aide à domicile sur une courte période de huit mois. Concrètement, il a non seulement continué ce travail colossal de révision, mais il a aussi :

- Accompli la réforme de la tarification des EHPAD, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ;

- Traité la question des « résidences autonomie » : révision des autorisations, négociation de nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et attribution des forfaits autonomie ;

- Participé à la mise en œuvre d'un programme coordonné de financement des actions collectives et individuelles dans le cadre de la conférence des financeurs.

Au cours de cette même année, le Conseil départemental, conforté par l'esprit de la loi ASV, a conduit deux chantiers ayant le même objectif, élaborer une politique de l'autonomie coordonnant les dispositifs de service public en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et ceux à destination des personnes handicapées :

- D'une part une nouvelle organisation de la Direction de l'Autonomie regroupant désormais l'ensemble des services dédiés à ces deux champs intégrant la MDPH, préfigurant la création d'une maison départementale de l'autonomie ;

- D'autre part l'élaboration d'un schéma unique de l'autonomie, dans une dynamique partenariale élargie, devant apporter la réponse à chacune des situations selon le(s) besoin(s) exprimé(s) de la personne, où qu'elle vive.

L'action du Conseil départemental doit ainsi à la fois répondre aux besoins de court terme des personnes âgées comme des personnes handicapées, au plus près de leur domicile et construire les conditions qui permettront au Département de répondre aux défis de long terme, en premier lieu celui du vieillissement croissant de la population. De ce double point de vue, l'année 2018 sera tout particulièrement importante avec :

L'adoption au début de l'année 2018 d'un schéma unique de l'autonomie : accompagner l'autonomie, qu'elle soit liée à

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE



l'âge ou au handicap, est un défi majeur pour la Société, qui prône en priorité de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et personnes handicapées le plus longtemps possible. La politique autonomie en Indre-et-Loire traduite dans ce schéma s'attachera à le relever en :

- renforçant l'accueil et l'information notamment par la mise en place d'un numéro de téléphone unique ;
- facilitant le quotidien et le répit des aidants, en créant par exemple des places d'accueil temporaire de jour comme de nuit ;
- facilitant la continuité des parcours de vie à domicile et en établissement ;
- luttant contre l'isolement en construisant des réponses nouvelles avec les acteurs locaux pour favoriser la mobilité, l'accès au sport à la culture et au numérique, avec par exemple la proposition du bus numérique itinérant.

Fédérateur, ce schéma a été élaboré avec la participation et l'engagement de l'ensemble des acteurs, et construit en cohérence avec le Projet Régional de

Santé porte par l'ARS, pour lequel des collaborations étroites sont attendues.

L'adoption d'un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) : favoriser le maintien à domicile n'entraîne pas de renoncer au nécessaire développement du nombre de places d'hébergement en établissement ou à la rénovation et à l'adaptation des établissements existants. L'amélioration des conditions d'accueil des personnes et l'évolution démographique rendent au contraire indispensable un programme de travaux pour l'année en cours et une planification des investissements qui permettront au Conseil départemental de relever ces défis.

- Ainsi au terme de l'étude diagnostic actuellement réalisée par Val Touraine Habitat, **un nouveau plan EHPAD** sera proposé au printemps 2018, encadré par des nouvelles règles de financement ;

- Le projet de **construction d'un nouvel EHPAD de 65 places à Tours sur le site de la Grande Bretèche**, qui permettrait de répondre au déficit de places auquel est confrontée l'agglomération tourangelle, en particulier pour les personnes modestes, trouvera sa place dans ce cadre ;

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

- L'achèvement du plan EHPAD 2011-2017 pour les établissements de Richelieu, Montlouis-sur-Loire, Langeais, Abilly, Loches, Bourgueil et Preuilley-sur-Claise.

À cet ensemble, il faut ajouter **la poursuite de la réorientation**, engagée en 2017, **de la politique de l'habitat portée par la collectivité à laquelle on fixe désormais comme objectif de soutenir la construction d'habitats mixtes, adaptés à la perte d'autonomie et offrant des services à domicile mutualisés pour les personnes âgées et les personnes atteintes de handicap**. Ainsi réorientée, cette politique permettra à terme de proposer une offre de logement à loyers modérés, c'est-à-dire une solution d'habitat située à mi-chemin entre le maintien à domicile et le placement en établissements, aujourd'hui fortement sollicités. Corrélativement, la collectivité réduira progressivement son soutien à la construction de logements locatifs sociaux, la Touraine n'étant désormais plus considérée comme une zone tendue en matière de demandes de logements sociaux.

Pour conclure, il est important de souligner que le domaine social s'inscrit lui aussi pleinement dans la dynamique d'innovation impulsée par l'exécutif départemental. Ainsi, **le champ de l'autonomie, est très attentif au développement des usages numériques innovants avec l'objectif de tirer le meilleur parti des réseaux de fibre optique qui vont couvrir l'ensemble du territoire départemental d'ici à 5 ans pour améliorer les conditions de vie à domicile, en établissements ou dans les habitats mixtes des personnes âgées ou atteintes de handicap**.

Dans cette perspective, le Conseil départemental va par exemple **étudier la possibilité de faire d'un des EHPAD du département un laboratoire des usages numériques innovants** pouvant faciliter la vie des personnes hébergées. Il va aussi mettre en place un bus itinérant dont l'objectif sera la diffusion d'informations relatives à l'accès au numérique des personnes en perte d'autonomie ;

Mais l'innovation ne s'arrête pas aux frontières du numérique : en 2018, le Conseil départemental va procéder au



UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Lancement d'un appel à projets conjointement avec l'Agence Régionale de Santé pour la création d'un **établissement social et médico-social innovant sur l'agglomération tourangelle** proposant une offre d'hébergement de 80 places au cœur d'un quartier verdoyant, connecté favorisant la mixité intergénérationnelle, il sera dédié aux personnes âgées souffrant d'une maladie neurodégénératives diagnostiquée et aux personnes handicapées souffrant de déficiences intellectuelles et pouvant présenter des troubles cognitifs liés à l'âge.

L'ENFANCE ET LA FAMILLE : la redéfinition engagée des priorités, de l'organisation et de l'offre sociale de la prévention et de la protection de l'enfance va s'incarner dans un schéma, qui constituera le socle des actions du Département dans ce domaine pour les années à venir :

Avec la mission de prévention et de protection de l'enfance, le Conseil départemental se situe au cœur de l'exigence politique de solidarité envers les plus fragiles et les plus vulnérables : prévenir et protéger les mineurs en danger ou susceptibles de l'être ; préserver et construire les parcours et l'avenir des jeunes, qui, pour une raison ou pour une autre, sous une forme ou sous une autre, de manière transitoire ou continue, se retrouvent confiés aux soins de la protection de l'enfance.

Dans ce domaine, l'événement majeur de l'année 2018 sera **l'adoption et la mise en œuvre du nouveau schéma départemental 2018-2022 de prévention et de protection de l'enfant et de la famille**. Celui-ci porte trois ambitions majeures, sur lesquelles s'appuient l'ensemble des actions proposées et détaillées dans ce document :



- Favoriser la place de l'enfant dans sa famille, en renforçant l'offre de prévention et de protection à domicile : en effet, l'une des orientations centrales de ce schéma est bien d'accorder la primauté à la prévention dans un rapport de proximité avec les familles ;

- Organiser une politique qualitative : application intégrale de la législation, diagnostics étayés, réponses individualisées, familles mobilisées et impliquées dans les accompagnements, et anticipation des fins de mesures. Dans cette perspective, un appel à projets sera lancé au cours du 1er semestre 2018. Il portera sur une territorialisation des dispositifs d'accompagnement et d'hébergement pour favoriser les réponses de proximité, le maintien du lien familial étant à prioriser, sauf exception ;

- Renforcer l'approche partenariale des missions de prévention et de protection de l'enfance à travers le partage des responsabilités sur l'ensemble des champs de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille. Ce qui peut prendre la forme, par exemple et comme le prône le schéma, du décloisonnement des prises en charge des mineurs relevant de l'éducatif et du sanitaire et du renforcement de la coordination des acteurs

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

concernés (Conseil départemental, Agence Régionale de Santé, secteur hospitalier, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, acteurs de santé) ;

S'agissant du sujet plus particulier des **mineurs non accompagnés (MNA)**, sujet jugé délicat et traité aujourd'hui avec la plus grande attention, le Conseil départemental se fixera comme objectif de structurer son action dans ce domaine :

- D'une part en ayant recours à un appel à projets portant sur l'organisation de la mise à l'abri, l'évaluation, l'accueil, le suivi socio-éducatif dans sa globalité des mineurs concernés. Avec l'objectif de mettre en place une réelle logique de parcours dans la prise en charge de ces jeunes ;
- Et d'autre part, en mettant en œuvre un protocole de partenariat avec les services de l'État dans le but d'améliorer les délais de traitement des dossiers des mineurs non accompagnés (MNA), ces délais étant actuellement trop longs pour organiser pleinement la sortie de ces jeunes du dispositif de protection de l'enfance.

Concernant **la petite enfance** : face à la difficulté de recruter des médecins, une réflexion pourrait être engagée autour de la télémédecine afin que les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), en particulier les puéricultrices, puissent assurer les consultations de pédiatrie préventive avec la présence d'un médecin à distance.

Pour conclure, un point sur **la question des Centres de vacances** :

Au début de l'année 2017, le Conseil départemental a engagé une réflexion sur l'avenir de ses deux centres de vacances, devenus vétustes et ne garantissant plus les conditions de sécurité

exigées pour des séjours de colonies de vacances. A partir d'une analyse du fonctionnement et de l'exploitation de ces deux sites, de l'évaluation des investissements nécessaires en matière de sécurité, d'accessibilité et pour répondre aux critères standards de séjours de



jeunes tels qu'ils peuvent être proposés dans d'autres établissements, l'Assemblée départementale a décidé, lors de la session du 13 juillet 2017 :

- De mettre en vente le centre du Mayet de Montagne à l'issue de la saison 2018 ;
- De conserver le site de Longeville-sur-Mer et d'augmenter sa capacité d'accueil ;
- D'avoir recours à une gestion externalisée du site via une Délégation de Service Public.

L'année 2018 sera une année de transition, si le mode de fonctionnement reste identique à 2017, elle sera consacrée

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

d'une part, au choix d'un architecte pour la mise en œuvre des travaux indispensables et d'autre part, à la recherche d'un gestionnaire pour le site de Longeville-sur-Mer, dans le cadre d'une Délégation de Service Public. **Le souhait de la collectivité est non seulement de maintenir la vocation sociale de son site** pendant la période estivale sans diminution des places de centre de vacance, mais aussi de l'ouvrir à l'accueil d'autres publics en dehors des mois d'été à raison de 9 mois minimum par an.

PROXIMITÉ : Le vecteur privilégié de nos politiques sociales et de la solidarité sociale reste la territorialisation :

Tandis que la présence des services publics de l'Etat se raréfie dans certains territoires, en particulier bien sûr dans les territoires ruraux, **le Conseil départemental reste au contraire présent partout dans le Département (pour mémoire : 22 Maisons de la Solidarité – MDS - et 131 points d'accueil) et a fait de la territorialisation le vecteur privilégié de ses politiques sociales.** Le maillage territorial du service public social départemental est le moyen par lequel il peut exercer vraiment et pleinement son rôle en matière de solidarité sociale et territoriale. On peut d'ailleurs imaginer, dans un futur proche, quand les réseaux d'infrastructures numériques irrigueront toutes les parties de l'Indre-et-Loire, que les progrès de la télémédecine par exemple permettront d'assurer cette présence territoriale de façon encore plus complète et efficace (cf plus haut l'exemple des médecins de PMI).

En 2017, le Conseil départemental a réorganisé et rationalisé son action dans les territoires en mettant en place une nouvelle sectorisation de l'action sociale, en tenant compte des réalités territoriales et des charges de travail des

professionnels. Il a également établi un nouveau plan de permanences sociales en accueillant le public sur rendez-vous dans 131 lieux de proximité (mairies, centres sociaux...).

En 2018, l'un des enjeux importants de cette année, et des suivantes d'ailleurs, sera de mieux rationaliser et de mieux coordonner l'action des institutions sociales présentes dans les territoires : les MDS avec les CCAS ou les CIAS (c'est le travail qu'a engagé le Département sur le territoire du Lochois par exemple), avec la CAF (c'est déjà le cas), mais aussi avec les MSAP. En raison de la densité de la présence de ses services sur tous les territoires du Département, le Conseil départemental assumera son rôle moteur de pilote dans ce domaine. C'est le rôle qu'il a d'ailleurs tenu dans la conception et la rédaction du schéma départemental de l'amélioration de



● Maison Départementale de la Solidarité - Tours Mame

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

l'accessibilité des services au public (SDAASP), qui sera adopté au début de l'année 2018. Dans cet esprit d'un accueil social de qualité, le schéma immobilier des MDS se poursuivra également avec le déménagement de la MDS de Montbazon et la réhabilitation de celle de Saint-Pierre des Corps.

À travers l'ensemble des politiques de solidarité, le Conseil départemental entend assumer pleinement le rôle de chef de file qui lui a été confié en portant l'ambition d'accompagner au mieux les tourangeaux dans la plus grande proximité. Ce rôle devra également

conduire notre institution à coordonner, à assembler les interventions des acteurs de solidarité comme des territoires. Les politiques de solidarité résultent de l'addition des compétences de chacun, c'est dans cet esprit que le Conseil départemental, à travers les schémas structurants de ses politiques, recherchera l'appui et la complémentarité avec les intercommunalités notamment par le biais d'une nouvelle contractualisation.

52





Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi

POLITIQUE

Personnes en difficultés et logement

ACTIVITÉS COURANTES 2018

54

↳ **Objectif de nombre de contrats de travail signés dans le cadre des opérations d'orientation vers les secteurs en tension** : ces opérations à destination des publics éloignés de l'emploi seront reconduites et adaptées en 2018. Elles porteront sur les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration et de l'aide à la personne. Ces initiatives départementales sont coproduites avec les entreprises et Pôle emploi. L'ambition est de parvenir à la signature de 60 contrats de travail d'une durée minimale de 6 mois ;

Objectif d'heures d'insertion induites par la mobilisation de la clause d'insertion dans les marchés publics de notre collectivité et dans ceux des différents maîtres d'ouvrage publics du département :

- Objectif de 55 000 heures d'insertion réalisées au titre de la clause d'insertion dans les marchés publics ;
- Objectif de mise en œuvre fin 2018 de la clause dans le cadre du marché relatif au déploiement du très haut débit en fibre optique pour 10 à 12 000 heures d'insertion par an ;

↳ **Objectifs en matière d'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA :**

Cet accompagnement est réalisé soit en interne par les services départementaux soit par des prestataires externes. Les objectifs pour 2018 sont les suivants :

- 6 515 places d'accompagnement réparties de la manière suivante : 2 000 places en interne et 4 465 places en externe ;
- Le taux d'occupation des places d'accompagnement réalisé par des prestataires externes visé doit tendre vers 90 % ;
- Le taux moyen de retour à l'emploi pour l'accompagnement assuré par les prestataires externes est fixé à 30 % ;

↳ **Objectif de suivre les bénéficiaires du RSA ayant accès au logement avec l'aide du Fonds de Solidarité Logement (FSL)** : en 2017, ils représentaient 32 % des personnes aidées par le FSL ;

↳ **Objectifs relatifs aux obstacles à un retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (garde d'enfants en bas-âge)** : le Département va continuer de financer 57 places de crèches pour les bénéficiaires du RSA. Pour 2018, il se fixe comme objectif un taux d'occupation de 80% des places ainsi financées ;

↳ **Objectif relatif aux immersions en entreprises : 2017 a été l'année d'expérimentation** des Périodes de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) en entreprises, ou dans les services départementaux, pour les bénéficiaires du RSA. En 2018, l'objectif visé est de 100 prescriptions de PMSMP.

Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

POLITIQUE

Personnes en difficultés et logement

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

Le Département développe une dynamique pour favoriser un retour vers l'emploi en organisant la coopération des différents acteurs économiques, publics et privés. Ce partenariat actif facilite l'insertion professionnelle et constitue une réponse aux attentes des entreprises qui recherchent des compétences. L'année 2017 a été marquée par le lancement de JobTouraine, plateforme innovante d'aide à la recherche d'emploi qui fait rimer performance économique, solidarité et développement local. Cette démarche innovante contribue à rapprocher localement l'offre de la demande et à rétablir l'égalité des chances pour l'accès à l'emploi.

↳ **Projet 1 relatif à la montée en puissance de JobTouraine** : trois mois après son lancement le 26 septembre 2017, la plateforme enregistrait 4 094 demandeurs d'emploi, dont 1 068 bénéficiaires du RSA, et 2 000 curriculum vitae en ligne. 208 recruteurs avaient publié 390 offres d'emploi représentant plus de 500 postes à pourvoir. 517 négociations d'emploi avaient été engagées.

En 2018, les objectifs portent sur la mise en place d'une version smartphone de JobTouraine et sur le développement de nouvelles fonctionnalités, notamment l'évaluation ;

↳ **Projet 2 relatif au développement du réseau Atout parrainage 37** : ce dispositif expérimenté avec succès depuis trois ans sur les territoires du Val d'Amboise et du Castelrenaudais a été étendu en 2017 à Touraine Est Vallée et au Lochois.

Ce réseau permet, grâce à l'accompagnement de chefs d'entreprise ou de cadres dirigeants, d'accéder à un emploi ou à une formation. En 2018, les objectifs sont :

- D'étendre le dispositif au Ridellois et au Chinonais ;
- Et de viser 75 mises en relation de parrainage.



● Réunion Job Touraine

Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

POLITIQUE
Personnes en
difficultés

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Réorganiser les services, coordonner les dispositifs et responsabiliser les acteurs de l'insertion

ACTIVITÉS COURANTES 2018

Objectifs en matière d'accompagnement des bénéficiaires RSA : il s'agit d'améliorer :

- Le délai moyen de 54 jours entre la création du dossier dans Génésis et la date du premier rendez-vous au bilan diagnostic orientation ;
- Le taux de présence de 54 % au bilan diagnostic orientation ;
- Le nombre de situations présentées en commissions RSA pour sanctions : 1032 (dont 820 suspensions et 173 radiations).

Objectifs en matière de gestion du RSA : il s'agit d'améliorer :

- Le taux d'indus détectés au regard du montant d'allocation versé : 8,5% ;
- La prévention de la fraude au regard du montant d'allocation versé : 2 %.

56



Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

POLITIQUE
Personnes en
difficultés

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Réorganiser les services, coordonner les dispositifs et responsabiliser les acteurs de l'insertion

PRINCIPAL PROJET POUR 2018



Innovations

La politique d'insertion départementale doit s'adapter régulièrement à l'évolution des besoins des publics, du contexte national et départemental et des ressources partenariales mobilisables dans les différents bassins de vie du département.

Depuis plusieurs années, par une interrogation permanente, toutes les voies d'amélioration de l'efficacité du dispositif ont été recherchées : allègement et simplification des procédures, animation du dispositif départemental, outillage des acteurs, création d'un extranet, réorganisation des organisations et des missions... Pour autant, la performance du dispositif d'insertion reste largement perfectible.

L'enjeu du projet 2018 est d'améliorer cette performance en termes d'accès et partage de l'information, de délais de traitement, de coût administratif et de pilotage du dispositif via un système d'information simple et performant.

Projet innovant relatif à l'amélioration de la performance du dispositif départemental d'insertion :

L'ambition qui s'inscrit dans la REVAD 2017/2018, vise à réorganiser un service public, à mettre en place **un nouvel outil informatique** articulé avec **JobTouraine** et à promouvoir une nouvelle manière de concevoir et de conduire au quotidien la mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Ce défi managérial sera relevé au cours de l'année 2018 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier

2019. Pour ce faire, il conviendra, en s'appuyant sur les acquis, les exigences déjà à l'œuvre et la maturité des équipes insertion :

- De fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs autour du sens de la mission de service public ;
- De rebâtir sur cette base un dispositif simplifié et plus efficace ;
- D'accompagner la transformation des métiers et des missions des agents.

Cette évolution a pour ambition de responsabiliser les acteurs, de renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires du RSA sur leur propre parcours, mais également des référents qui les accompagnent.

Les résultats attendus :

- Une plus grande efficacité du dispositif :
 - Un meilleur service aux usagers ;
 - Des délais ramenés à quelques minutes pour le positionnement des BRSA ;
 - Une optimisation des ressources (humaines, financières, techniques...);
 - Un pilotage et une évaluation renforcés.
- Un taux de sortie du RSA sensiblement amélioré et une diminution du montant de l'allocation RSA (associé à Job Touraine) ;
- Des gains de productivité.

Enjeu 5

Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

En 2018, le Conseil départemental va procéder à la mise en œuvre du premier Schéma de l'Autonomie unifiant en son sein le champ des personnes âgées et celui des personnes handicapées.

Ce nouveau schéma partenarial aura pour ambition de favoriser le maintien à domicile des deux publics par une série de mesures visant à :

- Anticiper la perte d'autonomie dans un contexte de vieillissement démographique en favorisant le maintien à domicile ;
- Fluidifier les parcours de vie à domicile et en établissements ;
- Apporter des réponses de qualité aux besoins individuels et collectifs, notamment en améliorant l'accueil et l'information du public ;
- Privilégier les réponses de proximité garantissant une égalité de traitement sur le territoire prenant en compte les spécificités territoriales.

58



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Accompagner les intervenants au quotidien et favoriser le répit des aidants familiaux et professionnels

POLITIQUE
Personnes âgées
et personnes
en situation de
handicap

La prise en compte des problèmes auxquels peuvent être confrontées les proches aidants est l'un des axes majeurs du nouveau schéma de l'autonomie. Repérer les fragilités, identifier leurs besoins et leurs problèmes constitue une priorité.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1** : dans le cadre de la conférence des financeurs, il est prévu la mise en œuvre d'un programme coordonné de financement des actions collectives et individuelles. Le Conseil départemental est délégataire de la dotation CNSA de 1M€. Pour 2018, les objectifs sont :

- de réaliser au minimum 50% des actions prévues du programme défini ;

- et de percevoir le financement associé au nombre des actions réalisées ;

↳ **Objectif 2** : mettre en place des actions de répit des aidants dans les plans d'aide. Pour 2018, l'objectif est d'intégrer des actions de répit dans 10% des plans d'aide ;

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu **5** Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Accompagner les intervenants au quotidien et favoriser le répit des aidants familiaux et professionnels

POLITIQUE
Personnes âgées
et personnes
en situation de
handicap

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : Développer l'accès à l'information sur les dispositifs existants auprès des aidants et des professionnels ;

↳ **Projet 2** : Optimiser l'accueil temporaire comme dispositif de répit

59



UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

POLITIQUE
Personnes âgées
et personnes
en situation de
handicap

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Lutter contre l'isolement social et géographique des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Permettre à la majorité des personnes âgées et handicapées qui le souhaitent de demeurer à leur domicile, peut engendrer des difficultés, notamment en terme d'isolement des personnes. Il s'agit de prévenir ou d'aider à sortir de cet isolement par une offre de transports diversifiée, des actions culturelles et sportives adaptées et un accès au numérique facilité. Plusieurs projets portés en 2018 dans le cadre du schéma illustrent cette volonté.

60

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif aux actions de communication sur l'offre de transport existante** : nombre important de réunions de communication à tenir ;

↳ **Objectif 2 relatif aux formations à destination des bénévoles de MONALISA** : nombre important d'actions de formation à réaliser ;



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : promouvoir les initiatives des communautés de communes en matière de transport (transport à la demande...) avec l'appui de l'ingénierie du Conseil départemental ;

↳ **Projet 2** : animer le réseau MONALISA et assurer la formation socle des bénévoles autour de l'enjeu de l'isolement social des personnes âgées ;

↳ **Projet 3** : promouvoir les actions culturelles et sportives à destination des personnes âgées et handicapées, notamment auprès des porteurs de projet ;



Innovations

↳ **Projet 4 innovant** : promotion de l'accès au numérique des personnes en perte d'autonomie pour favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux droits ;
lancement du bus numérique itinérant ;

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Développer l'accueil et l'information des personnes en perte d'autonomie

POLITIQUE
Personnes âgées
et personnes
en situation de
handicap

Répondre au besoin d'information des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches, les renseigner sur les solutions existantes, les aides disponibles, les guider dans leur parcours et simplifier leurs démarches est un véritable enjeu. Il est essentiel de délivrer une information fiable mais aussi de faciliter l'accès à celle-ci.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1** : mettre en place le numéro unique (mener la première enquête de satisfaction auprès des usagers) ;
- ↳ **Objectif 2** : recevoir les personnes âgées au Champ-Girault ;
- ↳ **Objectifs 3 relatif à l'accueil physique et téléphonique des usagers MDPH** :
 - Le taux moyen d'appels non décrochés s'élevait à 62 % en 2016 et 54 % en 2017 : l'objectif pour 2018 est de continuer à abaisser ce taux ;
 - En 2017, on constatait 1200 accueils physiques et 5200 appels téléphoniques en moyenne par mois ; l'objectif pour 2018 est d'assurer le même niveau d'accueil ;

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1** : mettre en place au second semestre 2018 un numéro de téléphone unique PA/PH pour un 1er niveau d'information et une éventuelle orientation vers les professionnels et structures dédiés à la situation de la personne ;
- ↳ **Projet 2** : renforcer l'accueil de proximité des conseillers autonomie au Champ-Girault et sur le territoire Grand Ouest ;
- ↳ **Projet 3** : développer des supports de communication adaptés pour promouvoir les lieux d'accueil de proximité (MDS) et les modalités d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ;



UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Renforcer la connaissance des besoins des aidants, des personnes handicapées vieillissantes et des jeunes « Creton »

POLITIQUE

Personnes âgées et personnes en situation de handicap

Afin d'analyser l'adéquation entre les dispositifs de répit et les besoins des aidants familiaux, il est indispensable de disposer de statistiques départementales sur l'évolution démographique et sociologique des personnes en situation de handicap ainsi que sur la nature de leurs besoins.

Mieux connaître les besoins des jeunes maintenus en aménagement Creton d'une part et des personnes handicapées vieillissantes d'autre part est également indispensable pour répondre à leurs attentes.

62

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1** : compléter l'étude sur les besoins des aidants amorcée dans le cadre de la conférence des financeurs (nombre de personnes recensées) ;
- ↳ **Objectif 2** : piloter les études sur les attentes des personnes handicapées vieillissantes et les jeunes en situation de handicap (nombre de personnes recensées) ;

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1** : réaliser une étude des besoins des aidants familiaux et professionnels pour rapprocher l'offre et les besoins, développer et faire évoluer les réponses ;
- ↳ **Projet 2** : réaliser un état des lieux des besoins et attentes des personnes handicapées vieillissantes à domicile comme en établissement ;
- ↳ **Projet 3** : réaliser un état des lieux des besoins et attentes des jeunes adultes en situation de handicap (aménagement Creton), en lien avec l'ARS ;



[Retour sommaire](#)

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Faciliter la continuité des parcours de vie à domicile et en établissement des personnes en perte ou en voie d'autonomie

POLITIQUE
Personnes âgées et personnes en situation de handicap

Diversifier les réponses, notamment dans le cadre de la « réponse accompagnée pour tous », par des solutions mixtes et modulables : habitat intermédiaire, services d'accompagnement à domicile renforcés, accueils de jour... Il s'agit également d'accompagner la mutation des services d'aide à domicile, la modernisation des systèmes de gestion, la structuration de l'offre territoriale, la professionnalisation et le développement des modes de coopération.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1 relatif à la maîtrise de l'évolution de l'enveloppe de tarification** : évolution limitée à + 0.54% ;
- ↳ **Objectif 2 relatif au plan Ehpad** : suivi du plan EHPAD 2011-2017 de restructuration ou de reconstruction des établissements ;
- ↳ **Objectif 3 relatif au travail d'évaluation multidimensionnelle des bénéficiaires de l'APA** : en 2018, objectif de l'ordre de 3000 révisions ;
- ↳ **Objectif 4 relatif à l'instruction des demandes MDPH** : en 2018, l'activité est estimée stabilisée par rapport à 2017 soit 38 000 demandes, une diminution de 4% par rapport à 2017.
 - Le nombre de demandes en stock s'élève à plus de 10 200 ;
 - Le nombre de demandes reçues chaque mois en moyenne s'élève à 3 200.



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1** : mettre en place 800 classeurs de liaison à domicile pour améliorer le suivi des personnes à domicile et favoriser les interactions entre les professionnels intervenants ;
- ↳ **Projet 2** : mettre en œuvre la démarche « Réponse Accompagnée pour Tous » pour permettre aux personnes handicapées en situation difficile de bénéficier d'un accompagnement adapté et du système d'information harmonisé des MDPH ;
- ↳ **Projet 3** : expérimenter des solutions intermédiaires pour des jeunes adultes en attente de place dans une structure adaptée, spécifiquement les jeunes en aménagement « Creton » ;
- ↳ **Projet 4** : lancement d'un appel à projet d'habitat inclusif destiné à accueillir des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- ↳ **Projet 5 relatif à la création d'un établissement innovant** : lancement d'un appel à projet conjoint Agence Régionale de Santé/Conseil départemental pour la création d'un établissement innovant de 80 places sur l'agglomération tourangelle pour des personnes âgées souffrant d'une maladie neurodégénératives diagnostiquée et des personnes handicapées souffrant de déficiences intellectuelles et pouvant présenter des troubles cognitifs liés à l'âge ;
- ↳ **Projet 6** : lancement d'un nouveau programme pluriannuel d'investissement (PPI) EHPAD visant à améliorer la prise en charge des résidents ;



Innovations

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Repenser la gouvernance et le pilotage de la politique autonomie

POLITIQUE

Personnes âgées et personnes en situation de handicap

En 2017 le Conseil départemental s'est engagé dans une réforme de son organisation en rapprochant sa Direction de l'autonomie avec la MDPH. 2018 sera consacré à la mise en place d'une Maison départementale de l'autonomie. Dans le cadre du pilotage de la politique autonomie Comité d'engagement partenarial permettra d'étudier de manière croisée des projets et leurs modalités d'engagements financiers.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1** : mettre en place le comité d'engagement et suivre les projets examinés dans ce cadre (nombre de projets présentés) ;

↳ **Objectif 2** : piloter l'étude sur l'élaboration du schéma d'organisation des SAAD et organiser la tarification avec les services (nombre de services tarifés) ;



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : mise en place de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ;

↳ **Projet 2** : mettre en place un comité de pilotage et un comité technique pour animer, piloter et suivre les actions du schéma ;

↳ **Projet 3** : création d'un comité d'engagement, instance partenariale dédiée à l'étude croisées des projets et à leurs modalités d'engagements financiers ;

↳ **Projet 4** : animation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) et de la Conférence des Financeurs ;

↳ **Projet 5** : élaboration d'un Schéma d'Organisation des SAAD pour définir un « juste tarif » départemental qui prend en compte les spécificités des interventions en fonction du degré de perte d'autonomie et qui permet aux structures d'assurer des prestations de qualité ;

↳ **Projet 6** : engager le lancement du système d'informatisation harmonisée de la MDPH dans le cadre de la démarche nationale concertée ;

Enjeu 6

Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

POLITIQUE
Enfance et
famille

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en œuvre le cadre des orientations et du pilotage du nouveau schéma départemental de prévention et de Protection de l'Enfant et de la Famille pour 2018-2022

Contexte : en 2018, le Conseil départemental mettra en œuvre son nouveau schéma départemental de prévention et de protection de l'enfant et de la famille 2018-2022. Il porte trois ambitions majeures, sur lesquelles s'appuient l'ensemble des actions proposées :

- Favoriser la place de l'enfant dans sa famille en renforçant l'offre de prévention et de protection à domicile ;
- Déployer une politique plus qualitative : application intégrale de la législation, diagnostics étayés, réponses individualisées, familles mobilisées et impliquées, anticipation des fins de mesures ;
- Renforcer l'approche partenariale au travers d'une responsabilité partagée sur l'ensemble des champs.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : mettre en œuvre le pilotage du schéma basé sur une nouvelle culture partenariale notamment en installant l'ensemble des dispositifs de pilotage et en construisant les différents protocoles (protocole d'autonomie prévu par la loi du 14 mars 2016 notamment) ;

↳ **Projet 2** : réinterroger le cadre partenarial dans la mise en œuvre des dispositifs de prévention et protection au travers d'appels à projets ;

↳ **Projet 3** : sécurisation de la procédure d'adoption notamment dans la répartition des responsabilités entre les services de l'État et ceux du

département afin de mieux distinguer le rôle de tuteur des enfants pupilles de l'Etat de celui d'accompagnement à la parentalité adoptive ;

↳ **Projet 4** : établissement d'un protocole de partenariat fluidifiant les relations avec les services de l'État en vue d'améliorer les délais de traitement des dossiers des mineurs non accompagnés (MNA) (obtention du titre de séjour, régularisation...). Les délais sont actuellement trop longs pour organiser pleinement la sortie de ces jeunes du dispositif de protection de l'enfance.

Enjeu 6

Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

POLITIQUE
Enfance et
famille

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir une politique de prévention diversifiée dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance

2018 sera consacrée à la mise en œuvre des orientations du schéma départemental 2018-2022 visant à renforcer la primauté de la prévention en proximité des familles.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

66

↳ **Objectif 1** : baisse des signalements à l'autorité judiciaire liée à l'installation de la Cellule de recueil des informations préoccupantes ;

↳ **Objectif 2** : retour de 100% des évaluations pluridisciplinaires dans les délais prévus par le protocole partenarial relatif à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (10 semaines maximum à compter de la réception de l'information préoccupante) ;

↳ **Objectif 3** : favoriser une augmentation du taux de consommation de crédits dédiés aux Techniciens en Intervention Sociale et Familiale associatifs au regard des besoins constatés en territoire ;

↳ **Objectif 4** : augmentation du volume d'activité « télétransmission » pour les actes anonymes réalisés par les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile et des recettes correspondantes ;

↳ **Objectif 5** : définition d'une organisation adaptée en amont afin d'atteindre et de maintenir un taux d'occupation à 95% sur 2018 pour le Service d'accueil de jour jeunes enfants et parents (SAJJEP), en garantissant la diversification des publics accompagnés. Infléchir le dispositif

à titre expérimental vers les très jeunes enfants (0 à 4 ans) en lien avec l'enjeu de préservation et de renforcement du lien parent/enfant ;

↳ **Objectif 6** : maintien du dispositif d'accueil de 2 couples dans les 2 appartements en continu au Centre maternel et parental Sésame (loi du 14 mars 2016). En réponse à la hausse de la demande de suivi extérieur, et en fonction des moyens financiers et matériels alloués : évaluer l'opportunité d'élargir ces modèles d'accompagnement sur des appartements extérieurs au Sésame en permettant l'utilisation de la plateforme du Sésame pour optimiser les compétences parentales ;

↳ **Objectif 7** : évaluation de la perspective de déploiement d'un dispositif itinérant et dynamique de soutien et d'accompagnement à la parentalité dans les zones plus éloignées et rurales du département, en fonction des ressources humaines et matérielles pouvant être mises à disposition ;

↳ **Objectif 8** : développer et intensifier les interventions du dispositif de soutien aux assistants familiaux, notamment en partenariat avec l'association Enfance et Plurielle (objectif : 5 situations en file active) ;

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu **6** Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir une politique de prévention diversifiée dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance

POLITIQUE
Enfance et
famille

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : consolider le fonctionnement de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), en particulier avec les partenaires. Élaboration et communication sur l'ensemble des outils partagés : guide de procédure, objectifs ;

↳ **Projet 2** : élaboration des principes de fonctionnement entre le Conseil départemental et la Métropole dans le cadre de la délégation de compétence relative à la prévention spécialisée. Cette compétence est déléguée à la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018 et un pilotage bicéphale est prévu pendant 3 ans compte tenu des missions de protection de l'enfance dévolues à la prévention spécialisée ;

↳ **Projet 3** : amélioration du recours aux Techniciens en Intervention Sociale et Familiale (TISF) au bénéfice des familles en levant les freins existants. Recentrage et harmonisation des missions d'interventions sociales et éducatives en protection et en prévention à domicile en repensant les fiches de poste des référents « action éducative à domicile » (AED) et « action éducative de prévention » (AEP) ;

↳ **Projet 4** : amélioration de l'articulation entre les missions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le dispositif PRADO (Programme d'accompagnement du retour à domicile) : outil de prévention permettant une continuité de l'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes parents par les sages-femmes et les puéricultrices du département ;

↳ **Projet 5** : application des modalités de la nouvelle convention de partenariat entre le Conseil départemental et la CPAM au travers des actes réalisés par les médecins et sages-femmes de Protection Maternelle et Infantile et de la facturation de ceux-ci. Définition, avec les médecins de Protection Maternelle et Infantile et la CPAM, des actions de prévention à développer sur les territoires en application de la convention et dans le cadre des contrats locaux de santé ;

↳ **Projet 6** : évolution vers davantage d'équité territoriale en termes de soutien et d'accompagnement à la parentalité assurés par l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille ;

↳ **Projet 7** : engager une réflexion avec l'Agence Régionale de Santé autour de la création d'une unité mères-bébés permettant d'accueillir des mères et leurs enfants, dont la relation est mise à mal en raison d'une pathologie psychiatrique chez la mère ;

↳ **Projet 8 innovant relatif à la télémédecine** : face à la difficulté de recruter des médecins, une réflexion autour de la télémédecine va être engagée afin que les professionnels de la PMI, en particulier les puéricultrices et les sages-femmes, puissent assurer les consultations de pédiatrie préventive avec la présence d'un médecin à distance.



Innovations

Enjeu 6

Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

POLITIQUE
Enfance et
famille

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer la prise en charge des mineurs accueillis

Offrir des réponses adaptées y compris aux mineurs non accompagnés, en renforçant la coordination des acteurs et en impulsant une véritable logique de parcours en cohérence avec les dispositifs de droit commun.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

68

↳ **Objectif 1 de maintien du nombre de places en accueil familial** : 40 nouveaux recrutements d'assistants familiaux, soit a minima 40 places supplémentaires au bénéfice des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ;

↳ **Objectifs 2 relatifs à la gestion du dispositif des mineurs non accompagnés** :

- Respect du délai d'évaluation de 5 jours ;
- Désengorgement du dispositif de premier accueil réalisé au Conseil départemental ;
- Assurance d'un suivi efficient de la mise en œuvre de l'appel à projet relatif aux mineurs non accompagnés ;
- Développement des possibilités de droit de visite et d'hébergement pour les familles bénévoles ;
- Renforcement et mise en œuvre des protocoles avec l'État au niveau départemental et national (échanges avec la cellule nationale MNA, base de données, expérimentations...)

↳ **Objectif 3 relatif à l'augmentation des modes de prise en charge dès 2018** : mesures de Tiers Dignes de Confiance, mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), mesures d'actions éducatives en milieu ouvert renforcé (AEMOR), mesures de placement éducatif à domicile (PEAD),

places de logements autonomes (type foyers de jeunes travailleurs), places de logements de semi-autonomie ;

↳ **Objectifs 4 de prise en charge des enfants par l'IDEF** :

● **Le 1^{er} objectif recherché est de continuer à améliorer la qualité du travail avec les familles** par la poursuite des enquêtes de satisfaction, de l'organisation des groupes de paroles pour le Centre parental, le Service d'accueil de jour jeunes enfants et parents, le Placement éducatif à domicile et de l'enquête auprès des parents d'anciens enfants accueillis ;

● **Le 2^e objectif est de continuer à améliorer l'accompagnement des enfants « à difficultés multiples »** en cherchant à réduire le nombre de passages à l'acte nécessitant une hospitalisation par l'amélioration du partenariat avec les services de santé (hôpital, CMU, CMP...), comme cela a déjà été engagé avec le CHU de Tours (rencontres entre l'IDEF et des professionnels pédopsychiatres et psychologues du site de Clocheville), et en évitant les ruptures de placement en familles d'accueil ASE ;

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu **6** Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer la prise en charge des mineurs accueillis

POLITIQUE

Enfance et famille

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : restructuration de l'offre départementale en terme d'accompagnement et d'hébergement pour une prise en charge individualisée et de proximité en faveur des enfants et des familles ;

↳ **Projet 2** : renouvellement de la campagne de recrutement d'assistants familiaux visant à maintenir le nombre actuel de places d'accueil familial (756 actuellement) compte tenu de la pyramide des âges vieillissante de ces professionnels ;

↳ **Projet 3** : positionnement du projet pour l'enfant (PPE) comme un outil favorisant la continuité et la cohérence des parcours, y compris pour les mineurs non accompagnés : instauration d'une référence unique et identifiée au travers du PPE permettant un suivi cohérent et durable tout au long du parcours de l'enfant dans le dispositif de protection de l'enfance, en concertation avec les autres intervenants ;

↳ **Projet 4** : impulsion en faveur d'une réelle logique de parcours dans la prise en charge des mineurs non accompagnés assurée par la mise

en œuvre des 2 lots de l'appel à projets organisant la mise à l'abri, l'évaluation, l'accueil et le suivi socio-éducatif dans sa globalité et garantissant l'application de la réglementation de façon humaniste dans l'accueil de ces jeunes ;

↳ **Projet 5** : décroisement des prises en charge des mineurs relevant de l'éducatif et du sanitaire en renforçant la coordination des acteurs (Conseil départemental, Agence Régionale de Santé, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, acteurs de santé) ;

↳ **Projet 6** : fluidifier la gestion des places entre et dans les structures d'accueil pour éviter la saturation du dispositif d'accueil des mineurs ;

↳ **Projet 7** : étude régulière du statut juridique des enfants confiés, notamment des plus jeunes, en situation de délaissement parental afin de leur proposer un projet de vie durable dont le développement du parrainage (accueil bénévole par un tiers).

Enjeu 6

Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Recentrer et promouvoir les actions départementales concernant les modes d'accueil de la petite enfance

POLITIQUE
Petite enfance

Le Conseil départemental doit s'adapter régulièrement à l'évolution des besoins de ses publics, améliorer l'efficacité de l'offre d'accueil et articuler son action avec celle de ses partenaires.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1 relatif au délai de traitement des demandes d'agrément** : respect du délai légal de 3 mois maximum pour toute demande d'agrément au métier d'assistant maternel ;
- ↳ **Objectif 2 relatif à l'amélioration du suivi de la pratique professionnelle des assistants maternels et familiaux** : améliorer le suivi des assistants maternels agréés par l'équipe dédiée. Tenir en 2018 un minimum de 5 réunions d'information en faveur des assistants maternels et de 2 réunions en direction des assistants familiaux ;
- ↳ **Objectif 3** relatif au soutien des relais assistants maternels (RAM) aux réunions d'information organisées dans le département et à la formation obligatoire des assistants maternels.



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1** : poursuite de la sécurisation de la procédure d'agrément des assistants maternels et familiaux. Organisation de réunions d'information spécifiques au métier d'assistant familial. Poursuite des réunions d'information préalables à l'obtention de l'agrément ;
- ↳ **Projet 2** : mise en place du protocole réglementaire d'échange d'informations avec PAJEMPLOI (Prestation d'accueil du jeune enfant) et la Caisse d'allocation familiale (CAF). Ce protocole facilitera la transmission des informations entre les institutions qui interviennent sur le champ des assistants maternels ;
- ↳ **Projet 3** : continuité du soutien financier en direction des structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans pour favoriser l'insertion professionnelle des parents et des enfants porteurs de handicap avec 57 places ciblées ;
- ↳ **Projet 4** : articulation des interventions entre les partenaires des secteurs sanitaires et ceux de la petite enfance (professionnels de santé de la Protection Maternelle et Infantile avec les acteurs libéraux et associatifs) ;
- ↳ **Projet 5** : maintien de la contribution des services de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental aux travaux du schéma départemental des services aux familles.

Enjeu 7

Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

En 2017, le Conseil départemental a mis en place, une nouvelle sectorisation de l'action sociale départementale sur la base de 120 postes d'assistants sociaux de secteur répartis dans les 6 territoires, en tenant compte des réalités territoriales et des charges de travail des professionnels. Il a également établi, un nouveau plan de permanences sociales en maintenant un accueil du public avec et sans rendez-vous dans les 22 Maisons départementales de la solidarité et en l'accueillant sur rendez-vous dans 131 lieux de proximité.

La déssectorisation a été pérennisée sur deux MDS (Chinon et les Fontaines) et une réflexion relative à l'accueil et à l'accompagnement des publics a été initiée dans chacun des 6 territoires. Elle a été exposée et partagée lors d'un séminaire « action sociale » au Prieuré De Saint Cosme fin 2017.



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficultés

POLITIQUE
Action sociale
et logement

71

ACTIVITÉS COURANTES 2018

Déclinaison de nouveaux modes d'organisation (dont la déssectorisation) dans chacun des territoires

Concernant le Fonds de Solidarité Logement :

↳ **Objectif 1 : maîtriser le nombre des aides pour stabiliser la dépense des dispositifs d'accès et de maintien dans le logement :**

- Le nombre de dossiers d'accès au logement : 1700 (1550 examinés fin novembre 2017) ;
- Le Nombre de dossiers de maintien dans le logement : 650 (595 examinés fin novembre 2017) ;
- Le nombre d'impayés de factures d'énergie / d'eau / de téléphone : 3600 (3252 examinés fin novembre 2017) ;

↳ **Objectif 2 :** poursuivre la lutte contre la **précarité énergétique** avec l'**appartement pédagogique**

temporaire installé sur la métropole depuis 2015. Pour 2018, le projet est de déplacer l'appartement pédagogique à AMBOISE dans le quartier Maletrenne et à terme de réduire le recours au FSL sur ce volet. 299 personnes ont été accueillies sur l'appartement du Sanitas. L'objectif 2018 est chiffré à environ 300 personnes sur ce nouveau site ;

↳ **Objectif 3 : développer les partenariats avec la totalité des EPCI pour accroître les recettes du FSL :** la progression des recettes attendues pour 2018 est de 5000€ soit une progression de 3% par rapport à 2017 ;

↳ **Objectif 4 :** suivre la répartition des actions par territoire et l'évolution du nombre d'aides FSL par territoire.

Enjeu 7

Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

POLITIQUE
Action sociale
et logement

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficultés

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

72

↳ **Projet 1** : poursuivre la réflexion sur « l'action sociale de demain » pour garantir un accueil de qualité des usagers répondant aux attentes du public ainsi qu'aux évolutions des services autour de l'accueil et de l'accompagnement des publics ; en expérimentant en 2018 de nouvelles organisations telles que :

- Au 1^{er} janvier 2018 déssectorisation sur un nouveau périmètre (quartiers politique de la ville) sur Tours Sud Loire (MDS Mame) ;
- Renfort de l'accueil de premier et deuxième niveau dans plusieurs MDS (Joué les Tours, Monconseil...)

Cette démarche innovante initiée en 2016 sera poursuivie en 2018 avec la création d'un nouveau temps fort de partage de réflexions et de projets avec les équipes action sociale territorialisées ;

↳ **Projet 2** : développer des modalités nouvelles d'accompagnement dans le domaine de la vie quotidienne en s'appuyant sur le concept d'ECONOVIE :

- Mise en place d'un carnet d'accompagnement ;
- Développer des actions collectives avec ce concept sur la MDS de Bléré ;
- Mettre en œuvre les projets locaux dans chacun des territoires ;

↳ **Projet 3 relatif à l'informatisation et à la dématérialisation de l'action sociale** : à compter du 1^{er} janvier 2018, amorce de cette informatisation avec GENESIS (dossier minimal) et la GED

action sociale sur 3 MDS (Chinon, les Fontaines et Mame) ; (cf. axe 3, développement consacré à l'administration numérique) ;

↳ **Projet 4 : informatisation de l'action sociale et extension de la GED** : actuellement, l'action sociale départementale n'est pas informatisée. La déssectorisation mise en place depuis deux ans dans 2 MDS incite la collectivité à accélérer le projet d'informatisation à l'échelle du département, couplée avec une dématérialisation des documents (GED action sociale) (cf. orientation stratégique développer l'administration numérique) ;

↳ **Projet 5 : soutenir les professionnels action sociale dans l'exercice de leurs fonctions par le biais d'actions d'information et de formations** : renouveler les actions de formation telles que l'analyse de la pratique, l'atelier d'écriture et des formations thématiques ;

Concernant le Fonds de Solidarité Logement :

↳ **Projet 6** : gérer la délégation de compétence FSL dans le cadre de la convention entre le Conseil départemental et la Métropole. Mettre en place la collaboration entre les deux collectivités dans la perspective d'un éventuel transfert de compétence à terme ;

↳ **Projet 7** : simplifier les démarches administratives des demandeurs d'aides FSL en achevant la numérisation des documents avec la mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) (cf. axe 3, développement consacré à l'administration numérique).

Enjeu 7
Rendre plus efficiente
la territorialisation
de nos politiques sociales

POLITIQUE
Solidarités

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer la déclinaison territoriale des politiques sociales pour mieux répondre aux besoins des usagers

2018 est l'année de l'adoption des deux schémas départementaux majeurs pour la collectivité celui de l'Autonomie et celui de la prévention et de la Protection de l'enfance et de la famille. Les Territoires en première ligne sur de nombreuses missions devront assurer la déclinaison et la mise en œuvre.

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1** : organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation à destination des maires, des professionnels de l'éducation nationale sur le repérage de l'enfant en danger et sur le fonctionnement de la CRIP dans 3 territoires ;
- ↳ **Objectif 2** : signature d'un Projet pour l'enfant pour chaque enfant confié sur chacun des territoires ;
- ↳ **Objectif 3** : assurer 80% des missions réglementaires PMI ;
- ↳ **Objectif 4** : traiter 100% des Informations Préoccupantes nécessitant une évaluation pluridisciplinaire dans les délais ;
- ↳ **Objectif 5** : organisation d'ateliers d'information et démonstration à destination des bénéficiaires de l'outil Job Touraine.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1** : assurer la déclinaison locale des orientations des deux nouveaux schémas départementaux de l'autonomie et de l'enfance ;
- ↳ **Projet 2** : agir localement pour le développement et la mise œuvre des actions d'insertion favorisant un retour vers l'emploi (Job Touraine, action type THR, Atout Parrainage...) ;
- ↳ **Projet 3** : développer les partenariats avec les coordinations autonomie sur les territoires ;
- ↳ **Projets 4** : couvrir l'ensemble du territoire dans le cadre des missions de PMI (consultations, dépistages...) ;
- ↳ **Projet 5** : mettre en place l'évaluation pluridisciplinaire réglementaire des Informations Préoccupantes ;
- ↳ **Projet 6** : accompagner la mise en place des actions au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes .

UNE POLITIQUE SOCIALE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET EFFICIENTE

Enjeu 7
Rendre plus efficiente
la territorialisation
de nos politiques sociales

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Développer une dynamique territoriale
sur nos territoires

POLITIQUE
Solidarités

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1** : dans le cadre de l'opération de présentation de l'offre sociale du Département à l'ensemble des conseils communautaires EPCI, 8 présentations restent à organiser en 2018 ;
- ↳ **Objectif 2** : développement d'un partenariat avec les EPCI pour promouvoir la complémentarité de l'offre sociale sur les territoires ;
- ↳ **Objectif 3** : organisation de portes ouvertes à destination des partenaires sur 3 territoires : Nord Est, Joué/Saint-pierre, Tours Sud Loire.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- ↳ **Projet 1 : améliorer le partenariat de l'action sociale départementale** : Le contexte partenarial tend à évoluer, avec des repositionnements de nos partenaires (CAF, CARSAT...) et avec l'émergence d'un réseau de MSAP initié par l'Etat.
Face à ces évolutions, le Conseil départemental se fixera comme objectif 2018 d'améliorer le partenariat avec les MSAP en établissant des principes d'articulation à l'échelle du département qui seront déclinés dans des conventions locales avec les MSAP ;
- ↳ **Projet 2** : clarifier le positionnement des Maisons Départementales de la Solidarité dans les nouveaux contours du paysage de l'offre sociale sur le département caractérisé notamment par l'émergence des MSAP ;
- ↳ **Projet 3** : organisation d'opérations Portes Ouvertes au sein des MDS pour valoriser le rôle et les missions du département en matière sociale et médico-sociale ;
- ↳ **Projet 4** : affirmer le rôle de chef de file du département en matière sociale dans le cadre des projets sociaux de territoires et des instances partenariales.





ENJEU 8 : MODERNISER L'ORGANISATION ET LES PRATIQUES DE L'INSTITUTION
POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE NOTRE ACTION
PUBLIQUE

ENJEU 9 : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE

AXE 3 MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

La transformation numérique du service public est un des socles de la modernisation de l'action publique, dont les bénéfices majeurs attendus portent sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du service rendu aux usagers, et sur la simplification des relations entre les administrations.

Ce changement en profondeur est lié à la généralisation de l'usage du numérique au quotidien, tant par les citoyens que par les entreprises, qui considèrent aujourd'hui le numérique comme une opportunité majeure de simplification et de compétitivité. Le développement de ces usages est rendu possible par la couverture numérique des territoires, et doit se développer en même temps. Les pouvoirs publics doivent être en capacité non seulement d'accompagner la transition numérique mais également en être un des acteurs moteurs. Il s'agit d'intégrer les gains d'efficacité, d'accessibilité, de sécurité permis par ces outils, sans lesquels les acteurs publics ne pourront pas interagir avec les acteurs économiques du territoire. Que ce soit dans le secteur de la santé, de

l'éducation ou des transports par exemple, le numérique sous-tend déjà les politiques publiques, et ce phénomène va s'étendre très rapidement à l'ensemble des domaines d'intervention de notre collectivité.

Pour accélérer ces mutations, l'Etat met en œuvre des politiques d'incitation et de levier de plus en plus contraignantes, au moyen de prescriptions légales et réglementaires, et en proposant différents outils et services dans une logique de plateforme. L'emblème de ce programme fort et incitatif est le portail des finances publiques Chorus Portail Pro, qui centralise toute la chaîne de comptabilité publique, à l'usage du comptable public mais aussi de l'ordonnateur et des fournisseurs.

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

- L'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) adopté par le Parlement européen et le Conseil le 27 avril 2016, applicable à partir du 25 mai 2018 ;

- L'obligation au 1er octobre 2018 de dématérialisation complète des procédures de passation des marchés publics, et d'ouverture des données essentielles relatives à ces marchés (décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, en application de l'ordonnance n° 2016-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics transposant la directive 2014/24/UE du 26 février 2014) ;

- L'obligation de dématérialisation des procédures comptables dans leur intégralité au 1er janvier 2019 (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, art. 108, et ses décrets d'application) ;

- L'obligation d'ouvrir et de diffuser de façon systématique, dans un

format ouvert, et dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les documents et données produits ou reçus dans le cadre de l'exercice du service public (Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016).

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire doit se doter des moyens techniques et organisationnels lui permettant de rester conforme à ces prescriptions.

CE TRAVAIL EN PROFONDEUR A DÉJÀ ÉTÉ ENTREPRIS SUR CERTAINS FLUX ET CERTAINS PROCESSUS MÉTIERS :

- Historiquement, ce sont les dossiers d'usagers dans le domaine social (handicap, autonomie) qui ont fait l'objet des premiers d'une dématérialisation au sein du Conseil départemental. Celle-ci est en cours de généralisation à l'ensemble des dossiers d'usagers (notamment dans le secteur de l'action sociale et du fonds de solidarité logement) ;

78



MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

- La préparation, la validation et l'envoi au contrôle de légalité via le flux Actes des délibérations signées sous format électronique est déjà effective ; leur publication, obligatoire, sur le portail de la collectivité est en cours de préparation ;
- La dématérialisation de la chaîne comptable est partiellement réalisée, puisque depuis le 1er janvier 2017 certains fournisseurs doivent déjà soumettre leur facture sous forme dématérialisée. L'ensemble de la chaîne comptable sera bientôt entièrement numérique, notamment le flux PES, destiné au payeur, et les pièces justificatives qui l'accompagnent ;
- Le Département peut déjà recevoir des offres sous forme numérique dans le cadre des marchés publics, mais ce processus doit impérativement être généralisé pour le 1er octobre 2018. L'ensemble de la chaîne, tant du point de vue des outils que des procédures et des acteurs, doit être réinterrogée à cet effet.

D'autres chantiers conséquents sont en cours de déploiement : la dématérialisation systématique des courriers pour une diffusion plus rapide à leurs destinataires, un meilleur suivi et un classement selon des règles collectives. Ce travail participe de la mise en place d'une gouvernance de l'information qui repose sur un outil unique, GED Touraine, destiné à gérer les flux de correspondances, d'organiser le classement et la conservation des données et des documents engageants au sein d'un système qui en garantisse durant les délais réglementaires la fiabilité, la sécurité, et l'authenticité. La certification de GED Touraine par un organisme habilité, programmée en 2018, ouvre la porte à la dématérialisation totale



de tous les processus, car elle rendra possible à terme la suppression des supports papiers d'origine dès leur intégration dans le système documentaire unique et partagé de la collectivité. Cette chaîne dématérialisée s'appuie en outre sur la généralisation du parapheur électronique, tant auprès des élus du Département qu'auprès des services.

Ce projet de dématérialisation des correspondances suppose qu'il soit possible de gérer de façon entièrement numérique certains dossiers. Il pousse donc à l'élargissement de la dématérialisation à l'ensemble des procédures, par effet d'entraînement et d'interaction ; parmi les sujets identifiés comme prioritaires dans ce cadre, la dématérialisation et la conservation sous forme numérique des dossiers d'agents de la collectivité est un des principaux projets qui seront traités en 2018.

Dernière étape de la chaîne de gouvernance de l'information, la fonction archives doit être assurée autant pour les documents électroniques que pour les documents papier. De cette capacité

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

dépendra demain la faculté des usagers et des citoyens à faire valoir leurs droits, et l'écriture de l'histoire à venir. De ce point de vue, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a entrepris de travailler en partenariat avec d'autres collectivités, au premier rang desquelles le Conseil départemental de Loir-et-Cher ; le système d'archivage électronique mutualisé sera déployé en 2018.

PLUSIEURS GRANDS CHANTIERS INDISPENSABLES ET COMPLÉMENTAIRES DEVRONT ÊTRE ENTREPRIS POUR DONNER TOUTE SA COHÉRENCE ET TOUTE SON EFFICACITÉ À L'E-ADMINISTRATION :

- D'une part l'interopérabilité avec l'ensemble des acteurs : services de l'Etat, CAF, collectivités... : l'automatisation des échanges d'informations est nécessaire pour simplifier et raccourcir les procédures. Le principe est de ne demander et de ne conserver qu'une seule fois les données nécessaires à l'accomplissement du service public, et de pouvoir échanger ces données de façon automatisée. La connexion entre les outils de chaque acteur est devenue indispensable, sur le principe de plateformes promu par l'Etat ;

- D'autre part, et cela constitue l'un des principaux chantiers qui reste à ouvrir, le développement de services aux usagers en ligne : les Tourangeaux doivent pouvoir opérer leurs démarches auprès du Conseil départemental de manière simplifiée et à distance, tout comme il le font aujourd'hui pour leur déclaration d'impôts, l'immatriculation des véhicules, la confection de pièces d'identité, ou encore l'inscription à la cantine scolaire ou à l'école. Ce point est un des enjeux phares des deux

années à venir. Le premier pas a été franchi en 2017 avec le formulaire de demande de subvention en ligne, ouvert aux collectivités dans le cadre des programmes FDD et FDSR ; il reste à étendre ce formulaire à toutes les demandes de subventions déposées auprès du Conseil départemental, et à ouvrir d'autres formulaires en ligne, notamment dans le domaine de l'action sociale ;

- L'accès à ces services en ligne, dont le développement est inéluctable, doit être accompagné, pour ne laisser aucun administré et aucun citoyen à l'écart ; la question de l'inclusion numérique, désormais compétence des Conseils départementaux, est un sujet qui relève pleinement des politiques de solidarité territoriale et de solidarité sociale du Département : il s'agit de maintenir une forme d'équité entre les territoires en matière d'accès (dans le cadre des équipements en infrastructures numériques) et d'accompagnement des publics socialement en difficulté.

D'AUTRES CHANTIERS SONT CORRÉLÉS AU DÉPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE, ET EN SONT MÊME UNE CONDITION ESSENTIELLE :

- La mise en place des éléments garantissant la protection des données à caractère personnelle, puisque les collectivités doivent faire face aujourd'hui à une double injonction contradictoire : diffuser le plus largement possible les données qu'elles détiennent tout en étant garante de la protection des droits individuels, notamment dans leurs domaines de compétence les plus sensibles, comme la solidarité au sein des Conseils départementaux. Dans ce domaine, notre Département devra

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

adapter rapidement ses procédures et son système d'information pour appliquer l'exigeant règlement européen en la matière (RGPD : règlement général sur la protection des données à caractère personnel) adopté par le Parlement européen et le Conseil le 27 avril 2016, et applicable à partir du 25 mai 2018 ;

- Le travail sur la sécurité des systèmes d'information : L'adoption de règles de sécurité rigoureuses et appropriées est la seule solution qui permet d'éviter la majorité des cyberattaques, dont on constate aujourd'hui le nombre croissant. Cette démarche est indispensable si le Département veut assurer une protection efficace des données personnelles qu'il détient ;

La mise en place de l'administration numérique, dans ses composantes techniques et organisationnelles, est donc bien davantage qu'une simple évolution pratique. Elle modifie en profondeur les manières de travailler, les interactions des agents avec leurs collègues et les usagers. Elle nécessite impérativement une adhésion des agents à cette révolution dans les méthodes de travail, et une appropriation des notions, des circuits, et des pratiques de l'e-administration.

La dématérialisation ne se limite donc pas à un projet informatique ; puisqu'elle touche à l'organisation, elle constitue un véritable projet d'administration, intégrant des objectifs en termes de management (transversalité, collaboration), de pilotage, voire de relation à l'usager et aux partenaires. Les obligations réglementaires évoquées plus haut constituent une opportunité de faire coïncider les objectifs stratégiques du projet d'administration

avec les évolutions en cours :

- **Gains d'efficacité.** Il est communément admis aujourd'hui que les gains économiques potentiels de la dématérialisation ne portent pas sur les infrastructures et les matériels (pour lesquels l'investissement et la maintenance sont des éléments coûteux), mais les capacités d'usage de l'outil : simplification des circuits de traitement des dossiers (via des workflows) limitant les pertes de temps et les risques d'erreur ; automatisation de tâches simples dans le traitement en masse de certains dossiers (notamment des tâches de ressaisie des données sur des formulaires), libérant du temps pour un travail plus qualitatif, notamment vis-à-vis de l'usager. L'allègement des tâches purement administratives mène à une « débureaucratization ». C'est au terme de ce processus, et seulement à ce moment-là, que les évolutions en cours donneront lieu à des gains ou des redéploiements en termes de postes ;

- **Sécurisation des données et des procédures.** Le fait que les données nécessaires à la gestion puissent être centralisées et partagées par tous les acteurs du processus permettra de s'assurer plus facilement de leur complétude et de leur actualité. Les données seront actualisées plus rapidement et une seule fois pour tous les acteurs ; elles pourront – et devront être partagées avec les partenaires extérieurs à la collectivité. Cette fiabilisation de la donnée porte, en elle-même, un gain important en temps et en qualité d'analyse ;

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

• **Pilotage des activités.** L'accès à des données fiabilisées et consolidées permettra de les exploiter en vue d'améliorer le pilotage du Département et de ses activités, en s'appuyant sur la génération de tableaux de bord basés sur des données incrémentées le plus automatiquement possible.

La stratégie numérique sous-tend le développement de l'administration territoriale ; elle a pour objectif

de la simplifier et comme défi de la rapprocher des usagers ; mais l'expérience acquise par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire est aussi destinée à être partagée auprès des collectivités tourangelles ; c'est un des axes que propose l'ingénierie territoriale et une des missions que s'est fixée la collectivité.

The screenshot shows the 'Notre Touraine' website. At the top left is the logo 'Notre Touraine'. Below it is a navigation bar with the text 'Votre département au quotidien'. The main content area is divided into several sections. On the left, there is a grid of service icons including 'Demande', 'Demande', 'Demande', 'Demande', 'Demande', and 'Demande'. In the center, there is a large banner for 'DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)' with a date of '10/05 à 11/06 2015'. Below this banner are two news articles: 'Devenir assistant(e) maternel(le), pourquoi pas vous ?' and 'Courrier des élus et Parlementaires d'Indre-et-Loire au 1er Ministre'. On the right side, there is a section titled 'Où aller ?' and a 'Carte interactive'.



Enjeu 8

Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Construire des dispositifs de pilotage

POLITIQUE

Gouvernance et Pilotage

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

Gouvernance :

↳ **Projet 1 Actualiser l'arborescence stratégique et opérationnelle** : cette arborescence est un mode de présentation de la cohérence globale de notre organisation, qui fait le lien entre les niveaux politiques et stratégiques et les niveaux les plus opérationnels de notre institution. Elle permet ainsi de lier chaque projet, chaque action aux objectifs que nous nous sommes fixés. Elle doit être actualisée chaque année avec l'intégration de tous les projets et des objectifs relatifs aux activités récurrentes qui sont présentés dans le document d'orientations budgétaires ;

↳ **Projet 2 relatif aux orientations budgétaires** : la structure du présent document des orientations budgétaires a été construite dans le prolongement de celles des documents d'orientations budgétaires de 2016 et 2017 à partir des axes, enjeux et orientations stratégiques de l'arborescence évoquée plus haut. Et sa fonction reste celle d'un cadre annuel de performance (CAP 2018) fixant des objectifs en terme de projets et d'activités. Mais son contenu fixe un nouveau cap, qui sera celui de la 2^e partie du mandat de la majorité départementale :

- Maximiser l'investissement : l'effort considérable de recherche d'économies de fonctionnement réalisé ces trois dernières années, qui va se poursuivre, a été entrepris avec l'objectif de maintenir l'investissement du Département au plus haut niveau possible ;
- Développer le recours aux innovations : dans ce contexte budgétaire extrêmement contraint, le Conseil départemental et les collectivités locales d'Indre-et-Loire ne pourront relever les défis de demain qu'en investissant massivement et en développant le recours aux innovations de tous ordres (usages numériques et objets connectés pour exploiter tout le potentiel de développement des infrastructures numériques qui vont être construites, mais pas seulement), et donc aux expérimentations pour les tester ;
- Conduire la transformation de notre institution en une administration numérique : ce n'est plus un choix, c'est aujourd'hui une impérieuse nécessité. Les administrations d'Etat et les entreprises s'y sont converties et le Département ne pourra plus fonctionner avec elles s'il ne met pas en œuvre résolument cette mutation ;

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

POLITIQUE
Gouvernance et
Pilotage

ORIENTATION STRATÉGIQUE Construire des dispositifs de pilotage

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 3 de rapport annuel de performance** : au cadre annuel de performance de l'année dernière, correspondra un rapport annuel de performance réalisé au moment du bilan annuel, c'est-à-dire mi-2018 ;

Pilotage :

↳ **Projet 1 de système d'information décisionnel (SID)** : il s'agit d'un outil permettant de collecter, d'organiser et de partager des données qualifiées et utiles à l'amélioration du pilotage des activités. A terme, cet outil pourrait permettre de croiser des données RH, financières, patrimoniales et sociales. Le premier développement, consacré au domaine des ressources humaines, sera opératoire à partir de 2018 ;

↳ **Projet 2 relatif à la gestion des « offres de services »** : configuration d'un outil transversal de gestion d'offres de services internes (informatiques) et externes (ingénierie) à partir de catalogues de services. Périmètre : ingénierie départementale et direction des systèmes de l'information ; mais il pourra s'étendre à d'autres offres de services interne (DLI, etc). Objectifs : piloter les activités, rationaliser le travail relatif aux offres de services, alléger le travail bureaucratique des personnes gérant ces offres de services et engager l'institution dans la voie d'une administration numérique.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

Le développement de l'administration numérique ne cesse de prendre de l'ampleur, et le Département s'inscrit pleinement dans cette dynamique, qui a pour ambition de fluidifier le fonctionnement des services et de les rendre accessibles à tous. Plusieurs échéances réglementaires importantes se profilent en 2018 : la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018, la dématérialisation intégrale de la commande publique le 1^{er} octobre 2018, la généralisation de la dématérialisation des factures à l'horizon 2020 notamment.

Pour s'y conformer, les services du Département (direction des systèmes d'information, Archives départementales, Mission projets transversaux...) travaillent ensemble à la mise en œuvre de différents outils mais aussi à la refonte du fonctionnement des organisations, qui accompagne nécessairement cette transformation numérique.

A terme, il s'agit, à travers l'expérience acquise par la collectivité, de pouvoir accompagner le passage à l'échelle de l'administration numérique sur tout le territoire.

86

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

↳ **Projet 1 relatif à la dématérialisation des correspondances** : nous recevons en gros chaque année 400 000 courriers et 1 000 000 de courriels. Les courriers sont acheminés par la poste, par navettes internes ou par des prestataires externes sur une multiplicité de sites (70, hors collègues). Le traitement des correspondances est essentiellement manuel et implique des tâches redondantes dans les différents services : sa gestion mobilise au total 27 ETP.

Un audit a mis en évidence des besoins en matière d'homogénéisation des pratiques, de traçabilité des courriers, d'optimisation des délais de traitement et de suivi des réponses : notre institution doit donc se saisir de l'opportunité du passage à la dématérialisation pour optimiser son fonctionnement dans ce domaine.

Cette dématérialisation a débuté sur le périmètre des courriers réservés. Le chantier a été engagé en utilisant le logiciel de gestion électronique des documents déjà acquis par la collectivité, nommé depuis « GED TOURAINE » (cf schéma). Ainsi, entre juin 2016 et décembre 2017, 3746 courriers « réservés » ont circulé uniquement par voie électronique. Cette dématérialisation permet l'enregistrement automatique des courriers réservés, leur transmission rapide vers tous les sites du Département (STA, MDS...), leur suivi et la traçabilité des actions, une visualisation globale du dossier relatif à un courrier (notification de réception, commentaires, Courrier-réponse...), leur recherche plus aisée pendant et après le traitement. En somme, elle apporte de la sécurité et de l'efficacité.

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

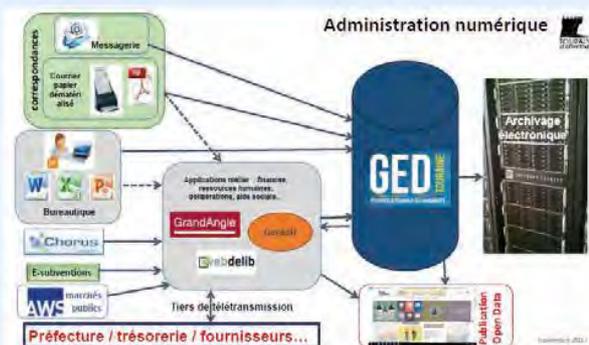
PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

Suite à cette expérience probante, la collectivité a décidé d'étendre la dématérialisation des correspondances à la totalité du courrier entrant dans GED TOURAINE. Dans ce domaine, notre démarche, déjà engagée, est exigeante et notre projet ambitieux. Bien entendu, la mise en place de la dématérialisation requiert le développement d'un logiciel, mais elle exigera avant tout, au-delà de cette dimension purement technique, de mener un travail avec tous les services pour identifier les besoins, les différentes typologies de courriers reçus, les métadonnées utiles, les circuits de distribution, le plan de classement documentaire de la collectivité... Bref, cette démarche de dématérialisation interrogera le fonctionnement de notre organisation dans un souci d'optimisation et pourra donc s'accompagner de la transformation des pratiques : l'accompagnement au changement des différents utilisateurs sera donc centrale dans la réussite de ce projet.

Les travaux ont commencé en 2017 avec plusieurs services pilotes et le logiciel a été testé à partir de la fin de l'année par deux d'entre eux (Service Formation et Accompagnement Professionnel, Service Territorial d'Aménagement du Sud Est). Les objectifs pour 2018 sont la mise en production du logiciel pour ces deux services, un déploiement progressif à d'autres entités (la Direction des Routes, le Service Santé au Travail, dossiers de candidatures, la Direction de l'Insertion, de l'Habitat et du Logement, ...) et la prise en compte des courriels lors des mises en production.

La dématérialisation des correspondances est un projet de grande ampleur dont la mise en oeuvre exigera plusieurs années de travail.

↳ **Projet 2 relatif au déploiement d'un outil de GED et d'une gouvernance de l'information :** l'administration numérique génère des documents et des données électroniques à valeur probante et engageante, dont la conservation est nécessaire tant pour la gestion que pour la justification des droits des individus. Le Département s'appuie sur un outil de Gestion électronique de Documents (GED) et un ensemble d'outils méthodologiques et technologiques pour garantir la sécurité, l'authenticité et la pérennité des informations qu'il gère. La GED est déployée progressivement dans tous les services, sur la base de plans de classement construits spécifiquement, permettant d'assurer la traçabilité et l'identification des documents, mais aussi de définir leur cycle de vie dans le temps. Déjà opérationnelle dans le secteur social, la GED sera notamment déployée en 2018 dans la gestion des ressources humaines (avec la dématérialisation des dossiers de personnel), ainsi que dans le processus comptable et les marchés publics. Elle permet un meilleur partage de l'information et facilite le travail à distance, en particulier dans le cadre du télétravail et des déplacements sur le terrain des agents du Département.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

88

↳ **Projet 3 relatif à la dématérialisation comptable** : la dématérialisation de la chaîne comptable, obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019, constitue une opportunité de réexaminer en profondeur nos procédures financières et de s'interroger sur leur pertinence dans un environnement demain totalement numérique. Elle s'appuie sur l'outil de Gestion Électronique des Documents (GED, cf projet 2), et constitue un moyen simple de parvenir à une sécurisation et une automatisation des tâches comptables de base ;

La numérisation des factures, leur enregistrement comptable et l'attachement des pièces justificatives au mandat ou titre correspondant permettent en effet des gains de productivité significatifs ; loin de se résumer à une démarche technique, la dématérialisation est un projet managérial et organisationnel concernant l'ensemble de la collectivité, qui permettra d'améliorer le soutien du Département à l'activité économique (réduction des délais de paiement), d'optimiser les procédures administratives (gains de temps et d'efficacité des agents) et de valoriser le métier comptable ;

Cette évolution conçue en mode-projet (groupes de travail entre direction des finances, DSI, direction des archives et directions opérationnelles) doit en outre entraîner, du fait de la réorganisation des procédures comptables, une refonte de l'organigramme de la fonction comptable du

Département (changement des fiches de poste, formations et professionnalisation des agents concernés) et une amélioration de la qualité comptable ;

↳ **Projet 4 de mutualisation de l'archivage électronique** : les conclusions de l'étude commanditée en 2017 par les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher vont être mises en œuvre dès 2018, avec l'acquisition d'un outil d'archivage électronique mutualisé qui permettra de partager les coûts, les savoir-faire et les expériences dans le déploiement de la dématérialisation. L'extension de cette solution à d'autres collectivités, notamment sur le territoire départemental, constitue, à terme, un des objectifs de ce projet ;

↳ **Projet 5 de dématérialisation des arrêtés** : l'élaboration des arrêtés publiés par le Département est aujourd'hui manuelle et à l'initiative de chaque service ; pour renforcer la sécurité juridique de ces actes réglementaires, simplifier et accélérer les échanges avec les partenaires de la collectivité (services de l'Etat, bénéficiaires...), il est nécessaire de produire et authentifier ces documents sous forme électronique, sous le contrôle de la direction des affaires juridiques, via le logiciel déjà utilisé pour la préparation des délibérations. Les principales opérations à mener portent sur les circuits, les acteurs et les procédures à mettre en place au cours de l'année 2018 ;

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

↳ **Projet 6 de dématérialisation des formulaires de demandes de subventions** : première étape des services en ligne aux usagers, les formulaires de demandes de subvention ont été déployés en 2017 à destination des collectivités, pour deux dispositifs (F2D / FDSR). L'objectif est double : d'une part de simplifier la démarche de dépôt des dossiers, et d'autre part d'accélérer leur instruction par les services du Conseil départemental, tant sur le fond (consultation du dossier par tous les services concernés) que sur la plan financier (connexion avec le logiciel financier). Le dispositif sera étendu progressivement en 2018 à d'autres types de subventions ;

↳ **Projet 7 relatif à la dématérialisation complète des dossiers individuels des agents** :

Cette démarche poursuit plusieurs objectifs. :

- Disposer pour chaque agent d'un dossier numérisé comportant tous les éléments les concernant et ainsi éviter d'avoir à suivre les personnels pour partie sur des documents papier et pour partie sur des données numérisées ;

- Permettre à terme aux agents d'accéder à leur dossier sous forme numérique, ce qui présente aussi l'avantage de décharger les agents de la DRH d'un travail chronophage ;

↳ **Projet 8 relatif à la dématérialisation de la gestion immobilière** : poursuite des démarches engagées afin de pouvoir dématérialiser les envois d'actes de vente administratifs rédigés par le service gestion immobilière et foncière auprès des services de publicité foncière.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

SYSTÈME D'INFORMATION : ACTIVITÉS COURANTES 2018

90

↳ **Objectif relatif à l'activité de maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'ensemble des infrastructures, matériels et logiciels en exploitation au Conseil départemental :**

- Administration hors collèges : 210 serveurs virtuels sécurisés, 199 logiciels exploités, 1850 ordinateurs et 3110 téléphones ;
- Collèges (à terme) : 250 serveurs virtuels sécurisés, 200 logiciels exploités, 9000 ordinateurs et 110 téléphones ;

L'activité de maintien en condition opérationnelle a mobilisé 4218 jours-homme, soit 58% du temps de travail total disponible de la DSI en 2017. Par contraste, ils n'ont pu consacrer que 28% de ce temps de travail total disponible, soit 2045 jours-homme, au développement des différents projets en cours.

L'objectif, pour 2018, avec l'apport de nouveaux informaticiens sur le domaine « Social » et pour la reprise informatique de la maintenance des

collèges est de modifier ce partage du temps de travail en passant respectivement sous la barre des 50% en MCO et au-dessus de celle des 30% pour les projets.

↳ **Objectif relatif à l'Editique :** l'installation d'un réseau de systèmes d'impression a permis de réduire le nombre de page éditée de 62% en quelques années et de supprimer les stocks intermédiaires. Pour un coût chiffré en centaines de milliers d'euros.

Données 2017 : 5 587 500 de feuilles distribuées en 2017 contre 6 047 500 en 2016 soit une baisse de 7,61%. L'imprimerie a acheté 71 tonnes de papier en 2017.

L'objectif pour 2018 est au moins de maintenir ce niveau.

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS AU SYSTÈME D'INFORMATION

↳ **Projet 1 relatif à la sécurité informatique** : Ce projet procède d'abord d'un constat : 18 799 virus bloqués, 4 103 217 mails refusés en raison de leur dangerosité et des milliers de tentatives d'intrusion en 2017. Et s'inscrit dans le prolongement de l'analyse des risques réalisée l'année dernière. Il consistera en l'élaboration d'une véritable politique de sécurité, dont l'objectif sera bien sûr d'augmenter la sécurité des systèmes d'information de la collectivité. Dans cette perspective, il s'agira de définir les solutions les plus appropriées pour faire face aux cyberattaques et aux ransomware et d'améliorer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité des données. Si les règles de sécurité qui seront définies à cette occasion pourront être ressenties comme contraignantes par les agents et les usagers, il est cependant avéré que l'adoption de mesures rigoureuses et appropriées est la seule solution qui permet d'éviter la majorité des cyberattaques ;

↳ **Projet 2 relatif à l'ouverture des données aux usagers (open data)** : la mise à disposition des données publiques en vue de leur réutilisation poursuit trois objectifs :

- L'amélioration de la transparence de l'action publique ;
- La stimulation de l'innovation ;
- Et l'appropriation des données ainsi rendues accessibles en vue d'un usage pragmatique ;

A compter du 7 octobre 2018, les collectivités de plus de 3500 habitants seront dans l'obligation de généraliser la mise à disposition de leurs données publiques. Certaines de ces collectivités ont déjà opéré ce virage numérique, d'autres s'engagent seulement maintenant dans la démarche. Le Département d'Indre-et-Loire a

entamé ce travail de fonds par la mise en œuvre d'outils de catalogage et de référencements de données, qui vont dans un premier temps permettre d'ouvrir des données géographiques. Au-delà, pour satisfaire à cette obligation, le Conseil départemental doit engager une réflexion et une démarche globale sur ce sujet, en lien avec la question de la protection des données personnelles (cf le projet 3 de mise en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données) et la mise en place d'une réelle politique de sécurité informatique (cf projet 1 ci-contre) ;

↳ **Projet 3 de mise en conformité avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données)** : notre Département, comme l'ensemble des entreprises et des administrations publiques, va devoir adapter ses procédures et son système d'information pour appliquer la nouvelle réglementation européenne connue en français sous l'acronyme RGPD. Ce règlement, exécutoire à partir du 25 mai 2018 et portant sur la protection des données à caractère personnel, poursuit 3 objectifs :

- Renforcer les droits des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles et de dispositions propres aux personnes mineures ;
- Responsabiliser les acteurs traitant des données (responsables de traitement et sous-traitants) ;
- Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données, qui pourront notamment adopter des décisions communes lorsque les traitements de données seront transnationaux et des sanctions renforcées.

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

POLITIQUE
Organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018 RELATIFS AU SYSTÈME D'INFORMATION

92

Ce projet est notamment lié à celui portant sur la sécurité du système d'information : il suffit pour s'en convaincre d'observer l'augmentation du nombre de cyber-attaques ayant pour cible des informations confidentielles. Notre collectivité détenant une multitude de données personnelles, elle doit donc se protéger. Pour mémoire, l'entreprise Darty a été sanctionnée par la CNIL (coût : 100 000 euros) « pour ne pas avoir suffisamment sécurisé les données de clients » en ligne (source : CNIL, janvier 2018). Après le mois de mai 2018, avec les sanctions renforcées du RGPD, ces sanctions financières pourront atteindre plusieurs millions d'euros ;

↳ **Projets 4 d'accompagnement et d'exploitation d'innovations** : l'objectif de tous ces projets est de tirer le meilleur parti du nouveau réseau de télécommunication départemental en développant de nouveaux usages numériques. Grâce à l'apport de l'internet des objets, le Conseil départemental lancera ainsi des expérimentations qui permettront l'exploitation de données qualitatives en vue d'améliorer les processus de traitement de l'information et de réaliser des économies substantielles dans de nombreux domaines. Ainsi de l'insertion de sondes connectées dans les couches de roulement de la voirie départementale pour la gestion de la viabilité hivernale (cf axe 1, l'orientation stratégique « Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état ») ; ou de l'implantation de sondes dans des salles de classes des collèges pour surveiller la qualité de l'air (cf axe 1, l'orientation stratégique « Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collèges ») ; etc.

En perspective, l'acquisition des fibres optiques en Droit Irrévocable d'Usage permettrait de diviser par cinq le coût des locations de fibre optique et de multiplier les débits par dix ;

↳ **Projet 5 de fusion des trois bases de données sociales** : la mise en cohérence des données est réalisée progressivement dans les bases en exploitation. A terme, l'unique base de données permettra : la création d'un point unique d'accès aux dossiers des bénéficiaires, un meilleur contrôle sur l'éligibilité des aides et l'optimisation de la maintenance logicielle et des bases de données. Ce projet qui mobilise 3 informaticiens est un projet de grande ampleur : 103 150 dossiers pour l'autonomie ; 70 250 dossiers pour l'insertions et le FSL ; 36 700 dossiers pour l'enfance ; 450 000 000 de lignes à traiter ;

↳ **Autres projets de développements informatiques pour la DGAS** : tous les ans une sélection de projets, essentiels à l'activité sociale, est à développer selon un ordre de priorité défini en concertation avec la DGAS : 12 projets dont 5 toujours en cours de constitution ; trois informaticiens collaborent à cette mission ;

↳ **Projets de dématérialisation** : chaque année un lot de projets informatiques entre dans le cadre de la dématérialisation (cf axe 3 : l'introduction et l'orientation stratégique « Optimiser notre organisation ». Généralement, ils utilisent l'outil de Gestion Electronique de Documents (GED) comme support de données où le cycle de vie de chaque information est administré selon son usage. Deux informaticiens développent de nouvelles solutions à partir des logiciels existants.

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et
gestion des ressources
humaines

FINANCES

Démarche REVAD : nous poursuivrons cette démarche novatrice et fondatrice d'optimisation des dépenses et des recettes de fonctionnement en mettant en œuvre de façon continue toutes les réformes structurelles, les améliorations, les décisions qui nous permettront de continuer à exercer nos missions dans notre contexte budgétaire contraint ;

ACTIVITÉS COURANTES 2018

- ↳ **Objectif 1 :** maintenir le délai global de paiement inférieur ou égal à 20 jours, et limiter le nombre de rejets ou d'indus ;
- ↳ **Objectif 2 :** maintenir la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute hors reprise du résultat) sous le seuil des 12 ans ;
- ↳ **Objectif 3 :** comme en 2016 et en 2017, ne pas avoir recours à la hausse de la fiscalité en 2018.



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1 relatif à la dématérialisation de la chaîne comptable :** la dématérialisation de la chaîne comptable pour le 1^{er} janvier 2019 permettra des gains de productivité pour nos fournisseurs et partenaires (baisse des délais de paiement) et pour les agents départementaux (gains de temps). Cette évolution conçue en mode-projet (groupes de travail entre directions ressources et directions opérationnelles) doit en outre entraîner une refonte de l'organisation comptable du Département et une amélioration de la qualité comptable (cf l'orientation stratégique « optimiser notre organisation » ; la partie relative à l'administration numérique) ;

↳ **Projet 2 relatif à l'optimisation des bases fiscales :** l'optimisation des bases fiscales qui permet de corriger le caractère obsolète des évaluations cadastrales et la sous-évaluation des bases des impôts locaux, apparaît nécessaire dans un contexte de raréfaction des ressources. Elle prendra dans un premier temps la forme d'un travail commun avec les services de l'Etat sur l'examen des bases fiscales de l'Indre-et-Loire, et pourra également bénéficier aux collectivités du bloc communal de notre territoire.

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et gestion des ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif à la maîtrise du budget RH** : les budget RH 2016 et 2017 ont été construits avec 0% d'augmentation. Cet effort de maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel doit être poursuivi en 2018 en mettant en œuvre toutes les actions qui permettront à la collectivité d'éviter toute augmentation à la hausse du budget RH à périmètre constant. Il faut en effet tenir compte des transferts de personnels à la Région et à la Métropole qui vont mécaniquement réduire les dépenses de personnel parallèlement au transfert des moyens financiers pour leur prise en charge par leur nouvelle collectivité d'affectation.

↳ **Objectif 2 relatif à l'organisation de la direction des ressources humaines** : les services Carrière-Recrutement et Paie-Temps de Travail-Déplacements vont mener une réflexion visant à fusionner certaines de leurs attributions. Cette démarche poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, offrir un interlocuteur unique aux agents pour tout ce qui concerne leur carrière, leur rémunération ou leurs arrêts de travail. Par ailleurs, simplifier les circuits actuels de transmission des informations entre les agents des deux services. Enfin, enrichir les champs d'intervention des agents en charge de ces sujets au sein de la DRHCI tout en développant une polyvalence qui facilite d'adaptation de l'organisation de la DRH aux contraintes de fonctionnement.

↳ **Objectif 3 relatif à l'accompagnement RH des réorganisations à réaliser en 2018** : une réflexion est à conduire pour harmoniser et optimiser le fonctionnement des quatre Services Techniques d'Aménagement sur le territoire départemental. Certains centres d'exploitation comportent un nombre d'agents insuffisant pour assurer l'intégralité de leurs missions dès qu'une ou plusieurs absences se cumulent en leur sein. Il est donc envisagé de regrouper au cours de l'année 2018 certains d'entre eux afin que toutes les équipes des centres

d'exploitation disposent des effectifs nécessaires à la réalisation de l'ensemble des missions qui leur sont assignées.

Une étude est en cours, en concertation avec les gestionnaires, principaux et agents des collèges, afin de déterminer pour la rentrée scolaire 2018 les critères de répartition :

- Des moyens humains dédiés aux différents collèges du département ;
- De la charge de travail entre les agents ;
- Des moyens matériels à mettre à disposition des agents ;

Des agents contractuels à recruter pour assurer les remplacements à opérer ;

Cette démarche vise à ce que les établissements disposent rapidement des moyens humains et matériels adaptés à leurs besoins, de règles communes dans la répartition de la charge de travail entre les agents et d'un dispositif de remplacement des agents absents connu et partagé.

Dans le cadre de l'obligation règlementaire de dématérialisation totale des flux comptables vers le payeur départemental à compter du 1^{er} janvier 2019, une réflexion est conduite à l'échelle de la collectivité sur l'organisation de la fonction comptable actuelle dans les directions dont il est constaté qu'elle est hétérogène, éclatée sur de très nombreux agents et mise en œuvre par des personnels dont l'expertise technique est très variable. Or la dématérialisation comptable impose de sécuriser les procédures, de garantir une rapidité de traitement et donc de spécialiser et professionnaliser les agents comptables. La mise en œuvre de ces objectifs entrainera des ajustements parfois importants d'organisation des directions et un accompagnement à la professionnalisation des agents comptables pour lesquels la DRHCI apportera son concours.

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et
gestion des ressources
humaines

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : après le transfert par le Conseil départemental au 1^{er} janvier 2018 de la compétence voirie à la Métropole sur son territoire, une réflexion doit être menée sur les **modalités d'exercice des compétences sociales** relatives au Fonds de Solidarité pour le Logement, au Fonds d'Aide aux Jeunes et à la prévention spécialisée. Par délégation de la Métropole au Département, ces compétences restent à ce jour assurées par les services du Conseil départemental pour le compte de la Métropole sur son périmètre géographique d'intervention. L'hypothèse d'un transfert effectif de ces compétences à la Métropole au 1^{er} janvier 2019 sera étudiée et, si cette option est retenue, sa mise en œuvre entraînera des mouvements de personnels pour les agents affectés dans des services ou parties de services transférés à la Métropole pour l'exercice de ces compétences sur son territoire. Plus de 25 agents pourraient être concernés par ce transfert et il convient donc d'anticiper son éventuelle mise en place ;

↳ **Projet 2** : La convention de participation conclue avec Intérial pour 6 ans afin d'offrir à l'ensemble du personnel de la collectivité une complémentaire prévoyance de qualité, à moindre coût et avec une contribution de la collectivité, arrive à son terme fin 2018. Il convient donc de mettre en place pour le 1^{er} janvier 2019 un dispositif permettant de conserver l'accès à une complémentaire prévoyance performante pour les

agents. Deux options seront à examiner, à savoir la reconduction d'une convention de participation dans des conditions dont on sait qu'elles ne seront pas aussi favorables que celles dont le personnel bénéficie à ce jour ou l'ouverture à des contrats dits labélisés qui laissent aux agents le choix entre plusieurs complémentaires mais avec l'inconvénient de ne pas pouvoir négocier de taux préférentiel au vu du nombre d'agents adhérents puisque ces derniers s'engageraient à titre individuel. Le choix sera donc à opérer en fonction des taux ainsi que des niveaux et conditions de couverture proposés aux agents ;

↳ **Projet 3** : La collectivité doit procéder au **renouvellement des instances paritaires** en décembre 2018 ;

Un travail collaboratif avec les représentants du personnel devra être conduit durant toute l'année 2018 afin de préparer ces élections ;

↳ **Projet 4** : La réglementation instituant le compte personnel d'activité prévoit de nouvelles règles d'accès aux formations qui supposent que **le règlement formation de la collectivité** soit revisité dès le début 2018 ;

↳ **Projet 5 relatif à la dématérialisation complète des dossiers individuels des agents** : (Cf axe 3 : l'introduction et la partie consacrée à la dématérialisation et à l'administration numérique de l'orientation stratégique « Optimiser notre organisation »).

Enjeu 9

Mettre en place une stratégie patrimoniale

POLITIQUE
Stratégie
patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Construire un référentiel unique, complet et partagé de notre patrimoine départemental

96

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif à la gestion du patrimoine immobilier** : poursuivre la mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier dans le logiciel ASTECH en intégrant les nouvelles acquisitions, les cessions immobilières et les entrées/sorties de location.

↳ **Objectif 2 relatif à la gestion du patrimoine foncier** : poursuivre la mise à jour de l'inventaire du patrimoine foncier dans le logiciel SCRIBE FONCIER en intégrant les acquisitions et cessions foncières réalisées.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : à partir de la consolidation de l'inventaire physique et juridique de notre patrimoine, constituer un référentiel unique de nos biens immobiliers pour statuer sur les usages de nos biens et les mesures à adopter pour réduire les charges de fonctionnement afférentes.

Cela impliquera, à partir de la refonte des bases existantes, de bâtir une base complète, unifiée et partagée de données et indicateurs relatifs à notre patrimoine, qui nous permette d'avoir une vision complète de chaque bâtiment et monument : sa localisation, son coût initial, le cumul des travaux effectués, l'état d'occupation des lieux, son état sanitaire, sa conformité ou non aux normes techniques en vigueur, aux normes d'accessibilité, sa situation en matière de performance énergétique, le coût des fluides, celui du personnel dédié à son entretien, son animation, sa surveillance, sa gestion administrative et financière,

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeu 9 Mettre en place
une stratégie patrimoniale

POLITIQUE
Stratégie
patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en œuvre une gestion active
de nos biens immobiliers

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif au parc locatif** : poursuite de l'optimisation du parc locatif dans le cadre du travail quotidien de valorisation du parc immobilier se traduisant par la résiliation de sites devenus inutiles (CIO Amboise), ou en lien avec un projet de regroupement immobilier des services (MDS de Saint Pierre des Corps) ;

↳ **Objectif 2 relatif au parc locatif** : poursuite de l'optimisation des recettes locatives ; application des prix du marché ;

↳ **Objectif 3 relatif à la dématérialisation** (cf axe 3, l'orientation stratégique « optimiser notre organisation ») : poursuite des démarches engagées afin de pouvoir dématérialiser les envois d'actes de vente administratifs rédigés par le service gestion immobilière et foncière auprès des services de publicité foncière.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1** : lancement des procédures foncières (acquisition par voie amiable et/ou contentieuses) dans le cadre des projets routiers suivants :

- Déviation de Richelieu ;
- Déviation de l'Île Bouchard ;
- Créneaux de dépassement de la RD 943 ;
- Cher à Vélo.

↳ **Projet 2** : poursuite de la coordination des procédures foncières réglementaires d'aménagement foncier agricole et forestier pour les projets routiers cités ci-dessus.

↳ **Projet 3** : poursuite des cessions de biens immobiliers vacants sans besoin pour les services départementaux dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine immobilier.

Un prévisionnel de cessions immobilières est estimée pour 2018 à 1574 000 €.

Enjeu 9 Mettre en place
une stratégie patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser nos moyens logistiques

POLITIQUE
Logistique

ACTIVITÉS COURANTES 2018

↳ **Objectif 1 relatif à la gestion du courrier** : en 2017, pour un volume de courrier de 415 017 plis, les tarifs se sont en gros répartis de la façon suivante : 72,2 % des plis en écopli (progression de 13,7 % par rapport à 2016) ; 9,5 % en lettre verte (diminution de 14,2 %) ; 6,15 % en lettre prioritaire (diminution de 1,82%) ; 2,5 % en recommandé. Ces données révèlent que la lettre prioritaire est devenue marginale. Du coup, les dépenses d'affranchissement de l'année 2017, malgré l'augmentation moyenne des tarifs postaux de 5% au cours de l'année écoulée, mettent en évidence une économie 5% par rapport à 2016.

Le volume de courrier départ a également diminué d'environ 12 %, ce qui est sans doute l'effet des progrès de la dématérialisation.

L'objectif pour l'année 2018 sera de poursuivre la recherche des meilleurs tarifs et des pistes d'économie. Ainsi, certaines navettes de courrier sur l'agglomération seront ré-internalisées. Recherche qui s'avérera d'autant plus nécessaire que la Poste a prévu une augmentation moyenne de ces tarifs de 4,7 %, qui aura bien sûr un impact sur les coûts d'affranchissement de notre collectivité ;

↳ **Objectif 2 relatif à la gestion de la flotte de véhicules** : objectif de rationalisation de cette flotte avec le passage à un outil de gestion électronique des carnets de bord. Ce dispositif permettra d'obtenir en temps réel des données exploitables et nécessaires aux analyses de coûts des déplacements professionnels, du taux d'occupation des véhicules par site ;

↳ **Objectif 3 relatif à la gestion des équipements de protection individuel (EPI) et des vêtements de travail** : les EPI et les vêtements de travail des 450 ATTEE, qui réalisent des missions d'entretien des locaux et/ou de maintenance et espaces verts, sont désormais gérés par la direction de la logistique du Département. L'objectif sera double : il sera de rationaliser et d'optimiser les paquetages EPI des agents bénéficiaires et d'assurer des dotations performantes et plus homogènes ;

↳ **Objectif 4 relatif à l'entretien ménager des bâtiments** : l'objectif est à la fois de mener à bien la réduction de la fréquence de nettoyage des locaux du Conseil départemental, hors lieux médicaux et monuments, sans dégrader le bien-être du personnel et la mécanisation du travail des agents d'entretien ;

Enjeu 9 Mettre en place une stratégie patrimoniale



ORIENTATION STRATÉGIQUE Optimiser nos moyens logistiques

POLITIQUE
Logistique

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

↳ **Projet 1 relatif au réaménagement du magasin papier :**

- Rationaliser l'espace de stockage partagé avec la DSI ;
- Mise en sécurité et respect des normes.

↳ **Projet 2 relatif à l'internalisation de la conception du magazine du Conseil Départemental :** en lien étroit avec le chargé de projets communication :

- Concevoir une maquette ;
- Participer au comité de rédaction du magazine ;
- Proposer des sujets à aborder dans le magazine ;

↳ **Projet 3 de mise en place d'un outil opérationnel :** cet outil permettra de disposer d'un référentiel centralisé et à jour en quasi instantané, dans le cadre des activités liées à la gestion optimisée de l'inventaire physique départemental. Ce dispositif, déjà en place pour la gestion de la flotte de véhicules, engins et outils de voirie, sera progressivement étendu aux biens meubles départementaux. Ce projet est mené dans le cadre d'ateliers de travail avec la Direction des Finances. Le logiciel ASTECH est l'outil de référence utilisé depuis 2013 pour la gestion du garage départemental ;



ANALYSE FINANCIÈRE

Remarque préliminaire: les données financières 2017 et 2018 sont encore provisoires au moment de l'élaboration de ce document.

LA SITUATION DES FINANCES LOCALES EN 2017 : MOINDRE DYNAMISME DES RESSOURCES, RETOUR DE L'ÉPARGNE BRUTE ET REPRISE INÉGALE DE L'INVESTISSEMENT :

Depuis 2013-2014, les collectivités ont vu se succéder plusieurs vagues de transferts de compétences et de réformes institutionnelles, qui ont considérablement impacté leur fonctionnement et leur équilibre budgétaire. Le regroupement des Régions en 2014-2015, le transfert de la compétence transports des Départements aux Régions en 2016-2017, la nouvelle carte de l'intercommunalité et la montée en puissance des Métropoles ont notamment entraîné le recentrage des Départements sur leurs compétences en matière de politique sociale et d'ingénierie territoriale.

L'année 2017 est marquée, pour la quatrième année consécutive, par une réduction des transferts financiers de l'État vers les collectivités territoriales, dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics : cette contribution a été intégralement impactée sur la Dotation Globale de Fonctionnement,

principal transfert financier vers le secteur local, qui a diminué de -12,5 Mds€ (-25%) entre 2013 et 2017.

La croissance des recettes de fonctionnement étant ainsi fortement réduite (+1% seulement entre 2015 et 2017), les collectivités ont réagi en réduisant leurs dépenses. Ainsi, les dépenses de fonctionnement du secteur public local ont diminué de -0.3% en 2016, preuve d'un effort considérable à la fois sur les dépenses de personnel, courantes et d'intervention ; cet effort devrait cependant être moindre en 2017, année pour laquelle un retour de la croissance des dépenses de fonctionnement est anticipé (+1,5%), sous l'effet de la hausse des dépenses de personnels, portées par la revalorisation du point d'indice et des premiers effets de la réforme PPCR, la hausse de l'inflation, et la mise en œuvre de nouvelles compétences, notamment le développement économique pour les Régions et la réforme de la Loi pour l'Adaptation de la Société au Vieillessement pour les Départements.

Cette maîtrise de la croissance des dépenses de fonctionnement a permis aux collectivités d'afficher une hausse de l'épargne brute depuis 2015 : +3%

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

entre 2015 et 2017. Ce retour relatif des marges de manœuvre ne doit pas cependant cacher l'autre effet de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités : une forte baisse de l'investissement public local depuis 2013 (-18% entre 2013 et 2016, soit -10,6 Mds€), les collectivités contraintes financièrement ayant considérablement réduit leur effort d'équipement.

L'année 2017 devrait être marquée par un retour prudent de la hausse de l'investissement public local, du fait à la fois du cycle électoral, de la stabilisation de l'intercommunalité et de la reconstitution relative des marges de manœuvre ; ce retour de la hausse de l'effort d'équipement (+3,7%) sera cependant très loin de faire retrouver à l'investissement local son niveau d'avant la baisse des dotations (49,1 Mds€ en 2017 contre 57,9 Mds€ en 2013).

LA LOI DE FINANCES POUR 2018 ET LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022 : UN CHANGEMENT DE PARADIGME DE L'EFFORT DEMANDÉ AUX COLLECTIVITÉS

Depuis 2014, les collectivités étaient associées à la réduction du déficit public et à la baisse de l'endettement public à travers la contribution au redressement des finances publiques (CRFP)

qui se traduisait jusqu'en 2017 par une diminution de la principale dotation versée par l'Etat, la DGF. Ayant entraîné une baisse de 12,5 Mds€ entre 2013 et 2017 sur les transferts de l'Etat aux collectivités, ce mécanisme a permis de diminuer directement les dépenses de l'Etat via une moindre dépense de transfert aux collectivités, avec un effet induit sur les dépenses des collectivités, ces dernières ayant réduit leurs dépenses du fait de la diminution de leurs recettes.

Cet effort particulièrement important (22% de l'effort total demandé aux administrations, soit 11,5 milliards d'économies sur 50 totaux) est intervenu alors même que les collectivités territoriales sont la composante des finances publiques françaises la moins déficitaire, du fait notamment des règles budgétaires d'équilibre réel s'imposant à elles. Au contraire, elles ont été sur la période 2014-2017 les principales contributrices à la réduction du déficit public, à la fois en améliorant leur solde public de +11,3 Md€ sur la période et en permettant à l'Etat de réaliser des économies en imputant -8,8 Md€ sur la DGF (sans lesquelles le budget de l'Etat aurait augmenté de plus de 4 Md€). À l'inverse, l'Etat et dans une moindre mesure la Sécurité sociale ont continué à dégrader les soldes publics.

Répartition du déficit public au sens de Maastricht

En % du PIB	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (p)*
Etat	-6,1%	-4,4%	-3,9%	-3,3%	-3,5%	-3,3%	-3,3%	-3,2%
Administrations Publiques Locales	-0,1%	0%	-0,2%	-0,4%	-0,2%	0%	0,1%	0,1%
Sécurité Sociale	-1,2%	-0,6%	-0,6%	-0,4%	-0,4%	-0,2%	-0,1%	0,2%
Total	-6,8%	-5,1%	-4,8%	-4%	-3,9%	-3,6%	-3,4%	-2,9%

*(p) : prévision

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Les modalités de répartition de l'effort demandé sur les différents niveaux de collectivités étaient en outre déconnectées de la situation financière de départ de ces dernières, ce qui a entraîné des impacts parfois importants sur les collectivités déjà mal en point financièrement, avec notamment une baisse importante de l'effort d'investissement et une dégradation globale des niveaux d'épargne des collectivités. Ainsi, la ponction effectuée entre 2014 et 2017 équivaut à près de la moitié (43%) de l'épargne brute totale des collectivités, 52% de celle des départements.

La Loi de Finances initiale pour 2018 (LFI 2018) et surtout la Loi de Programmation des Finances Publiques pour 2018-2022 (LPFP 2018-2022) introduisent un changement de paradigme : désormais, au lieu de subir une baisse de leurs recettes à impacter sur leurs dépenses ou par une hausse d'autres recettes, un effort supplémentaire de 13 Md€ pour la période 2018-2022 est demandé aux collectivités directement sur leurs dépenses de fonctionnement. La contrainte ne porte donc plus sur les recettes, mais directement sur les dépenses, à la fois de fonctionnement et d'investissement : ce changement de paradigme vient du remplacement du

principe de la ponction unilatérale par un système de contrat de territoires négociable entre l'Etat et les collectivités concernées. Cet effort se traduit en effet par un double objectif au niveau national :

- **Limitation de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à +1,2% par an** à périmètre constant, avec inflation ; soit, l'inflation étant prévue entre 0,7 et 1% en 2018, un objectif global de croissance des dépenses de fonctionnement de +0,5 à 0,2% par an ;
- **Réduction du besoin de financement (soit emprunts nouveaux moins remboursement de la dette) de -2,6 Mds€ par an**, pour arriver à un désendettement des collectivités de -13 Mds€ sur la période.

Il est intéressant de constater que sur la période 2018-2022, la LPFP prévoit que 23% de l'effort de réduction du déficit public soit porté par le solde des collectivités ; or les collectivités ne représentaient en 2016 (dernier chiffre connu) que 9% de la dette publique et à peine 3,9% du déficit public. L'effort demandé aux collectivités est donc bien supérieur à leur contribution réelle au déficit public, et permet au contraire à l'Etat de continuer à afficher un déficit.

Trajectoire de réduction du déficit public 2017-2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Effort à réaliser pour atteindre le solde-cible	Répartition de l'effort demandé par rapport à 2017
Solde public effectif	-2,9	-2,8	-2,9	-1,5	-0,9	-0,3	2,6	100%
Dont Administrations publiques centrales	-3,2	-3,4	-3,9	-2,6	-2,3	-1,8	1,4	54%
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,3	0,5	0,7	0,6	23%
Administrations de sécurité sociale	0,2	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,6	23%

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Ce dispositif apparaît ainsi beaucoup plus contraignant que le système précédent, sur deux points :

- La LPFP introduit pour la première fois des dispositifs spécifiques de sanctions, y compris pécuniaires, en cas de non-respect des objectifs assignés ;
- La nature-même du mécanisme empêche les collectivités d'utiliser leur autonomie financière, et notamment leur pouvoir fiscal, pour équilibrer leur budget ; en effet, alors que les collectivités pouvaient, et ont souvent eu recours, à des hausses de taux pour compenser la baisse des dotations sur la période 2013-2017, désormais les hausses de fiscalité ne peuvent plus venir compenser cette nouvelle contribution à la baisse du déficit public, puisque même en cas de progression des recettes, les dépenses de fonctionnement sont désormais capées. Outre le fait que ce mécanisme réduit encore davantage l'autonomie financière des collectivités, il a pour conséquence qu'une hausse d'impôt local ne peut plus être utilisée que pour augmenter l'effort d'équipement via la hausse de l'autofinancement. Ce système a pour effet effectif de limiter encore l'autonomie financière des collectivités, et remet en question leur libre administration.

DANS LE CONTEXTE COMPLEXE POUR LES FINANCES DÉPARTEMENTALES, LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE MAINTIENT UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE DE RIGUEUR ET DE MAINTIEN DE L'INVESTISSEMENT

La situation financière des Départements : entre hausse de l'épargne brute et poursuite du repli de l'investissement

Comme les autres échelons de collectivités territoriales, les Départements ont tenté de retrouver des marges de manœuvre depuis 2014, et ce par deux moyens : la maîtrise des dépenses et la recherche de nouvelles recettes.

Depuis 2015, les Départements sont ainsi parvenus à stabiliser leurs dépenses de

fonctionnement, à la fois sous la contrainte de la baisse de la DGF et de par une évolution plus modérée des dépenses d'intervention sociale : +0,1% en 2016 et une prévision de -1,1% en 2017 (avec l'effet de périmètre du transfert de la compétence transports ; hors ce transfert, l'évolution serait de +1,7%), alors que cette croissance était supérieure à 2,5% par an les exercices antérieurs. Nonobstant les facteurs favorables (moindre croissance des allocations individuelles de solidarité), cette évolution traduit un effort réel de gestion, qui s'est principalement traduit par une progression ralentie des charges de personnel et de gestion courante.

La difficulté supplémentaire des Départements est la dynamique des dépenses sociales, et notamment des allocations individuelles de solidarité, comme l'a rappelé une récente étude de la Cour des Comptes : la rapide croissance des charges depuis le transfert des compétences sociales aux Départements s'est traduit par une hausse importante du reste à charge (part de la dépense sociale non compensée par l'Etat) qui pèse de plus en plus lourdement sur l'équilibre financier des Départements.

Cependant, de nombreux Départements ont également cherché à retrouver des marges de manœuvre en augmentant leur fiscalité : ainsi, selon les chiffres de l'ADF, 42 départements ont augmenté leur fiscalité depuis 2015, soit presque la moitié, dont 5 départements l'ont fait progresser de plus d'un quart (hausse supérieure à 25%), soit un taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), seule imposition sur laquelle les Départements conservent un pouvoir de taux, passant de 18,93% en 2015 à 19,64% en 2017 (19,9% pour les Départements ayant augmenté leur fiscalité). Parmi les Départements n'ayant pas augmenté leur fiscalité, la moyenne du taux de TFPB était en 2017 de 19,6%.

Au sein de la strate des départements comparables à l'Indre-et-Loire (de 500 000 à 699 000 habitants), 5 sur 19 ont augmenté leur fiscalité sur la période concernée ; le taux moyen

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

de TFPB de notre strate passe donc de 18,9% en 2015 à 19,23% en 2017. Le Département d'Indre-et-Loire apparaît donc, avec un taux de 16,48% inchangé depuis 2015, considérablement en dessous de la moyenne des Départements mais aussi des départements de sa strate et des départements à la fiscalité stable.

Ainsi, sous le double effet de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la relative progression des recettes de fonctionnement (+2,1% en 2016, prévision de -1,1% en 2017 sous l'effet du transfert de la moitié du produit de la CVAE aux Régions), les Départements sont ainsi parvenus à restaurer en partie leur épargne brute, après cinq années de baisse consécutive : +20,6% en 2016, soit un taux d'épargne brute s'établissant à 11,8% contre 9,9% en 2015.

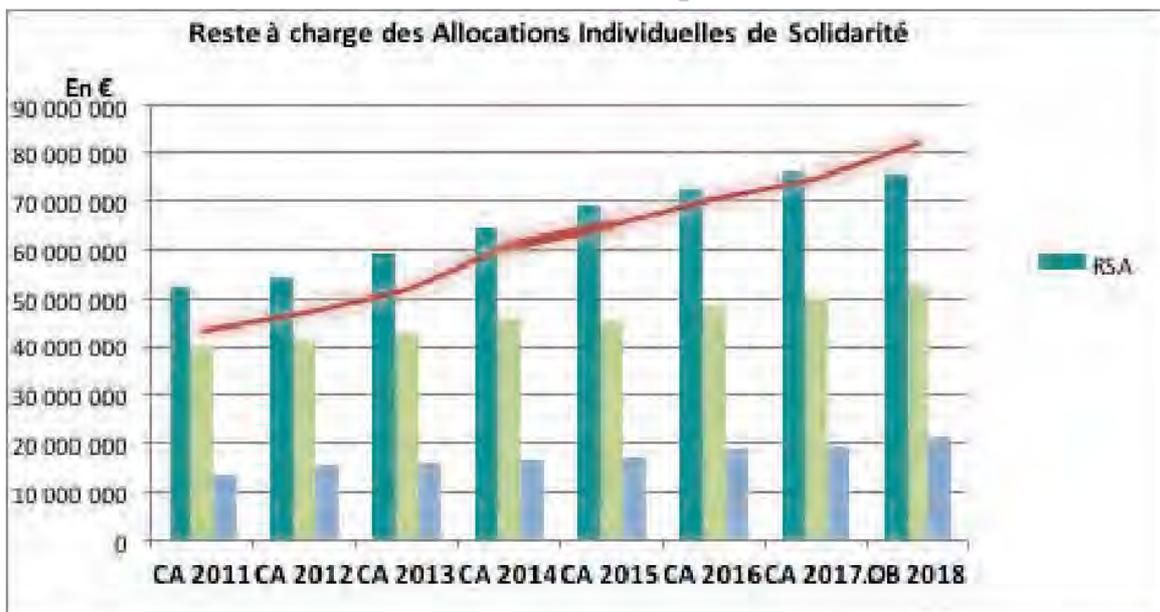
Cependant, cette amélioration durablement acquise de l'épargne brute n'a

pas permis de renverser la baisse de l'investissement départemental, continue depuis 2013 : -21% depuis 2013, même si cette baisse se ralentit (-5,7% en 2016, contre -8% en 2015). En 2017, l'amélioration de l'épargne brute devrait entraîner un ralentissement du repli de l'investissement : -1,9% tout de même.

Le cas du Département d'Indre-et-Loire : une gestion rigoureuse ayant permis de maintenir les ratios et de concilier effort d'investissement et désendettement

Comme les autres Départements, le Département d'Indre-et-Loire a été fortement impacté par la progression des dépenses sociales depuis le transfert de compétence ; ainsi, les dépenses d'AIS ont augmenté de +130 M€ entre 2002 et 2017, alors que les recettes de compensation n'ont progressé que de +63,8 M€, soit une compensation de cette dépense dégradée de 77% en 2004 à seulement 48,7% en 2017.

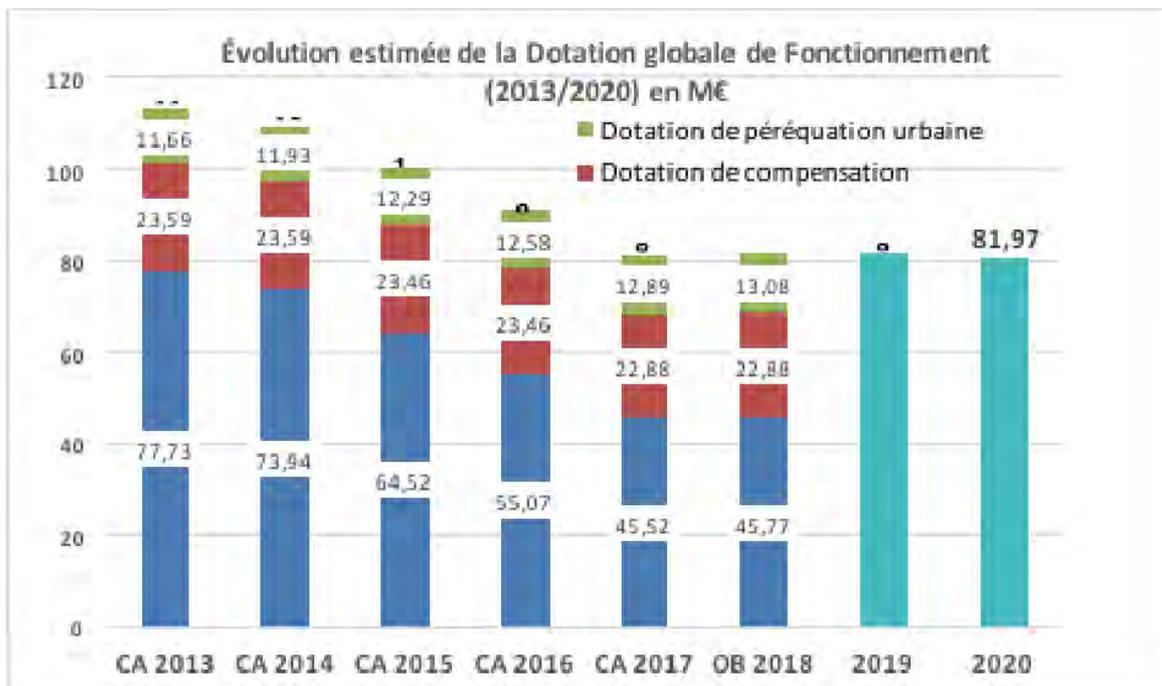
Évolution du reste à charge des AIS



Outre la hausse des dépenses sociales non compensées, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales

depuis 2014 a fortement impacté les recettes du Département : -33 M€ environ de recettes cumulées.

Évolution de la DGF perçue



Afin de faire face à cette perte programmée des recettes et à la hausse annoncée des charges, le nouvel exécutif a lancé une double démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de désendettement, ce qui a permis d'absorber la baisse des dotations sans augmenter la fiscalité.

Depuis 2015, des efforts de gestion considérables dans le cadre de la démarche de Revue des Actions Départementales (REVAD) ont ainsi permis une stabilisation de l'évolution des dépenses de fonctionnement de BP à BP, allant jusqu'à contrer l'effet-ciseaux.

Évolution des Dépenses de fonctionnement

DRF	Evolutio BP 2015/14	Evolution BP 2016/15	Evolution BP 2017/16
M€	+1,45%	-0,02%	+0,06%

Les montants sont hors reports et en crédits réels pour être à isopérimètre entre 2014 et 2017

Cette **dynamique de stabilisation apparaît atténuée** en réalisé, les décisions modificatives du budget 2016 et 2017 ayant entraîné l'inscription de dépenses supplémentaires, notamment sur le

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

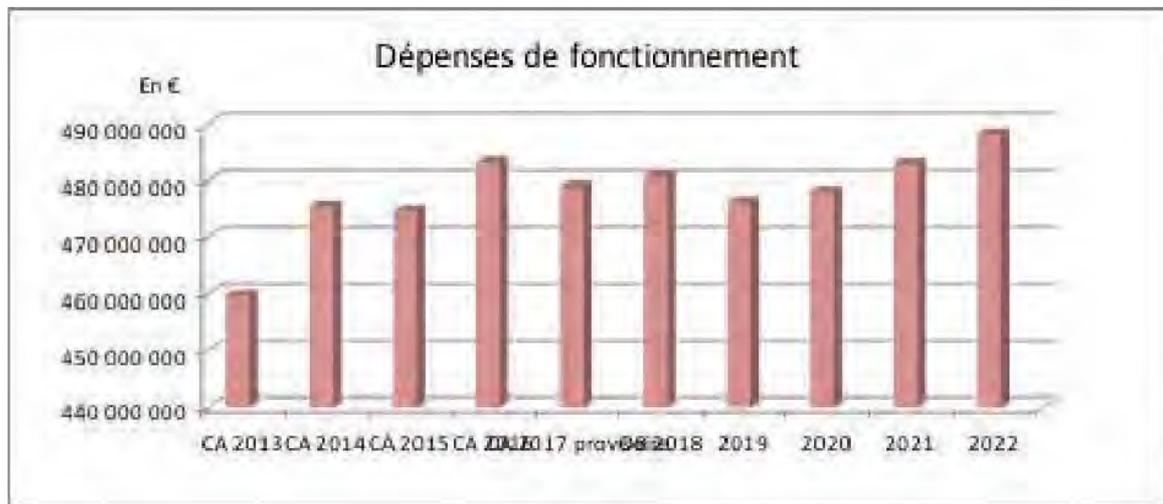
champ social : en effet, le Département est un des rares ayant pleinement appliqué les dispositions de la Loi pour l'Adaptation de la Société au Vieillessement, et ce dès 2016. Cela s'est traduit par une forte progression des dépenses sociales liées à l'autonomie (ces dépenses étant intégralement compensées par des recettes supplémentaires de la CNSA) mais aussi des dépenses de personnel, les frais de gestion de l'application de la Loi n'étant pas compensés.

En retraitant des derniers BP les dépenses brutes transférées dans le

cadre des transferts de compétence transports et voirie, intervenus en 2016 et 2017, la moyenne de l'évolution des dépenses de fonctionnement apparaît sur la période 2015-2017 de +0,74% par an.

Évolution des dépenses de fonctionnement à périmètre constant

DRF	Evolution BP 2016 / BP 2015	Evolution BP 2017 / BP 2016
M€	-0,17%	1,65%



Cependant, **en retirant les AIS et les dépenses d'hébergement, dépenses contraintes sur lesquelles le Département n'a aucune prise, l'évolution budgétaire tombe à -0,94% par an.** Cela signifie bien que **des efforts de gestion considérables ont été réalisés sur les dépenses discrétionnaires, permettant de compenser en partie la hausse des dépenses contraintes.**

Évolution des dépenses de fonctionnement à périmètre constant hors AIS et dépenses d'hébergement

DRF	Evolution CA 2016 / CA 2015	Evolution CA 2017 / CA 2016
Hors AIS et héb	+2,48%	-4,27%

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

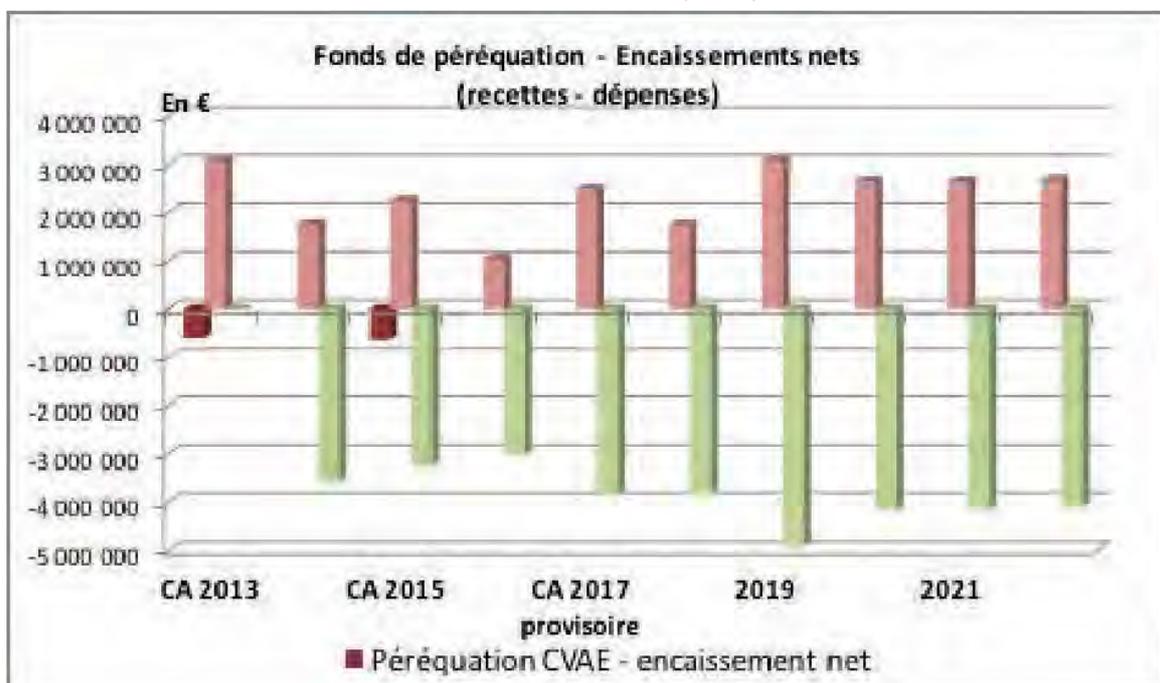
Ces efforts de gestion ont ainsi porté sur toutes les politiques départementales, mais particulièrement la solidarité et la gestion interne :

- Politique RH : +0% entre CA 2015 et CA 2017, les mesures de non-remplacement de postes ayant permis de compenser l'impact du GVT et de la réforme PPCR ;
- Politiques sociales :
 - Economie de -4M€ au titre d'associations de l'enfance ADSE et Verdier sur 2017-2018 ;
 - Limitation de la croissance des dépenses d'hébergement grâce à la signature de CPOM ;

- Pleine mise en œuvre de la Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement dès 2016, contrairement à la majorité des Départements, d'où l'octroi de recettes de compensation CNSA couvrant intégralement ces dépenses nouvelles en 2017 ;

Parmi les dépenses contraintes, outre les AIS et les dépenses d'hébergement, le Département voit également sa contribution nette au titre de la péréquation augmenter.

Évolution du solde de la péréquation



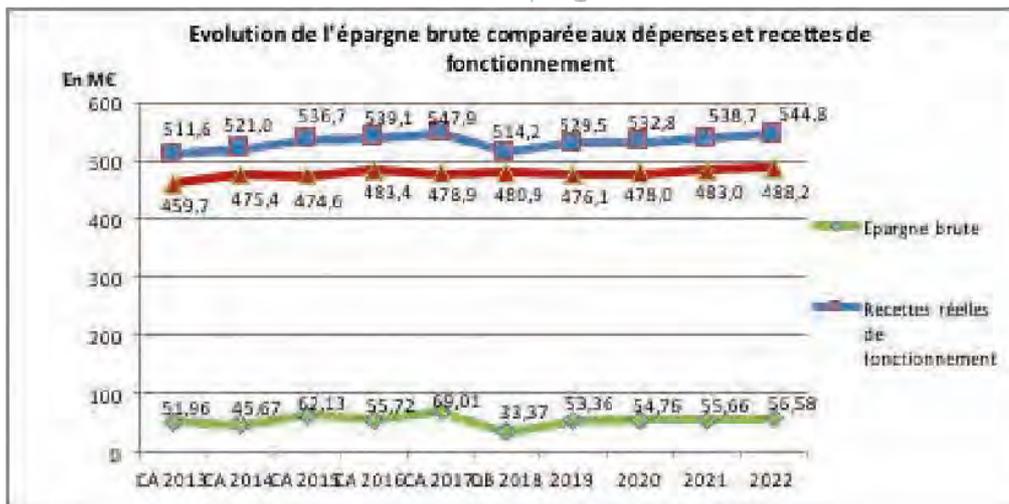
ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Cette politique de bonne gestion a permis à la fois de redresser les ratios de la collectivité, de maintenir des marges de manœuvre (épargne brute maintenue à environ 69 M€ en 2017 hors excédent), mais aussi de se désendetter; ainsi, l'encours de dette de la collectivité a diminué de -34,1 M€ depuis 2015, soit -11% du niveau de l'encours. La capacité de désendettement à fin 2017 demeure donc bien en deçà des seuils d'alerte.

Ainsi, la dette du Département était en 2016 de 473€ par habitant, alors que la moyenne nationale s'établissait à 516€ par habitant.

Il est intéressant de noter que le désendettement réalisé sur la période est équivalent à la baisse de dotations subie ; l'effort réel du Département est donc de l'ordre de 60 M€.

Évolution de l'épargne brute

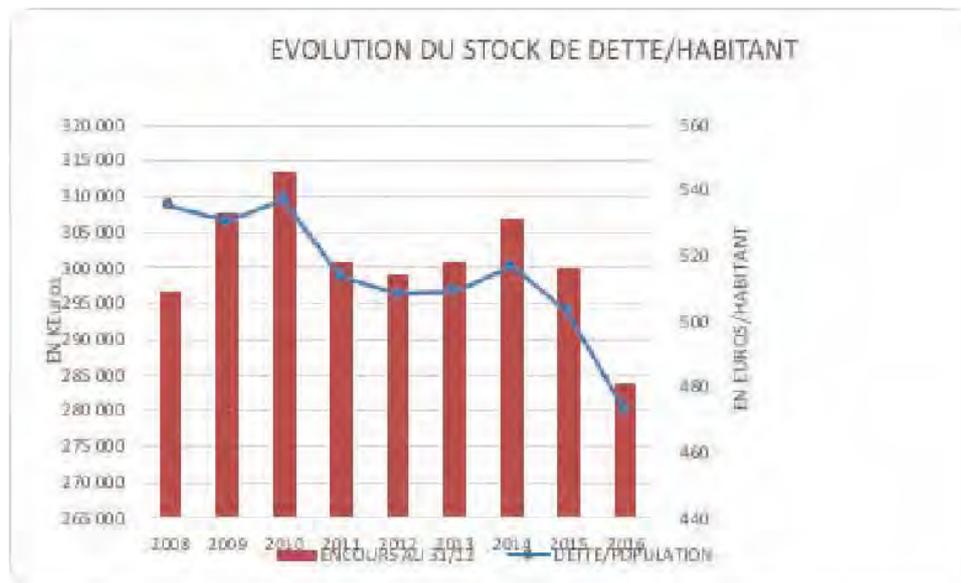


Évolution de la capacité de désendettement



ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Évolution de la dette par habitant



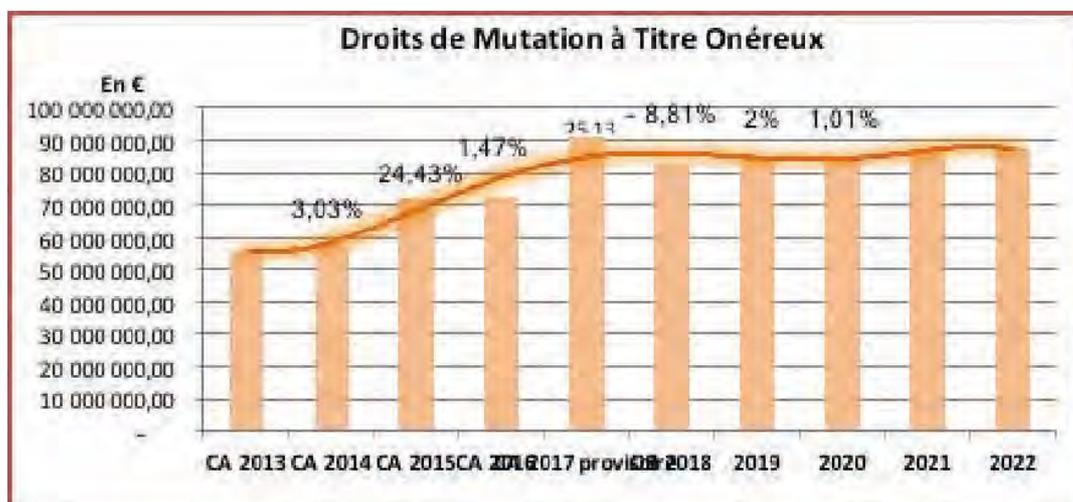
Pour rappel, contrairement à de nombreuses collectivités, le Département n'a pas eu recours à une hausse de fiscalité pour surmonter la baisse des dotations et la hausse des charges sociales ; l'amélioration de la situation financière a donc été obtenue en pesant uniquement sur les efforts de gestion en dépenses et non en recettes.

Perspectives 2018 : continuité de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et renforcement de l'effort d'investissement

dans un contexte favorable des droits de mutation :

Bien que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) progressent de façon régulière depuis 2015, du fait de la bonne santé du marché immobilier du territoire, l'année 2017 a connu une progression inédite des encaissements de droits de mutation : +25% d'encaissements par rapport à l'an dernier à la même époque, soit une recette annuelle revue à la hausse.

Évolution des DMTO



ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

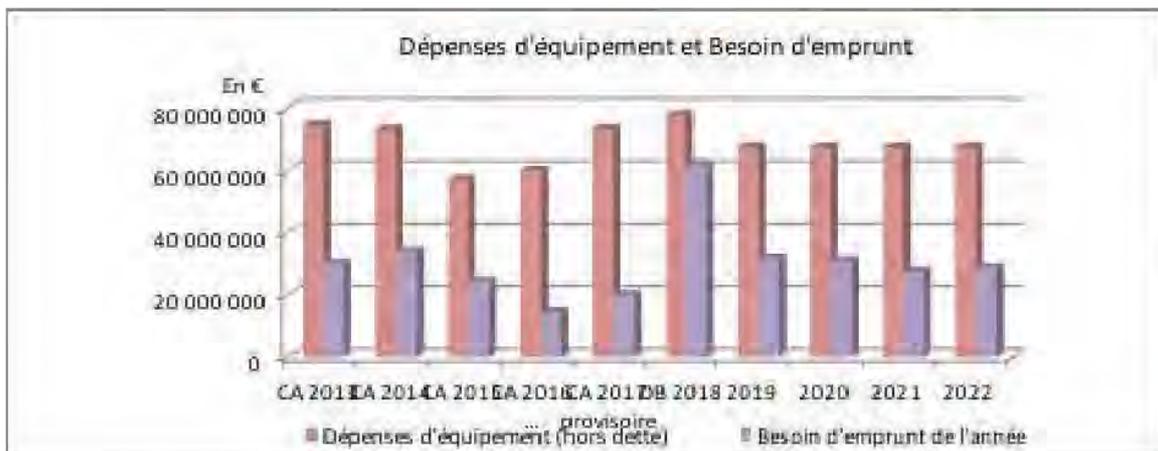
Or la stratégie financière de la majorité départementale conduite depuis 2015 s'appuie sur quatre principes :

- Pas de recours accru à la fiscalité ;
- Maitriser les dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir le niveau d'endettement, voire le diminuer, afin de récupérer des marges de manœuvres en seconde partie de mandat ;
- Maintenir, voire renforcer si possible, l'effort d'investissement, afin de poursuivre un effort réel d'équipement sur

des projets structurants pour l'avenir du territoire ;

Ainsi, l'encaissement d'environ 20 M€ de recettes de fonctionnement supplémentaires constaté en cours d'année 2017 n'a pas été consacré à une hausse des dépenses de gestion, mais à un renforcement de l'effort d'investissement de la collectivité ; la réalisation annuelle d'investissement 2017 est ainsi de 74,5 M€¹, c'est-à-dire +14,5 M€ de plus que l'année dernière, soit un retour au niveau d'investissement d'avant 2015.

Évolution comparée des dépenses d'équipement et du besoin d'emprunt



En 2018, tout en demeurant prudent sur l'évolution des DMTO, recette particulièrement volatile, la stratégie du Département demeure dans la ligne définie en 2015 :

- Maitrise des dépenses de fonctionnement dans le strict respect de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 : la préparation du budget 2018 a été réalisée dans une grande incertitude concernant les règles d'application de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 et des objectifs qu'elle assigne aux collectivités. Néanmoins, le

BP 2018 aura pour objectif de respecter strictement la norme imposée par le Gouvernement d'une progression des dépenses réelles de fonctionnement limitée à +1,2% en réalisation (de CA à CA à périmètre constant). Cet exercice ne peut cependant être réalisé qu'au prix d'efforts considérables ; ainsi, en attendant des informations complémentaires sur les obligations et l'évolution des recettes restant à être définis dans la contractualisation avec l'Etat, le Département a d'ores et déjà listé, à titre indicatif, les dépenses réalisées en partenariat avec l'Etat.

¹Dont 1,4 M€ de remboursement au titre du plan de relance FCTVA

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Sur ces dépenses, le Conseil départemental pourrait être amené à faire des choix, dans l'hypothèse où le respect strict du +1,2% de croissance des dépenses de fonctionnement serait difficile à respecter. Pour mémoire, les

dépenses supportées par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire au nom ou en complément de celles de l'État s'élève à près de 7,7 millions d'euros (voir tableau ci-dessous).

Politique	Objet de la dépense	Montant estimatif	
		Fonctionnement	Investissement
Sports et Vie Associative	Education Artistique et Culturelle - actions menées dans les collèges à parité avec la DRAC	30 000€	
Monuments et Patrimoine culturel	Fonds de préservation du Patrimoine Rural Non-Protégé (PRNP)		81 000 €
Aménagement du Territoire - Economie	CERTEM - Equipement d'un bâtiment dédié à l'innovation en micro-électronique de puissance		250 000 €
Aménagement du Territoire - Economie	CPER – Rénovation du bâtiment Vialle UFR Médecine		500 000 €
Protection de l'environnement	Subvention à la FREDON Centre-Val de Loire pour la lutte contre les ragondins et les rats musqués	20 000 €	
Protection de l'environnement	CPIER Plan Loire Grandeur Nature III - Etudes et travaux sur le pied de levée de l'Authion (solde)		39 500 €
Protection de l'environnement	CPIER Plan Loire Grandeur Nature IV Renforcement levée en amont de Tours (solde)		240 000 €
EDUCATION JEUNESSE	DGF partie pédagogique	913 200 €	
	Plan Numérique Education		1 500 000 €
TOTAL DGA T		963 200 €	2 610 500 €
Insertion	L'hébergement d'urgence Foyer Albert Thomas et foyer Paul Bert (CCAS Tours)	35 000 €	
Insertion	Contrats aidés CAE (hors CDDI - Contrats IAE)	702 000 €	
Insertion	La domiciliation des gens du voyage	20 000 €	
Insertion	Financements dans le cadre du FAPI (hors Job Touraine) - Accompagnement des jeunes vers et dans le logement - Santé psychique des jeunes	135 913 €	
Violence faite aux femmes	Poste Intervention Police Gendarmerie montant équivalent pour l'Etat	18 750 €	
MNA	Financement de la mise à l'abri, au-delà des 5 jours réglementaires financés par l'Etat, dans l'attente de la décision de minorité ou majorité (charge directe pour le département)	207 600 €	
HABITAT	Aide au parc privé - Fonds d'aide aux travaux, PIG SOLIHA, MOUS/PDALHPD	603 761 €	
HABITAT	Construction, réhabilitation logements sociaux		2 402 357 €
HABITAT	Garantie d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux pour la construction de logements locatifs sociaux (pour mémoire - action départementale mais non budgétaire)	30 221 545 €	
TOTAL DGA S		1 723 024 €	2 402 357 €
TOTAL CD		2 686 224 €	5 012 857 €
TOTAL CD GENERAL		7 699 081 €	

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

● **Maintien de l'effort d'investissement** : les dépenses d'équipement inscrites au titre de 2018 s'élèvent ainsi à plus de 70 M€ ; parmi les projets inscrits au titre de l'année 2018 figurent ainsi :

- o 11 M€ au titre du soutien à l'investissement du bloc communal, à travers le FDSR et le F2D ;
- o plus de 4 M€ au titre du plan EHPAD ;
- o plus de 15 M€ au titre des infrastructures routières ;
- o plus de 18 M€ au titre des collèges ;

● **Maintien de l'effort de désendettement** : l'effort continu depuis 2015 en matière de stabilisation des dépenses de fonctionnement permet en outre de maintenir l'autofinancement à un niveau suffisant pour poursuivre une politique cohérente et solide d'investissement sur le territoire, tout en n'augmentant pas la dette ; ainsi, le Département s'attachera en 2018, comme les années précédentes, à poursuivre sa démarche de désendettement, en accord avec les objectifs assignés par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

Éléments sur la gestion de la dette et de la trésorerie

La gestion de la dette et de la trésorerie fait l'objet d'une veille stratégique permanente, destinée à permettre une optimisation du coût de la dette à la fois en recourant à l'emprunt aux meilleures conditions, en visant une gestion dynamique (renégociations et arbitrages d'index) et en articulant la gestion de dette avec la gestion de trésorerie afin de minimiser la trésorerie oisive non rémunérée (principe de gestion en trésorerie zéro). Ainsi les renégociations d'emprunt effectuées en 2015 et

2016 ont permis d'économiser 4,253 M€ (gain actualisé, c'est-à-dire intégrant les pénalités payées refinancées et en valeur actuelle).

Parallèlement, un suivi en temps réel permet d'anticiper l'évolution des marchés financiers, de manière à optimiser le coût financier à travers un pilotage de la répartition financière de la dette (principe du risque de taux). Cette gestion active est facilitée, autant que faire se peut par le recours en tant que de besoin aux instruments de couvertures (« opérations d'échanges de conditions de taux d'intérêts » dits « swap ») auxquels le recours est annuellement autorisé par l'Assemblée départementale.

Le recours à l'emprunt ayant diminué ces dernières années, du fait notamment de l'amélioration de l'autofinancement de la collectivité, l'encours de dette a été réduit de 34,1 M€, soit une baisse de 11% de l'endettement depuis trois ans.

ANNÉE	MONTANT EMPRUNTÉ
2007	42 000 000 €
2008	44 500 000 €
2009	40 000 000 €
2010	36 000 000 €
2011	18 973 593 €
2012	25 700 000 €
2013	30 000 000 €
2014	33 800 000 €
2015	24 200 000 €
2016	14 500 000 €
2017	20 000 000 €

ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Evolution de l'encours de dette

€	Stock de dette
2013	300 788 531
2014	306 893 454
2015	300 081 609
2016	283 714 632
2017	272 817 946

En 2017, l'encours de dette était composé à 45,55% de taux fixe et à 54,45% de taux variables ; compte tenu du niveau très faible anticipé pour les taux d'intérêts à moyen terme, il sera privilégié pour les prochains exercices un recours à des taux fixes. En parallèle, pour permettre une gestion efficiente en trésorerie zéro, il sera encore cette année recherché une période « revolving » à taux indexé en début de prêt permettant de rembourser les fonds pour évacuer une trésorerie oisive non rémunérée. Le niveau d'un encours à taux fixe compris, après swap, entre 42 et 47% sera donc ciblé comme objectif.

A noter que 100% de notre encours de dette est catégorisé en risque A1 selon la classification GISSLER, soit le niveau le moins risqué.

ANNEXES

ANNEXE 1

RESSOURCES HUMAINES

117

ANNEXE 2

TABLEAUX DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME,
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

ANNEXES

ANNEXE 1

RESSOURCES HUMAINES

ANNEXE RESSOURCES HUMAINES DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

La modification du contenu du rapport d'orientation budgétaire issue de la loi NOTRe implique de présenter des données relatives à la structure des effectifs, au temps de travail et aux charges du personnel.

I – STRUCTURE DES EFFECTIFS

118

- Effectifs présents au 01/01/2018 (hors IDEF, Laboratoire de Touraine, assistants familiaux, agents mis à disposition et stagiaires écoles)

Catégorie	Statut	Nombre d'agents	Nombre d'agents en ETPT	%
A	Titulaires/stagiaires	276	265,6	12,99
	Non titulaires permanents	42	35,77	1,98
	Non titulaires non permanents	5	4,5	0,24
B	Titulaires/stagiaires	603	571,05	28,38
	Non titulaires permanents	46	37,06	2,17
	Non titulaires non permanents	3	3	0,14
C	Titulaires/Stagiaires	1036	1009,07	48,75
	Non titulaires permanents	76	68,6	3,57
	Non titulaires non permanents	17	15,8	0,80
Autres	Apprentis - Emplois d'avenir- Vacataires - Collaborateurs groupes d'élus	21	19,7	0,98
TOTAL		2125	2030,15	100

ANNEXES

- **Répartition des effectifs présents au 01/01/2018, par sexe et âge (hors IDEF, Laboratoire de Touraine, assistants familiaux, agents mis à disposition et stagiaires écoles)**

Sexe	Age	Titulaires	Non titulaires permanents	Non titulaires non permanents	Autres (apprentis, emplois d'avenir, vacataires, collaborateurs groupes d'élus)
Hommes	16 à 29 ans	21	8	4	10
	30 à 39 ans	80	5	6	1
	40 à 49 ans	203	7	1	2
	50 à 59 ans	300	6	1	1
	Plus de 59 ans	31	4	0	0
<i>Sous total</i>		635	30	12	14
Femmes	16 à 29 ans	48	34	3	4
	30 à 39 ans	216	43	5	2
	40 à 49 ans	392	30	1	0
	50 à 59 ans	505	21	4	1
	Plus de 59 ans	119	6	0	0
<i>Sous total</i>		1 280	134	13	7
TOTAL		1 915	164	25	21

119

II- TEMPS DE TRAVAIL

La durée effective du travail appliquée au Conseil départemental d'Indre-et-Loire suit la réglementation en vigueur selon les modalités suivantes :

- **Détermination de la durée annuelle de travail pour la majorité des agents de la collectivité.**

Durée légale du travail	1607h
Droits à congés annuels	25 jours
Calcul du droit ARTT : 229 jours de travail x 7h48 = 1786h20 1786h20 – 1607h = 179h20/7h80 = 23	23 jours

ANNEXES

➤ Organisation au Conseil départemental d'Indre-et-Loire

	Durée hebdomadaire	Jours d'ARTT
Cas général	39 H	23
STA	38 H 30	20
Pôle entretien	37 H 20	14
Apprentis	36 H 40	10

Les jours d'ARTT sont réduits en fonction des arrêts de maladie, conformément à la loi de finances de 2010.

➤ Jours exceptionnels et jours de fractionnement

120

Le décret du 26 novembre 1985 prévoit le bénéfice de 2 jours de fractionnement pour les agents posant des congés entre les mois de novembre et avril, ce qui réduit de 1607 heures à 1593 heures le volume de travail à effectuer.

Le Conseil départemental n'a jamais appliqué ce dispositif, mais lui a substitué 2,5 jours de congés exceptionnels accordés par le Président, et qui sont à prendre à des dates déterminées.

III- CHARGES DE PERSONNEL

➤ Dépenses de personnel

Le budget prévisionnel 2018 de la seule politique GRH s'élève à 91 488 882 €, tous chapitres confondus, dont :

Comptes	Montants inscrit au BP 2017
Traitement indiciaire – compte 64111 et 64131	49 735 514 €
Régime indemnitaire – compte 64118	8 941 611 €
Nouvelle bonification indiciaire– compte 64113	545 000 €

ANNEXES

➤ Maîtrise des dépenses de personnel

Les prévisions budgétaires 2018 tiennent compte de décisions réglementaires telles que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la mise en place du RIFSEEP et de décisions politiques locales telles que les transferts de personnels vers la Région et la Métropole.

Le budget 2018 sera marqué par la poursuite du pilotage rigoureux de la masse salariale.

➤ Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires et complémentaires regroupent les rubriques suivantes :

- IHTS (majorées, dimanche, dimanche majorées, nuit, nuit majorées),
- Heures supplémentaires
- Intervention semaine, nuit, samedi, dimanche et jours fériés
- Intervention semaine, nuit et week-end personnel technique

Répartition 2017 des heures supplémentaires réalisées et rémunérées des agents titulaires (hors IDEF, Laboratoire de Touraine et assistants familiaux) :

121

Catégorie	Filière	Nombre d'agents	Nombre d'heures	Montant brut
A	administrative	4	8,82	180,84 €
	culturelle	2	2,78	57,88 €
	sociale	7	118,77	2 447,24 €
	technique	2	18,25	329,50 €
B	administrative	14	430,12	7 426,94 €
	culturelle	16	225,63	4 676,40 €
	sociale	13	2 640,83	9 153,14 €
	technique	38	1 797,70	38 733,96 €
C	administrative	29	809,22	13 014,12 €
	culturelle	9	148,79	2 701,34 €
	technique	202	10 380,23	185 719,47 €
Total		336	16 581,14	264 440,83 €

ANNEXES

Répartition 2017 des heures supplémentaires réalisées et rémunérées des agents non titulaires permanents et non permanents (hors IDEF, Laboratoire de Touraine et assistants familiaux) :

Catégorie	Filière	Nombre d'agents	Nombre d'heures	Montant brut
A	administrative	1	15,42	289,76 €
	culturelle	0	0	0
	médico-sociale	2	194,75	5 552,48 €
	technique	0	0	0
B	administrative	0	0	0
	culturelle	0	0	0
	médico-sociale	8	170,59	2 635,56 €
	technique	0	0	0
C	administrative	1	16,76	210,34 €
	culturelle	3	35,10	559,97 €
	technique	10	224,18	2 986,13 €
Autre	Emploi d'avenir	1	5,50	66,5 €
Total		26	662,30	12 300,74 €

122

➤ Avantages en nature

Répartition 2017 des avantages en nature accordés au Conseil départemental d'Indre-et-Loire, en application de la réglementation en vigueur :

Avantage en nature	Secteurs	Nombre d'agents	Montant
Logement	Colonies de vacances	130	6 754,85 €
	Collèges	32	59 198,58 €
	Monuments	2	2 985,36 €
	Autres secteurs	5	14 502,86 €
Sous Total		169	83 441,65 €
Frais de repas	Colonies de vacances (sauf animateurs et animateurs spécialisés)	58	15 827 €
	Sous total	58	15 827 €
Véhicules	Autres secteurs	5	4 899,84 €
Sous total		5	4 899,84 €
TOTAL		232	104 168,49 €

ANNEXES

ANNEXE 2

TABLEAUX DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME,
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENTORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018
GESTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT

POLITIQUES	Montant total de l'AP	C.P. restant à inscrire à l'issue de l'exercice 2017	PREVISIONS DES CREDITS DE PAIEMENT			
			2018	2019	2020	2021 - 2025
DGA SOLIDARITES	29 026 076,58	11 963 077,68	7 362 229,38	6 740 132,30	2 109 220,00	6 58 800,00
PERSONNES AGEES	9 318 750,00	4 985 418,00	4 285 418,00	700 000,00	0,00	0,00
ACTION SOCIALE	3 700 000,00	0,00	280 000,00	3 400 000,00	20 000,00	0,00
POLITIQUE HABITAT	16 007 326,58	6 977 659,68	2 796 811,38	2 640 132,30	2 089 220,00	658 800,00
DGA TERRITOIRES	252 131 141,47	113 080 240,08	54 316 895,16	37 406 109,76	15 469 040,89	57 972 194,90
ROUTES	102 768 718,62	42 944 111,34	16 457 108,31	12 753 683,82	7 155 000,00	37 405 751,01
ECONOMIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	74 742 423,03	42 711 085,85	11 228 662,31	11 150 617,21	4 476 877,00	18 854 353,89
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	10 916 597,82	6 255 504,90	2 914 440,90	2 046 025,00	1 287 449,00	1 627 090,00
COLLEGES	53 681 604,00	16 585 738,07	19 691 785,00	9 262 755,04	1 648 914,17	0,00
TOURISME	1 409 000,00	609 500,00	659 500,00	291 745,25	100 000,00	0,00
CULTURE	8 320 000,00	3 843 274,82	3 234 373,54	1 901 283,44	800 800,72	85 000,00
dont monuments	7 300 000,00	3 743 274,82	2 769 373,54	1 623 901,28	715 800,72	0,00
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	292 798,00	131 025,10	131 025,10	0,00	0,00	0,00
PÔLE RESSOURCES	38 983 635,00	12 556 000,11	8 023 585,00	4 795 748,02	2 089 819,56	0,00
INFORMATIQUE	8 070 000,00	2 893 021,19	1 720 000,00	1 222 483,26	0,00	0,00
MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITES TRANSVERSALES	6 017 111,00	2 052 296,74	1 700 000,00	362 616,57	0,00	0,00
GESTION PATRIMONIALE	24 896 524,00	7 610 682,18	4 603 585,00	3 210 648,19	2 089 819,56	0,00
TOTAL GENERAL	320 140 855,05	137 599 317,87	69 702 709,54	48 941 990,08	19 668 080,45	58 630 994,90

Page 1

ANNEXES

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018
GESTION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT

POLITIQUES	Montant total des AE	C.P. restant à inscrire à l'issue de l'exercice 2017	PREVISIONS DES CREDITS DE PAIEMENT			
			2018	2019	2020	2021
DGA SOLIDARITES	9 009 419,03	2 524 632,11	3 190 900,54	1 069 313,90	488 000,00	50 000,00
ENFANCE ET FAMILLE	958 858,00	0,00	692 341,40	266 516,60	0,00	0,00
INSERTION	3 946 591,03	1 568 680,23	1 550 271,26	0,00	0,00	0,00
HABITAT ET LOGEMENT	4 103 970,00	955 951,88	948 287,88	802 797,30	488 000,00	50 000,00
DGA TERRITOIRES	15 171 280,93	10 278 045,28	3 413 144,51	3 622 300,00	3 503 300,77	740 300,00
TRANSPORTS	12 600 000,00	9 800 000,00	2 965 000,00	3 100 000,00	3 200 000,00	535 000,00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1 118 319,43	433 805,35	175 405,35	171 800,00	184 800,00	101 800,00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	829 961,50	6 047,16	68 547,16	124 500,00	72 500,00	62 500,00
COLLEGES	144 000,00	38 192,77	38 192,00	0,00	0,77	0,00
CULTURE	179 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00	41 000,00
POLITIQUE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	300 000,00	0,00	120 000,00	180 000,00	0,00	0,00
PÔLE RESSOURCES	6 440 173,74	2 251 595,00	1 785 000,00	843 426,54	150 000,00	0,00
COMMUNICATION DE L'INSTITUTION	450 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
INFORMATIQUE	5 990 173,74	2 251 595,00	1 635 000,00	693 426,54	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	30 620 873,70	15 054 272,39	8 389 045,05	5 535 040,44	4 141 300,77	790 300,00



Retour sommaire

**2 COMMANDE PUBLIQUE - COMMUNICATION OPÉRÉE EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L3221-11 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES (ID WD : 8723)**

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Thomas GELFI

Liste des marchés et avenants passés en 2017
--

Par délibération du 23 Février 2016, prise en application de l'article L3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil départemental a donné délégation au Président, pour toute la durée du mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article précité, il m'appartient de vous faire part des conditions dans lesquelles cette compétence déléguée s'est exercée durant l'année 2017.

Ainsi, la présente communication concerne les marchés formalisés, et les marchés passés sur procédures adaptées en raison de leur montant. S'agissant de ces derniers, je vous rappelle que le plafond était pour l'année 2017 de 209.000 € hors taxes pour les marchés de fournitures et services, et de 5.225.000 € hors taxes pour les marchés de travaux.

Il est précisé que l'avis relatif aux seuils de procédure publié au JORF du 31 Décembre 2017 a porté ces seuils à partir du 1^{er} Janvier 2018 à 221.000 € hors taxes pour les marchés de fournitures et services, et 5.548.000 € hors taxes pour les marchés de travaux.

Les tableaux annexés à ce rapport présentent un état détaillé arrêté au 31 décembre 2017 desdits marchés (annexe 1) et avenants y afférents (annexe 2).

M. le Président. – Je précise, mes chers collègues, que la responsabilité qui est la nôtre, c'est l'écriture du cahier des charges, parce que la manière, dans le cahier des charges, cela induit un résultat et la commission, les collègues qui sont à la commission ont les mains liées par les critères qui sont fixés par les cahiers des charges pour les décisions. Quand on regarde le cahier des charges, si les décisions avaient été autres, je parle sous le contrôle de la Présidente, on nous le reprocherait. Il faut toujours lire dans vos délégations, très attentivement, ce que l'on vous propose dans le cahier des charges.

Je prends un exemple simple, vous avez un marché global parce que c'est plus simple pour le service départemental. Mais si vous faites quatre lots territoriaux, ce ne sont pas les mêmes entreprises qui vont soumissionner parce que ce sont les entreprises locales qui vont soumissionner. Si vous faites un lot global vous favorisez moins les PME localisées qu'une entreprise plus forte qui peut casser les prix. Tout cela est capital pour le tissu économique tourangeau notamment artisanal. Donc, soyons très vigilants, soyez très vigilants dans vos délégations sur l'écriture des cahiers des charges et sur la taille des lots.

En entretien, par exemple, de véhicules, j'ai demandé qu'il y ait des lots... il ne faut pas qu'il y ait un lot par canton, mais il faut qu'il y ait des lots territoriaux. Un garagiste de Bourgueil n'a pas à aller réparer une voiture à Bléré. Cela ne me paraît pas forcément pertinent. Il faut faire attention... Je sais que Jocelyne est très attentive mais cette écriture des cahiers des charges est très importante dans les consignes que vous avez à donner aux services.

Je remercie Jocelyne et tous les membres de la commission d'appels d'offres car c'est un lourd travail, elle se réunit souvent, longtemps, vous faites tout pour qu'il n'y ait pas de manque de quorum et c'est un travail très bénévole et très ingrat. Merci, vraiment.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- de donner acte à Mr. le Président de cette communication*

Annexe 1 : Marchés passés en 2017

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Donjon de Loches - Création de sanitaires	DESPERCHES	37600	ST JEAN ST GERMAIN	14 118
Hébergement et maintenance du site internet "le lys dans la vallée"	CORE-TECHS	75019	PARIS	3 058
Télémaintenance et assistance du logiciel Oenologis II pour le secteur œnologie du Laboratoire de Touraine	GARD SOFTWARE DEVELOPPEMENT	06220	GOLFE JUAN	1 352
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés- Lot 1: ENS val de Choisille	ENVIRONNEMENT 41	41000	BLOIS	minimum 10 000 maximum 100 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés Lot 2: ENS Ile de la Métairie	OBJECTIF	37530	NAZELLES NEGRON	minimum 10 000 maximum 70 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 4: ENS Bardeaux de l'Indre et Bois Chétif	ENVIRONNEMENT 41	41000	BLOIS	minimum 10 000 maximum 80 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 5: ENS Rilly-sur-Vienne et Port-sur-Vienne	CPIE TOURAINE VAL DE LOIRE	37500	SEUILLY	minimum 5 000 maximum 50 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 7: ENS plans d'eau de Hommes - Carrières de Channay-sur-Lathan et mares de Château-La-Vallière	DECLIC	37300	JOUE LES TOURS	minimum 1 000 maximum 50 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 8: Domaine de Candé	ENVIRONNEMENT 41	41000	BLOIS	minimum 4 000 maximum 60 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 9: ENS travaux mécaniques lourds	ENVIRONNEMENT 41	41000	BLOIS	minimum 5 000 maximum 70 000
Espaces naturels sensibles - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 10: ENS entretien manuel des talus routiers, plantation des espaces verts de l'agglomération tourangelle	ENVIRONNEMENT 41	41000	BLOIS	minimum 5 000 maximum 60 000
Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	TRUC CHOUET AGENCE MACHIN	72000	LE MANS	sans minimum maximum 150 000
Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	E.F.I.L.	37000	TOURS	sans minimum maximum 150 000
Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	GARRIGUES DESIGN GRAPHIQUE	37510	SAVONNIERES	sans minimum maximum 150 000
Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	MOKA CREATION	37000	TOURS	sans minimum maximum 150 000
Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	BERTIN ET COMPAGNIE	37100	TOURS	sans minimum maximum 150 000
Etude sur le devenir des centres de vacances du Conseil départemental d'Indre et Loire	CREDIT FONCIER IMMOBILIER	75002	PARIS	22 700
RD 943 - Mise en 2X2 voies et réaménagement du carrefour de le Ricotier - Lot n°1: Terrassement, assainissement, chaussée	COLAS CENTRE OUEST	37390	METTRAY	1 289 645
RD 943 - Mise en 2X2 voies et réaménagement du carrefour de le Ricotier - Lot n°2: Equipement signalisation	SIGNATURE	35510	CESSON SEVIGNE	161 388
Prestations de ramassage et distribution du courrier des services territoriaux d'aménagement	TCS	33015	BORDEAUX	10 992
Maintien en condition opérationnelle du progiciel de gestion intégrée Genesis	ATOS INTEGRATION	95870	BEZONS	minimum 40 000 sans maximum
Maintien en condition opérationnelle des équipements de communication réseaux	SFR BUSINESS SOLUTIONS	91940	LES ULIS	minimum 20 000 maximum 50 000
Travaux de renouvellement et de création du marquage sur routes départementales - Année 2017	NICOLAS SIGNALISATION	37600	VARENNES	minimum 50 000 maximum 180 000
Maintien en condition opérationnelle du progiciel Multigest de gestion électronique de documents	EFALIA	69200	VENISSIEUX	minimum 10 000 maximum 40 000
RD 43 - Commune de Neuville-sur-Brenne - Réfection du pont sur le bief de la Brenne	ATS	37510	BALLAN MIRE	94 717
Campagne de communication sur le Val de Loire à Paris et en Ile de France	GIE MEDIATRANSPORTS	92130	ISSY LES MOULINEAUX	65 458

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Fourniture de pièces détachées, pneumatiques, accessoires et prestations associées pour l'entretien, la réparation et l'équipement de la flotte du Conseil départemental - Lot 5: Pièces Renault VL et VU	RENAULT RETAIL GROUP	37172	CHAMBRAY LES TOURS	minimum 13000 sans maximum
Maintenance des balances Sartorius du Laboratoire de Touraine	SARTORIUS France	91410	DOURDAN	minimum 3 000 maximum 6 250
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 1: Portables (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	18 078
Diffusion de la documentation touristique générique et événementielle des monuments du CD 37	ALFRAN	37320	ESVRES SUR INDRE	sans minimum maximum 29 500
Conception des visuels des outils de médiation, de la signalétique et de la promotion de la Campagne "A l'assaut de la forteresse royale de Chinon" (marché subséquent)	BERTIN ET COMPAGNIE	37100	TOURS	minimum 15 000 maximum 30 000
Maintien en condition opérationnelle du progiciel Solatis	INFO DB	22195	PLERIN	sans minimum maximum 40 000
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 6: Logiciels infrastructures (marché subséquent)	SCC	92744	NANTERRE	32 090
Maintien en condition opérationnelle du progiciel Indeline	CEGAPE	92230	GENNEVILLIERS	minimum 6 000 maximum 40 000
Maintien en condition opérationnelle du logiciel SIS marchés	SIS MARCHES	92411	COURBEVOIE	minimum 10 000 maximum 40 000
Abonnement à la documentation éditée par Lexis-Nexis sur support papier et au service juridique en ligne Lexis 360	LEXIS NEXIS	75747	PARIS	minimum 22 000 maximum 35 000
Fourniture et transport de liant pour enduits réalisés par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire	COLAS CENTRE OUEST	44307	NANTES	minimum 300 000 sans maximum
Création d'un parcours scénographique temporaire à la cité royale de Loches	REMORAS / ZIGONI / ESPRIT VOLUME	75012	PARIS	61 719
ENS de Hommes - Conception, fourniture et installation de 2 aires de jeux	AQUARELLE "L'ART DU JEU"	91670	ANGERVILLE	161 629
Fourniture d'un JCP MS - PLASMAQUANT MS Elite	ANALYTIK JENA	91190	SAINT AUBIN	75 000
Conception des visuels des outils de médiation, de la signalétique et de la promotion de la Campagne "Moyen-Age le vrai du faux" à la cité royale de Loches (marchés subséquent)	BERTIN et COMPAGNIE	37100	TOURS	minimum 3 500 maximum 15 000
PIG Habiter mieux - Lutte contre l'habitat indigne, amélioration thermique des logements, Adaptation des logements à la perte d'autonomie dans le département d'Indre et Loire	SOLIHA	37058	TOURS	sans minimum sans maximum
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 7: Serveurs (marché subséquent)	ANTEMETA	78280	GUYANCOURT	114 686
Maintenance et entretien des équipements Biomérieux du secteur d'hygiène alimentaire du Laboratoire de Touraine	BIOMERIEUX	69280	MARCY L'ETOILE	minimum 2 000 maximum 15 000
ENS "Val de Choisille" - Sentier éco-interpération - Fourniture des mobiliers et pose	AD PRODUCTION	86000	POITIERS	49 977
ENS de Hommes - Surveillance et sauvetage aquatique des plans d'eau - saison estivale 2017	AQUA LIFE SAVING	37000	TOURS	22 867
Formation obligatoire des assistants maternels agréés par le Département d'Indre et Loire - Lot 2: Formation aux gestes de 1ers secours	IRFSS	37173	CHAMBRAY LES TOURS	sans minimum sans maximum
Formation obligatoire des assistants maternels agréés par le Département d'Indre et Loire - Lot 3: Formation obligatoire module 2	IRFSS	37173	CHAMBRAY LES TOURS	sans minimum sans maximum
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Maîtrise d'œuvre	BRICCHI-DESOMBRE/ DUPIN/ CALLU	37100	TOURS	20 530
Etudes faunistiques et floristiques sur les Espaces naturels sensibles 2017 -2018 - Lot 1: Entomologie	ECOSPHERE	45000	ORLEANS	23 850
Etudes faunistiques et floristiques sur les Espaces naturels sensibles 2017 -2018 - Lot 2: Mammologie	GRECE	33730	VILLANDRAUT	17 955
Etudes faunistiques et floristiques sur les Espaces naturels sensibles 2017 -2018 - Lot 3: Malacologie	BIOTOPE	45000	ORLEANS	7 870
Etudes faunistiques et floristiques sur les Espaces naturels sensibles 2017 -2018 - Lot 4: Bryologie	MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	75005	PARIS	7 446

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Etudes faunistiques et floristiques sur les Espaces naturels sensibles 2017 -2018 - Lot 5: Mycologie	MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	75005	PARIS	7 246
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 8: Logiciels postes de travail (marché subséquent)	SCC	92744	NANTERRE	134 216
Transport déplacement professionnel pour un agent du Conseil départemental d'Indre-et-Loire	TOURAIN TAXIS	37540	SAINT CYR SUR LOIRE	sans minimum maximum 25 000
Formation des Assistants Familiaux employés par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire	ATEC/ITS	37075	TOURS	sans minimum maximum 100 000
RD 80 - Réhabilitation du pont sur le Cher à Chisseaux - Etudes, assistance et visa	ARTCAD/ ACMH VILLENEUVE	69760	LIMONEST	31 585
Collecte et traitement des déchets des poubelles des aires d'arrêt sur RD 943	COVED	31400	TOULOUSE	minimum 5 000 maximum 20 000
Etude sur la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique mutualisé	XDEMAT	75008	PARIS	27 275
Patrimoine départemental - Etudes techniques - Lot 1: Etudes et maîtrise d'œuvre structure	GINGER CEBTP	37210	PARCAY-MESLAY	minimum 5 000 maximum 50 000
Patrimoine départemental - Etudes techniques - Lot 2: Etudes économiste, assistance, maîtrise d'œuvre et OPC	LECOT BE	94200	IVRY-SUR-SEINE	minimum 10 000 maximum 100 000
Patrimoine départemental - Etudes techniques - Lot 3: Etudes génies climatiques	ENERGIO/ GTBE	37000	TOURS	minimum 8 000 maximum 80 000
RD37 - Aménagement d'un carrefour giratoire sur l'échangeur de la Mignonne à Joué-les-Tours	COLAS CENTRE OUEST	37390	METTRAY	240 636
Conception des visuels de promotion de la Campagne "Rabelais VS Nostradamus" au Musée Rabelais La Devinière à Seuilly (marchés subséquent)	TRUC CHOUET AGENCE MACHIN	72000	LE MANS	minimum 3 500 maximum 15 000
ENS "Etang du Louroux" et "Val de Choisille" - Fourniture et pose du mobilier de passerelles et abris bois	ARTISANS PAYSAGISTES	37502	CHINON	34 376
ENS les plans d'eau à Hommes - Base de loisirs "Nature" Fourniture de mobilier - Lot 2 : Coffres de poubelles et supports vélos	AD PRODUCTION	86000	POITIERS	13 067
ENS les plans d'eau à Hommes - Base de loisirs "Nature" Fourniture de mobilier - Lot 3 : Containers	DECLIC	33701	MERIGNAC	7 560
Collège le Réflexoir à Bléré - Restructuration de salles banalisées - Lot 1: Retrait d'amiante	MR OUEST	49130	LEZIGNE	14 094
Collège le Réflexoir à Bléré - Restructuration de salles banalisées - Lot 2: Plâtrerie, faux-plafonds	RIVL	41100	VILLERABLE	6 509
Collège le Réflexoir à Bléré - Restructuration de salles banalisées - Lot 3: Electricité	REMY LEBERT	37700	ST PIERRE DES CORPS	4 022
Collège le Réflexoir à Bléré - Restructuration de salles banalisées - Lot 4: Plomberie, chauffage	ROY MAGNIEN	37240	LA CHAPELLE BLANCHE SAINT MARTIN	5 056
Collège le Réflexoir à Bléré - Restructuration de salles banalisées - Lot 5: Peinture, revêtements de sols	ROBIN	37400	AMBOISE	8 093
ENS - Rilly-sur-Vienne et étang du Louroux-Prestations de pâturage	CPIE TOURAIN VAL DE LOIRE	37500	SEUILLY	19 050
Forteresse de Chinon - Remplacement des portails peignés - Serrurerie	FORGE DECO OUEST	49280	LA SEGUINIÈRE	18 229
Collège R. Jahan à Descartes - Aménagement de la cour de récréation - espaces	DECLIC	37300	JOUE LES TOURS	5 187
Fourniture d'équipements, d'aménagements et de dispositifs de signalisation et de sécurité à base de matières plastiques - année 2018	SODILOR SAS	57207	SARREGUEMINES	minimum annuel 30000 maximum annuel 90000
Collège Montaigne à Tours - Acquisition de bâtiments modulaires complémentaires pour la création de locaux vie scolaire	SOLFAB CONSTRUCTIONS MODULAIRES	44810	HERIC	68 673
Collège Léonard de Vinci à Tours - Amélioration de l'acoustique dans le collège (2ème phase) - Lot 1: Faux-plafonds	JOUZEAU	37530	NAZELLES NEGRON	26 447

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Collège Léonard de Vinci à Tours - Amélioration de l'acoustique dans le collège (2ème phase) - Lot 2: Electricité	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	37304	JOUE LES TOURS	5 742
Collège Léonard de Vinci à Tours - Amélioration de l'acoustique dans le collège (2ème phase) - Lot 3: Serrurerie	BRISSET	37700	SAINT PIERRE DES CORPS	4 905
Collège Malraux à Amboise - Réfection des peintures de l'externat- Lot 1: Désamiantage	ABC ENVIRONNEMENT	18200	SAINT AMAND MONTROND	19 944
Collège Malraux à Amboise - Réfection des peintures de l'externat- Lot 2: Electricité	SPIE OUEST CENTRE	37173	CHAMBRAY LES TOURS	3 224
Collège Malraux à Amboise - Réfection des peintures de l'externat- Lot 3: Peinture	ROBIN	37400	AMBOISE	19 164
Collège Malraux à Amboise - Réfection des peintures de l'externat- Lot 4: Revêtements de sols	MAGALAHAES	37390	CHANCEAUX SUR CHOISILLE	9 091
Acquisition de tracteurs neufs pour l'entretien des voiries du Conseil départemental d'Indre-et-Loire	DOUSSET MATELIN	37310	REIGNAC-SUR-INDRE	minimum 80 000 maximum 500 000
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 1:Débroussailleuse électrique sans batterie	BOISSEAU JARDINAGE	37550	ST AVERTIN	518
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 2: Débroussailleuse thermique	BOISSEAU JARDINAGE	37550	ST AVERTIN	918
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 3: Désherbeur thermique avec chariot	BOISSEAU JARDINAGE	37550	ST AVERTIN	3 300
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 4: Désherbeur thermique sans chariot	LEJEAU	37510	BALLAN MIRE	425
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 5: Tondeuse autoportée avec bac de ramassage	LEJEAU	37510	BALLAN MIRE	5 830
Collège "Jean Roux" à Fondettes - Création d'un préau	FEBA CONSTRUCTION	92320	CHATILLON	65 000
Prestations d'études géotechniques- Déviation de Richelieu - Tronçon nord-ouest	HERCYNIA	44340	BOUGUENAI	10 880
Transport d'enfants en centres de vacances - Lot n°1 Longeville-sur-Mer	ARCHAMBAULT FRERES	37500	LA ROCHE CLERMAULT	21 070
Transport d'enfants en centres de vacances - Lot n°2 Mayet de Montagne	ARCHAMBAULT FRERES	37500	LA ROCHE CLERMAULT	15 834
Conception des visuels, des outils de médiation, de signalétique et de promotion de la campagne "Philippe Favier, l'œuvre au noir" au prieuré de Saint Cosme (marchés subséquent)	MOKA CREATION	37000	TOURS	minimum 3 500 maximum 15 000
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 8: Logiciels postes de travail (marché subséquent)	AIS	44800	SAINT HERBLAIN	10 849
Elaboration d'un schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance, de l'Adolescence et de la Famille - 2018-2022 et accompagnement dans une démarche d'appel à projet	ENEIS CONSEIL/ LANDOT et Associés	75010	PARIS	33 125
Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension - Lot 1: Gros œuvre	BRIAULT CONSTRUCTION	37530	NAZELLES NEGRON	33 316
Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension - Lot 2: Menuiseries, cloisons sèches, faux-plafonds	VILLEVAUDET	37530	CHARGE	21 545
Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension - Lot 3: Electricité	INEO CENTRE	37210	PARCAY-MESLAY	13 406
Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension - Lot 5: Peinture	SARL ROBIN	37400	AMBOISE	7 194
Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension - Lot 7: Matériel de cuisine	GROUPE BENARD	37700	LA VILLE AUX DAMES	46 700
Collège "Jean Roux" à Fondettes -Installation de volets roulants	ROUSSEL CNETRE STORES FERMETURES	28800	BONNEVAL	minimum 10 000 maximum 70 000
Travaux d'installation et fourniture d'équipements de communication wifi dans les collèges départementaux	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	37304	JOUE LES TOURS	sans minimum, maximum 3 000 000 sur durée totale 4 ans

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
ENS de Hommes - Mise en place d'une station d'épuration - Maitrise d'œuvre	groupement ARTELIA - COMPETENCES GEOTECHNIQUES	37200	TOURS	25 475
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 2:Unités centrales (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	8 152
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 3: Ecrans (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	1 127
Maintenance des installations de chauffage - ventilation -climatisation -Lot 1 du laboratoire de Touraine	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	37304	JOUE LES TOURS	minimum 8 000 maximum 30 000
Maintenance des installations électriques Lot 2 du laboratoire de Touraine	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	37304	JOUE LES TOURS	Mini 2 000 Maxi 10000
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 11: STA Centre - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	TPPL	37130	CINQ MARS LA PILE	628 988
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 12: STA Centre - Revêtements en enrobés chauds avec agrégats	EUROVIA CENTRE LOIRE	37300	JOUE LES TOURS	506 010
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 31: STA Sud Est - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	EIFFAGE ROUTE	37320	ESVRES SUR INDRE	548 348
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 -Lot 32: STA Sud Est - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	EIFFAGE ROUTE	37320	ESVRES SUR INDRE	434 350
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 33: STA Sud Est - Revêtements en enrobés chauds avec agrégats	EIFFAGE ROUTE	37320	ESVRES SUR INDRE	574 859
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 -Lot 34: STA Sud Est - Revêtements en enrobés froids avec agrégats	EIFFAGE ROUTE	37320	ESVRES SUR INDRE	167 240
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 41: STA Nord Ouest - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats - retraitement en place - techniques innovantes	COLAS CENTRE OUEST	37390	METTRAY	871 016
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 42: STA Nord Ouest - Revêtements en enrobés chauds avec agrégats	COLAS CENTRE OUEST	37390	METTRAY	747 055
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 51: STA Sud Ouest - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	TPPL	37130	CINQ MARS LA PILE	637 057
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 52: STA Sud Ouest - Revêtements en enrobés chauds avec agrégats	TPPL	37130	CINQ MARS LA PILE	739 512
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 53: STA Sud Ouest - Revêtements en enrobés coulés à froid	ENROPLUS	45130	LE BARDON	675 256
Enlèvement et traitement des déchets du laboratoire de Touraine - Années 2020 - Lot 1: Déchets industriels banaux, cartons, papiers, verres	SOCCOIM VEOLIA	45380	CHAINGY	minimum 3 000 maximum 14 000
Enlèvement et traitement des déchets du laboratoire de Touraine - Années 2020 - Lot 2: Verreries souillées, déchets industriels spécifiques	PROTEC	37800	NOUATRE	minimum 4 000 maximum 14 000
Enlèvement et traitement des déchets du laboratoire de Touraine - Années 2020 - Lot 3: Déchets des activités de soins à risques infectieux	COMPTOIR D'HYGIENE HOSPITALIERE	37700	SAINT PIERRE DES CORPS	minimum 6 000 maximum 20 000
Conception des visuels des outils de médiation, de signalétique et de promotion de l'exposition "Chroniques de la mode au XIXème" au Domaine de Candé à Monts (marchés subséquent)	BERTIN ET COMPAGNIE	37100	TOURS	minimum 3 500 maximum 15 000
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 21: STA Nord Est - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	COLAS CENTRE OUEST	37390	METTRAY	262 154
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 22: STA Nord Est - Revêtements en enrobés chauds avec agrégats	EUROVIA CENTRE LOIRE	37300	JOUE LES TOURS	850 527
Programme de confortement de chaussées - Année 2017 - Lot 23: STA Nord Est - Revêtements en enrobés tièdes avec agrégats	EUROVIA CENTRE LOIRE	37300	JOUE LES TOURS	407 105
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 1: Portables (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	499 670
Prestation de Transport domicile-travail pour un agent du Conseil départemental	ROY CYRYL (CYRYL TAXI)	37330	CHÂTEAU LA VALLIERE	sans minimum maximum 28 000
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°1 démolition maçonnerie	JEROME BTP	37510	BALLAN MIRE	5 230
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°2 plâtrerie, faux-plafonds, revêtements de sols	VILLEVAUDET	37530	CHARGE	14 542
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°3: Menuiseries intérieures-extérieures	VILLEVAUDET	37530	CHARGE	14 761
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°4: Courants forts, courants faibles	INEO CENTRE	37210	PARCAY-MESLAY	6 029
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°5: Plomberie sanitaire	CALTHEO PIOFFET	37520	LA RICHE	8 292

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Collège "Rabelais" à Tours - Restructuration de la vie scolaire et création d'une infirmerie - Lot n°6: Peinture	CHUDEAU	49400	SAINT LAMBERT DES LEVEES	5 267
Collège "Honoré de Balzac" à Azay-le-Rideau - Travaux d'installation de quatre salles de classes modulaires	ALGECO	44860	PONT SAINT MARTIN	55 960
Mise en sécurité des remparts de Loches - Mission de coordination sécurité et protection de la santé	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	37074	TOURS	8 043
Numérisation des archives - Numérisation et océrisation de documents patrimoniaux, presse périodique d'Indre-et-Loire	ARCHIMAIN	53002	LAVAL	minimum 10 000 vues, maximum 50 000 vues
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 3: Ecrans (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	12 202
Restauration d'archives - Lot 2: Restauration de documents patrimoniaux, tables de l'enregistrement (3C)	QUILLET	17111	LOIX	minimum 10 registres, maximum 42 registres
Restauration d'archives - Lot 1: Restauration de documents patrimoniaux, registre du contrôle des actes (2C)	LA RELIURE DU LIMOUSIN	19360	MALEMORT SUR CORREZE	minimum 10 registres maximum 35 registres
RD 760 - Déviation de l'Île-Bouchard-Tavant - Mission d'expertise environnementale concernant La Grande Mulette	BIOTOPE	45000	ORLEANS	10 815
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 1: Véhicules légers de segment A essence	GRANDS GARAGES DE TOURAINE	37540	ST CYR SUR LOIRE	minimum 5 véhicules, maximum 15 véhicules
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 2: Véhicules légers de segment B essence	GRANDS GARAGES DE TOURAINE	37540	ST CYR SUR LOIRE	minimum 4 véhicules, maximum 15 véhicules
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 3: Véhicules utilitaires ludospace diesel	CITROEN	37100	TOURS	minimum 1 véhicule, maximum 2 véhicules
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 4: Véhicule utilitaire de segment ludospace électrique	GRANDS GARAGES DE TOURAINE	37540	ST CYR SUR LOIRE	19 492
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 5: Fourgon type chassis cabine + caisse diesel environ 20 m3	CEVI	37172	CEVI	46 379
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 6: Véhicules utilitaires	GRANDS GARAGES DE TOURAINE	37540	ST CYR SUR LOIRE	28 913
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 7: Fourgon tôle	CITROEN	37100	TOURS	28 913
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 8: Véhicule léger de segment C Type compact essence	GRANDS GARAGES DE TOURAINE	37540	ST CYR SUR LOIRE	14 560
Mise en sécurité des remparts de Loches - Travaux de dévégétalisation et confortement provisoire	CABESTAN	91230	MONTGERON	minimum 24 000 maximum 240 000
Plateforme web de mise en relation des offres d'emploi et des demandeurs d'emploi	NEOLINK	41000	BLOIS	minimum 36 000 maximum 220 000
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 3: Ecrans (marché subséquent)	SCC	92744	NANTERRE	1 392
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 3: Ecrans (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	99 699
Fourniture et pose d'un nouveau mobilier pour la boutique du Musée Balzac - Château de Saché (37190)	PARTEN'R Agencements	37530	NAZELLES NEGRON	31 833
Enquête sur l'organisation sectorielle des collèges de Bourgueil, Langeais, Château laVallière, savigny sur lathan et les collèges de Fondettes, Lyones et communes avoisinantes	MENIGHETTI PROGRAMMATION	06905	SOPHIA ANTIPOLIS	16 044
Mise en sécurité des remparts de Loches - Travaux de maçonnerie	MENET BILLON HORY CHAUVELIN	37500 37600 37420	LOCHES LA ROCHE CLARMAULT AVOINE	sans minimum maximum 1 500 000 sur 4 ans

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 9: Fourgon tôle diesel	TOURAIN TRUCKS	37172	CHAMBRAY LES TOURS	203 950
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 10: Camion technique	CEVI	37172	CHAMBRAY LES TOURS	52 321
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 12: Remorques PMV	IDSIGN	37300	JOUE LES TOURS	61 288
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 13: Porte-outils balayeuse	CMAR	49430	DURTAL	142 192
Acquisition de véhicules, engins et matériels - Lot 14: Fourgon tôle autoroutier	TOURAIN TRUCKS	37172	CHAMBRAY LES TOURS	54 015
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 3: Désamiantage - Deconstruction - Démolition	Grpt OCCAMAT/OCCAMIANTE	49520	SEGRE EN ANJOU BLEU	445 090
Achat de papiers sanitaires et domestiques, de matériels et de produits d'entretien pour les services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 1 :Papier sanitaire et domestique, essuyage et produits d'hygiène corporelle	LANGLE	37520	LA RICHE	minimum 20 000 sans maximum
Achat de papiers sanitaires et domestiques, de matériels et de produits d'entretien pour les services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 2: Produits respectueux de l'environnement et des usagers	CHRISTIN	18390	SAINTE GERMAIN DU PUY	minimum 8 000 sans maximum
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 1: VRD	TPPL	37130	CINQ MARS LA PILE	398 422
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 2: Espaces verts - Clôtures	ID VERDE	37170	CHAMBRAY LES TOURS	48 950
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 4: Gros œuvre	BRIAULT CONSTRUCTION	37530	NAZELLES NEGRON	653 077
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 5: Charpente bois - Bardage	LES CHARPENTIER DE L'ATLANTIQUE	85600	LA BOISSIERE DE MONTAIGU	1 080 841
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 6: Couverture - Bardage zinc	SENEGON	37190	AZAY LE RIDEAU	63 614
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 7: Etanchéité	SOTEBA-RSR	49460	MONTREUIL-JUIGNE	382 284
Démolition d'une maison individuelle à Reignac	GARCIA FRERES	37700	LA VILLE AUX DAMES	13 830
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 8: Menuiseries extérieures	FABRIX	86000	POITIERS	436 239
Acquisition d'une machine d'application de peinture routière	EUROLINERS	57220	BOULAY	31 753
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 9: Métallerie	BRUYNEEL ET FILS	37150	CIVRAY DE TOURAIN	93 739
Acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts du Conseil départemental d'Indre-et-Loire : relance du lot 6 Tondeuse débroussailluse autoportée	BOISSEAU JARDINAGE	37550	SAINTE AVERTIN	37 919
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 10: Cloisons sèches	BEUN FRANCK	37120	RICHELIEU	212 793
Prospective financière- Années 2018-2022	RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES	35000	RENNES	13 097
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 11: Menuiseries bois	ETS VILLEVAUDET	37530	CHARGE	235 781
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 12: Faux Plafonds	TREMELO	49290	CHALONNES SUR LOIRE	100 153
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 13: Carrelage - Faïence	SRS	41000	BLOIS	190 997
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 14: Sols souples	CHUDEAU	49400	ST LAMBERT DES LEVEES	126 987
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 15: Peinture - Revêtements muraux	CHUDEAU	49400	ST LAMBERT DES LEVEES	105 506
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 16: Ascenseurs	NSA	86280	SAINTE BENOIT	48 700
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 17: Panneaux isothermes	GROUPE BENARD	37700	LA VILLE AUX DAMES	103 401
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 18: Equipements de cuisine	GROUPE BENARD	37700	LA VILLE AUX DAMES	328 398
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 19: Electricité	INEO CENTRE	37210	PARCAY-MESLAY	369 557

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°2 plâtrerie, faux-plafonds	ETS VILLEVAUDET	37530	CHARGE	17 561
Collège H. de Balzac à Azay-le-Rideau - Extension et restructuration - Lot 20: Chauffage - Ventilation	AXIMA	37390	NOTRE DAME D'OE	549 700
Travaux de démolition et dépollution d'un terrain au 24 avenue du Général de Gaulle à Loches - Lot n°1 désamiantage et démolition	Grpt TSD/DG DESAMANTAGE	37390	LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	22 430
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de contrats de performance énergétique	Grpt I THERM CONSEIL / SERMET SUD OUEST / CALIA CONSEIL / PIERRE PINTAT AVOCATS	92230	GENNEVILLIERS	173 348
Travaux de démolition et dépollution d'un terrain au 24 avenue du Général de Gaulle à Loches - Lot n°2 Dépollution	VALGO	31128	PORTET SUR	184 475
Cher canal du Berry à vélo	SNC EIFFAGE ROUTE IDF	37320	ESVRES SUR INDRE	769 126
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°3: Menuiserie bois	DANIEL BELLET	37510	SAVONNIERES	22 209
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°4: Menuiserie aluminium -porte automatique	GSA5	37210	ROCHECORBON	23 796
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°5: Electricité	SPIE Ouest Centre	37173	CHAMBRAY LES TOURS	23 922
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°7: Peinture	CHARRON PEINTURES	37330	VILLIERS AU BOUIN	14 567
Maison départementale de la solidarité - 24 rue Dublineau Tours - Restructuration de l'espace accueil du public au rez-de-chaussée - Lot n°8/ Revêtements de sols	MURS DECO	37320	ESVRES SUR INDRE	9 577
Acquisition de milieux de culture, réactifs et consommables adaptées au matériel Tempo du service d'hygiène alimentaire du Laboratoire de Touraine - Années 2020	BIOMERIEUX	69280	MARCY L'ETOILE	sans minimum maximum 37 500
Acquisition de diluants, milieux de culture et réactifs pour la recherche et confirmation de listéria SPP du Laboratoire de Touraine - Années 2020	BIOMERIEUX	69280	MARCY L'ETOILE	sans minimum maximum 37 500
Maintenance préventive et curative des appareils d'analyses Life technologies du service sérologie - PCR du Laboratoire de Touraine	LIFE TECHNOLOGIES	91941	VILLEBON-SUR-YVETTE	minimum 2 500 maximum 7 500
Acquisition de consommables et de réactifs pour le dépistage de l'ESB et de la Tremblante	IDEXX	93200	SAINT DENIS	sans minimum sans maximum
Numérisation de documents patrimoniaux - Matrice du cadastre napoléonien	CENTRE D'ARCHIVES DU NORD	59140	DUNKERQUE	minimum 10 000 maximum 26 500
Patrimoine départemental - Fourniture de luminaires, sources lumineuses et divers matériels électriques pour l'ensemble du Conseil départemental	REXEL	45140	SAINT JEAN-DE-LA- RUELLE	sans minimum maximum 50 000
Travaux sur clôture à Esvres-sur-Indre et Montbazou - Lot 1: Changement de la clôture au collège G. Brassens à Esvres sur Indre	TOURAINE CLOTURES	37600	BEAULIEU LES LOCHES	17 653
Travaux sur clôture à Esvres-sur-Indre et Montbazou - Lot 2: Réhausse de la clôture au collège A. Camus à Montbazou	TOURAINE CLOTURES	37600	BEAULIEU LES LOCHES	6 963
Fourniture, installation et maintien en condition opérationnelle d'une solution de pilotage de l'activité pour le Département	NQI	06560	VALBONNE	sans minimum maximum 200 000 sur durée totale
Achat de papiers sanitaires et domestiques, de matériels et de produits d'entretien pour les services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - lot 3 Droguerie, sacs poubelles et produits d'entretien divers	CHRISTIN	18390	SAINT GERMAIN DU PUY	minimum 10 000 sans maximum
Fourniture, installation et maintien en condition opérationnelle d'une solution logicielle pour la Documentation	DECALOG	07500	GUILHERAND- GRANGES	sans minimum maximum 80 000 sur durée totale

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Conception, fourniture et travaux d'installation de deux aires de jeux sur deux ENS de l'île de la Métairie et de l'étang du Louroux : Lot 1: l'île de la Métairie	Grpt KOMPAN / NCI PAYSAGE	77198	DAMMARIE - LES - LYS	67 542
Conception, fourniture et travaux d'installation de deux aires de jeux sur deux ENS de l'île de la Métairie et de l'étang du Louroux : Lot 2: Etang du Louroux	Grpt KOMPAN / NCI PAYSAGE	77198	DAMMARIE - LES - LYS	45 344
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 1: Portables (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	185 265
Collège "Honorat de Racan" à Neuvy le Roi - Remplacement des menuiseries extérieures	MPO FENETRES	61009	ALENCON	minimum 125 000 maximum 333 333
Formation handicap et travail au sein du Conseil départemental d'Indre et Loire - Lot 1 : action de formation "maintien et intégration des agents en situation de handicap"	H2L CONSEIL	16290	SAINT SATURNIN	minimum 2 000 maximum 6 000
Formation handicap et travail au sein du Conseil départemental d'Indre et Loire - Lot 2 : action de formation "comment accompagner les agents en situation de handicap psychique"	Groupe JLO	69400	VILLEFRANCHE SUR SAONE	minimum 1 000 maximum 6 000
Mise en sécurité des remparts de loches - Travaux de maçonnerie - Zones n° 3, n° 16 et n° 02-1	MENET	37600	LOCHES	427 287
Fourniture et livraison de dictionnaires personnalisés aux élèves de 6ème du Département d'Indre-et-Loire	BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE	87890	JOUAC	61 420
ENS - Prestations de restauration et d'entretien écologiques de milieux naturels protégés - Lot 3 : ENS Etang du Louroux	ORCHIS	37600	LOCHES	minimum 10 000 maximum 60 000
ENS - Prestations de restauration et d'entretien de milieux naturels protégés - Lot 6 : ENS Tourbière de Montifray	CPIE TOURAINE VAL DE LOIRE	37500	SEUILLY	minimum 1 000 maximum 30 000
Collège de Montrésor - Remplacement des menuiseries extérieures	GSA5	37210	ROCHECORBON	315 229
Collège "Jean Zay" à Chinon et collège "A.Duchesne" à l'île Bouchard - Remplacement des menuiseries extérieures - Relance lot 1 collège Jean Zay Chinon	NEGRO	93136	NOISY LE SEC	105 400
Collège "Jean Zay" à Chinon et collège "A.Duchesne" à l'île Bouchard - Remplacement des menuiseries extérieures - Relance lot 2 collège André Duschesne Ile Bouchard	NEGRO	93136	NOISY LE SEC	36 350
Immeuble du Champ Girault à Tours - mission de responsable unique de sécurité	EXITIS	37000	TOURS	13 250
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 7: Serveurs (marché subséquent)	SCC	92744	NANTERRE	114 441
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 1: Portables (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	78 349
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 2: Unités centrales (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	172 936
Fourniture de titres-restaurant pour le personnel du Département	UP CHEQUE DEJEUNER	92230	GENNEVILLIERS	sans minimum sans maximum
Acquisition et maintien en condition opérationnelle de licences SIG ESRI - Souscription à l'accord entreprise EA	ESRI France	92195	MEUDON	minimum sur 3 ans 132 300 sans maximum
Maintien en condition opérationnelle et extension des modules du progiciel Scribe foncier	SCRIBE IS	35000	RENNES	minimum 5 000 sans maximum
Acquisition de matériels de nettoyage pour l'ensemble des collèges et services départementaux	NILFISK ADVANCE	91944	COURTABOEUF	minimum 40 000 maximum 200 000
Bibliothèque départementale de Loches - Remplacement du système sécurité incendie	CEGELEC Tours Electricité	37075	TOURS	6 000
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 1: Portables (marché subséquent)	QUADRIA	87000	LIMOGES	13 705
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 2: Unités centrales (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	1 671
Location de camions équipés sans chauffeur pour la viabilité hivernale des routes départementales d'Indre-et-Loire - Lot 1: STA sud ouest	RECTIF 15000	15130	YTRAC	36 000
Location de camions équipés sans chauffeur pour la viabilité hivernale des routes départementales d'Indre-et-Loire - Lot 2: STA sud est	RECTIF 15000	15130	YTRAC	36 000

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Location de camions équipés sans chauffeur pour la viabilité hivernale des routes départementales d'Indre-et-Loire - Lot 3: STA nord ouest	RECTIF 15000	15130	YTRAC	36 000
Location de camions équipés sans chauffeur pour la viabilité hivernale des routes départementales d'Indre-et-Loire - Lot 4: STA nord est	RECTIF 15000	15130	YTRAC	1 800
Location de camions équipés sans chauffeur pour la viabilité hivernale des routes départementales d'Indre-et-Loire - Lot 5: Service des moyens internes	RECTIF 15000	15130	YTRAC	18 000
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 3: Ecrans (marché subséquent)	SMS	37705	SAINT PIERRE DES CORPS	12 238
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 6: Logiciels infrastructures (marché subséquent)	SCC	92744	NANTERRE	49 653
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 5: Périphériques divers (marché subséquent)	BECHTLE	67120	MOLSHEIM	59 925
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 6: Logiciels infrastructures (marché subséquent)	AIS	44800	SAINT HERBLAIN	18 629
Patrimoine départemental - Travaux d'entretien et grosses réparations - Lot 1: Couverture - ramonage secteur nord est	SOPREMA	67100	STRASBOURG	minimum 15 000 maximum 150 000
Patrimoine départemental - Travaux d'entretien et grosses réparations - Lot 2: Couverture - ramonage secteur nord ouest	BASTARD	37510	BALLAN MIRE	minimum 15 000 maximum 150 000
Patrimoine départemental - Travaux d'entretien et grosses réparations - Lot 3: Couverture - ramonage secteur sud est	BASTARD	37510	BALLAN MIRE	minimum 15 000 maximum 150 000
Patrimoine départemental - Travaux d'entretien et grosses réparations - Lot 4: Couverture - ramonage secteur sud-ouest	SENEGON	37150	AZAY LE RIDEAU	minimum 15 000 maximum 150 000
Patrimoine départemental - Travaux d'entretien et grosses réparations - Lot 5: Couverture - ramonage secteur Tours et environs	SOPREMA	67100	STRASBOURG	minimum 15 000 maximum 150 000
Patrimoine départemental - Relevés de plans de bâtiments	GEOPLUS	37019	TOURS	minimum 10 000 maximum 50 000
Entretien des espaces verts de sites départementaux Lot 1: Tours et agglomération	ESAT LA THIBAUDIERE	37110	CHAMBRAY LES TOURS	minimum 25 000 maximum 60 000
Entretien des espaces verts de sites départementaux situés à Tours, dans l'agglomération et à Loches - lot 2 Loches	ORCHIS	37600	Loches	minimum 4 000 maximum 9 000
Entretien des espaces verts de sites départementaux situés à Tours, dans l'agglomération et à Loches - lot 3 MDS Amboise	OBJECTIF	37530	NAZELLES NEGRON	minimum 700 maximum 1 500
Fourniture d'équipements informatiques - Lot 6: Logiciels infrastructures (marché subséquent)	AIS	44800	SAINT HERBLAIN	33 002
Fourniture d'électricité - Lot 1: pour les 54 collèges du département d'Indre-et-Loire	ALTERNA	75008	PARIS	sans minimum sans maximum
Fourniture d'électricité - Lot 2: pour les bâtiments administratifs et techniques du département d'Indre-et-Loire et les centres de vacances de <u>Mavet-de-Montagne et Longeville-sur-Mer</u>	EDF	37206	TOURS	sans minimum sans maximum
Centre de vacances de Longeville sur mer - Etude thermique	ACE	79302	BRESSUIRE	7 800
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 1: Maçonnerie, gros œuvre, ravalement	PINON Patrick	37500	CHINON	59 860
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 2: Charpente et bardage bois	ABADIE	37210	ROCHECORBON	19 000
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 3: Couverture bac acier, isolation, étanchéité	STE Société Touraine Etanchéité	37100	TOURS	19 500
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 4: Menuiseries	MOUNIER	37380	MONNAIE	22 700
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 5: Serrurerie	CSTM	72370	SURFONDS	6 169
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 6: Doublage, cloisons, menuiseries intérieures bois	GUIONNIERE	37230	FONDETTES	20 000
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 7: Carrelage, faïence	BRAZILLIER	37402	AMBOISE	13 500
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 8: Peinture	CHUDEAU	49400	ST LAMBERT DES LEVEES	3 985

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 9: Plomberie, sanitaires, VMC	CCER CLIMATISATION CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES	37250	VEIGNE	24 026
Plan d'eau de Hommes - Construction de locaux poste de secours, sanitaires, espace stockage et local tri - Lot 10: Electricité chauffage	CLAVEAU	37190	CHEILLE	12 169
Location et maintenance de machines à affranchir pour le Conseil départemental 37	NEOPOST France	92747	NANTERRE	minimum 6 500 maximum 25 000
Acquisition de vaccins (2018-2020) - Lot 1 : Diphtérie tétanos poliomyélite coqueluche acellulaire haemophilus	GLAXOSMITHKLINE	92500	RUEIL MALMAISON	sans minimum maximum 2100
Acquisition de vaccins (2018-2020) - Lot 2 : Diphtérie tétanos poliomyélite inactivé coqueluche acellulaire hépatite B haemophilus	GLAXOSMITHKLINE	92500	RUEIL MALMAISON	sans minimum maximum 13 700
Acquisition de vaccins (2018-2020) - Lot 3 : Rougeole rubéole oreillons	GLAXOSMITHKLINE	92500	RUEIL MALMAISON	sans minimum maximum 2 700
Cité royale de Loches - Restructuration de la scénographie au Logis royal et au Donjon - Création d'un nouveau parcours muséographique - Travaux d'accompagnement - Lot 1: Maçonnerie, pierre de taille, démolition	MENET	37600	LOCHES	123 545
Cité royale de Loches - Restructuration de la scénographie au Logis royal et au Donjon - Création d'un nouveau parcours muséographique - Travaux d'accompagnement - Lot 2: Menuiserie, parquetage	GUERIN	37800	POUZAY	46 181
Cité royale de Loches - Restructuration de la scénographie au Logis royal et au Donjon - Création d'un nouveau parcours muséographique - Travaux d'accompagnement - Lot 3: Serrurerie, métallerie	Grpt ARTS & FORGES/ COUDURIER	10600	LA CHAPELLE SAINT-LUC	84 172
Cité royale de Loches - Restructuration de la scénographie au Logis royal et au Donjon - Création d'un nouveau parcours muséographique - Travaux d'accompagnement - Lot 4: Electricité, courants forts et faibles	INEO CENTRE	37210	PARCAY-MESLAY	44 900
Cité royale de Loches - Restructuration de la scénographie au Logis royal et au Donjon - Création d'un nouveau parcours muséographique - Travaux d'accompagnement - Lot 5: Eclairage	INEO CENTRE	37210	PARCAY-MESLAY	75 132
Travaux d'impression d'affiches pour les services du Conseil départemental d'Indre-et-Loire	PUBLITEX	29211	BREST	sans minimum maximum 35 000
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Forteresse royale de Chinon (marchés subséquent)	EFIL	37000	TOURS	minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Cité royale de Loches (marchés subséquent)	BERTIN ET COMPAGNIE	37100	TOURS	Minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Musée Rabelais (marchés subséquent)	MOKA CREATION	37000	TOURS	minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Musée Balzac (marchés subséquent)	EFIL	37000	TOURS	minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Domaine de Candé (marchés subséquent)	GARRIGUES DESIGN GRAPHIQUE	37510	SAVONNIERES	minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Musée de la Préhistoire du Grand Pressigny (marchés subséquent)	BERTIN ET COMPAGNIE	37100	TOURS	minimum 1500 maximum 8500
Conception des visuels campagne de notoriété 2018 - Prieuré de Saint Cosmes (marchés subséquent)	EFIL	37000	TOURS	minimum 1500 maximum 8500
Acquisition de vaccins (2018-2020) - Pneumocoque enfants	PFIZER	75668	PARIS	sans minimum maximum 18 000
RD 760 - Communes de l'Ille-Bouchard-Tavant - Construction d'un pont sur la Vienne - Reconnaissances géotechniques	GINGER CEBTP	37210	PARCAY-MESLAY	49 996
Achat d'espaces dans le quotidien de la Nouvelle république du centre ouest - toutes éditions 37	NR COMMUNICATION	37012	TOURS	sans minimum sans maximum
GIP APPROPYS CENTR'ACHATS				
Acquisition d'un outil d'inventaire et de catalogage de données	ISOGEO	75012	PARIS	sans minimum sans maximum
Fourniture de gaz naturel aux points de livraisons des membres d'Approlys- Lot 1: Tranche T3	ENI GAS & POWER France	92533	LEVALLOIS PERRET	sans minimum sans maximum

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Fourniture de gaz naturel aux points de livraisons des membres d'Approlys - Lot 2: Tranches T1et T2	ENI GAS & POWER France	92533	LEVALLOIS PERRET	sans minimum sans maximum
Fourniture et livraison de fondants routiers pour les membres de la centrale d'achat - Lot 1: Vrac	QUADRIMEX	84300	CAVAILLON	sans minimum sans maximum
Fourniture et livraison de fondants routiers pour les membres de la centrale d'achat - Lot 2 :Conditionnés	OGAMALP	74700	SALLANCHES	sans minimum sans maximum
GIP INOVALYS				
Acquisition de 3 véhicules de tourisme	RENAULT RETAIL GROUP	44801	SAINT HERBLAIN	31 816
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 1 : solvants (marché subséquent)	BIOSOLVE CHIMIE SARL	57260	DIEUZE	sans minimum maximum 20 000
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 1 : solvants (marché subséquent)	CARLO ERBA REAGENTS	27106	VAL DE REUIL	sans minimum maximum 34 000
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 1 : solvants (marché subséquent)	FISHER BIOBLOCK SCIENTIFIC	67400	ILLKIRCH	sans minimum maximum 33 000
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 1 : solvants (marché subséquent)	SODIPRO	38130	ECHIROLLES	sans minimum maximum 33 000
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 1 : solvants (marché subséquent)	VWR INTERNATIONAL	94126	FONTENAY-SOUS-BOIS	sans minimum maximum 20 000
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools Lot 2 : Alcools (marché subséquent)	CARLO ERBA REAGENTS	27106	VAL DE REUIL	sans minimum maximum 8 750
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 2 : Alcools (marché subséquent)	FISHER BIOBLOCK SCIENTIFIC	67400	ILLKIRCH	sans minimum maximum 8 750
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 2 : Alcools (marché subséquent)	SODIPRO	38130	ECHIROLLES	sans minimum maximum 8 750
Produits chimiques organiques de base - solvants / alcools - Lot 2 : Alcools (marché subséquent)	VWR INTERNATIONAL	94126	FONTENAY-SOUS-BOIS	sans minimum maximum 8 750
Produits chimiques - Lot 1 : TUBES dco Labo (marché subséquent)	HACH LANGE France	77437	MARNE LA VALLEE	sans minimum maximum 65 000
Produits chimiques - Lot 1 : TUBES dco Labo (marché subséquent)	MACHEREY-NAGEL	67722	HOERDT	sans minimum maximum 20 000
Produits chimiques - Lot 2 : Tampons solutions (marché subséquent)	CARLO ERBA REAGENTS	27100	VAL DE REUIL	sans minimum maximum 1 000
Produits chimiques - Lot 2 : Tampons solutions (marché subséquent)	HACH LANGE France	77437	MARNE LA VALLEE	sans minimum maximum 15 000
Produits chimiques - Lot 2 : Tampons solutions (marché subséquent)	MACHEREY-NAGEL	67722	HOERDT	sans minimum maximum 15 000
Produits chimiques - Lot 2 : Tampons solutions (marché subséquent)	SODIPRO	38434	ECHIROLLES	sans minimum maximum 10 000
Produits chimiques - Lot 2 : Tampons solutions (marché subséquent)	VWR INTERNATIONAL	94126	FONTENAY-SOUS-BOIS	sans minimum maximum 2 000
Fourniture de matériel à prélèvement en santé animale pour les campagnes de prophylaxie	ELVETEC	77140	NEMOURS	sans minimum maximum 200 000
Prestation de location, entretien et réparation d'articles de textiles	INITIAL	44983	SAINT LUCE SUR LOIRE	minimum 10 000 sans maximum
GROUPEMENT DE COMMANDE TOURS METROPOLE / CD 37				
Formations santé et sécurité - lot 1 : Formation à la prévention des risques d'origine électrique	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	92300	LEVALLOIS PERRET	sans minimum sans maximum

Objet	Nom du titulaire	Code postal	Ville	Montant HT
Formations santé et sécurité - lot 2 : Formation à la conduite en sécurité des équipements de travail	CER FORGET	37210	PARCAY-MESLAY	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 3 : Formation "équipier de première intervention"	ESS 37	37000	TOURS	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 4 : Formation aux gestes de premiers secours	ESS 37	37000	TOURS	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 5 : Formation à la signalisation temporaire de chantier	ECF Centre Ouest Atlantique	79260	LA CRECHE	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 6 : Formation à la prévention des risques liés aux travaux en hauteur	ODYSSEE FORMATIONS	37250	VEIGNE	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 7 : Formation à la prévention du risque amiante	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	92300	LEVALLOIS PERRET	sans minimum sans maximum
Formations santé et sécurité - lot 8 : Autorisation d'intervention à proximité des réseaux : Test par QCM	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	92300	LEVALLOIS PERRET	sans minimum sans maximum
UGAP				
Achat 2 véhicules service viabilité, 1 véhicule 9 places, camion agricole, camion 15 tonnes, chargeur télescopique, camion gravillonneur, tracteurs faucheurs équipés	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	1 796 111
Achat de 2 talkies-walkies + 5 systèmes audio-conférence	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	1 934
Protection logicielle de 857 licences Microsoft Office standard pour 1 an (2ème annuité)	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	72 622
Mise à jour 2018 de 5 licences autodesk/autocad architecture	UGAP	77740	MARNE LA VALLEE	3 945
Fourgon autoroutier et remorque FLR	UGAP	77740	MARNE LA VALLEE	80 000
Fourniture de 58 téléphones IP avec modules extension pour les collèges publics	UGAP	77740	MARNE LA VALLEE	6 983
Mise à niveau des équipements de sauvegarde constitués de 2 baies de sauvegarde	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	13 061
Achat de 2 véhicules officiels	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	47 960
Achat de diverses licences pour les collèges publics	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	62 320
Achat de 24 chariots mobiles + kit mousse pour transport micro ordinateurs hybrides par le personnel enseignant des collèges	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	16 427
Achat de 2 camions 15 à 16 tonnes avec bennes	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	300 000
Droit d'utilisation du logiciel Ulysse de gestion des frais de déplacement	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	36 705
Fourniture et installation d'un outil de filtrage d'accès à Internet (firewall)	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	62 523

Annexe 2 : Avenants passés en 2017

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
1	2016-228	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 1: Gros œuvre	PLEE CONSTRUCTION	523 319,20	6 227,85	529 547,05
1	2016-236	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 9 :Sanitaires	MISSENARD QUINT	66 500,00	918,23	67 418,23
1	2016 -238	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 11: Cuisine	AXIMA REFRIGERATION	260 473,23	553,52	266 012,75
1	2016-136	Collège de Neuillé Pont Pierre - extension et restructuration du collège - Lot 15: Equipement de cuisine	GROUPE BENARD	350 755,14	19 017,50	369 772,64
1	2016-135	Collège de Neuillé Pont Pierre - extension et restructuration du collège - Lot 14: Plomberie, sanitaires	ANVOLIA	148 074,53	2 622,97	150 697,50
2	2016-82	Patrimoine départemental - Maintenance et entretien des installations d'alarme incendie - Lot n°1: Patrimoine départemental 1	DEF	40 000 400 000	0,00	40 000 400 000
2	2016-83	Patrimoine départemental - Maintenance et entretien des installations d'alarme incendie - Lot n°2: Patrimoine départemental 2	DEF	40 000 400 000	0,00	40 000 400 000
1	2016-140	Etude de danger de la digue de Brétignolles	ANTEA FRANCE	48 958,00	5 490,00	54 448,00
1	140224	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°3: Autres bâtiments- Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	2 352,00	-168,00	2 184,00
1	2016-34	Immeuble du Champ Girault à Tours - Réaménagement des rez-de-chaussée, 1er au 7ème étages - Lot n°3: Cloisonnement, faux-plafonds	ACTI BUREAU SERVICES	121 959,71	19 668,96	141 628,67
1	2016-147	Maintenance préventive et curative de l'appareil BEP III de marque Siemens du secteur sérologie	SIEMENS HEALTHCARE DIAGNOSTICS SAS	8 000 13 000	0,00	8 000 13 000
1	2016-28	Entretien et maintenance des équipements de sûreté et de contrôle d'accès dans les différents sites départementaux	SPIE OUEST-CENTRE vers SPIE FACILITIES	20 000 50 000	0,00	20 000 50 000
3	2016-37	Immeuble du Champ Girault à Tours - Réaménagement des rez-de-chaussée, 1er au 7ème étages - Lot n°6: Electricité	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	222 003,30	3 328,00	225 331,30
1	140216	Concession de licences et support des logiciels SIG	ESRI FRANCE	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
2	2016-135	Collège de Neuillé Pont Pierre - extension et restructuration du collège - Lot 14: Plomberie, sanitaires	ANVOLIA	148 074,53	0,00	150 697,50
1	2016-214	Immeuble du Champ Girault à Tours - Mise en place de portes DAS et changement de portes palières sur l'ensemble du bâtiment - Lot 1: Menuiseries intérieures bois	DUBOIS	104 017,20	1 034,36	105 051,56
1	140199	Patrimoine départemental - Entretien et maintenance des ascenseurs et monte-charges - Lot n°1: Secteur est - Maintenance préventive	KONE	19 200,00	744,48	19 944,48
4	130108	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Mission SPS	QUALICONSULT SECURITE	4 320,00	0,00	4 320,00
1	2016-102	RD 31 - Déviation de Ciran - Aménagement de la section courante et des rétablissements	IDVERDE	94 500,00	0,00	94 500,00
1	140222	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°1: Portes sectionnelles STA - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	53 424,00	336,00	53 760,00
1	130069	Maintenance de l'outil de pilotage et suivi d'activité sur les domaines de l'entretien et l'exploitation de la route	PERINFO	sans minimum sans maximum	0,00	
2	2016-135	Collège du Parc à Neuillé Pont Pierre - Lot 16: Electricité courants forts, courants faibles	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	350 755,14	19 017,50	369 772,64

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
1	2016-148	Programme de confortement de chaussées 2016 -Lot 11: STA centre Enrobés tièdes avec agrégats	TPPL	799 284,10	0,00	799 284,10
2	2016-148	Programme de confortement de chaussées 2016 - Lot 11: STA centre Enrobés tièdes avec agrégats	TPPL	799 284,10	0,00	799 284,10
1	2016-270	Travaux divers sur chaussées et dépendances - Lot 3: STA centre	TPPL	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
1	2015-103	Programme de confortement de chaussées 2015 - Lot 11: STA centre	COLAS CENTRE OUEST	776 053,60	0,00	776 053,60
2	140224	Patrimoine départemental - Entretien maintenance et dépannage des ascenseurs et monte-charges - Lot n°3: Portes sectionnelles autres bâtiments - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	7 056,00	672,00	7 560,00
3	140228	Patrimoine départemental - Entretien maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°7: Automatismes de portails autres bâtiments - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	14 616,00	1 008,00	16 464,00
1	2016-88	ENS "Val de choisille" Mise en place d'un sentier de découverte et d'interprétation - Maitrise d'œuvre	AU FIL DU TEMPS	16 200,00	1 510,00	17 710,00
1	2015-234	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 7: Menuiseries intérieures	DELARUE	46 433,42	1 030,80	47 464,22
1	2016-92	Accompagnement à l'élaboration d'un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics	GIE NOUVEAUX TERRITOIRES	38 800,00	5 200,00	44 000,00
1	2017-20	Maintien en condition opérationnelle du progiciel Multigest GED	EFALIA	minimum 10000 maximum 40000	augmentation du maximum pour 2017et 2018 de 20000	minimum 10000 maximum 60000 pour 2017et 2018
1	140218	Patrimoine départemental - Mission de contrôle technique - Lot 1: Secteur ouest	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	Mini 30 000 maxi 150 000	0,00	Mini 30 000 Maxi 150 000
1	140061	Fourniture d'équipements informatiques - Lot 4: Equipements de réseaux	SFR SA	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
1	140101	Prestations informatiques - Lot 7: Sécurité réseau	SFR SA	minimum 15000 sans maximum	0,00	minimum 15000 sans maximum
1	2017-18	Maintien en condition opérationnelle des équipements de communication réseaux	SFR SA	minimum 20000 maximum 50000	0,00	minimum 20000 maximum 50000
2	2015-238	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 11: Equipements de cuisine	AXIMA REFRIGERATION	266 012,75	1 514,06	267 526,81
2	2015-234	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 7: Menuiseries intérieures	DELARUE	47 464,22	742,04	48 206,26
1	2017-21	RD 43 - Commune de Neuville-sur-Brenne - Réfection du pont sur le bief de la Brenne	ATS	94 717,18	1 997,13	96 714,31
1	2017-59	Etudes techniques - Lot 3: Etudes génie climatique	Grpt ENERGIO / GTBE SARL	minimum 8 000 maximum 80 000	0,00	minimum 8 000 maximum 80 000
1	2015-237	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 10: Electricité	CEGELEC CENTRE VAL DE LOIRE	99 000,00	6 960,00	105 960,00

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
2	2015-239	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 12: Revêtements de sols souples	MAGHALHAES	85 254,25	3 793,20	89 047,45
1	2015-233	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 6: Plâtrerie, faux-plafonds	RIVL	148 500,00	3 250,00	151 750,00
2	2015-236	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 9: Plomberie, sanitaires	MISSENARD QUINT	67 418,23	900,00	68 318,23
1	2015-234	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 7: Menuiseries intérieures bois	DELARUE	46 433,42	1 030,80	47 464,22
2	2015-234	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension - Lot 7: Menuiseries intérieures bois	DELARUE	47 464,22	742,04	48 206,26
1	2016-29	Audit des services d'aide à domicile autorisés par le Département d'Indre-et-Loire	SPQR	37 350,00	0,00	37 350,00
1	2016-287	Etude du modèle économique et social des EHPAD du département d'Indre-et-Loire	KPMG	37 300,00	0,00	37 300,00
1	2015-241	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension lot 14: VRD - Aménagements extérieurs	Grpt VERNAT/VARVOUX	232 177,97	7 058,22	239 236,19
3	2016-135	Collège le Parc à Neuillé Pont Pierre - Extension et restructuration - Lot 14: Plomberie, sanitaires	ANVOLIA	150 697,50	1 928,24	152 625,74
1	2016-269	Cité royale de Loches - Création d'un parcours muséographique	Grpt PATRAS/ BORDENAVE/ GRIMA LOUSSOUARN/ BETCI/ PLENACOSTE/ SCOUARNEC	558 030,00	70 886,00	628 916,00
1	2016-138	Collège de Montrésor - Reconstruction de la demi-pension lot 17: VRD	TPPL	555 709,91	22 054,75	577 764,66
1	2015-229	Collège de Montrésor - reconstruction de la demi-pension Lot 2: Charpente métallique, façade métallique	CABROL	153 428,38	2 941,00	156 369,38
1	2017-102	ENS "les pièces de la plaine" Hommes- Maitrise d'œuvre pour la construction d'une station d'épuration	Grpt ARTELIA VILLE ET TRANSPORTS / COMPETENCES GEOTECHNIQUES	25 475,00	4 993,75	30 468,75
1	2016-64	RD 749 - Communes de Chouze-sur-Loire et Avoine	Grpt EUROVIA BETON / EUROVIA CENTRE LOIRE	636 379,80	50 000,00	686 379,80
1	2016-123	Collège de Neuillé Pont- Pierre - Extension et restructuration du collège - Lot 2: Terrassement, gros œuvre	PLEE CONSTRUCTION	1 336 850,00	8 089,63	1 344 939,63
1	2017-97	Collège Choiseul à Amboise - Restructuration de la demi-pension- Lot 3: Electricité	INEO CENTRE	13 406,14	1 700,38	15 106,52
1	2016-204	Centre d'exploitation routier de Sorigny- Construction d'un bâtiment- Lot 12: Revêtements de sols	MAGHALHAES	23 881,93	250,00	24 131,93
1	2016-195	Centre d'exploitation routier de Sorigny- Construction d'un bâtiment - Lot 3: Gros œuvre	VIANO BTP	239 177,70	-1 719,00	237 458,70
1	2016-24	Fournitures de papiers, enveloppes et pochettes kraft - Lot 3: Papiers divers	INAPA FRANCE	minimum 5 000 maximum 30 000	0,00	minimum 5 000 maximum 30 000
1	2016-197	Centre d'exploitation routier de Sorigny - Construction de bâtiments- Lot 5: Etanchéité, Désenfumage	SMAC	70 140,00	2 079,00	72 219,00
2	2016-134	Collège le Parc à Neuillé Pont Pierre - Extension et restructuration - Lot 13: Chauffage, ventilation	PRIMORAC	601 373,47	16 521,03	617 894,50

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
1	2016-203	Centre d'exploitation Routier à Sorigny - Construction d'un bâtiment - Lot 11: Plâtrerie, isolation, faux-plafonds	DITOURS	30 562,75	1 128,54	31 691,29
4	110193	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 8	VOYAGES DODIN	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110177	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 28	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110205	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 4	Groupement MILLET - ARCHAMBAULT - KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
6	110206	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 6	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110165	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 15	VOYAGES DODIN	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
5	110185	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 26	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110176	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 27	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110162	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 2	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
5	110161	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 15	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110179	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 32	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	120120	Exploitation de service de transports scolaires Château-la-Vallière / Château-du-Loir - Lot unique	GROSBOIS TAV VOYAGES	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110164	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 12	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110170	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 9	CARS MILLET	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110172	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 14	CARS MILLET	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110173	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 16	CARS MILLET	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110178	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 29	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110180	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 34	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110182	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 37	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110186	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 30	TRANSDEV POITOU CHARENTES	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110187	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 31	TRANSDEV POITOU CHARENTES	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110194	Exploitation de transports régulier cassurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 10	TRANSDEV POITOU CHARENTES	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
4	110199	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 13	TRANSDEV POITOU CHARENTES	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110208	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 24	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110211	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 20	TOURAINE EXCURSIONS	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
5	110163	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 3	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110171	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 11	CARS MILLET	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110174	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 19	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110175	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 25	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110183	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 21	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
5	110184	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 23	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110192	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 4	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
4	110195	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 33	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110196	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - lot 36	KEOLIS TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
5	110204	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 22	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	110207	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 5	CAT TRANSDEV TOURAINE	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
3	2014-VAD-MAPA01	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - La Ville aux Dames	CAT TRANSDEV TOURAINE	90 242,25		90 242,25
4	110167	Exploitation de transports réguliers assurés à titre principal pour les élèves d'établissement d'enseignement - Lot 18	VOYAGES DODIN	sans minimum sans maximum		sans minimum sans maximum
1	2017-45	Plan d'eau de Hommes- Maîtrise d'œuvre - Construction de locaux postes de secours, sanitaires, espace stockage et local tri	Grpt BRICCHI-DESOMBRE/ DUPIN/ CALLU	20 529,60	3 494,40	24 024,00
1	2017-90	Transport d'enfants en centre de vacances du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 1: Longeville sur Mer en Vendée Été 2017	ARCHAMBAULT Frères	15 833,87	603,20	16 437,07
1	2017-91	Transport d'enfants en centre de vacances du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 2: Mayet de Montagne dans l'Allier Été 2017	ARCHAMBAULT Frères	21 070,46	627,20	21 697,66
1	2016-80	Achat de papier et impression du magazine d'information du Conseil départemental d'Indre-et-Loire "Notre Touraine"	IMAYE GRAPHIC	sans minimum maximum 160000	30 000,00	sans minimum maximum 190000
1	2016-188	Collège "Honoré de Balzac" à Azay-le-Rideau - Reconstruction partielle (Extension - Restructuration) Lot n°1: Contrôle technique	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	35 865,05	0,00	35 865,05

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
2	2016-137	Collège le Parc à Neuillé-Pont-Pierre - Extension et restructuration du collège - Lot 16: Electricité, courants forts et faibles	EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE	494 083,30	1 717,02	495 800,32
1	2017-153	Fourniture et pose d'un nouveau mobilier pour la boutique du musée Balzac - Château de Saché	PARTEN'R AGENCEMENTS	31 833,20	523,80	32 357,00
1	2016-279	Fournitures de pièces détachées, de pneumatiques, accessoires et prestations associées pour l'entretien, la réparation et l'équipement de la flotte du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Lot 10: Pneumatiques	BESTDRIVE SAS ALENCON PNEUS	minimum 25 000 sans maximum	0,00	minimum 25 000 sans maximum
1	130107	Bâtiments et collèges départementaux - Missions CT - SPS - OPC - Lot 6: Reconstruction de la demi-pension du collège de Montrésor	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	16 536,00		16 536,00
2	140182	Centre d'exploitation Routier à Sorigny - Construction - Lot 1:VRD	Groupement TPPL - JEROME	485 435,15	0,00	485 435,15
1	2017-191	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de contrats de performance énergétique	Grpt I THERM CONSEIL/SERMET SUD-OUEST/CALIA CONSEIL/PIERRE PINTAT AVOCATS	173 347,50	1 255,00	174 602,50
1	2017-209	Fourniture de matériel à prélèvement en santé animale pour les campagnes de prophylaxie	LABELLIANS	sans minimum maximum 200000	0,00	sans minimum maximum 200000
1	2017-62	ENS Etang du louroux et Val de Choisille - Fourniture et pose de passerelles et d'un abri bois	LES ARTISANS PAYSAGISTES	34 376,00	3 477,80	37 853,80
1	140154	Prestations de maintenance et réparation (hors assurance) - Lot 1: Maintenance et réparation des véhicules légers et utilitaires	GARAGE ARRAULT	sans minimum ni maximum		sans minimum ni maximum
1	140155	Prestations de maintenance et réparation (hors assurance) - Lot 2: Maintenance et réparation des véhicules PL et marque Renault trucks	VAL DE LOIRE PL	sans minimum ni maximum		sans minimum ni maximum
1	140156	Prestations de maintenance et réparation (hors assurance) - Lot 3: Maintenance et réparation des véhicules PL et marque Iveco	VAL DE LOIRE PL	sans minimum ni maximum		sans minimum ni maximum
1	140157	Prestations de maintenance et réparation (hors assurance) - Lot 5: Maintenance et réparation des engins et matériels agricoles de marque Class	DOUSSET MATELIN	sans minimum ni maximum		sans minimum ni maximum
1	140158	Prestations de maintenance et réparation (hors assurance) - Lot 6: Carrosserie, peinture industrielle et réparations hydrauliques	TOURAINES POIDS LOURDS	sans minimum ni maximum		sans minimum ni maximum
1	2017-143	Acquisition de véhicules matériels et engins neufs pour les services du CD 37 - Lot 3: Véhicules utilitaires segment ludospace	PSA RETAIL FRANCE	minimum 1 unités maximum 2 unités	0,00	minimum 1 unité maximum 2 unités
1	2017-147	Acquisition de véhicules matériels et engins neufs pour les services du CD 37 - Lot 7: Fourgon tôle	PSA RETAIL T FRANCE	28 913,02	0,00	28 913,02
2	2016-88	Espace naturel sensible Val de Choisille - Mise en place d'un sentier de découverte et d'interprétation	ASSOCIATION AU FIL DU TEMPS	17 710,00	1 510,00	19 220,00
1	2015-202	Fourniture, installation et maintenance d'une solution de gestion, de description et de communication des archives	NAONED	192 300,00	0,00	192 300,00
1	2017-17037A02	Formation santé et sécurité et engins - Lot 2 : Formation à la conduite en sécurité des équipements de travail et engins de levage	IFRAC FORMATION	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
1	2017-G1701A	Produits chimiques inorganiques de base - Lot 1 : Produits chimiques standards	CARLO ERBA REAGENTS	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
1	2017-H09000	Matériel à prélèvement en santé animale	LABELLIANS	sans minimum maximum 100	0,00	sans minimum maximum 100 000

N° Avenant	N° Marché	Objet	Nom du titulaire	Montant avant avenant HT	Montant de l'avenant HT	Montant marché après avenant HT
2	2017-G1701F	Produits chimiques inorganiques de base - Lot 1 : Produits chimiques standards	VWR INTERNATIONAL	sans minimum sans maximum	0,00	sans minimum sans maximum
1	2017-12	Conception graphique et réalisation de visuels et outils de communication pour les monuments du Conseil départemental d'Indre et Loire	Multi attributaires : BERTIN ET CIE-GARRIGUES DESIGN GRAPHIQUE-MOKA CREATION-TRUC CHOUET MACHIN BIDULE-EFIL	sans minimum maximum 150 000	0,00	sans minimum maximum 150 000
1	14MAPA139	Actualisation de la plate forme d'informations internet Touraine reper'age et des outils associés - Lot 2: Maintenance du site internet	AMBIN INFORMATIQUE	sans minimum maximum 12300	0,00	sans minimum maximum 12300
1	2015-18	Mise en place d'un portail de ressources numériques pour les bibliothèques d'Indre et Loire	C.V.S.	minimum : 20000 maximum 60000	28 500,00	minimum 20000 maximum 88500
2	140222	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°1 portes sectionnelles STA maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	17 808,00	0,00	17 808,00
1	140223	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°2 portes sectionnelles STA maintenance curative	DEFI VAL DE LOIRE	mini 4 167 maxi 83 333		mini 4 167 maxi 83 333
3	140224	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°3 portes sectionnelles - Autres bâtiments - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	2 352,00	0,00	2 352,00
1	140225	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°4 portes sectionnelles - Autres bâtiments - Maintenance curative	DEFI VAL DE LOIRE	sans mini maxi 4 167	0,00	sans mini maxi 4 167
1	140226	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°5 automatismes de portails STA - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	336,00	0,00	336,00
1	140227	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°6 automatismes de portails STA - Maintenance curative	DEFI VAL DE LOIRE	sans mini maxi 8 333	0,00	sans mini maxi 8 333
4	140228	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°7 automatismes portails autres bâtiments - Maintenance préventive	DEFI VAL DE LOIRE	4 872,00	0,00	4 872,00
1	140229	Patrimoine départemental - Entretien, maintenance et dépannage des portes sectionnelles et automatismes de portails - Lot n°8 automatismes portails autres bâtiments - Maintenance curative	DEFI VAL DE LOIRE	sans mini maxi 41 667	0,00	sans mini maxi 41 667
2	2016-147	Maintenance préventive et curative de l'appareil BEP III de marque Siemens du secteur sérologie	DIASORIN	Minimum 8000,00 Maximum 13000,00	0,00	Minimum 8000,00 Maximum 13000,00
1	2017-94	Elaboration d'un schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, de l'adolescence et de la famille en Indre-et-Loire 2018-2022 et accompagnement dans une démarche d'appel à projet	ENEIS CONSEIL	33 125,00	0,00	33 125,00

MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

3 DÉSIGNATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR SIÉGER AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS (ID WD : 9180)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Thomas GELFI

La représentation de la collectivité au sein de certains organismes extérieurs doit être revue pour prendre en compte les décisions intervenues depuis la séance du Conseil départemental du 17 novembre dernier.

IUT de Tours – Conseil d'administration

La représentation du Conseil départemental au sein du Conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tours était jusqu'à présent assurée par M. Xavier DATEU (titulaire) et Mme Cécile CHEVILLARD (suppléante). Mme CHEVILLARD, pour des raisons personnelles, ne désirant plus faire en faire partie, je vous propose Mme Barbara DARNET-MALAQUIN pour la remplacer en tant que titulaire et M. DATEU suppléant pour représenter la Collectivité au sein du Conseil d'administration de l'IUT.

Conseil de l'UFR Lettres et Langues

Le conseil de l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Tours vient d'être renouvelé. La désignation d'un représentant du Conseil départemental, ainsi que de son suppléant, est ainsi sollicitée pour le nouveau mandat qui débute. Il vous est proposé de maintenir la précédente désignation, à savoir Mme Nathalie TOURET en qualité de titulaire et Mme Mounia HADDAD en qualité de suppléante.

M. le Président – Je mets aux voix ce rapport.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- *de désigner Mme Barbara DARNET-MALAQUIN comme représentante titulaire du Conseil départemental au sein du Conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tours, et M. Xavier DATEU comme son suppléant.*
- *de désigner Mme Nathalie TOURET comme représentante titulaire du Conseil départemental au sein du Conseil de l'UFR Lettre et Langues de l'Université de Tours, et Mme Mounia HADDAD comme sa suppléante.*

3ème C - Infrastructures et Transports

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

4 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION LOCALE DES TRANSPORTS PUBLICS PARTICULIERS DE PERSONNES (ID WD : 9215)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Patrick MICHAUD

Le présent rapport a pour objet de désigner M. Thomas GELFI en qualité de titulaire et M. Jean-Pierre GASCHET

Retour sommaire

en qualité de suppléant à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes.
--

En remplacement des Commissions départementales et communales créées par le décret n°86-427 du 13 mars 1986 portant création de la Commission des taxis et des voitures de petite remise, le décret n°2017-236 du 24 février 2017 prévoit la création dans chaque département d'une commission consultative dénommée « Commission locale des transports publics particuliers de personnes ».

Cette commission, présidée par le Préfet du département, comprend, outre un collège de représentants de l'État et des professionnels, un collège de représentants des collectivités territoriales composé de membres siégeant au titre de la compétence d'autorité organisatrice ou d'autorité chargée de délivrer des autorisations de stationnement.

La Commission locale des transports publics particuliers de personnes établit chaque année un rapport rendant compte de son activité et de l'évolution du secteur des transports publics particuliers de personnes dans le périmètre de son ressort géographique.

Mme la Préfète me demande de désigner un représentant pour siéger au sein de cette commission. La durée du mandat est de trois ans.

Je vous propose de désigner comme représentant de notre collectivité M. Thomas GELFI en tant que titulaire et M. Jean-Pierre GASCHET en tant que suppléant.

M. le Président – Je mets aux voix ce rapport.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- de désigner, pour une durée de trois ans, Monsieur Thomas GELFI en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Pierre GASCHET en qualité de suppléant à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes

Désignation de l'organisme	Commission locale des transports publics particuliers de personnes
Fondement juridique	Décret n°2017-236
Nombre de délégués	1 titulaire – 1 suppléant
Représentants du Conseil départemental	<u>Titulaire</u> : M. Thomas GELFI <u>Suppléant</u> : M. Jean-Pierre GASCHET
Service	Direction des Routes et des Transports

3ème C - Infrastructures et Transports

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

5 CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE ET TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE RELATIVE AUX LIMITES DE L'ENTRETIEN ENTRE LES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET LES ROUTES

[Retour sommaire](#)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT**Nom du rapporteur : M. Patrick MICHAUD**

Dans le cadre de la mise en œuvre du transfert de la voirie départementale à Tours Métropole Val de Loire (TMVL), il convient de fixer par voie de convention les limites de l'entretien entre les routes départementales et les routes communautaires ainsi que les tâches afférentes à cet entretien.

Le Département d'Indre-et-Loire et la Métropole Tours Métropole Val de Loire se sont entendus, par voie de convention en date du 29 décembre 2017, pour que la Métropole exerce à l'intérieur de son périmètre et à compter du 1^{er} janvier 2018, par transfert, en lieu et place du Département, l'entretien, l'exploitation et la gestion des routes départementales classées dans le domaine public routier départemental ainsi que de leurs dépendances et accessoires.

I. Convention définissant les limites d'entretien

La présente convention précise, d'un commun accord, l'étendue des dispositions propres à l'entretien des routes, de leurs dépendances et de leurs équipements, ainsi que des ouvrages d'art. Ces entretiens concernent des sections de routes départementales ou métropolitaines localisées sur le territoire d'une des deux collectivités et entretenues par l'autre.

En effet, les limites administratives ne sont pas adaptées aux interventions d'entretien et il convient de définir une limite plus appropriée d'une part facilement localisable et d'autre part permettant aux véhicules et engins de faire demi-tour. Ainsi, dans la plupart des cas, des carrefours ont été retenus selon une répartition équitable entre les deux collectivités. Le Conseil départemental entretient 1 956 m de routes en plus, mais 2 ouvrages d'art en moins. Toutefois, la nature de certaines voies (2x2 voies) ou de certains ouvrages compense ces écarts.

II. Entretien des routes, ainsi que de leurs dépendances et équipements

Les limites des routes et de leurs dépendances comprennent l'ensemble de l'entretien courant.

Sont exclus, les grosses réparations et réfections des chaussées, les créations ou renouvellements généraux des équipements qui restent de la responsabilité du gestionnaire.

III. Entretien des ouvrages d'art

Dans le cadre du périmètre géographique du transfert défini, les limites des ouvrages d'art et de leurs dépendances comprennent l'entretien courant.

Sont exclues, les réfections et grosses réparations qui restent de la responsabilité du gestionnaire.

M. le Président – Je mets aux voix ce rapport.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- *d'approuver les termes de la convention définissant les limites de l'entretien des routes et ouvrages d'art, ainsi que les tâches afférentes à cet entretien entre le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et Tours Métropole Val de Loire,*
- *d'autoriser M. le Président à la signer au nom et pour le compte du Département.*

Retour sommaire



Convention relative aux limites de l'entretien des routes et ouvrages d'art ainsi que les tâches afférentes à cet entretien

ENTRE :

Le Département d'Indre-et-Loire, représenté par son Président, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, dûment habilité par délibération de l'Assemblée départementale du 23 février 2018, désigné dans la présente convention, « le Département »

D'une part,

ET :

La métropole **Tours Métropole Val de Loire**, représentée par son Président, Monsieur Philippe BRIAND, dûment habilité par délibération du Conseil métropolitain du , désigné dans la présente convention, « la Métropole »

D'autre part.

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'avis de la CLERCT en date du 12 octobre 2017,

Vu la convention de transfert de compétences signée le 29 décembre 2017 par Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et par Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire,

Considérant la nécessité de définir, pour chacune des deux parties, les limites d'entretien entre les routes départementales et les routes métropolitaines, ainsi que les tâches afférentes à cet entretien,

Considérant que les limites administratives ne sont pas adaptées aux interventions d'entretien et qu'il convient de définir une limite plus appropriée et équitable entre les deux collectivités,

Dispositions propres à l'entretien des routes et ouvrages d'art

Article 1 : Objet

La présente convention précise, d'un commun accord, les limites de l'entretien entre le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et Tours Métropole Val de Loire, l'étendue des dispositions propres à l'entretien des routes, de leurs dépendances et de leurs équipements, ainsi que des ouvrages d'art. Ces entretiens concernent des sections de routes départementales ou métropolitaines localisées sur le territoire d'une des deux collectivités et entretenues par l'autre.

Les limites des routes, de leurs dépendances et des ouvrages d'art sont indiquées sur la carte jointe en annexe 1 de la présente convention.

Article 2 : Entretien et exploitation des routes

L'entretien et exploitation des routes réparties entre les deux collectivités, comprennent :

- Le désherbage des îlots directionnels et des caniveaux et bordures ;
- Le fauchage des dépendances ;
- L'entretien des arbres d'alignement (élagage, abattage, plantation) ;
- Le dérasement des accotements ;
- Le curage des fossés ;
- Le rechargement des rives de chaussée ;
- L'entretien des ouvrages hydrauliques d'ouverture < 2 m ;
- Les réparations de glissières ;
- Le balayage des chaussées ;
- Le comblement des nids de poule ;
- Le lavage des panneaux de signalisation réglementaires ;
- Le remplacement ponctuel des panneaux de signalisation réglementaires ;
- Le renouvellement ponctuel de la signalisation horizontale (régimes de priorité, passages piétons) ;
- La surveillance active du réseau routier ;
- La mise en sécurité ponctuelle.

L'entretien des routes ne comprend pas :

- La réfection des couches de roulement des chaussées ;
- La réalisation de grosses réparations des chaussées ;
- La création ou la mise aux normes de glissières de sécurité ;
- Le renouvellement de la signalisation horizontale (axe, rives) ;
- Le renouvellement général de la signalisation verticale réglementaire ;
- Le renouvellement ou le remplacement de la signalisation lumineuse.

Article 3 : Entretien des ouvrages d'art

L'entretien et exploitation des ouvrages d'art répartis entre les deux collectivités, comprennent :

- Le nettoyage des bordures, des caniveaux, des trottoirs, des gargouilles, des joints de chaussée, des descentes d'eau (écailles), des escaliers d'accès et quarts de cônes ;
- Le désherbage des bordures, des caniveaux, des trottoirs, des perrés et des quarts de cônes ;
- La mise en sécurité ponctuelle.

L'entretien des ouvrages d'art ne comprend pas :

- La réfection des joints de chaussée ;
- La réfection de la couche de roulement et de la couche d'étanchéité ;
- Les réparations, y compris des garde-corps.

Article 4 : Entrée en vigueur de la convention

La présente convention prend effet à la date de signature des deux parties et une fois notifiée.

Article 5 : Durée

Sous réserve de l'évolution des dispositions législatives, les dispositions de la présente convention sont consenties pour une durée illimitée. Elle demeurera valable tant que le statut des voies considérées sera conservé.

Article 6 : Règlement des litiges concernant l'application de la présente convention

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, les parties s'engagent à chercher une solution amiable avant toute action contentieuse, le cas échéant en désignant d'un commun accord un tiers ayant pour mission de les aider à trouver un règlement amiable.

A défaut de conciliation, tous les litiges sont de la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans.

Fait à Tours, en deux exemplaires originaux, le

Le Président du Département d'Indre-et-Loire

Le Président de Tours Métropole Val de Loire

Jean-Gérard PAUMIER

Philippe BRIAND

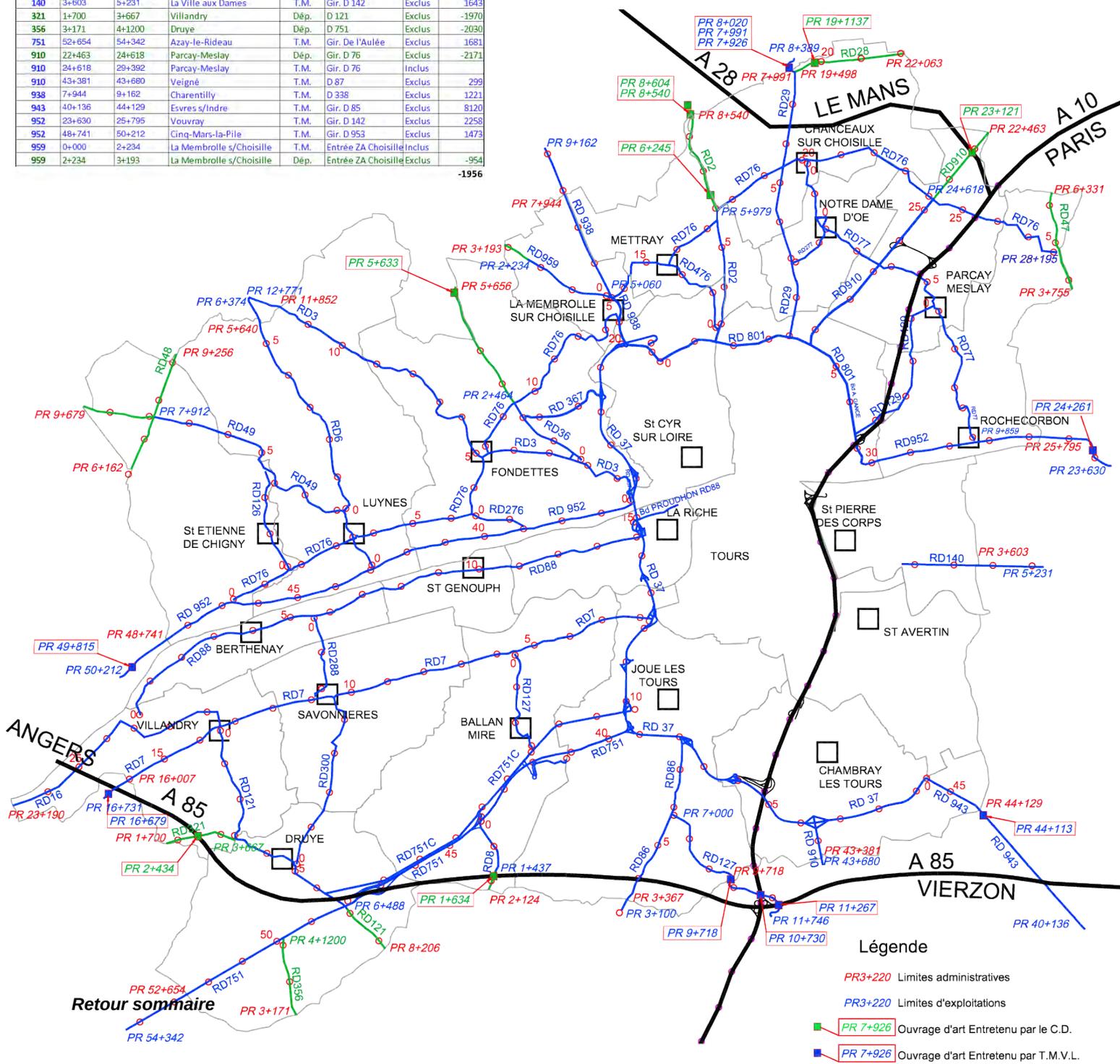
ANNEXE 1

Limites d'exploitations entre le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et Tours Métropole Val de Loire



RD	du PR	au PR	Commune	Entretien	Carrefour	Ecart +/-
2	2+000	5+979	Mettray	T.M.	D 76	Inclus
2	5+979	8+540	Mettray	Dép.	D 76	Exclus -2563
3	11+852	12+771	Pernay	T.M.	D 6	Inclus 936
6	5+640	6+374	Pernay	T.M.	D 3	Inclus 722
7	16+007	16+731	Vallères	T.M.	D 39	Exclus 724
8	0+000	1+437	Ballan-Miré	T.M.	Avant le pont A85	
8	1+437	2+124	Ballan-Miré	Dép.	Avant le pont A85	592
28	19+498	22+063	Changeaux s/ Choissille	Dép.	D 29	Exclus -2412
29	7+991	8+389	Cerelles	T.M.	Gir. D 28	Exclus 395
36	0+000	2+464	Fondettes	T.M.	Gir. D 76	Inclus
36	2+464	5+656	Fondettes	Dép.	Gir. D 76	Exclus -3231
47	3+755	6+331	Rochechouart	Dép.	D 76	Inclus -2567
48	6+162	9+256	Luynes	Dép.	D 49	Inclus -3134
49	0+000	7+912	St Etienne de Chigny	T.M.	D 48	Exclus
49	7+912	9+679	St Etienne de Chigny	Dép.	D 48	Inclus -1777
86	3+100	3+367	Monts	T.M.	VC Tujot	Exclus 267
121	0+000	6+488	Druye	T.M.	Gir. D 751 Panier	Inclus
121	6+488	8+206	Druye	Dép.	Gir. D 751 Panier	Exclus -1497
127	9+718	11+745	Veigné	T.M.	Gir. RD 87	Exclus 2019
140	3+603	5+231	La Ville aux Dames	T.M.	Gir. D 142	Exclus 1643
321	1+700	3+667	Villandry	Dép.	D 121	Exclus -1970
356	3+171	4+1200	Druye	Dép.	D 751	Exclus -2030
751	52+654	54+342	Azay-le-Rideau	T.M.	Gir. De l'Aulée	Exclus 1681
910	22+463	24+618	Parçay-Meslay	Dép.	Gir. D 76	Exclus -2171
910	24+618	29+392	Parçay-Meslay	T.M.	Gir. D 76	Inclus
910	43+381	43+680	Veigné	T.M.	D 87	Exclus 299
938	7+944	9+162	Charentilly	T.M.	D 338	Exclus 1221
943	40+136	44+129	Esvres s/Indre	T.M.	Gir. D 85	Exclus 8120
952	23+630	25+795	Vouvray	T.M.	Gir. D 142	Exclus 2258
952	48+741	50+212	Cinq-Mars-la-Pile	T.M.	Gir. D 953	Exclus 1473
959	0+000	2+234	La Membrolle s/Choissille	T.M.	Entrée ZA Choissille	Inclus
959	2+234	3+193	La Membrolle s/Choissille	Dép.	Entrée ZA Choissille	Exclus -954
						-1956

RD	PR	Commune	Entretien
2	6+245	Mettray - Changeaux s/Choissille	Dép.
2	8+540	Changeaux s/ Choissille - Mettray - St Antoine du Rocher	Dép.
2	8+604	Changeaux s/ Choissille - St Antoine du Rocher	Dép.
7	16+679	Vallères	T.M.
8	1+634	Ballan-Miré	Dép.
28	19+1137	Changeaux s/ Choissille	Dép.
29	7+926	Changeaux s/ Choissille	T.M.
29	7+991	Changeaux s/ Choissille - Cerelles	T.M.
29	8+020	Cerelles	T.M.
36	5+633	Fondettes - St Roch	Dép.
127	9+718	Joue les Tours - Veigné	T.M.
127	10+730	Veigné	T.M.
127	11+267	Veigné	T.M.
321	2+434	Villandry	Dép.
910	23+121	Parçay-Meslay	Dép.
943	44+113	Chambray les Tours - Esvres s/ Indre	T.M.
952	24+261	Vouvray	T.M.
952	49+815	Cinq Mars la Pile	T.M.



[Retour sommaire](#)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6 CONTRAT D'OBJECTIFS 2018-2021 ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET L'UNIVERSITÉ DE TOURS (ID WD : 8841)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Alexandre CHAS

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire renouvellera son partenariat avec l'Université de TOURS dans le cadre d'un Contrat d'objectifs sur quatre ans (2018-2021), recentré sur l'innovation et la culture. Il entend ainsi accompagner l'Université tourangelle dans la diffusion de ces deux domaines et contribuer à son rayonnement national et international.

L'objectif est de favoriser l'insertion des étudiants et des chercheurs dans le tissu économique local et de valoriser la recherche au bénéfice de l'innovation dans les entreprises. Ce contrat vise aussi à faciliter l'accès à la culture des étudiants, l'accueil de résidences d'artistes et l'intégration des étudiants étrangers et contribuer ainsi à la renommée de l'Université de TOURS.

Il est proposé de conclure ce nouveau contrat du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021. En accord avec l'Université, celui-ci pourra être aménagé par voie d'avenant d'une année supplémentaire en fonction de l'avancement des projets.

Dans le cadre de ce partenariat une enveloppe de 1 329 000 € (répartis sur quatre ans) a été inscrite au projet de budget départemental 2018.

Le Département, sur cette dépense non obligatoire relevant d'une compétence de l'Etat a décidé de cibler son partenariat sur deux axes facilement identifiables :

- L'innovation et la recherche (810 000 €)

Le Conseil départemental entend poursuivre son soutien à l'insertion des étudiants et des chercheurs dans le tissu économique, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat et l'organisation de la semaine de l'insertion professionnelle. Par ailleurs, le Département oriente son intervention en faveur d'une dynamique de transfert de l'innovation du secteur public vers les PME et de l'accueil de start-ups en lien avec des laboratoires de recherche, notamment dans le domaine des biotechnologies, afin de favoriser le développement des jeunes entreprises et la création d'emplois. Enfin, il souhaite contribuer au rayonnement de l'Indre-et-Loire à travers une aide à l'organisation de rencontres scientifiques de niveau international, dont les retombées économiques et touristiques ne sont pas négligeables pour la Touraine.

- L'accès à la culture et le rayonnement de l'Université (519 000 €)

Le Conseil départemental préserve son soutien à l'accès à la culture pour les étudiants en leur permettant, via le Passeport Culturel Etudiant, d'accéder gratuitement aux monuments départementaux et aux résidences d'artistes contribuant au rayonnement de la Touraine. Par ailleurs, il est prévu la définition et la mise en œuvre d'un projet de recherche et de valorisation autour de la Cité Royale de Loches. Enfin, en investissement, deux nouvelles actions sont prévues : l'aménagement, d'une part, de la bibliothèque musicale Jean-Yves COUTEAU pour augmenter sa capacité de stockage et, d'autre part, la transformation de l'amphithéâtre du site du Plat d'Étain en salle polyvalente, permettant de développer l'Université du Temps Libre et de concourir à la diffusion de la culture scientifique au plus grand nombre.

La convention correspondante entre le Département et l'Université de TOURS, figurant en annexe, définit les objectifs de façon détaillée et les modalités d'attribution de l'aide départementale.

M. le Président. – C'est peut-être le plus important rapport, en dehors des OB, de cette session, très important.

Pour l'investissement, je suis d'accord ; sur le rayonnement, je suis saisi d'un doute sur la somme. Je demande que l'on vérifie, parce que sur l'investissement, effectivement, c'est le BIOLAB et l'Amphithéâtre mais que l'on vérifie le reste...

M. CHAS. – Pendant que l'on vérifie, voici quelques petites précisions. Sur l'innovation et la recherche, deux sujets majeurs qu'on vous propose d'arbitrer.

Retour sommaire

Le premier c'est l'accompagnement du projet BIOLAB qui est un incubateur pour les entreprises en biotechnologie. On a, en région Centre, la chance d'avoir un écosystème qui est en train de se mettre en place, d'entreprises liées justement au domaine des biotechnologies, et nous n'avons pas de site d'accueil. Le seul site que l'on a en Indre-et-Loire, c'est le site MAME, qui s'adresse principalement aux entreprises du digital. Il nous a semblé intéressant d'accompagner fortement l'Université pour accueillir un bâtiment dédié, au centre-ville de Tours, et qui nous permettrait de répondre à cette demande grandissante de ces petites entreprises, qui, si elles ne trouvent pas rapidement de point d'attache, en Touraine voire à côté, malheureusement, nous quittera.

Deuxième sujet, un peu plus simple, la problématique de l'Amphithéâtre, on souhaite accompagner l'Université à réhabiliter complètement son grand Amphithéâtre. Ce sont les deux sujets de la rubrique investissement, innovation, recherche. On a les chiffres, Président ? Il n'y a pas d'erreur.

M. le Président. - C'est surtout en investissement, le plus important c'est de rendre lisible, plutôt que de dire « on va un bout puis les autres feront un bout » le Département s'est entendu avec l'Université pour dire que le BIOLAB et l'Amphithéâtre c'est le Département. Au moins, cela rend visible et la Métropole financera autre chose avec la Région, etc.

Monsieur LEMOINE.

M. LEMOINE. – La première remarque, vous l'avez faite, c'était la visibilité de notre action et donc elle ne tient plus.

La deuxième, c'est plutôt une question : comment s'organise, je vois « organisation de colloques internationaux » on donne les 50 K€ à l'Université et elle en fait ce qu'elle en veut ou est-ce que ce sont des dossiers instruits au niveau du Département ? parce que j'ai été sollicité par un chercheur la semaine dernière qui va organiser un congrès international où il y aura un peu plus de 1 000 personnes sur les matériaux du futur et il me demandait si le Département pouvait aider ce congrès. Je n'ai pas su répondre, je vous le dis tout de suite... comme je vois qu'il y a une ligne, comment cela s'organise-t-il ? c'est une proposition que l'on fait au Département ou c'est plutôt 50 K€ que l'on donne à l'Université et elle en fait ce qu'elle souhaite ?

M. le Président. – Monsieur CHAS.

M. CHAS. – C'est toi qui vois ! on peut faire des deux façons. Dans le cadre de la convention, c'est une convention dans laquelle on a les lignes des événements sur lesquels on participe ; je pourrais, si cela t'intéresse, te les donner dans les détails, c'est intéressant, il y en a 6 ou 7 ; et après, soit effectivement tu passes par nous et moi je valide avec l'Université, soit tu passes par eux et eux nous demanderont, derrière, notre accord... Le Président dit qu'il vaut mieux passer par nous.

M. LEMOINE. – Je vais demander au chercheur qu'il te contacte à ce moment-là.

M. CHAS. – Passe par nous, ce sera plus simple. C'est vrai que c'est intéressant, il y a, en plus, dans la convention, je ne sais pas si elle est jointe en annexe du rapport mais il y a les gros sujets d'investissement dont je viens de vous parler, les deux principaux mais à côté tu as tout un tas d'actions intéressantes notamment, tu as des soutiens à certaines thèses, de l'accompagnement à des formations, le passeport étudiant, des séminaires et des colloques... c'est intéressant et assez complet, elle a été co-construite, je voulais le signaler ici, de manière très intelligente avec l'Université. On a pu avoir un discours simple et sain, on s'est mis tout de suite autour de la table ; ils ont expliqué quelles étaient leurs priorités, et globalement c'était assez simple pour nous de se positionner parce qu'il y avait vraiment des projets intéressants sur lesquels on avait envie d'accompagner.

M. LEMOINE. – Je demanderai au Chercheur de t'appeler parce que c'est un colloque international, il y a plus de 1 000 chercheurs étrangers qui viennent, notamment sur tous les matériaux du futur dans le domaine énergétique, c'est quand même très porteur.

M. le Président. – C'est un crédit global qui est à répartir.

Pour vous montrer, mes chers collègues, l'importance parce que voilà des politiques non obligatoires. En fonctionnement, sur plusieurs années on va donner 489 000 euros ! c'est à peu près 100 000 euros par an. Je voulais rappeler que l'écart entre 1,15 et 1,20 de dépenses de fonctionnement obligées, on est à 300 000 € ; c'est-à-dire que là, sur une seule politique on est à un tiers de la marge ! mais on le fait parce qu'on pense que c'est important pour le territoire.

Monsieur BOURDY.

M. BOURDY. – Simplement parce que je voulais souligner, je ne sais pas si chacun y a apporté attention ; l'évolution de l'Université qui rejoint ce qu'avait demandé Philippe MAUPAS, et notamment un travail avec les entreprises, extrêmement précis... on est dans le cadre de l'apprentissage par exemple... Vous avez, en investissement, 500 000 € de subvention sur 4 ans, par rapport à BIOLAB. BIOLAB qui travaille avec BIOCUBE qui lui-même travaille avec le Laboratoire de Touraine, donc on a une chaîne vertueuse qui s'opère actuellement avec des gens comme Hervé WATIER qui sont dans ce cadre-là que l'on a intérêt à soutenir et à suivre. Je le dis notamment à ceux qui nous représenteront dans le cadre du conseil, moi je fais partie du CODIR de BIOCUBE et ce sont des éléments dans lesquels je suis impliqué avec, notamment, le fait que se développent beaucoup de surfaces actuellement ; j'attire l'attention de chacun d'entre vous là-dessus autour de QUALIPART etc. prêtes à accueillir des entreprises de qualité, mais il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde. Donc, soyons attentifs.

M. le Président. – Monsieur CHAS.

M. CHAS. – Cher collègue je te remercie, tu me permets de rajouter deux points importants, je voulais saluer ici le Professeur WATIER et son intervention puisqu'il a été un des premiers à venir me solliciter et m'expliquer le sujet du BIOLAB, merci à lui, c'est un sujet qu'on n'aurait peut-être pas identifié aussi bien et ensuite, moi je te rejoins, c'est assez facile, venant du monde l'entreprise ce qui me plaît et ce qui m'inquiétait beaucoup par le passé, c'est que je trouvais que l'Université était trop déconnectée du monde de l'entreprise. Et on voit depuis quelques années, une évolution très importante et systématiquement dans les décisions de l'Université, cette volonté d'intégrer le monde des entreprises. Je trouve, et je te rejoins –et le mot est bien choisi- ces initiatives vertueuses.

M. le Président. – Merci Alexandre.

Un contrat d'objectifs pluriannuel, moi je ne verrai que des avantages , qu'autour du Vice-président Alexandre CHAS, que ceux que cela intéresse, puissent, au moins une fois par an, rencontrer le Président VENDRIX, cela peut être en commission ou autre, mais qu'il y ait un suivi où tous les collègues puissent interpeller. Cela pourrait être en commission. Ce serait intéressant d'avoir un vrai dialogue, qu'il puisse parler de l'avancement, du contenu de la convention.... Ceux que cela intéresse spécialement, ils en parlent avec Alexandre.

Je vous remercie, c'était un rapport vraiment important.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- *d'approuver les termes du Contrat d'objectifs 2018-2021 à intervenir entre le Département d'Indre-et-Loire et l'Université de TOURS et d'autoriser M. le Président à le signer au nom et pour le compte du Département.*



CONTRAT D'OBJECTIFS 2018-2021

ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE ET L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Entre

Le Département d'Indre-et-Loire, Place de la Préfecture, 37927 TOURS cedex 9, représenté par **Monsieur Jean-Gérard PAUMIER**, Président du Conseil départemental, ci-après désigné "Département", d'une part,

Et

L'Université de TOURS, 60 rue du Plat d'Étain – BP 12050 – 37020 TOURS CEDEX 1, représentée par **Monsieur Philippe VENDRIX**, Président, et ci-après désigné "Université", d'autre part,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 23 février 2018,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université en date du 5 mars 2018.

PRÉAMBULE

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et l'Université de TOURS, dans le cadre d'un partenariat renouvelé, conviennent de signer la présente convention qui a pour objectif de recentrer les efforts sur les domaines de l'innovation et de la culture.

Le Département entend ainsi accompagner l'Université tourangelle et contribuer tant à son rayonnement national et international qu'à l'attractivité du territoire.

Les actions du Contrat d'objectifs se dérouleront donc sur une période de 4 ans (2018-2021), en s'appuyant sur deux volets distincts : "Innovation et Recherche" et "Accès à la culture et rayonnement de l'Université".

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – OBJET DU CONTRAT D'OBJECTIFS

Le Conseil départemental souhaite soutenir l'Université de TOURS, selon des objectifs d'impulsion de création d'activités nouvelles innovantes et d'ouverture culturelle. Pour ce faire, il est fixé, ci-après, le programme d'actions sur 4 ans ainsi que le cadre financier de chaque action, pour un montant global de subvention départementale de 1 329 000 € proposés lors du vote du Budget Primitif 2018.

Article 2 – PROGRAMME PLURIANNUEL 2018-2021

1 – VOLET INNOVATION-RECHERCHE - 810 000 €

En fonctionnement (310 000 € de subvention sur 4 ans) :

1.1 Insertion des étudiants et des chercheurs dans le tissu économique et social

1.1.1 Soutien au pôle entrepreneuriat

L'objectif est de développer la culture entrepreneuriale des étudiants et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat en renforçant les initiatives déjà existantes et en impulsant de nouveaux dispositifs transverses. C'est PEPITE (Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), l'un des 29 pôles étudiants pour l'innovation sélectionnés et labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2014, qui accompagnera les étudiants dans ce cadre.

Cadre financier : 20 000 € sur la période, soit 5 000 € par an.

1.1.2 Organisation de la semaine de l'insertion professionnelle

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP), qui accueille étudiants et jeunes diplômés de l'Université, organise un temps fort de l'insertion professionnelle chaque année, en novembre, proposant notamment des ateliers d'aide à la recherche de stages et d'emplois, des tables rondes, des conférences-métiers et surtout un grand forum d'entreprises.

Cadre financier : 20 000 € sur la période, soit 5 000 € par an.

1.2 Soutien à l'innovation ou aux transferts technologiques vers les PME

1.2.1 Soutien au transfert de l'innovation vers les PME

Cette initiative permet de promouvoir le développement économique et l'attractivité du territoire par le développement d'une dynamique de transfert de l'innovation du secteur public vers les PME du département, dans un objectif de création d'emplois et d'activités nouvelles innovantes. Un ingénieur sera chargé de favoriser l'accès des PME aux compétences universitaires et à l'innovation en accompagnant les chercheurs souhaitant créer leur entreprise et en développant des partenariats innovants avec les PME.

Cadre financier : 100 000 € pour la période, soit 40 000 € en 2018, 50 000 € en 2019 et 10 000 € en 2020.

1.2.2 Thèses de doctorant favorisant l'insertion professionnelle

L'objectif de cette initiative est d'inciter les laboratoires de recherche à réaliser des projets, spécifiquement dans le cadre de thèses, avec des PME innovantes. Il s'agit donc pour le Département de financer partiellement la première année de la thèse d'un doctorant, à raison de trois bourses de thèses sur la durée du contrat d'objectifs. Ces projets de recherche devront être labellisés par les pôles de compétitivité régionaux.

Cadre financier : 120 000 € sur la période, soit 40 000 € par an à partir de 2019.

1.2.3 Colloques internationaux

Il s'agit d'accentuer l'ouverture internationale de la recherche de l'Université de TOURS en contribuant à l'organisation de rencontres scientifiques de niveau international. En effet, la venue régulière de congressistes concourt à la dynamique et au rayonnement de la Touraine

et de son patrimoine culturel et touristique. Ces manifestations seront préalablement labellisées par la Commission Recherche de l'Université. Le Département financera partiellement ces colloques chaque année.

Cadre financier : 50 000 € sur la période, soit 12 500 € par an.

En Investissement (500 000 € de subvention sur 4 ans) :

1.2.4 BIOLAB – locaux pour start-ups en biotechnologie

Ce projet vise à pallier l'absence d'infrastructures dans le département, spécifiquement adaptées à l'accueil des start-ups, dans le domaine des biotechnologies, à proximité des laboratoires de recherche et de la plateforme de formation du « Bio Cube Institute ». L'Université a décidé de construire des locaux sur le site du Plat d'Étain, lieu géographique qui offrira aux TPE-PME installées un cadre scientifique et de formation d'excellence et permettra de créer un écosystème en biotechnologie, favorisant l'accueil et le développement de jeunes entreprises.

Cadre financier : 500 000 € sur la période, soit 125 000 € par an (le dernier versement étant réajusté si nécessaire, compte tenu des dépenses réelles).

2 – VOLET CULTURE – RAYONNEMENT DU DÉPARTEMENT – 519 000 €

En fonctionnement (179 000 € de subvention sur 4 ans) :

2.1 Accès de la culture aux étudiants

2.1.1 Passeport culturel étudiant

Pour favoriser l'accès des étudiants à l'offre culturelle, à l'échelle du département et via le Passeport Culturel Etudiant (PCE), le Conseil départemental contribue au financement des actions de médiation organisées avec les différents partenaires, ainsi qu'au forum culturel de rentrée. Par ailleurs, il permet aux étudiants de pouvoir visiter les huit monuments départementaux gratuitement.

Cadre financier : 84 000 € sur la période, soit 21 000 € par an.

2.2 Résidences d'artistes

2.2.1 Résidences d'artistes

L'objectif est de développer une politique d'accueil originale d'artistes en résidence, visant à donner aux étudiants l'opportunité de travailler sur une création avec un artiste reconnu dans des domaines variés. Le Département d'Indre-et-Loire soutient financièrement ces résidences qui sont repérées nationalement, donnant lieu à des interventions pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et lors de rencontres nationales de services culturels. Dans le cadre de ce nouveau Contrat d'objectifs, les résidences pourront faire l'objet d'une valorisation pensée conjointement avec le Conseil départemental.

Cadre financier : 60 000 € sur la période, soit 15 000 € par an.

2.3 Rayonnement de la Touraine

2.3.1 Projet de recherche et valorisation de la Cité Royale de Loches

Afin de renouveler l'offre de visite de la Cité Royale de Loches, « Intelligence des Patrimoines » et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire collaboreront pour définir en commun un dispositif scientifique de médiation innovant en extérieur, offrant un regard

nouveau sur le Logis royal et le Donjon. Le projet s'appuiera sur les données scientifiques existantes (archéologie, modèles 3D, archives...), mais conduira également à la définition de nouveaux projets de recherche pour le renouvellement des connaissances sur ce site patrimonial. Le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) est proposé pour la mise en œuvre de ce projet.

Cadre financier : 15 000 € sur la période, soit 5 000 € par an sur les trois premières années.

2.3.2 Accueil des étudiants étrangers en Touraine

Le programme culturel dédié aux étudiants internationaux d'échanges, suivant les cours à l'Université, répond à plusieurs enjeux : rendre la Touraine plus attractive et offrir à des étudiants tourangeaux, dans le cadre de l'échange, une gratuité dans des universités prestigieuses à l'étranger, améliorer la qualité de l'intégration des étudiants internationaux en leur proposant des activités qui leur donnent l'opportunité de découvrir le patrimoine historique, culturel et gastronomique français et créer un sentiment d'appartenance en faisant de leur séjour d'études à TOURS un souvenir mémorable (en 2016, l'Université de TOURS obtient le « Studyportals Award for Excellent International Student Satisfaction »).

Cadre financier : 20 000 € sur la période, soit 5 000 € par an.

En investissement (340 000 € de subvention sur 4 ans) :

2.4 Conservation et diffusion de la culture

2.4.1 Aménagement de la Bibliothèque musicale Jean-Yves COUTEAU

Il s'agit de l'acquisition de meubles pour ranger les nombreux CD (6 000 actuellement et 6 000 supplémentaires prévus si intégration d'autres fonds), afin de libérer des mètres linéaires pour d'autres documents (sachant que la capacité de stockage d'un meuble est de 2 000 CD), ainsi que du réaménagement du magasin afin d'optimiser le stockage de tous types de documents.

Cadre financier : 40 000 € sur la période, soit 10 000 € par an.

2.4.2 Aménagement de l'amphithéâtre (site du Plat d'Étain) en salle polyvalente

Le projet consiste à réaménager en salle polyvalente l'amphithéâtre situé sur le site du Plat d'Étain, permettant ainsi de développer à la fois l'Université du Temps Libre, qui a pour mission de diffuser la culture et la connaissance scientifiques aux citoyens, et d'envisager d'autres manifestations concourant à la diffusion de la culture scientifique.

Cadre financier : 300 000 € sur la période, soit 75 000 € par an.

Ces versements seront éventuellement réajustés la dernière année du contrat, compte tenu des dépenses réalisées.

Compte tenu de l'avancement du programme, il pourra éventuellement être envisagé, sans qu'il y ait un avenant à établir, de changer la répartition des sommes par année, dans la limite du crédit global retenu pour chaque action et sur la durée du contrat.

Article 3 – MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions se déclinera par l'adoption de conventions de financement annuelles ou pluriannuelles, si nécessaire, par opération ou par volet, dans la limite des montants prévus dans le cadre du programme d'action pluriannuel annexé. Les modalités de versement des subventions à intervenir, ainsi que le plan de financement de chaque opération faisant

apparaître la participation de l'Université (organisation, mise à disposition des ressources matérielles et humaines, financement, ...) seront précisés dans ces conventions. Si toutefois une convention opérationnelle n'était pas nécessaire pour certaines actions, la convention-cadre fera objet de référence et le versement pourra s'effectuer sur justificatifs présentés annuellement ou la dernière année selon les cas.

Article 4 – SUIVI

L'état d'avancement des opérations fera l'objet **d'un bilan écrit annuel** que l'Université fera parvenir au Département avant le 15 novembre de chaque année.

Article 5 – DURÉE DU CONTRAT ET MODIFICATIONS

Le Contrat d'Objectifs est conclu pour une période de quatre années (2018 à 2021) en se basant sur l'année civile. Il entrera en vigueur après signature des deux parties, à la date de sa notification par le Département à l'Université. Il pourra être prolongé d'une année par avenant, compte tenu de l'avancement des projets.

Article 6 – COMMUNICATION

Le Département d'Indre-et-Loire devra être associé à l'ensemble des actions de communication mentionnant les projets soutenus au profit de l'Université de TOURS. La participation du Département est conditionnée à l'obligation de publicité sur tous supports ou publications relatifs aux opérations de ce contrat. Les supports devront porter les logos du Département et la mention « opération financée par le Département de l'Indre-et-Loire ».

Une réunion entre le Conseil départemental et l'Université sera organisée une fois tous les semestres sur ce « volet communication », afin de définir la manière dont l'action du Conseil départemental pourra être valorisée (page de publicité, marquage de salles ou de lieux de conférence, kakemonos, remise aux étudiants d'une documentation, visites de laboratoires, d'installations ou de projets spécifiques, signalétique ponctuelle ou permanente, etc.).

Au moins une fois l'an, le Président de l'Université et le Président du Conseil départemental devront tenir un point presse sur l'avancement du Contrat d'Objectifs.

Article 7 – CONTRÔLE D'ACTIVITÉ DU DEPARTEMENT

Le Département pourra procéder à tout **contrôle ou investigations** qu'il jugera utiles, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par lui, afin de s'assurer du bien-fondé des actions entreprises. Toute entrave à ce contrôle, ou constat de non-conformité, entraînera le reversement de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

Article 8 – RÉGLEMENTS ET LITIGES

En cas de litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat cadre, les parties s'engagent à tenter de résoudre le différend à l'amiable, avant de recourir à la juridiction compétente.

Fait en deux exemplaires, à Tours, le

Pour l'Université de Tours,
Le Président,

Pour le Département d'Indre-et-Loire,
Le Président du Conseil départemental,

Philippe VENDRIX

Jean-Gérard PAUMIER

CONTRAT D'OBJECTIFS 2018-2021 - CD 37 et UNIVERSITÉ DE TOURS		
 	Proposition CD 37	
	Fonctionnement	Investissement
VOLET 1 - Innovation et recherche		
1.1 Insertion des étudiants et des chercheurs dans le tissu économique et social		
1.1.1 - Soutien au pôle entrepreneuriat de l'Université	20 000 €	
1.1.2 - Organisation de la semaine de l'insertion professionnelle	20 000 €	
1.2 Soutien à l'innovation et aux transferts technologiques vers les PME		
1.2.1 - Soutien au transfert de l'innovation vers les PME (recrutement d'un ingénieur)	100 000 €	
1.2.2 - Financement de 3 bourses de thèse permettant un transfert technologique vers les PME	120 000 €	
1.2.3 - Organisation de colloques internationaux : rencontres scientifiques (rayonnement de la Touraine)	50 000 €	
1.2.4 - BIOLAB (locaux pour l'accueil des start-up en biotechnologie)		500 000 €
TOTAL VOLET 1	310 000 €	500 000 €
VOLET 2 - Accès à la culture, Rayonnement de l'Université		
2.1 Accès de la culture aux étudiants		
2.1.1 - Passeport culturel étudiants	84 000 €	
2.2 Résidences d'artistes		
2.2.1 Résidence d'artistes	60 000 €	
2.3 Rayonnement de la Touraine		
2.3.1 - Projet de recherche et de valorisation autour de la Cité Royale de Loches	15 000 €	
2.3.2 - Promotion du patrimoine départemental auprès des étudiants étrangers (+ accès gratuit aux monuments du Conseil départemental : 24 000 €)	20 000 €	
2.4 Conservation et diffusion de la culture		
2.4.1 - Aménagement de la bibliothèque musicale Jean-Yves COUTEAU (Mobilier pour stocker CD)		40 000 €
2.4.2 - Aménagement de l'amphithéâtre du site du Plat d'Étain en salle polyvalente		300 000 €
TOTAL VOLET 2	179 000 €	340 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	489 000 €	840 000 €
Synthèse 2018-2021		
Total Contrat d'objectifs	1 329 000 €	
Dont Fonctionnement	489 000 €	
Dont Investissement	840 000 €	

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

7 ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ-EST À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE (ID WD : 8760)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Fabrice BOIGARD

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire émet un avis favorable sur l'adhésion de la Communauté de Communes Forez-Est à l'Etablissement Public Loire.

Par délibération n°17-76 du 25 octobre 2017, le Comité syndical de l'Etablissement Public Loire a accepté l'adhésion de la Communauté de Communes Forez-Est sous réserve de l'accord des collectivités membres.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 3 des statuts de l'Etablissement Public Loire, les Assemblées délibérantes des collectivités membres doivent se prononcer sur l'adhésion qui ne peut avoir lieu si plus des 2/3 des collectivités membres s'y opposent.

La Communauté de Communes Forez-Est regroupe 42 communes s'étendant sur un territoire de plus de 600 km² au cœur du département de la Loire, avec une population de plus de 67 000 habitants.

M. le Président – Je mets aux voix ce rapport.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- *de donner un avis favorable sur l'adhésion de la Communauté de Communes Forez-Est à l'Etablissement Public Loire.*

3ème C - Ingénierie départementale

8 REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADAC (ID WD : 11085)

RAPPORT DE M. LE PRÉSIDENT

Nom du rapporteur : M. Jean-Gérard PAUMIER

Le présent rapport a pour objet de désigner M. Dominique LEMOINE au Conseil d'Administration de l'ADAC en remplacement de Mme Laurence CORNIER-GOEHRING.

Notre collègue Laurence CORNIER-GOEHRING est membre du Conseil d'Administration de l'ADAC au titre du groupe Touraine Solidaire. Or ses contraintes professionnelles l'empêchent d'y assister de façon régulière.

C'est pour cette raison que Laurence CORNIER-GOEHRING m'a fait part du souhait d'être remplacée par M. Dominique LEMOINE.

Retour sommaire

M. le Président – Je mets aux voix ce rapport.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- de désigner M. Dominique LEMOINE, en remplacement de Mme Laurence CORNIER-GOEHRING comme représentant du Conseil départemental au sein de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (A.D.A.C.)

Désignation de l'organisme	Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (A.D.A.C.) (1^{er} collège)
Fondement juridique	Etablissement Public Administratif - Art. 12 des statuts
Nombre de délégués	10 délégués
Représentants du Conseil départemental	M. le Président du CD, Membre de droit - M. LOUAULT Vincent - Mme DEVALLEE - Mme GALLAND - M. GASCHET - Mme GINER - Mme GERVES - M. LOIZON - M. MARTEGOUTTE - Mme CHAIGNEAU - M. LEMOINE
Observations	
Service	Ingénierie départementale

4ème C - Affaires Educatives

EDUCATION

9 DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE (ID WD : 9200)

RAPPORT DE M. LE PRESIDENT

Nom du rapporteur : M. Judicaël OSMOND

Le présent rapport a pour objet la désignation de membres siégeant au Conseil Académique de l'Education Nationale

Conformément aux articles R234-2 et R234-3 du Code de l'Education, le Conseil Académique de l'Education Nationale comprend 2 conseillers départementaux d'Indre-et-Loire titulaires et 2 suppléants désignés par le Conseil départemental pour 3 ans.

Retour sommaire

Ces mandats arrivant à échéance en 2018, il convient de procéder à leur renouvellement.

M. le Président. – En fait, on intervertit parce que M. OSMOND n'a pas la disponibilité professionnelle comme notre collègue tout à l'heure, et a proposé de devenir suppléant et M. LEMOINE, titulaire. On avait désigné à l'inverse. Ce conseil se réunit une à deux fois par an...

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

- de désigner les représentants du Conseil départemental siégeant au Conseil Académique de l'Education Nationale ci-dessous :

Désignation de l'organisme	Conseil Académique de l'Education Nationale
Fondement juridique	Articles R234-2 et R234-3 – Règlement du CAEN
Nombre de délégués	2 titulaires – 2 suppléants
Représentants du Conseil départemental	<p>Titulaires : M. Jean-Pierre GASCHET M. Dominique LEMOINE</p> <p>Suppléants : M. Patrick MICHAUD M. Judicaël OSMOND</p>

3ème C - Aménagement du Territoire et Economie

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10 VŒU EN FAVEUR DES AGRICULTEURS D'INDRE ET LOIRE DANS LE CADRE DE LA REDÉFINITION DES ZONES DÉFAVORISÉES (ID WD : 10855)

RAPPORT DE M. LE PRESIDENT

Nom du rapporteur : M. Jean-Pierre GASCHET

La définition des « zones défavorisées » est en discussion depuis maintenant deux ans. Rappelons que ce classement en « zones défavorisées simples », s'il est principalement utilisé à ce jour comme zonage d'attribution de l'Indemnité Compensatrice d'Handicap Naturel (ICHN), indispensable aux éleveurs, sert également pour l'application d'autres dispositifs, notamment au renouvellement des générations.

Ces dernières semaines ont vu le travail réalisé depuis deux ans par la profession agricole et l'administration remis en cause. En effet, l'avant-projet de carte présenté le vendredi 9 février 2018 lors de la commission nationale, même s'il a ajouté quelques zones, a exclu une grande partie des territoires de la région, aujourd'hui bénéficiaires de cette aide, sans prendre en compte leurs faiblesses structurelles.

Retour sommaire

Ce revirement inexplicable a déclenché colère et incompréhension à l'intérieur de la profession agricole, mais aussi stupeur parmi les élus territoriaux. Cette nouvelle carte engage l'Etat pour trente ans, elle ne saurait être découpée à la serpe sans concertation.

C'est un déni de reconnaissance de notre zone intermédiaire, d'autant plus insupportable dans le contexte de crise structurelle de notre agriculture.

C'est la diversité des productions agricoles dans notre région qui est remise en cause. Nous refusons de voir des milliers d'hectares disparaître au profit des friches. C'est la vie économique et sociale de centaines de communes qui est menacée. Nos agriculteurs font vivre notre ruralité, ils ont le soutien des conseillers départementaux comme de tous les élus du Centre-Val de Loire.

C'est avec beaucoup d'interrogations que le monde paysan s'interroge, vous avez vu dans les rues, sur la place de la Préfecture assez récemment, et je dois dire qu'ils sont vraiment très interrogatifs par rapport à ces zones défavorisées.

Je voudrais dire que ces zones défavorisées suivent un peu ce qu'il s'est passé pour les zones de revitalisation rurale où on avait, sur les entreprises du rural, un allègement fiscal important et cela a été une première claqué pour le milieu rural.

Je voulais vous dire aussi que le milieu rural ne pourra pas vivre sans agriculteur, on a un département qui est très touristique et on ne peut pas imaginer des paysages qui soient laissés à l'abandon sur nos territoires.

Je vous remercie de votre attention, et vous dire que l'heure est grave pour le milieu rural, et milieu agricole en particulier.

M. le Président. - Merci Jean-Pierre. Je pense qu'on est tous convaincu de la chose.

Le but de ce vœu, c'était de bien montrer la solidarité de l'Assemblée toute entière. En dehors de nos réunions, j'agis en votre nom, en mon âme et conscience, d'ailleurs je vous en informe à chaque fois, je vous envoie toutes les infos, mais c'est pour le marquer !

S'il n'y a pas de demande d'intervention, je pense qu'on est tous d'accord ; c'est de le mettre aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Votes :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION

Le Conseil départemental après en avoir délibéré, décide :

De demander à ce que l'avant-projet de carte présenté le vendredi 9 février 2018 lors de la commission nationale soit révisé afin de préserver ces zones de la Touraine dans la carte des zones défavorisées et de maintenir ces territoires agricoles indispensables à l'économie du Département et à la préservation de son tissu rural.

C'est important pour le sens vis-à-vis du monde agricole et du monde rural.

Retour sommaire

Madame RAIMOND-PAVERO.

Mme RAIMOND-PAVERO. – Merci Président, si je peux juste dire un mot sur le sujet parce qu'effectivement en tant que parlementaire, je suis restée très mobilisée aux côtés des agriculteurs, j'ai été au rendez-vous au Ministère de l'Agriculture, j'ai fait des questions écrites et orales au Gouvernement, je me suis rendue à la Laiterie de Verneuil, et effectivement on mesure que c'est un problème particulièrement douloureux parce que si certaines exploitations d'élevage sont condamnées, eh bien c'est même la laiterie qui se retrouve en difficulté.

Et puis pour dire que sur ce sujet, je crois que les agriculteurs ont vécu un gros gros malais mais qui était tout à fait légitime dans le sens où ils se sont sentis un peu sacrifiés au niveau de la Touraine parce qu'ils ont vécu cet événement comme une variable d'ajustement avec l'Occitanie et d'autres régions qui avaient pu intégrer un grand nombre de communes, et lorsque nous sommes arrivés au Ministère, il nous a été dit qu'il restait plus de 80 communes à intégrer sur la carte pour qu'elles ne soient pas rejetées par l'Europe, donc on a mesuré toute la difficulté des négociations. Voilà ce que je souhaitais apporter comme précision.

M. le Président. – Il n'y a pas d'autres rapports ; je vais lever la séance et on reprend dans dix minutes la Commission permanente. Merci.

La séance est levée.

*

* *

La séance est levée à 11 H 20.

Le Président du Conseil départemental



Jean-Gérard PAUMIER